

vingt avril mil sept cent soixante-cinq, comme étant postérieur à la vente qui lui a été faite de la dite seigneurie, voulant néanmoins lui-même seconder un si pieux et louable dessein, aurait par ces dites présentes reconnu et confessé, baillé et concédé dès maintenant à perpétuité avec promesse de garantie de tous troubles et autres empêchements généralement quelconques, à **Mre Kerberio** prêtre missionnaire du dit Berthier, et à **Jean-Bte Brisset et Joseph Rainville** habitants du Chicot, **marguilliers nommés** et choisis pour l'oeuvre et fabrique de l'église que l'on y édifiera à ce présents et acceptant pour eux et leurs successeurs des dites charges et office ainsi que pour les srs missionnaires qui desserviront, c'est à savoir, **un arpent et demi de front sur six de profondeur** pour et au profit de la dite oeuvre, à l'effet d'y bâtir une église et presbytère et d'y faire un cimetière comme aussi **le terrain restant jusqu'au bout de quarante arpents** pour l'utilité particulière du dit sr missionnaire et ses successeurs tant qu'ils desserviront la dite cure du Chicot, le tout sis et situé au sud-ouest de la rivière du dit lieu prenant la totalité de la dite terre par devant au bord de la dite rivière et par derrière **aux terres du St-Esprit** tenant d'un côté à Étienne Frappier et d'autre côté à François Lambert comme le tout se poursuit et comporte circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve pour en jouir comme dit est à perpétuité. Cette concession ainsi faite sans aucune redevance ni droit généralement quelconques dont la dite terre concédée par ces présentes demeure dès à présent quitte et déchargée à **condition** toutefois que la dite église qui se fera au Chicot **sera dédiée et aura pour patron St-Cuthbert**, évêque en conséquence que le Chicot ses appartenances et dépendances s'appellera dorénavant et portera **le nom de la paroisse de St-Cuthbert**, étant la volonté et intention de mon dit sr seigneur au moyen de quoi consentent respectivement les dites parties que le contrat précédemment fait demeure nul dans tout son contenu et que le présent porte son plein et entier effet même qu'il en soit fait mention sur toutes pièces qu'il appartiendra tant en leur présence; car ainsi a été convenu et accordé, promettant, obligeant, renonçant, fait et **passé au manoir seigneurial du dit Berthier** l'an mil sept cent soixante-six le trente juin **avant-midi** en présence des srs Alexandre McKay et Pierre Cousin demeurant au dit Berthier témoins, à ce requis, lesquels avec les dites parties ont déclaré fors les soussignés ne savoir signer de ce enquis, après lecture. Rayés sept mots ou syllabes nuls. **James Cuthbert, Alex. McKay, Pierre Cousin, Kerberio ptre, Faribault.**"

(Archives judiciaires de Sorel)

### **L'ABBÉ LOUIS-MARIE MELCHIOR DE KERBÉRIO, 1er DESSERVANT DE ST-CUTHBERT (1765-1767)**

Loin de s'opposer à la fondation de St-Cuthbert, l'abbé de Kerbério, curé de Berthier, travaille de toutes ses forces à la réalisation de ce projet. Il convoque des assemblées, fait des démarches, rencontre le seigneur Courthiau et l'amène à donner un terrain, choisit lui-même le site de la première chapelle de St-Cuthbert, en accord avec Courthiau et les habitants du lieu, y plante une croix, se dévoue sans compter, fait les plans du premier presbytère-chapelle au Chicot, futur saint Cuthbert.

Les vrais fondateurs de St-Cuthbert ou du moins les chefs de file sont donc **l'abbé de Kerbério et le seigneur Courthiau**. Les documents nombreux le certifient. Le seigneur James Cuthbert ne fait que confirmer et ratifier la résolution de son prédécesseur Courthiau et compléter l'oeuvre déjà commencée par Kerbério et les habitants du Chicot.

James Cuthbert régularise devant notaire la donation du terrain à la Fabrique, terrain qu'il agrandit de plusieurs arpents et place la nouvelle paroisse sous le patronage de saint Cuthbert, son patron.

Quand se prépare la fondation d'une nouvelle paroisse, le curé voisin, et plus spécialement celui dont la paroisse sera divisée, s'occupe de la nouvelle fondation. Il en devient généralement le desservant. S'il faut construire le presbytère une chapelle; s'il faut régler un cas difficile et guider les démarches à faire, c'est lui qui est mis à contribution.

Dans le cas de St-Cuthbert, c'est le curé de Berthier qui est tout désigné pour s'occuper des gens de la Rivière Chicot. Nous avons vu déjà **M. Kerbério** intervenir à la demande du Grand Vicaire de Québec, nous verrons maintenant son successeur **M. Papin** continuer le travail. Disons immédiatement que les curés de Berthier manifestèrent du dévouement et du désintéressement et agirent avec prudence et empressement.

**25 juin 1765.**- Devant le notaire Faribault, **Courthiau** fait CERTIFIER par les témoins Pierre Lépine, capitaine de milice, Jean-Bte Brisset, Joseph Rainville, François Bérard dit Lépine, Joseph Roberge

**QUE DEUX BILLETS leur ont été véritablement remis, à savoir :**

**Le 8 juillet 1764 (AVANT LA VENTE DE LA SEIGNEURIE) :TENEUR DE CE BILLET :** "Il est permis aux habitants de la rivière Chicot de prendre de la pierre **dans ma carrière pour bâtir un bâtiment** de 50 pieds de long sur 30 pieds de large SUR MON TERRAIN, tenant d'un côté à François Lambert et d'autre à Étienne Frappier. Fait à Berthier , le 8 juillet 1764.

Signé **COURTHIAU.**"

**27 décembre 1764 -(AVANT LA VENTE DE LA SEIGNEURIE À JAMES CUTH—BERT) :**

**TENEUR DE CE DEUXIÈME BILLET :** "En outre, au cas que les habitants du Chicot ne puissent réussir dans leur entreprise, (bâtir une église, un presbytère), je leur fais **DON D'UN ARPENT ET DEMI DE FRONT SUR SIX DE HAUT**, qu'ils pourront vendre pour les dédommager des dépenses qu'ils pourront avoir faites sur le dit terrain. Fait à Berthier, le 27 décembre 1764.

Signé **COURTHIAU.**"

Bref, deux billets donnés par le seigneur Courthiau les 8 juillet 1764 et 27 décembre 1764, lesquels billets privés ont été enregistrés, déposés, certifiés véritables et signés par le notaire Faribault, le 25 juin 1765. (Après la vente de la seigneurie).

Les billets ont été réellement faits par Courthiau **en 1764**, mais ces billets étaient sous seing privé.

**Acte du 25 juin 1765 :**

Et le vingt-cinquième jour de juin au dit an mil sept cent soixante-cinq après-midi; ont comparu devant le notaire royal soussigné en présence des témoins ci-après nommés; Joseph Rainville, bailli et François Bérard dit Lépine lesquels ont présentement affirmé et déclaré en leur âme et conscience que le billet de concession donné par le sr Courthiau ainsi qu'il est ci-devant écrit leur a été **véritablement remis** savoir le premier au dit Pierre Lépine le même jour huit juillet de l'année dernière, et, celui qui suit a été pareillement délivré aux autres sus dénommés à pareil jour vingt-sept décembre suivant ainsi que l'un et l'autre paraît avoir été écrit, ce qu'ils certifient véritable. Et, à la réquisition du dit **Pierre Lépine et Joseph Roberge syndics** élus pour la bâtisse d'un presbytère au Chicot, le dit Sr Courthiau dénommé en l'acte ci-devant écrit a volontairement consenti et accordé que le billet de concession dont la teneur est

ci-dessus énoncée fut présentement remis et délivré en nature au dit Pierre Lépine l'un des dits syndics à ce présent et acceptant qui lui est saisi à l'instant et chargé pour le représenter et le remettre toutefois et quantes à qui il appartiendra; dont ce que dessus a été dressé acte; fait et passé au manoir seigneurial du dit Berthier les jour et an sus dits en présence des srs **Louis Barbier chirurgien** et Pre Cousin tanneur demeurant au dit Berthier témoins à ce requis, lesquels ont signé avec le dit Courthiau et le notaire sus dit, les dénommés ci-dessus ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis après lecture. Rayé douze mots ou syllabes nuls. Pierre Cousin, Barbier, Courthiau, Fari-bault."

**Document.- Le 11 avril 1765**, à la maison du marguillier François Dudemaine, les habitants du Chicot **décident de bâtir un presbytère-chapelle**. C'est une décision historique, importante pour la fondation de la paroisse.

L'assemblée choisit **deux syndics** : Nicolas Sylvestre et François Grégoire, en présence du curé de Berthier, l'abbé **de Kerbério** et du seigneur **Courthiau**, qui avait déjà vendu la seigneurie de Berthier le 7 mars 1765 au seigneur écossais James Cuthbert. On fait vite, avant l'arrivée de Cuthbert, prévue pour juillet.

Le procès-verbal de cette assemblée nous fait connaître le nom de plusieurs **pionniers de St-Cuthbert**.

**11 avril 1765** : délibération des habitants du Chicot pour la bâtisse d'un presbytère.

"Aujourd'hui onze avril l'an mil sept cent soixante-cinq avant-midi devant le notaire royal du district de Montréal province de Québec résidant à Berthier soussigné et les témoins ci-après nommés; ont comparu et se sont assemblés en présence de l'avis et consentement de Mre Louis Balthazard Marie **Kerberio** prêtre missionnaire du dit Berthier et du **sr Jean-Bte Courthiau ci-devant seigneur de Berthier**, Randin circonvoisin et autres lieux demeurant au manoir seigneurial au dit Berthier de présent en cet endroit. Les srs Pre Lépine, Jean-Bte Courchesne, Nicolas Sylvestre, Gervais Rivard cap. et officiers de milice du Chicot, Joseph Rainville bailli du dit lieu, Pre Doucet, Louis Gilbert, père, François Lépine, Jn-Bte Dubois, Jh Jacques, Mathurin Méraut, Carpentier, père François Baril, Fs Blais, Louis Frappier, Ignace Gosselin, Jean Ford, Ant. Gilbert, Jh Denis, Alexis Baril, Jh Perraut, Ant. Frappier, Étienne Frappier, Pre Sylvestre, le nommé Ayot, Étienne Gilbert, Jn-Bte Robert, le nommé Bourbeau, Pierre Paquin, Jn-Bte Moran, Bonaventure Laignel, M. Doucet, Bte Vigneau, le nom Durand, Amable Neveu, Jh Brûlé, Jh Forcier, Dudemaine, Cottenoire, Vadnais, Ant. Brûlé, Bte Robillard, Jh Courchesne, Louis Denis, Pre Doucet, Bte Lépine, Bte Robert, fils, Aymard Raymond, Goulet. Pre Provost Fafard, Pre Gilbert, Rainville, fils Delorme, Fafard, Athanase Doucet, François Beauparlant, Moreau, Dénommé, Bte Dauphin, Valois, François Plante, Jn-Bte Plante, tous représentant la plus saine et majeure partie des **habitants tenant feu et lieu sur la Rivière du Chicot** en la seigneurie du dit Berthier, disant que le dit sr seigneur leur aurait donné **par son écrit privé** en date des 8 juillet et vingt-sept décembre derniers **un arpent et demi de front sur six de profondeur** sis et situé au lieu du Chicot **pour y bâtir église et presbytère** pour tel effet le dit sr seigneur leur en aurait obtenu la permission de **Son Excellence Monsieur Jacques Murray** Gouverneur en chef de la province de Québec en date du **dix-huit mars** dernier par lui représenté et à l'instant rendu et qu'il se propose de faire approuver incessamment par l'un des Messieurs les Vicaires généraux de ce diocèse, en conséquence désirant les dits comparants travailler pour le présent à construire un édifice pour servir en même temps de presbytère et y pratiquer une chapelle l'affaire mise entre eux en délibération a été unanimement conclu et résolu de faire et construire le plus tôt possible **un bâtiment en bois de quarante pieds de long sur trente de large** en conformité du plan et devis qui en sera fait à dices d'ouvriers et par gens à ce connaissant de l'agrément du dit sr missionnaire de Berthier avec le consentement des syndics ci-après nommés, tant

pour l'exécution du dit devis que pour la répartition qui en sera faite par ces derniers soit pour les fournitures, corvées, ou derniers comptants pour parfaire le dit ouvrage au quel effets les dits comparants ont élu, nommé et choisi pour syndics et directeurs de la dite entreprise les srs **Nicolas Sylvestre**, lieutenant des milices du dit lieu et **François Grégoire**, père, hab. l'un d'entre eux, auxquels ils donnent dès maintenant plein et entier pouvoir de faire tout marché avec tels ouvriers qu'il appartiendra pour et au nom de la dite communauté le tout suivant et au désir du devis qui en sera fait et arrêté par eux et le dit sr missionnaire de Berthier aux clauses charges et conditions qui leur paraîtront les plus avantageuses les autorisant irrévocablement à cet effet, consentant même qu'ils fassent homologuer la présente délibération en telle cour de justice et devant tel juge qu'il appartiendra afin d'être en état de contraindre les négligents ou refusant à telle amende qui sera jugée raisonnable comme aussi à faire faire les dits ouvrages aux frais des délinquants dès qu'ils en seront requis; à tout ce que dessus les dits comparants se sont volontairement soumis et pour sûreté ont hypothéqué chacun en droit soit tous leurs biens présent et à venir; car ainsi le tout a été voulu, consenti et accepté promettant, obligeant, renonçant, fait et passé au **dit lieu du Chicot, maison de François Dudemaine** les jours et ans susdits en présence des srs Pr François Berthou-Deloné et Pre Cousin tanneur demeurant du dit Berthier témoin à ce requis, et ont les dénommés ci-dessus déclaré, fors les soussignés ne savoir signer de ce enquis après lecture. Rayés quinze mots ou syllabes nuls. Courthiau, **Kerbério pre**, François Grégoire, Louis Gilbert, P.F. Berthou Deloné, François Beauparlant, fils Pierre Cousin, Faribault".

#### **EXPLICATION IMPORTANTE AU SUJET DU TERRAIN DE LA FABRIQUE DE ST-CUTHBERT**

Jean-Baptiste Courthiau, au nom de son frère Pierre-Noël, vend la seigneurie de Berthier à James Cuthbert père, **le 7 mars 1765** au montant de 70,000 livres. Cuthbert en prend possession le 1er juillet 1765.

Entretemps, **le 20 avril 1765**, (après la vente de sa seigneurie), Courthiau cède à la Fabrique du Chicot, "un terrain et demi de front sur six de profondeur pour et au profit de la dite oeuvre, à l'effet d'y bâtir une église, presbytère et d'y faire un cimetière, comme aussi le terrain restant, jusqu'au bout de **quarante arpents** pour l'utilité particulière du sieur missionnaire et de ses successeurs...tant qu'ils desserviront la dite cure du Chicot..." Contrat passé **au Manoir seigneurial de Berthier**, le 20 avril 1765 devant Me Faribault.

#### **Document :**

**(20 avril 1765)**- Présent Jean-Baptiste Courthiau, lequel a déclaré avoir sollicité **depuis nombre d'années la permission de bâtir** une église et un presbytère sur un terrain **donné par billet** les 8 juillet 1764 et 27 décembre 1764, lequel don est ratifié aujourd'hui. Passé au **Manoir seigneurial de Berthier**.

La seigneurie est déjà vendue à James Cuthbert depuis le **7 mars 1765**, mais Jean-Bte Courthiau, ci-devant seigneur, s'empresse de donner **officiellement** ce terrain à la Fabrique, dans la personne de **Jean-Baptiste Brisset et François Dudemaine**, marguilliers.

**20 avril 1765** : concession par M. Courthiau d'un terrain pour l'église du Chicot "Par devant le notaire royal du district de Montréal, province de Québec, résidant à Berthier soussigné et les témoins ci-après nommés, fut présent le sr Jean-Baptiste Courthiau ci-devant seigneur de Berthier, Randin, circonvoisin et autres lieux demeurant au manoir

seigneurial du dit Berthier, lequel a dit et déclaré que **depuis nombre d'années** il aurait sollicité pour et au nom **des habitants du Chicot** dépendant de la dite seigneurie la permission de bâtir une église et presbytère sur le terrain ci-après désigné **qu'il aurait réservé et destiné** pour cet usage, à l'effet de quoi il aurait donné par un billet particulier en date des huit juillet et vingt-sept décembre derniers représenté par les dits habitants du Chicot et qui demeure annexé à ces présentes pour y avoir recours en cas de besoin, après avoir été certifié véritable du dit sr comparant et à la réquisition signée et paraphée du dit notaire et témoins, **un arpent et demi de front sur six de profondeur**, en outre a présentement affirmé qu'attendu que ce terrain contient quarante arpents de profondeur, **sa véritable intention a toujours été** de donner en même temps **les trente-quatre arpents restant** sur la même largeur d'un arpent et demi au sr curé missionnaire et des successeurs préposés pour desservir **la paroisse du Chicot** afin de contribuer à les faciliter dans la desserte de la dite cure, laquelle disposition il désirerait ratifier et confirmer par **un titre authentique**, à ces causes le dit sr comparant aurait par ces présentes reconnu et confessé avoir ci-devant baillé et concédé, et, en tant que besoin est, baille et concède par icelles dès maintenant à toujours à l'oeuvre et fabrique du Chicot, seigneurie du dit Berthier **les srs Jean-Baptiste Brisset et François Dudemaine** habitants du dit lieu, **marguilliers** nommés et choisis pour l'oeuvre et fabrique de l'église qui doit y être construite à ce présent et acceptant pour eux et leurs successeurs aux dites charge et office ainsi que pour le dit sr missionnaire qui desservira, c'est à savoir, un arpent et demi de front sur six de profondeur pour et au profit de la dite oeuvre, à l'effet d'y bâtir une **église, presbytère** et d'y faire un **cimetière**, comme aussi le terrain restant **jusqu'au bout de quarante arpents** pour l'utilité particulière du sr missionnaire et ses successeurs tant qu'ils desserviront la dite cure du Chicot le tout sis et situé au sud-ouest de la rivière du dit lieu prenant la totalité de la dit terre par-devant au bord de la dite rivière et allant en profondeur **aux terres de la côte du St-Esprit**, tenant d'un côté à Étienne **Frapplier** et d'autre côté à François **Lambert**, comme le tout se poursuit et comporte circonstances et dépendances sans aucune exception ni réserve pour en jouir à perpétuité; cette concession aussi faite sans aucune redevance ni droit généralement quelconque dont la dite terre concédée par ces présentes demeure dès à présent quitte, et déchargée; car ainsi promettant, obligeant, renonçant, fait et passé **au manoir seigneurial** du dit Berthier l'an mil sept cent soixante-cinq le vingt avril après-midi en présence des srs Joseph Ambroise Neveu et Pierre Cousin tanneur demeurant au dit Berthier témoins à ce requis lesquels ont signé avec le dit sr seigneur et le notaire susdit, les dits marguilliers ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture.

Courthiau, Pierre Cousin, J.-A. Neveu, Faribault."

**Note en marge:** "Le présent contrat demeure nul pour les causes portées dans autre contrat de ce jour au désir duquel la présente insertion est faire par le notaire soussigné ce jourd'hui **30 juin 1766. Faribault,**"

**Ensuite la teneur du billet susmentionné :**

"Il est permis **aux habitants de la rivière du Chicot de prendre de la pierre dans ma carrière** pour bâtir un bâtiment de cinquante pieds de long sur trente de large sur mon terrain tenant d'un côté à François Lambert et d'autre à Étienne Frapplier; fait à Berthier **le 8 juillet 1764. Signé Courthiau.**"

**et au-dessous est écrit :**

"En outre au cas que les habitants du Chicot ne puissent réussir dans leur entreprise je leur fais don d'un arpent et demi de front sur six de haut qu'ils pourront vendre pour les dédommager des dépenses qu'ils pourront avoir faites sur le dit terrain fait à Berthier **le 27 décembre 1764. Signé Courthiau.**"

**et plus bas est écrit :**

“Certifié véritable, signé et paraphé à la réquisition du sr Courthiau au désir de l'acte du dépôt, reçu par le notaire présent, les témoins soussignés ce jourd'hui **20 avril 1765. signé Courthiau, J.-A. Neveu, Pierre Cousin et le notaire présidant et soussigné. Faribault.**”

**Document (21 avril 1765).**- Prise de possession pour la bâtisse d'un presbytère au **Chicot**. Messire Kerbério, accompagné du sr Jean-Bte Courthiau, ci-devant seigneur du lieu, en vertu d'une lettre du Grand Vicaire Marchand du diocèse de Québec, se transporte au lieu du Chicot, en présence des syndics **Nicolas Sylvestre et François Grégoire** pour la bâtisse d'un presbytère, des marguilliers Jean-Baptiste Brisset et François Dudemaine, de **Pierre Lépine**, capitaine des milices, de **Joseph Rainville**, bailli, et autres habitants du lieu qui ont comparu en grand nombre, a reconnu que le terrain destiné et donné par le dit seigneur.....**presque au centre de la paroisse**, au moyen de quoi mon dit sieur Kerbério a pris **possession corporelle, réelle et actuelle** du terrain, en plantant **UNE CROIX**...(signé) Kerbério, Barbier, Courthiau, Faribault.

**ON PREND POSSESSION DU TERRAIN OFFICIELLEMENT.  
ON Y PLANTE UNE CROIX.**

**21 avril 1765 : prise de possession pour la bâtisse d'un presbytère au Chicot.**

“L'an mil sept cent soixante-cinq le vingt-unième jour d'avril sur les deux heures de relevée, en la présence du notaire royal à Berthier province de Québec sous-signé et des témoins ci-après nommés; **Messire Louis Balthazard Marie Kerbério** prêtre missionnaire du dit Berthier accompagné du sr Jean-Bte Courthiau ci-devant seigneur du dit lieu, en vertu d'une lettre missive à lui **adressée de Boucherville** le vingt du dit mois par **Monsieur Marchand** vicaire général du diocèse de Québec qu'il a représentée et reprise à l'instant, s'est transporté **au lieu du Chicot en la seigneurie du dit Berthier sur le terrain ci-après désigné, où étant et ayant trouvé les srs Nicolas Sylvestre et François Grégoire syndics** nommés dans l'acte de délibération consenti par les dits habitants le onze de ce mois devant le susdit notaire avec l'approbation de mon dit sr le vicaire général en date du **dix-huit** du même mois étant ensuite pour la bâtisse d'un presbytère, **Jean-Bte Brisset et François Dudemaine marguilliers** élus et choisis pour l'oeuvre et fabrique de l'église ou chapelle que l'on y édifiera, **Pierre Lépine cap. des milices, Joseph Rainville bailli**, et autres habitants du dit lieu qui ont paru **en grand nombre**, a reconnu que le **terrain destiné et donné** par le dit sr seigneur pour bâtir une église et presbytère lequel consiste dans un arpent et demi de front sur six de profondeur situé au sud-ouest de la rivière du Chicot prenant par devant au bord de la dite rivière et par derrière joignant **à la partie réservée au sr missionnaire** dès qu'il y en aura un et à ses successeurs suivant la disposition contenue dans l'acte reçu le jour d'hier par le dit notaire tenant d'un côté à Étienne Frappier et d'autre à François Lambert est **presque au centre de la paroisse** et par conséquent à la portée et commodité des dits habitants au moyen de quoi mon dit sr **Kerbério a pris possession corporelle, réelle et actuelle** du susdit terrain appartenances et dépendances en plantant vers le milieu du dit terrain qui se trouve entre la dite rivière et le chemin de communication pour l'usage des dits habitants dans l'endroit le plus apparent sur le bord du dit chemin **une croix** sur laquelle sont représentées les marques de la mort et passion de Notre Seigneur Jésus Christ avec les cérémonies et formalités en tel cas requises et accoutumées; à laquelle **prise de possession lue et publiée à haute voix** par le dit notaire présencé des dits témoins personne ne s'est opposé, dont acte requis et octroyé au lieu sus mentionné les dits jour et an en présence des srs Louis Barbier chirurgien et G.B. Naver marchand du dit Berthier témoins à ce requis et ont les dénommés ci-dessus déclaré fors les soussignés ne savoir signer de ce enquis. Rayés trois mots ou syllabes nuls. **Kerbério ptre, Barbier, Jean Naver, Courthiau, Faribault.**”

**LES SYNDICS SONT REMPLACÉS.  
84 CONTRIBUABLES S'ENGAGENT.**

**Document (13 juin 1765).**— La seigneurie est vendue à James Cuthbert le 7 mars 1765, mais le 13 juin 1765, Faribault déclare dans cet acte : le sieur Jean-Bte Courthiau **DEMEURANT AU MANOIR SEIGNEURIAL DU DIT LIEU, 13 juin 1765.**—“Assemblée à l’issue de la messe à Berthier au son de la cloche”. Sont présents **Kerbério**, missionnaire de Berthier et **sr Jean-Bte Courthiau** et plusieurs habitants du Chicot. Nicolas Sylvestre et François Grégoire, nommés syndics le 11 avril 1765, **ayant négligé d’amasser** les matériaux pour la bâtisse du presbytère, **sont remplacés** aujourd’hui par **Pierre Lépine et Joseph Roberge**, qui sont nommés par la présente, syndics et directeurs de la dite entreprise. **Plan du dit presbytère** présenté par **Sr François Lavanture** père, maître-entrepreneur et description détaillée du futur presbytère. **84 contribuables** sont tenus à fournir leur quote-part. Fait et passé au presbytère de Berthier.

(signé) **Kerbério**, ptre, Courthiau, Faribault.

**Ce document du 13 juin 1765** nous indique clairement le nombre de contribuables : **84 francs-tenanciers** ou propriétaires sont déjà établis à St-Cuthbert et devront payer la cotisation ou répartition pour la construction du presbytère-chapelle.

**13 juin 1765 : délibération des habitants du Chicot.—Plan du presbytère. 84 contribuables s’engagent.**

“Aujourd’hui treizième jour de juin l’an mil sept cent soixante-cinq à l’issue de la messe paroissiale de Berthier ont comparu devant le notaire royal soussigné et les témoins ci-après nommés, au lieu de l’assemblée indiquée ce jour au son de la cloche en la manière accoutumée, Messire Louis Balthazard Marie Kerbério prêtre missionnaire du dit Berthier et le **sr Jean-Bte Courthiau demeurant au manoir seigneurial du dit lieu**, les srs Pierre Lépine cap. des milices, Louis Paquin, Joseph Jacques, Gervais Rivard, Dubois, François Brunelle dit Beaufort, Jean Paquin, François Lépine, Bte Lépine, Bte Robillard, Joseph Forcier, Louis Vigneau, Bte Vigneau, Bte Goulet, Alexis Turcot, Bte François Plante, Bte-Jean Plante, Pierre Doucet, Louis Frappier, Antoine Frappier, Étienne Frappier, Jean Dubois, Michel Doucet, Pierre et Louis Robillard, Antoine Gilbert, Alexis Bary, René Dauphin, Joseph Roberge, Pre Durand, Joseph Brûlé, Louis Lafôrest, Bte Fafard, François Bary, Joseph Denommé et Joseph Denis tous représentant la plus saine et majeure partie des habitants tenant feu et lieu sur la rivière du Chicot en la seigneurie du dit Berthier lesquels ont dit que les srs **Nicolas Sylvestre et François Grégoire**, père, ayant été nommés syndics pour la bâtisse d’un presbytère au dit lieu du Chicot en vertu de la donation du dit sr Courthiau et de la permission de **Son Excellence Monsieur Murray** Gouverneur de cette province mentionnée dans l’acte de délibération reçu par le dit notaire le onze avril dernier, **auraient négligé** jusqu’à présent de faire préparer et amasser les matériaux nécessaires pour cet édifice, etc., comme les dit comparant auraient extrêmement à coeur de le faire et par faire le plus tôt possible il a été conclu et résolu de procéder à une nouvelle élection de syndics, en conséquence chacun d’eux ayant donné son suffrage séparément il s’est trouvé à la pluralité des voix que les srs **Pierre Lépine et Joseph Roberge** à ce présent et acceptant ont été et sont élus et nommés pour syndics et directeurs de la dite entreprise au lieu et place des susnommés qui demeurent par ce moyen révoqués et destitués dès maintenant sans pouvoir s’ingérer dorénavant dans l’administration ou direction de la dite oeuvre et afin d’accélérer, il a été présenté à l’instant un plan figuré et tracé par le **Sr François Lavanture, père mtre entrepreneur d’un bâtiment de quarante pieds de long sur trente de large** pièces sur pièces où il y aura une cheminée à chaque pignon, neuf

croisées avec une grande porte d'entrée à deux panneaux de huit pieds de large deux croisées dans un des pignons pour éclairer l'autel en outre trois lucarnes de chaque côté avec un plancher sur les entrails comme aussi un devis des matériaux propres et convenables pour la construction du bâtiment projeté lesquels plan et devis après avoir été examinés ont été unanimement reçus et approuvés sur quoi ayant été en même temps procédé à la répartition des fournitures à faire par les tenanciers ou propriétaires de terres sur la dite rivière du Chicot qui se trouvent à l'exception des deux syndics au nombre de **quatre-vingt-quatre contribuables** à la dite bâtisse il a été arrêté, réglé et déterminé que chaque tenancier ou propriétaire des dites terres serait tenu de fournir pour **sa quote-part** et de rendre incessamment à pied d'oeuvre la quantité de deux pièces trois quarts de bois de différente proportion, trois planches deux tiers et sept madriers aussi de différente proportion le tout suivant et au devis du dit devis sus mentionné en outre cent soixante sept barreaux, trois cent trente-quatre clous, à bardeau, et deux quarts de toise de pierre ou environ, non compris la main d'oeuvre pour la maçonnerie, charpente et menuiserie ainsi que le prix des vitres et ferrures nécessaires au dit bâtiment selon la distribution qui en sera faite, ce qui sera payé à communs frais suivant le marché reçus ou quittances qu'en rapporteront les dits syndics auxquels ils donnent plein et entier pouvoir de faire homologuer les présentes en telle cour de justice et devant tel juge qu'il appartiendra consentant respectivement qu'elles soient exécutées selon leur forme et teneur à peine de trois livres d'amende à chaque récidive contre chacun des opposants refusant ou contrevenant ci-dessus applicable à la dite bâtisse pour sûreté de quoi ils ont chacun en droit soit hypothéqué et obligé tous leurs biens meubles et immeubles présent et à venir; car ainsi le tout a été voulu, consenti et accepté, promettant, obligeant, renonçant, **fait et passé au presbytère du dit Berthier** les jours et ans susdits en présence de srs Joseph Ambroise Neveu et Pre Cousin tanneur demeurant au dit Berthier témoins à ce requis et ont les dits Srs comparant et témoins déclaré fors les soussignés ne savoir signer de ce enquis après lecture.

--pour cet effet les dits plan et devis ont été remis entre les mains des dits syndics qui promettent s'y conformer et les suivre de point en point même de les représenter toutefois et quantes.

Rayés trente-deux mots ou syllabes nuls. Approuvés les mots au lieu de p. **Kerbério** Pre, Pierre Cousin, **Courthiau**, J.-A. Neveu, **Faribault**."

### **M. L'ABBÉ BASILE PAPIN, 2<sup>e</sup> DESSERVANT DE LA MISSION DE ST-CUTHBERT.**

Nommé curé de Berthier en 1767, l'abbé Basile Papin continue le travail de l'abbé de Kerbério et s'occupe de la desserte de St-Cuthbert, jusqu'à l'arrivée du premier curé résidant : M. Basile Parent, en 1770

**Le 20 octobre 1767**, l'abbé Basile Papin, qui fut curé de Berthier durant 10 ans, de 1767 à 1777, bénit le presbytère-chapelle érigé au Chicot par les soins le l'abbé Kerbério. Dans une lettre à Mgr Briand le 2 janvier 1768, M. Papin s'exprime ainsi : "Le 20 octobre 1767, M. l'abbé Matis, curé de St-Sulpice et moi-même, **avons béni la Chapelle** qui est au Chicot, sous l'invocation de saint Cuthbert, évêque de Lindisfarne en Angleterre. La fête est le 20 mars. Et cela, après en avoir obtenu la permission de M. le Grand Vicair. **J'y vais dire la messe** quelques fois, les jours ouvriers pour la commodité des vieillards et des infirmes."

On célèbre donc la messe à St-Cuthbert depuis 1767. Cette première chapelle de bois s'élevait sur l'emplacement du Couvent des Soeurs de Ste-Anne.



L'abbé **Basile Papin**, curé de Berthier, a desservi la Mission du Chicot (1767-1770).

L'abbé **Basile Papin** était né en France à Brille le 17 février 1722 et avait été ordonné le 23 septembre 1747. Il fut curé de Lanoraie de 1747 à 1749, y revient un an plus tard pour succéder à l'abbé **J.-François d'Youville**, fils de la bienheureuse Mère d'Youville, et y demeure jusqu'à 1759. Il est décédé à Berthier, le 2 novembre 1780.

Pendant son terme de curé, il fut aussi desservant de Lavaltrie 1748-68, de Lanoraie 1771-74, et de **St-Cuthbert**, de 1767 à 1770. Il était le **grand'oncle de l'honorable Barthélemy Joliette**.

Le 13 septembre 1768, M. Papin demande à son Évêque la permission de bénir le cimetière que l'on doit faire dans la paroisse de St-Cuthbert". Il parle ensuite des bancs de la chapelle et demande conseil.

Le 11 octobre 1768, il s'adresse de nouveau à Mgr de Québec. Au début de sa lettre il écrit : "Le premier dimanche d'octobre, j'ai chanté l'office à la paroisse de St-Cuthbert; comme je ferai une fois par mois selon le règlement de Votre Grandeur."

### 1768.-RÈGLEMENT DES BANCS À L'ÉGLISE DE ST-CUTHBERT.

Le premier dimanche d'octobre 1768, **M. Papin** a convoqué une assemblée au sujet des bancs. Il s'est rendu compte, dès le début de la réunion, que tout avait été réglé à l'avance "entre eux avant l'assemblée". Ce qui simplifia les choses probablement. En conclusion les fidèles de St-Cuthbert expriment les vœux suivants :

- 1) -les places de bancs seront tirées au sort;
- 2) -celui à qui sera accordée la place, fera faire son banc à ses frais;
- 3) -il paiera, en outre une pistole d'entrée, et la rente annuelle du banc sera de trois livres;

4) -à la vacance d'un banc, on criera l'entrée, non la rente. Toute correction, tout changement apporté par Mgr à ces règlements sera accepté volontiers.

C'est le **premier règlement des bancs** de la paroisse de St-Cuthbert. On tire les bancs au sort pour déterminer l'endroit où le banc sera fixé sur le plancher de l'église. Ce qui est équitable pour tout le monde.

C'est la place qu'on loue. Le banc, chacun le fera faire à ses frais. C'est la contribution de chaque paroissien. Une fois fabriqué et installé, le banc appartient à la paroisse. S'il devient libre, on le revend une pistole. Le banc ayant été fait aux frais du propriétaire, on ne réclame plus que le droit d'entrée, par la suite.

À la fin, l'assemblée des paroissiens soumet le nouveau règlement des bancs à l'Évêque pour approbation ou modification.

**La première reddition des comptes** des Marguilliers de St-Cuthbert eut lieu **en 1768**. Même si le premier curé est arrivé en 1770, le premier Livre des Délibérations de la Fabrique **conservé**, remonte à **1787** et le premier Livre des comptes **conservé**, date de 1798.

### **M. JOSEPH-BASILE PARENT, PREMIER CURÉ DE ST-CUTHBERT. (1770-1772)**

Les curés de Berthier, MM. Kerbério et Papin, ont desservi la Mission du Chicot de 1765 à 1770. Les habitants demandaient un prêtre résidant depuis 1756, d'après le témoignage de l'abbé Gosselin. Quatorze ans plus tard, leur voeu se réalise.

Dans une lettre pastorale aux habitants du Chicot, Mgr Jean-Olivier Briand leur annonce **la nomination de M. l'abbé Basile Parent, comme missionnaire de St-Cuthbert**. Il leur avait promis de leur envoyer un prêtre, mais pas avant une dizaine d'années. Après avoir constaté leur éloignement de Berthier, il leur accorde immédiatement un prêtre dans la personne de M. Basile Parent.

Dans ce mandement, l'Évêque détermine les conditions pour recevoir leur nouveau prêtre et exige que ses demandes soient acceptées sous forme de résolutions, par une assemblée des paroissiens.

Voici le texte intégral de cette lettre de l'Évêque de Québec aux habitants du Chicot

**10 septembre 1770**, Jean-Olivier Briand, aux habitants de St-Cuthbert autrement Le Chicot, salut et bénédiction.

Lorsque nous vous avons permis, il y a quelques années, de bâtir un presbytère, nous ne l'avons fait qu'après vous avoir averti (sic) qu'avant dix ans peut-être nous ne pourrions vous donner un missionnaire. Nous le pensions, alors, mais lorsque nous avons vu dans le cours de nos visites votre éloignement de Berthier, la difficulté que vous aviez de vous y rendre dans certains temps de l'année, soit pour les baptêmes, malades et enterrements notre coeur paternel a été touché. Nous avons souvent réfléchi sur les moyens de pourvoir à vos besoins spirituels.

Votre zèle, d'ailleurs, vos prières, vos soupirs pour un missionnaire ne nous ont point été inconnus quoique par respect et par la fidélité à la parole que vous nous aviez donnée de ne nous point tourmenter pour un prêtre. Toutes ces raisons ont produit leur effet, ont touché notre coeur paternel et nous avons jeté les yeux sur **M. Parent**, vicaire de Québec ; il a entré dans nos vues, et malgré le contentement qu'il goûtait dans une place aussi gracieuse qu'honorable il s'est rendu docile et obéissant à la voix de son Évêque. Ce qui m'avait touché en vous, l'a touché également. Il consent d'être votre missionnaire, rendez-en grâces à Dieu.

Mais, nos très chers enfants, il est de mon devoir de veiller à la subsistance temporelle de ceux qui veulent bien se sacrifier pour vous donner la vie spirituelle et l'entretenir en vous. Vous n'avez qu'une **maison isolée** et qui n'aurait jamais été placée où elle est, si j'avais vu le terrain. **L'on m'a trompé** et si les dépenses n'étaient pas si considérables, je la ferais changer. Cependant, je veux laisser les choses telles qu'elles sont, mais il est d'abord nécessaire d'avoir des pieux pour faire un cimetière et le clore exactement, il faudra faire un grande saignée et un fossé pour l'égoûter ainsi que le terrain où doit être l'église qui est, **par votre faute**, une molière. (pour désigner un marécage, un terrain marécageux).

Il faut faire, en second lieu, une écurie et étable ou soit un poulailler; il faut clore un jardin, et que vous donniez pendant trois ans pour le moins trente cordes de bois au curé. Voilà, nos très chers enfants, ce que j'exige pour le commencement de votre cure. Je ne vous exhorte point à entrer dans mes vues. Le refus que vous en feriez ne me serait plus soutenable et je garderais M. Parent vicaire de Québec, place qui est essentielle et que je ne prévois pas pouvoir remplir qu'en suppliant quelqu'un des religieux de cette ville de se prêter aux besoins pendant plus de deux ans que je n'aurai pas de prêtres à y mettre.

Voyez donc entre vous et mandez-nous au plutôt vos résolutions prises dans une bonne et légitime assemblée de votre paroisse et rédigées en acte pardevant un notaire. Cependant, nous prions le Seigneur qu'il vous rende de parfaits chrétiens jusqu'au jour où le divin Jésus viendra vous juger.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de nos armes et la signature de notre secrétaire, le 10 septembre 1770.

Cette simple lettre de 1770 nous fait voir les rapports de l'évêque vis-à-vis les paroissiens, le ton paternaliste, les expressions aujourd'hui disparues, tels que "mes enfants, avec mon coeur paternel", les remarques assez dures pour une première lettre, telles que "l'on m'a trompé", le terrain où est bâti le presbytère est marécageux "par votre faute", etc...

De plus, l'évêque laisse entendre que M. Parent fait un gros sacrifice en allant vivre à St-Cuthbert, en quittant Québec, "place aussi gracieuse qu'honorable", où M. Parent se plait. "M. Parent consent à être missionnaire" chez vous.

Sans doute, la paroisse de St-Cuthbert est à ses débuts, et l'abbé Parent connaîtra les difficultés des commencements, mais il rencontrera une population sympathique, **qui lui rendra un très beau témoignage** d'estime et d'appréciation dans une lettre à l'évêque du **13 juin 1771**.

**Le 15 septembre 1770**, les paroissiens tiennent une assemblée telle que demandée par Mgr Briand de Québec. Le notaire Faribault enregistre les présences et nous fait connaître le nom des pionniers. Les marguilliers Roberge et St-Maurice sont délégués à Québec pour remercier l'Évêque et pour amener le dit missionnaire à St-Cuthbert".

### 15 septembre 1770.- Assemblée des habitants de St-Cuthbert :

- Remerciements à Mgr pour l'envoi d'un missionnaire.
  - On fait les sépultures au cimetière de St-Cuthbert depuis 1768.
  - On s'engage à bâtir une écurie, une étable, à clôre un jardin, à donner 30 cordes de bois chaque année au dit missionnaire.
- Fait et passé à la maison de **Baptiste Courchesne**.

### Faribault : 15 septembre 1770 : délibération des habitants de St-Cuthbert

"Aujourd'hui quinze septembre l'an mil sept cent soixante et dix avant-midi sont comparus devant le notaire soussigné présents les témoins ci-après nommés, **Joseph Roberge, Jh St-Maurice**, Bte Courchesne, Pierre Dubord, Jean-Bte Plante, Bte Dubois, Gervais Rivard, Louis Frappier, Ant. Préville, Antoine Comtois, Pierre Comtois, Amable Moreau, Michel Doucet, Étienne Frappier, Laforest, Toulouse, Alexis Baril, Louis Paquin, Bte Turcot, Jn-Bte Dubois, Fafard, Amable Neveu, Robert, Bourbeau, Rabouin, Nicolas Sylvestre, Pierre Sylvestre, Ayot, Jh Drinville, Dudemaine, Gingras, François Lépine et Pierre Lépine tous domiciliés représentant la plus saine et majeure partie des habitants de la paroisse de St-Cuthbert, lesquels, après avoir **pris communication** et que **lecture leur a été présentement faite d'un mandement de Sa Grandeur Monseigneur l'Évêque de Québec en date du dix septembre** présent mois **portant nomination d'un missionnaire** pour la desserte de cette paroisse, et leur prescrivant en même temps de faire **une assemblée** pour délibérer aux fins de clôre un cimetière de pieux, de faire une écurie et une étable, de clôre un jardin, et de donner pendant trois ans trente cordes de bois au curé, sur quoi, l'affaire mise en délibération, ont unanimement conclu et résolu à la pluralité des voix, de députer et envoyer vers Sa Grandeur les dits Roberge et St-Maurice **marguilliers** de la dite paroisse pour la supplier d'agréer leurs très humbles et respectueux **remerciements** d'avoir bien voulu leur accorder un missionnaire, en conséquence de faire **offres de l'amener** au lieu de sa destination; comme aussi a été délibéré de représenter très humblement à sa Grandeur que le cimetière est tellement en état que les enterrements s'y sont toujours faits depuis deux ans; à l'égard de l'écurie, étable, jardin et bois de corde les dits comparants tant pour eux qu'au nom de la dite paroisse **ont promis et se sont obligés** conjointement de faire et construire incessamment les dits bâtiments, clôre le jardin et fournir trente cordes de bois par année pendant trois ans le tout conformément au dit **mandement** et tel qu'il conviendra au dit sr missionnaire, dont et de ce que dessus a été requis acte; fait et passé **maison de Bte Courchesne** habt de St-Cuthbert, les jours et ans susdits en présence des srs Ch.-François De Ferrière et Hardouin Merlet témoins à ce requis lesquels ont signé les dits comparants ayant déclaré ne savoir signer de ce enquis, après lecture. Rayés quatre mots ou syllabes nuls. H. Merlet, C.F. De Ferrière, Faribault."

### JOSEPH—BASILE PARENT, PREMIER CURÉ DE ST-CUTHBERT. (1770-1772)

L'abbé **Basile Parent** arrive à Saint-Cuthbert à la fin de septembre 1770. Il rédige le premier acte de baptême dans les registres le 30 septembre 1770. Né à Beauport, près Québec, le 5 janvier 1724, il est ordonné prêtre le 15 janvier 1747.

Il est nommé curé de Saint-Jean Deschaillons, vicaire puis curé de l'Ange Gardien de Montmorency, vicaire et curé d'Yamaska, enfin curé de Bastican, avant de devenir **le premier curé de St-Cuthbert** du Chicot.

Après deux ans seulement, il se retire à Trois-Rivières chez les Ursulines, où il meurt à 49 ans, le 19 avril 1773. Durant la guerre de la Conquête, étant curé de l'Ange Gardien près Québec, M. Basile Parent est dans le feu de la bataille et s'en mêle directement.

Le gouverneur Vaudreuil lui demandait même, dans une lettre interceptée par les Anglais, de lui faire part de tout ce qu'il pourrait apprendre d'extérieur; il s'agit évidemment d'espionnage. Les Anglais se plaignent même que M. Parent se soit trouvé dans les bois, près de Québec, avec une bande de paysans commandés par M. de Boucherville lesquels ont tiré une fusillade nourrie sur les Anglais.

La nomination de M. Parent à Yamaska, puis à Saint-Cuthbert, avait entre autres buts, celui d'éloigner le trop bouillant curé de la scène des hostilités.

Le premier curé de St-Cuthbert est un patriote farouche, une personnalité forte, un espion célèbre ! Les plus grandes autorités du pays l'ont connu ou entendu parler de lui: Vaudreuil, Montcalm, Lévis, Wolfe, et même l'aide camp de Wolfe, **James Cuthbert**, le futur seigneur de St-Cuthbert, dont l'abbé Parent sera curé en 1770.

Vivant à Québec, lors du siège de la ville, comme bien d'autres, il eut à se défendre, à lutter, à prendre part à toutes sortes d'activités pour repousser l'ennemi et sauver son pays. Marcel Trudel, historien de carrière, nous raconte l'**épisode "Parent"**, dans son ouvrage "l'Église canadienne sous le Régime militaire".

La paroisse de St-Cuthbert désirait un **prêtre résidant** depuis longtemps : elle fut comblée! Désirant éloigner de Québec, le bouillant curé Parent, Mgr l'Évêque l'envoie à 140 milles, soit à St-Cuthbert.

Nous lirons avec intérêt, cet extrait de Marcel Trudel :

### **LE BELLIQUEUX PARENT PERD SA CURE À QUÉBEC.**

Le curé de l'Ange-Gardien, **Joseph-Basile Parent**, fut plus actif que les précédents et les Anglais surent dès les débuts qu'ils avaient affaire à un adversaire. Au cours de l'été 1759, les Anglais mettent la main sur une lettre du gouverneur **Vaudreuil au curé Parent**, datée du 25 juillet, dans laquelle le Gouverneur lui demandait "entre autres choses, de lui faire part de tout ce qu'il pourrait apprendre d'extérieur, c'est-à-dire de lui servir d'espion".

Les Anglais se plaignent de ce que ce curé "s'est trouvé avec une bande de paysans, sous un nommé Boucherville, à fusiller dans les bois, sur les troupes anglaises". Cette accusation est confirmée par un prisonnier canadien qui déclare aux Anglais que le curé se trouvait avec le parti de 200 Canadiens et sauvages que commandait Boucherville.

Le 28 juillet, **Vaudreuil** parle de la visite que lui a faite **le curé Parent** : celui-ci lui a présenté des suggestions sur la composition d'un détachement, et le Gouverneur recommande à **Lévis** de suivre ces suggestions; enfin le 30 juillet, **M. Parent** conduit aux quartiers-généraux un homme, "qui était chez les ennemis" lors de la "**grande fusillade**".

**Le général Wolfe** avait le droit, par conséquent, d'être mécontent **du curé Parent**. Selon ce que rapporte **Montcalm**, "M. de Vaudreuil avait écrit à **M. Parent**, curé de l'Ange-Gardien, assez ridiculement suivant les apparences, et envoyé des couteaux aux Canadiens, qui font partie de l'équipement fourni par le Roi. **Le général Wolfe** a intercepté la lettre. Les Anglais auraient même songé à s'emparer du curé.

Le curé ne fut pas arrêté, mais **il fut obligé de quitter** la région après la capitulation de Québec : nous le retrouvons le 2 novembre 1759 à Yamaska, la paroisse la plus occidentale du Gouvernement des Trois-Rivières. **En 1770**, il sera nommé premier curé de St-Cuthbert.

Durant son court séjour à St-Cuthbert, M. l'abbé Basile Parent connaît des différends avec son Évêque. Les habitants du Chicot envoient même une requête à Québec, pour défendre leur curé Parent auprès de l'Évêque. Les archives de l'Évêché de Joliette conservent quelques lettres de M. Parent et de Mgr Briand qui montrent une certaine tension entre les deux hommes, par le ton et les paroles.

Notre curé Parent entreprend une vive discussion avec Mgr Briand au sujet de "**son titre de curé**" de St-Cuthbert, alors que l'Évêque affirme que Parent **n'est pas curé**, mais **missionnaire** seulement. Dans les actes des registres, l'abbé Parent signe, tantôt curé, tantôt prêtre seulement.

Ajoutons encore que **M. Parent** avait des dettes qu'il ne sut pas toujours honorer à l'échéance des billets et qu'il eut, de ce fait, quelques relations avec la justice. Ainsi en 1771 même, ne fut-il pas obligé de faire un séjour à Montréal pour répondre à quelques-uns de ses créanciers et régler des affaires peu agréables. Tout cela, et peut-être d'autres choses expliquent les lettres sévères de Mgr Briand au curé de St-Cuthbert. (Rapport de l'Archiviste de la Province, 1947-48, pp.90, 91).

**3 juin 1771.**- Lettre de M. Parent à Mgr Briand : "Une députation de ma paroisse vous exposera ma conduite. "L'humble et obéissant serviteur, **Parent, curé à St-Cuthbert.**

**Le 9 juin 1771.**- L'abbé Parent écrit à Mgr Briand : "Je crois n'avoir manqué ni à mon ministère, ni à la dignité de mon caractère, depuis que je suis à St-Cuthbert. Je vous demande d'écouter le "placet" de mes habitants."

**Le 13 juin 1771.**- Requête des Marguilliers et des paroissiens de St-Cuthbert désirant garder M. Parent comme curé et **témoigner en sa faveur**, répondant de ses qualités et de son travail comme pasteur.

**13 juin 1771.**- Voici maintenant le texte de la requête à Mgr Briand au sujet de l'abbé Parent :

### **À SA GRANDEUR MONSIEUR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC**

Supplient très humblement Joseph Faucher dit St-Maurice et J.-Bte Dubois, père, marguilliers de l'oeuvre et fabrique de St-Cuthbert, Prisque Ferland, Amable Neuveu et Louis Vadenais, baillifs de la paroisse, Nicolas Sylvestre et J. Rinvillle, père, syndics, Martin Boutet, Alexis et Pierre Turcot chantres de l'église du lieu, Joseph Jacques, baillif de la côte St-Jean, Pierre Lépine cidevant cap. de la paroisse, Jean-Bte Brissette dit Courchesne, Joseph Roberge, Alexis Baril, Pierre Mailloux, Jean Charles Guenet, Gervais Rivard, Joseph Fafard, Delorme, Louis Paquin, père, Joseph Perrault, François Dudemaine, Bte Goulet, Antoine Guignard, Bte Lépine, J.-Amable Silvestre, Bte Fafard, Jos. Bourbeau, Bte Robillard, J.-Bte Robillard, J.Bte Savoie, J. Brûlé, Jacques Lesage, François Barbau, Louis Denis, Joseph Denis, Étienne Grégoire, François Laventure, Antoine Vadenais et François Blais, tous habitants domiciliés, représentant la plus saine et, majeure partie de la paroisse de St-Cuthbert.

Et ont l'honneur de remonter très respectueusement à Votre Grandeur, que c'est avec la plus vive douleur qu'ils ont appris qu'on lui avait porté des plaintes contre le pasteur qu'il a plu à Sa Grandeur leur donner, (ce dont ils ne cesseront d'être des plus reconnaissants). En effet, les suppliants osent assurer à Votre Gardeur avec toute la

candeur et l'intégrité dont peuvent être capables des fidèles, que leur pasteur actuel leur est cher et recommandable tant par son exactitude à **remplir dignement** son ministère, que par les **bonnes instructions** qu'il a toujours données au peuple dès son entrée dans cette paroisse jusqu'à ce moment; ce n'est ni par complaisance ou ménagement à son égard, ni par des considérations particulières que vos suppliants prennent la liberté de porter ce témoignage à Votre Grandeur, mais uniquement pour rendre hommage à la vérité, ne pouvant en leur âme et conscience que protester hautement contre ceux qui ont entrepris de le perdre auprès de Votre Grandeur.

À ces causes les suppliants osent espérer que Votre Grandeur ne privera pas des secours spirituels le troupeau qu'elle a eu la bonté de confier aux soins d'un pasteur zélé et éclairé et dont ils ont tout lieu d'être contents, en reconnaissance de cette faveur signalée ils ne cesseront de redoubler les vœux les plus ardents pour la conservation, santé et prospérité de Votre Grandeur. Prisque Ferland

**13 juin 1771.-Réponse de l'Évêque** aux paroissiens de St-Cuthbert :

"Les requêtes et députations n'ont jamais été de mon goût. Vous ne devez pas douter de mon affection pour vous et de mon zèle pour votre salut. Regardez-vous désormais comme ayant droit d'avoir un pasteur, lorsque je le pourrai."

**13 juin 1771.- Lettre de Mgr Briand** à M. Parent : "Vous avez mis sans raison **"curé de St-Cuthbert"**. Souvenez-vous que St-Cuthbert n'est pas érigé en paroisse, que vous n'avez **point de titre de curé**.

**20 septembre 1771.-** M. Parent tient au titre de curé. Dans sa lettre à l'Évêque, il déclare qu'il ne veut ni émeute, ni conspiration contre l'autorité de l'évêque. M. Parent s'explique encore et ne veut pas démordre. Il écrit que Mgr Briand lui-même l'a appelé curé et qu'il l'est aussi bien qu'il l'était dans les cures qu'il a occupées précédemment. Il regarderait comme une déchéance de s'en aller vicaire à Berthier. Par le cartable de Berthier, on voit que Mgr avait consulté M. Papin et que celui-ci avait refusé de prendre M. Parent comme vicaire. L'affaire était sérieuse.

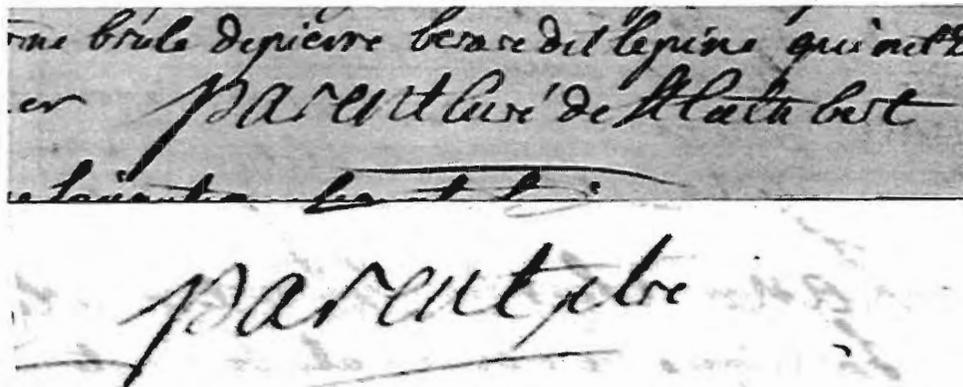


Mgr Jean-Olivier **Briand** , évêque de Québec.



Mgr Joseph-Octave **Plessis**, évêque de Québec.

**JOSEPH—BASILE PARENT, PREMIER CURÉ  
DE ST—CUTHBERT. (1770-1772)**

The image shows two examples of a handwritten signature in cursive script. The top example is a full signature that reads "Parent curé de St-Cuthbert". The bottom example is a shorter, more stylized version of the signature that reads "Parent ptre".

Signature du Premier Curé de St-Cuthbert: l'abbé **Joseph-Basile PARENT**, ptre, (1770-1773).

**LES PREMIERS ACTES**

**(OUVERTURE DES REGISTRES EN 1770 À ST-CUTHBERT)**

(Baptême 1) 30 septembre 1770: Marie Madeleine **Boulet**, fille de Martin Boulet et d'Agathe **Boucher**. Parrain: Jean-Charles **Maillou**; marraine: Madeleine **Turcot**. Parent, curé de St-Cuthbert.

(Baptême 2) 4 octobre 1770: Jean-Baptiste **Lebeau**, fils d'Antoine Lebeau et de Marie-Josette **Rémillard**. Parrain: Jean-Baptiste-François **Sylvestre**; marraine: Marie-Angélique Rémillard.

(Baptême 3) 12 octobre 1770: Joseph-Pierre Sylvestre, fils de François Sylvestre et de Josette **Bergeron**. Parrain: Pierre Sylvestre; marraine: Catherine **Larochelle**.

(Baptême 4) 30 octobre 1770: Marie Geneviève Phocar, fille de Joseph Phocar dit **Rémond** et de Françoise-Catherine **Ouellet**. Marraine: Marie-Louise Joly, veuve de François **Plante**.

(Baptême 5) 1er décembre 1770: Marie-Charlotte **Beuparlant**, fille de Charles Beuparlant et de Josette **Neveu**. Parrain: Jean-Baptiste Beuparlant; marraine: Marie-Geneviève Sylvestre.

(Baptême 6) 22 décembre 1770: Marie-Marguerite **Robert**, fille de Pierre Robert et de Françoise **Savoie**. Parrain: Jean-Baptiste Robert, aïeul de l'enfant; marraine: Marie **Haché**, aïeule de l'enfant

(Baptême 7) 2 janvier 1771: Marguerite **Fafard** dit Delorme, fille de Joseph Fafard et de Marie-Charlotte **Bricet**. Parrain: **SIEUR Jacques Bricet**; marraine: Marguerite Lepellé dite **Desmarais**.

**28 octobre 1771.**- Lettre de Mgr Briand au curé de St-Cuthbert.- "Vous n'avez pas tardé à vous oublier... vous pourrez vous dire que vous manquez de sentiments, si pourtant, il vous en reste encore quelques-uns." "**Vous n'êtes que missionnaire à St-Cuthbert.** Vous n'avez de pouvoir que jusqu'à ma visite. La conduite d'un vrai prêtre : être zélé pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, et donner le bon exemple." Briand, évêque de Québec.

Cette controverse autour du **titre de "curé"** nous paraît ridicule et très secondaire en 1980. Pour nous, c'est une tempête dans un verre d'eau. Pourtant, si on y regarde de près, à cette époque de la domination anglaise, cette question avait son importance, car le gouverneur Murray et les autres avaient droit de regard **sur la nomination "des curés"**, alors que l'Évêque avait toute liberté d'envoyer "un missionnaire" dans une paroisse, lequel demeurait toujours attaché au Séminaire de Québec, et Mgr pouvait le changer de poste, sans être tenu de consulter les autorités civiles.

C'était une manière habile de nommer des curés, sans être soumis aux exigences des gouverneurs anglais qui occupaient le pays. D'ailleurs, on l'a vu, il a fallu l'autorisation de Murray pour fonder une nouvelle paroisse et bâtir un presbytère au Chicot.

Le seigneur Courthiau avait reçu cette permission de Murray seulement le 18 mars 1765, alors qu'il avait vendu sa seigneurie à James Cuthbert le 7 mars 1765, onze jours plus tôt.

Ce retard avait causé des problèmes à Courthiau qui n'avait pu donner son terrain à la Fabrique, devant notaire, avant d'être assuré que le projet de fondation de la paroisse aboutirait, ce qu'il a appris seulement le 18 mars 1765.

### **BÉNÉDICTION D'UNE CLOCHE À ST-CUTHBERT.**

**Document.-7 juillet 1773.**- L'an 1773, le 7 juillet, par Monsieur Filiau, curé de Sorel, a été bénite à **Saint-Cuthbert**, une cloche nommée Angélique Chapt ou Madame Angélique de La Corne, épouse de **Monsieur Margane de La Valtrie**; et Monsieur de Saint-Germain, curé de La Valtrie.

**PAPIN, ptre.**

Registres de Berthier, (Année 1773, Folio 217).

Pourquoi cet acte est-il consigné dans les registres de Berthier? Voici l'explication qui nous est donnée dans nos propres registres de St-Cuthbert : "Depuis le 30 mai 1772 au 22 octobre 1773, il n'y aucun acte dans les registres de St-Cuthbert, parce **M. Parent, curé, étant MALADE**, la paroisse a été **desservie par M. Papin, curé de Berthier**. Les baptêmes, mariages et sépultures et autres **actes faits à St-Cuthbert**, ont été inscrits dans les Registres de Berthier."

Le curé Parent, décédé le 19 avril 1773, n'a donc pas assisté à la Bénédiction de la CLOCHE de St-Cuthbert, le 7 juillet 1773. Ce fut une très belle Fête, qui réunissait la population du Chicot, les curés de Sorel, de Berthier et de Lavaltrie, et le seigneur de Lavaltrie et son épouse, Pierre-Paul Margane de Lavaltrie et Angélique de La Corne.

**Le bouillant Curé Joseph Parent** est demeuré à St-Cuthbert, de septembre 1770. à mai 1772, où la maladie l'obligea à quitter ses fonctions curiales. Et la Mission de St-Cuthbert fut desservie par le curé de Berthier, M. Basile Papin, jusqu'à l'arrivée du curé résidant : M. Jean-Bte Noël Pouget, en octobre 1773.

Le curé Parent a quitté la paroisse le 30 mai 1772, non pas sur les ordres de son évêque, mais de son médecin! Ses nombreux déboires l'ont peut-être rendu malade. Il meurt tout jeune à 49 ans, l'année suivante, le 19 avril 1773. **Du curé parent,, premier curé de St-Cuthbert, je retiens le beau témoignage des paroissiens :** "M. Parent nous est **cher et recommandable** par l'exactitude à remplir dignement son ministère et par les bonnes instructions qu'il nous a toujours données..."(Lettre du 13 juin 1771).

Dans ce volume, me serait-il permis de **réhabiliter l'abbé Basile PARENT**, premier curé de St-Cuthbert, dont j'ai l'honneur d'être le 18e successeur? Ce prêtre a connu les horreurs de la guerre en 1759. Il avait raison de repousser les Anglais qui assiégeaient Québec et qui ne se gênaient pas pour attaquer nos ancêtres, les paroissiens du Curé Parent et incendier leurs maisons.

Malgré ses erreurs, l'abbé Parent avait la confiance du gouverneur Vaudreuil qui l'avait choisi comme **espion**. Loin de reconnaître ses mérites et sa bravoure à défendre la Nouvelle-France, notre patrie et la sienne, on l'oblige à quitter Québec, on l'envoie à St-Cuthbert à 140 milles et on lui refuse même le titre de curé! Quant à moi, je l'aurais créé **Chanoine**. Il méritait bien un ceinturon rouge !

## MARIAGES À ST-CUTHBERT DE 1771 À 1790

### (ORIGINE DE L'EPOUX)

- (1771) Robillard, de Lavaltrie.
- (1772) Savoie, de Rivière-du-Loup (Louiseville).
- (1774) Moreau, de Berthier.
- (1774) Allard, de St-Denis (Rivière Chambly).
- (1774) Vallée, de Ste-Anne (Gouvernement de Trois-Rivières).
- (1774) Bonin, de St-Joseph de la Norray.
- (1775) Langlois, de la visitation du Château Richer, gouvernement de Québec.
- (1775) Rondeau, de la Norraie.
- (1775) Rémiard dit Rouillard, de St-Vallier, près de Québec.
- (1775) Dubeau, de Sorel.
- (1775) Lamotte, de Grondine.
- (1775) Dénommée, de Déchambeau.
- (1776) Larochel, de St-Ours.
- (1776) Trudel, de l'Ange Gardien, gouvernement de Québec.
- (1776) Dubois, de Montréal.
- (1777) Laporte dit St-Georges, de Lavaltrie.
- (1777) Valée, de Ste-Anne, gouvernement des Trois-Rivières.
- (1777) Bonin dit Dufresne, de Trois-Rivières.
- (1777) Laliberté, de St-Jean de Déchaillon.
- (1777) Arcan, de la paroisse des Ecoreux.
- (1777) Houle, de Lanoraie.
- (1777) Lefebvre, de Ste-Famille de Cap Santé.
- (1777) Lagacé, de Ste-Anne au grand sud de Québec.
- (1778) Lamirande, de St-Jean en Acadie.
- (1778) Hubert, de St-Jean Baptiste au sud des Trois-Rivières.
- (1778) Dauphin, de Ste-Geneviève de Berthier.
- (1778) Robillard, de St-Antoine de la Valtrie.
- (1778) Fouré, de Ste-Famille de Cap Santé.
- (1779) Gélinas dit Lacourse, de Ste-Anne d'Yamachiche.
- (1779) Duteau dit Grandpré, de l'Ile Dupas.
- (1779) Boulet, dit St-Thomas, gouvernement de Québec (Montmagny).

- (1779) Brassard, de la ville de Saumur en Anjou (France).
- (1779) Ricard, de la paroisse Ste-Anne, gouvernement des Trois-Rivières.
- (1779) Picher, de St-Sulpice.
- (1780) Jean-Baptiste Jacques, du rang St-Jean, St-Cuthbert.
- (1781) Jacques Bertheau, de la paroisse Ste-Anne dans la Normandie.
- (1781) Pierre Fauteux, de l'Île Dupas.
- (1781) Joseph Sicard de Carufel, de Maskinongé.
- (1781) Jacques Labraiche, de Maskinongé.
- (1781) Morin, de St-Thomas.
- (1782) Simon Cloutier, de l'Islet.
- (1782) Angélique Massé, des Trois-Rivières.
- (1782) Augustin Gaudro, de St-Thomas (Montmagny).
- (1782) Geneviève Martin, de Champlain.
- (1782) Jean Blay, de Machiche.
- (1782) Judith Colerette, de Boucherville.
- (1782) Jean-Baptiste Cadoret, de Batiscan.
- (1782) Bénoni Couture dit Lamonde, de St-Roch à Québec.
- (1783) Antoine Frappier, de Lanoraie.
- (1783) François Cloutier, de Deschambault.
- (1783) Joseph Boulet, de St-Thomas.
- (1784) Geneviève Didié, de l'Île Dupas.
- (1784) François Bibeau, de Rivière-du-Loup.
- (1784) Charles Beaulieu, de Rivière-du-Loup.
- (1785) Antoine Bibeau, de St-Denis.
- (1785) Marie-Louise Filteau, de Québec.
- (1785) Pierre Rainville, de l'Île Dupas.
- (1785) Geneviève Riberdy, de Grondines.
- (1786) Marie Boulanger, de Pointe du Lac.
- (1786) Germain Proulx, de St-Thomas, gouvernement du Québec.
- (1786) Joseph Bacon, de la visitation Côte de Beaupré.
- (1788) Marie Joseph Dion, de Québec.
- (1788) Louis Robin, natif de Poitiers en Poitou.
- (1788) Charles Croisetière, de la ville de Québec.
- (1788) Marguerite Normandeau, de la ville de Québec.
- (1788) Pierre Garreau, de Laval dans le Maine, diocèse du Mans.
- (1789) Pierre Sévigny, de Bécancour.
- (1790) Guillemet, Jean-Baptiste, de Yamachiche.
- (1790) Marie Bartarache, de Yamachiche.

#### **M. JEAN-BAPTISTE NOËL POUGET, 2<sup>e</sup> CURÉ DE ST-CUTHBERT (1773-1775)**

L'abbé Basile Parent a quitté la paroisse en mai 1772 pour raison de santé. L'abbé Papin, curé de Berthier, est venu desservir la population du Chicot, de mai 1772 à octobre 1773.

Mgr Briand nous envoie l'abbé Pouget **en octobre 1773**, un jeune prêtre de 28 ans, ordonné le 19 septembre 1772. Il n'avait qu'un an de sacerdoce à son arrivée à St-Cuthbert.

**Le 27 novembre 1773**, le curé Pouget écrit à son évêque de Québec : "Ma crainte est que la dernière occasion que j'ai eu de le sentir, n'ait beaucoup diminué vos dispositions à mon égard. Ce silence qui vous a déplu, n'avait aucun méchant motif. J'étais content de l'offre que vous m'avez faite : Ma nomination à St-Cuthbert.

"Je me plaisais tant d'ailleurs auprès de votre Grandeur sous sa conduite, et dans Québec, où il paraissait qu'on m'affectionnait. Je me suis rendu huit jours avant la Toussaint. (En effet, l'abbé Pouget rédige un acte de baptême dans nos registres, le 22 octobre 1773).

Il m'a fallu faire faire **quelques réparations** pour lesquelles les habitants se sont assez portés, comme pour venir chercher mon équipage à Montréal, cela n'empêche point que je n'aye à **souffrir quelques critiques** et sur des choses quelquefois pour lesquelles on m'a approuvé.

Je demande la permission d'appliquer l'indulgence plénière à l'heure de la mort, **de confesser depuis La Valterie jusqu'à la Rivière du Loup**, et où je serai invité à prêcher.  
Pouget, ptre.

**Le 8 janvier 1774**, le curé Pouget de St-Cuthbert demande à son évêque "la permission de bénir **des ornements** ou linges que je puis faire faire par **des personnes adroites...**et la permission d'absoudre trois personnes. Ma paroisse étant un peu reculée... pour que ces personnes "**voyagent**". (Plusieurs "voyageaient" ou s'absentaient de la paroisse, pour la traite des fourrures).

**Le 13 octobre 1774**, le curé Pouget échange une partie de terrain de la Fabrique (le bout de la terre attenant au rang du St-Esprit) pour **un arpent et demi de front sur la rue principale** du village. Il élargit le terrain de la Fabrique en bordure du chemin public, acquiert un site plus favorable et moins humide pour la construction de la future église de pierre, dont il est déjà question à St-Cuthbert en 1774.

Par cet échange de terrain avec **François Blais**, la terre de la Fabrique est raccourcie considérablement, mais élargie de beaucoup sur la rue principale. L'emplacement de la chapelle de bois était trop bas et marécageux. C'était le site actuel du Couvent des Soeurs de Ste-Anne.

C'est donc **le curé Pouget** qui a choisi **le côté sud** de la rue principale pour la construction des futurs édifices paroissiaux.

Voici les grandes lignes de **ce contrat d'échange de terrain**, passé le 13 octobre 1774 devant le notaire Faribault, au presbytère de St-Cuthbert. Sont présents Joseph Roberge et Jean-Baptiste Dubois, anciens marguilliers et le curé Jean-Baptiste Pouget.

L'échange a lieu entre M. le curé Pouget, agissant au nom de la Fabrique et François Blay et sa femme Geneviève Dubois. M. Pouget cède : "un arpent et demi de front, à prendre au bout de quatorze arpents de haut du bord de la rivière St-Cuthbert jusqu'au restant des quarante arpents de la dite terre, joignant du côté d'en haut à Étienne Frappier et du côté d'en bas audit Blay, sans aucune exception ni réserve, faisant partie de plus grande quantité donné au Sieur Curé desservant par contrat passé par le dit notaire le trente juin 1766...**et en contre-échange**, a été pareillement baillé et délaissé par les dits Blay et femme...un arpent et demi de front à prendre du chemin du Roy jusqu'à cinq arpents sept perches et sept pieds de profondeur, dans la ligne entre eux et Bte Plante; bien entendu cependant que le dit Blay se réserve un chemin de dix huit piés de large à prendre le long de la ligne de Bte Plante jusqu'à la rivière St-Cuthbert et d'enlever la grange dans le cours de juin prochain..."

Le projet de construction d'une **église en pierre** est donc dans l'air en octobre 1774, mais les travaux commenceront seulement en 1779.



M. l'abbé **J.-B. Noël POUGET**,  
deuxième curé de St-Cuthbert  
(1773-1775).

**Lettre du Curé Pouget à Mgr Briand le 5 juin 1775.**- "Mgr, je vous envoie la petite quête pour la cathédrale de Québec. Je charge le Sieur Labadie de 114 shillings. Il y a 48 shillings de la Fabrique, le reste est de la quête et ma petite offrande.

**LE BESOIN d'une église** en ce lieu a resserré la main à plusieurs, sur quoi ils ne sont pas d'avis de commencer avant le printemps prochain."

**Le 17 juin 1775**, l'évêque invite le jeune curé Pouget à une grande prudence et lui indique la manière de procéder, pour éviter tout ennui et critique de la part des paroissiens.

"Vous êtes à portée de connaître la volonté des habitants et leur faculté pour bâtir l'église. **Il ne faut rien précipiter**. Il vaut mieux s'y prendre de longue main, afin de les préparer doucement et ne point trop fatiguer ces habitants...

On amasse les matériaux, on se pourvoit de pierre de taille, on tâche d'avoir quelques avances d'argent pour les ouvriers. Avec cela, on peut commencer dans une année par jeter **les fondations**; dans l'autre année, on peut monter à un certain point **la maçonnerie** qui n'est que meilleure, lorsqu'elle n'est pas précipitée... Dans la dernière, vous l'achevez et y mettez la **1re couverture**. De cette façon, on fait de bonnes besognes et on ne fâche point les paroissiens.

**Briand, évêque de Québec.**

Il revient à la clairvoyance et à la sagesse du curé Pouget d'avoir agrandi le domaine de la Fabrique, dans le sens de la rue Principale. Nous lui devons **la beauté et l'aspect du terrain de la Fabrique**, la disposition des bâtiments et des parterres. Il préparait ainsi **les plans d'urbanisme** pour le futur village de St-Cuthbert, et cela, dès 1774.

Il avait du goût. En préparant le terrain de la future église de pierre de St-Cuthbert, on peut affirmer que le curé Pouget a travaillé à sa manière au projet de construction de cette église, qui, de fait, sera bâtie par les soins de son successeur, M. l'abbé Dubois, en 1779.

Une fois nommé curé de Berthier en 1777, l'abbé Pouget mettra en oeuvre son talent d'urbaniste, en faisant les plans des terrains et parterres de la Fabrique de Berthier sur la rue Montcalm, et ses talents d'artiste, en faisant construire l'église actuelle de Berthier, commencée en 1782 et bénite le 22 août 1787.

En effet, à son départ de St-Cuthbert en 1775, l'abbé Pouget est nommé curé de Sault-au-Récollet, puis dirige la paroisse de Berthier durant 41 ans, de 1777 à 1818, avec les dessertes de Lanoraie, **de St-Cuthbert en 1785**, de Ste-Élisabeth (1799-1808) dont il est le fondateur, de l'Île-Dupas en 1806.

M. le curé Pouget fut une figure remarquable du clergé de son temps. Il meurt à Berthier le 17 mai 1818 à l'âge de 72 ans et est inhumé sous le chœur de l'église actuelle de Berthier. **Sur son épitaphe**, on peut lire ce témoignage éloquent: CY-GIT M. J.-Bte Pouget.

-Par ses rares talents, ses manières affables,  
-Il sut, de son vivant, s'attacher tous les coeurs.  
-Sa vertu parle encore, et ses bienfaits durables  
-Du ciel, espérons-le, lui valent les honneurs."

En terminant ces notes biographiques, je veux rapporter **une anecdote** concernant l'abbé Jean-Baptiste Pouget, alors qu'il était curé à St-Cuthbert, **lors de l'invasion américaine**.

Le seigneur James Cuthbert père était un brillant soldat, un homme d'affaires habile, un politique éclairé et **un ardent patriote anglais**. Il avait pris part, sous le Général Wolfe, aux batailles de la conquête. Il se trouvait sur les Plaines d'Abraham le 13 septembre 1759.

Mis au courant des secrets de la Nouvelle-Angleterre, il redoutait une invasion américaine par le Richelieu. Les rives du St-Laurent, la route Québec-Montréal, le domaine seigneurial de James Cuthbert qui s'étendait de Berthier à Maskinongé, devenaient des endroits stratégiques.

Les prévisions du seigneur Cuthbert se réalisèrent. En 1774, un fort détachement de soldats pénétrèrent sur la rive du nord et se mirent en route vers Montréal. Ils bivouaquèrent **au pont de la rivière du Petit Chicot, à St-Cuthbert**.

La situation devenait menaçante. Plusieurs capitaines de milice avaient envoyé leur démission. À force d'efforts, Cuthbert réunit 250 miliciens peu enthousiastes et ne put gêner sérieusement l'armée américaine.

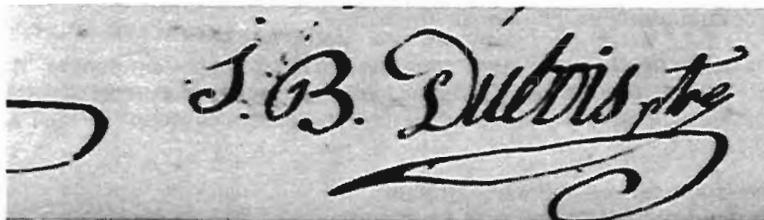
Le peuple sympathisait avec les envahisseurs. Un incident le prouve. Le notaire Badeau, de Trois-Rivières, franc loyaliste, avait été dépêché vers Montréal, porteur des termes de la reddition. **On l'arrêta au pont du Petit Chicot**.

**M. le curé Pouget** intercêda auprès du chef de la troupe en faveur du notaire Badeau et du capitaine Martel, son compagnon. On l'écouta. Retournés tout blêmes à Trois-Rivières, les deux se plaignirent que **les femmes de St-Cuthbert** s'étaient longuement moquées d'eux.

En septembre 1774, un officier canadien et son aide furent arrêtés à St-Cuthbert par les habitants. Après les avoir arrêtés, désarmés et faits prisonniers, ils furent amenés chez le capitaine Jean-Baptiste Buron, capitaine de St-Cuthbert, où se trouvait le curé Pouget, qui obtint leur élargissement. M. Proulx, l'officier arrêté, était contre les Américains.

On connaît également l'épisode du refus de collaborer des censitaires de St-Cuthbert à "la croix de chemin", de l'incendie de son manoir et des 3,000 minots de blé.

On peut affirmer par cet incident du notaire Badeau, que **le curé Pouget** jouissait d'une ascendance peu commune sur les siens.

A black and white photograph of a handwritten signature in cursive script. The signature reads "J.B. Dubois, ptre" and is written on a light-colored, slightly textured paper. The ink is dark, and the handwriting is fluid and characteristic of the 18th century.

Troisième curé de St-Cuthbert: **M. Jean-Baptiste DUBOIS** (1775-1779).

### **M. L'ABBÉ JEAN-BAPTISTE DUBOIS, 3<sup>e</sup> CURÉ DE ST-CUTHBERT (1775-1779)**

**M. l'abbé Jean-Baptiste Dubois** est né en 1750 et a fait ses études à Québec. Ordonné prêtre le 1<sup>er</sup> avril 1775, il prit immédiatement la cure de **St-Cuthbert** qu'il garda jusqu'en 1779, alors qu'il passa à la cure de Bécancourt où il resta jusqu'en 1795. De 1796 à sa mort le 5 février 1805, il fut curé de Chambly.

Dès son arrivée à St-Cuthbert, le curé Dubois rencontre **de l'opposition** de la part du capitaine Pierre Lépine et du seigneur James Cuthbert. S'agit-il d'antipathie naturelle? Le curé Dubois refuse les honneurs au capitaine Lépine qui porte plaintes à Mgr Briand de Québec. Que s'est-il passé exactement? Les archives sont dicrètes et incomplètes à ce sujet.

Tout de même, je vous livre quelques extraits de lettres qui nous montrent les **rapports très tendus** entre le curé Dubois et le seigneur James Cuthbert.

**19 août 1776.- Lettre du curé Dubois à Mgr Briand.-** "Mgr, les avis de Votre Grandeur ont trop de pouvoir sur moi, pour ne pas les mettre en pratique. J'ai été, malgré mes répugnances, rendre visite à Monsieur Cuthbert **qui ne m'a pas reçu**, comme de coutume, mais qu'importe, pourvu que sans bassesse je sois avec lui comme auparavant et qu'il ne se mêle plus des affaires de l'église, je serai satisfait.

Un prêtre m'a fait dire dernièrement qu'on me blâme à Montréal de ne pas donner le gros morceau (les honneurs) à cet homme Pierre Lépine qui vous **a porté plaintes contre moi** et que Monsieur Cuthbert a depuis fait nommer capitaine, mais je n'ai pas là-dessus les ordres de Votre Grandeur, qui me l'a expressément défendu, comme je l'ai mendé aussitôt à M. Montgolfier, (Grand Vicaire pour le district de Montréal)."

**J.B. Dubois, ptre.**

**28 août 1776.- Réponse de Mgr Briand à M. le curé Dubois.-**

“Je suis bien content que vous ayez suivi mes avis au sujet de M. Cuthbert. Dès qu'il ne s'agit que de **s'humilier**, un prêtre, un ministre de Jésus-Christ humilié devant Pilate et Hérode et jusqu'à la mort de la croix, ne doit avoir de répugnance.

Le Seigneur Jésus a dit aux apôtres : “Je ne vous envoie pas dominer les autres. Soyons humbles et petits. Sans doute qu'il ne faut pas de bassesse, mais elle se trouve plus dans la hauteur, l'orgueil et la suffisance que dans l'humilité et la petitesse chrétienne...”

**Briand, évêque de Québec.**

**20 septembre 1776.- Lettre du Curé Dubois à Mgr Briand.**

“Mgr, J'ai lu et relu votre lettre qui m'est un modèle de conduite. Dernièrement, j'ai été chez M. Cuthbert, car je cherche tous les moyens honnêtes de faire avec lui une paix durable, mais il ne paraît pas revenir de ses prétentions; **il me fuit même dans le chemin et se cache pour éviter ma rencontre**; en toute occasion, **il vomit contre moi les injures les plus atroces**, ce qui en dispose beaucoup les esprits, car pour le certain, il ne se trouve que trop d'insensés qui le croient et cela d'autant plus facilement que ce **Pierre Lépine** qui a porté des plaintes à Votre Grandeur contre moi, et qui est **la créature du seigneur**, règne hautement et sans être contredit, qu'il a obtenu toute la satisfaction possible tant de la part de Votre Grandeur que du gouvernement dont il a, dit-il **un ordre pour me faire comparaître** quand il le jugera à propos.

Mon silence y fait assez ajouter joie, car jamais je n'en parle qu'à des amis - cependant, je l'avouerai **je souffre beaucoup dans le coeur** d'entendre patiemment de tels langages, mais je crains qu'en criant à la colomnie, l'homme y ait plus de part que le ministre du Seigneur Jésus, et que ce soit plutôt vengeance que correction - je crois **cette haine du seigneur Cuthbert personnelle pour moi**, car je n'entends pas dire qu'il ait agi de la sorte envers mes prédécesseurs.

Monseigneur, le plus soumis serviteur,  
**J.B. Dubois, prêtre.**

Décidément, les rapports entre le curé Dubois et le seigneur James Cuthbert sont loin d'être cordiaux et fraternels. Le curé Dubois a-t-il commis une maladresse, pour que le capitaine Pierre Lépine porte plaintes à l'Évêque et le menace de le faire comparaître un jour?

Le Curé Dubois n'est pas heureux dans un tel climat et demande son changement de paroisse. **Une lettre de Mgr Briand l'envoie à Chateauguay.** Comme on le verra, cette nomination n'a pas de suite. **Le curé Dubois demeure à St-Cuthbert** et aura la joie de bâtir l'église de pierre en 1779.

**Septembre 1776.- LETTRE DE MGR BRIAND AU CURÉ JEAN—BAPTISTE DUBOIS DE ST-CUTHBERT**

“Les raisons que vous m'avez autrefois apportées **pour demander votre changement** me paraissent dès lors raisonnables et dignes de considérations; il ne m'était pas possible alors de seconder vos intentions, je n'avais personne à mettre à votre place.

Aujourd'hui réfléchissant qu'on ne reviendra peut-être jamais de leur sentiment de la prétention! qu'on a conçu contre vous, que **le seigneur Cuthbert et un nombre d'habitants paraissent vous être opposés**, j'ai résolu de vous tirer de la gêne...

...Peut-être n'auront-ils plus pour un autre les mêmes sentiments.

Aussi, Monsieur, afin que vous ayez le temps de vous préparer, je vous avertis que **je vous ai destiné pour Chateaugai**, l'église est bâtie; il y a un vieux presbytère et on ne fera pas difficulté d'en bâtir un autre, d'autant qu'ils sont attristés de n'avoir **point de curé depuis plus d'un an**.

**Je doute que vous vinssiez facilement à bout de faire bâtir une église au Chicot**, la paroisse (Chateaugay) n'est pas forte, elle le devient tous les jours de plus en plus et il y a de quoi vivre. Vous serez voisin du Père Hugué qui est un excellent religieux, homme d'esprit et d'une grande candeur, en état de vous donner de bons conseils.

J'espère que vous vous conduirez avec plus de circonspection que vous n'avez fait **au Chicot** et que vous vous souviendrez de la réponse de notre Seigneur à ses apôtres! "Laissez croître l'ivraie jusqu'à la moisson, de crainte qu'en l'arrachant, vous n'arrachiez aussi le bon grain".

Les coups de force, mon cher fils en Notre-Seigneur, ne conviennent point ni aux jeunes gens, ni aux plus anciens qui entrent nouvellement dans une paroisse. **Il faut commencer par se faire estimer**, aimer, afin de mériter la confiance. Il me flatte que dans une nouvelle paroisse, profitant du passé et de votre expérience, **vous ferez une meilleure entrée**.

Je ne prétends point, mon fils, vous faire ici des reproches, mais, comme à mon ordinaire, vous donner avec toute la tendresse d'un père et d'un pasteur, des avis qui vous seront salutaires, si vous les mettez en pratique.

**Briand, évêque de Québec.**

L'évêque n'a peut-être pas trouvé un remplaçant à M. Dubois pour Saint-Cuthbert. Toujours est-il que **M. Dubois reste curé à St-Cuthbert** et réussit à bâtir son église.

Dans une lettre du 13 octobre 1776, Mgr Briand demande au seigneur James Cuthbert de faire la paix et de rendre ses bontés au curé Dubois.

**13 octobre 1776.-LETTRE DE MGR BRIAND AU SEIGNEUR JAMES CUTHBERT, SEIGNEUR DE ST-CUTHBERT.**

Cette lettre nous renseigne sur les relations Briand-Carleton, évêque et gouverneur, Église et Conquéran.

Monseigneur,

J'ai donné mes ordres à M. Dubois (curé du Chicot), il devait attendre les miens pour accorder les honneurs au capitaine Lépine. Son Excellence M. **Carleton** suit exactement la marche qu'on tenait du temps des français, il s'adresse en toute occasion à moi quand il s'agit de quelque chose qui regarde Messieurs les curés; la bonne politique dont on s'est trop écarté et dont on a vu les tristes effets, demande que les peuples soient soumis à leurs curés et qu'ils les respectent et que ceux-ci ne fassent rien de conséquence sans l'ordre de l'évêque mieux instruit des intentions du gouvernement. Au reste, je ne fais rien contre le sentiment de **M. Carleton**. Je connais combien est utile au bien public, la bonne **harmonie entre l'Église et l'État**.

Je vous prie donc de rendre **vos bontés à M. Dubois**. J'espère qu'il ne négligera rien de son côté pour les mériter. **Le Sr Lépine** que j'ai traité cependant avec douceur et bonté, quand il est venu me porter des plaintes bien mal fondées, a besoin que vous lui donniez de bons conseils. J'espère, et je vous prie de ne les lui pas refuser, car je sais que par les discours, il met **de la division** parmi les habitants.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
**Jean-Olivier Briand, évêque de Québec.**

## ON S'ENGAGE À BÂTIR L'ÉGLISE.

Le 22 novembre 1778, M. le Curé Jean-Baptiste Dubois préside **une assemblée à la Chapelle du Chicot** et expose aux francs-tenanciers "qu'il conviendrait de **bâtir une église en pierre à St-Cuthbert**, vu que la paroisse augmente par de nouveaux établissements et que la chapelle fait périr le presbytère". 25 paroissiens font leur marque ou croix et 5 signent leur nom.

**Sont présents** : Louis Vadnais, Pierre Sylvestre, Joseph Pereault, Louis Olivier, Joseph Roberge, Joseph Faucher, Joseph Jacques père, Nicolas Sylvestre, François Baril, Germain Rivard, Alexis Baril, Antoine Prévile, Joseph Drinville, Germain Mailloux, Antoine Vadnais, Joseph Ruelle, Joseph Ledin dit Belville, Étienne Grégoire, Charles Marion, Pierre Durand, Jean-Bte Robillard, tous tenanciers, en présence d'Alexis Dubord père et de Pierre Monfils, témoins et des syndics Joseph Roberge et Joseph Faucher dit St-Maurice.

**Notaire Faribault.**

"Tous les contribuables présents et absents se soumettent de contribuer et fournir aux frais de la dite entreprise **suivant la répartition** qui en sera faite..."

## LE RANG ST-ESPRIT VEUT S'ANNEXER À ST-CUTHBERT.

**7 mars 1779.- Assemblée à St-Cuthbert** à la requête des habitants du St-Esprit. Sont comparus devant nous, prêtre curé missionnaire de cette paroisse, les domiciliés de la paroisse de **St-Cuthbert au nombre de 40** et les habitants du **St-Esprit au nombre de 32**.

**En vertu de l'Ordonnance de Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Québec** en date du 15 février 1779, portée au bas de leur requête, les gens du St-Esprit auraient été invités à se présenter aux habitants de St-Cuthbert, pour leur demander **d'être reçus comme paroissiens de St-Cuthbert**, au nombre et avec les privilèges des anciens habitants de la dite paroisse de St-Cuthbert, lesquels habitants du St-Esprit s'obligent à contribuer à toutes les répartitions pour la bâtisse de l'église de St-Cuthbert et aux travaux nécessaires à l'avenir, en présence de Alexis Dubois, et de Pierre Monfils, lesquels ont signé avec nous.

**Pour le St-Esprit** : Antoine Roch, Joseph Coutu, Pierre Charland, Pierre Coulombe, Joseph Boulet et Jacques Lesage.

**Pour St-Cuthbert** : Étienne Grégoire, Pierre Turcot, Germain Mailloux, Joseph Roberge, syndic; Joseph St-Maurice, syndic; Joseph Perreault, marguillier, François Savoie, B. Dubois, ptre.

## 7 mars 1779.- LETTRE DU CURÉ DUBOIS À L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.—

A) Le Seigneur Cuthbert ne s'oppose pas à l'union des gens du St-Esprit aux gens de St-Cuthbert. Il ne veut pas s'en mêler. Il a porté l'acte de l'assemblée des gens du St-Esprit au curé de Berthier.

b) Les syndics vont à Québec saluer Votre Grandeur au nom de la paroisse et vont vous supplier de donner votre décision **au sujet de la place de l'église**.

c) **Je vous envoie aussi les prix** dont on est convenu avec les ouvriers, le maçon, le menuisier et le charpentier; à l'estimé des connaisseurs, nous y gagnons de moitié.

**B. Dubois, ptre**

## QUELQUE CHOSE DE MYSTÉRIEUX!

**Le 15 février 1779**, l'Ordonnance de l'Évêque Mgr Briand demande aux habitants du Rang St-Esprit de s'annexer à la paroisse de St-Cuthbert.

**Le 7 mars 1779**, les habitants du Rang St-Esprit (32) et les habitants de St-Cuthbert (40) tiennent une assemblée à St-Cuthbert. Tous sont d'accord. Les gens du St-Esprit seront reçus "comme paroissiens de St-Cuthbert" et s'obligent à défrayer le coût de la future église de pierre qui doit être bâtie prochainement.

**14 mars 1779.-Refus de l'Évêque** aux gens du Rang St-Esprit de se séparer de la paroisse de Berthier et de s'unir à la paroisse de St-Cuthbert. Que s'est-il passé depuis le 15 février 1779, où l'Évêque invitait les gens du St-Esprit à se présenter à St-Cuthbert pour demander "à être reçus comme paroissiens"?

On peut donner plusieurs explications. Le curé de Berthier a dû intervenir. Berthier doit aussi construire son église prochainement. De fait les travaux de construction de l'église de Berthier vont commencer en **1782** pour se terminer en 1787. La Fabrique de Berthier a donc besoin de tous les contribuables, y compris ceux du St-Esprit!

La construction de l'église de pierre de St-Cuthbert en **1779** demandait également des francs-tenanciers, et le curé Dubois aurait bien souhaité l'annexion du rang St-Esprit à St-Cuthbert, comme le désiraient les habitants eux-mêmes, lors de leur assemblée du 7 mars 1779 à St-Cuthbert. Mais Berthier était le chef-lieu et devait garder toute sa population.

**7 mars 1779.- Le seigneur Cuthbert** affirme ne pas vouloir se mêler de cette question de l'annexion du rang St-Esprit à St-Cuthbert. Il ne s'y oppose pas, mais il "s'en mêle" d'une certaine manière : Il fait rapport au curé de Berthier, et **cela suffit**.

Les démêlés, les querelles, les rapports difficiles du curé Dubois à son arrivée avec le seigneur James Cuthbert et le capitaine Pierre Lépine, n'ont sûrement pas favorisé son projet d'annexion des gens du St-Esprit à la paroisse de St-Cuthbert. L'influence du seigneur Cuthbert et du capitaine Lépine ont peut-être joué dans la décision finale de l'Évêque.

**1779.-** Mgr Briand consulte le seigneur James Cuthbert au sujet de la requête des habitants du rang St-Esprit demandant **d'être annexés à la paroisse de St-Cuthbert**.

**Réponse du seigneur James Cuthbert** à Mgr Briand le **8 mars 1779**, de la Maison (Manoir) de Berthier.

"Monseigneur, je suis très sensible à l'honnêteté et la politesse de Votre Grandeur qui ordonne que la requête des habitants du St-Esprit tendant à être de la paroisse de **St-Cuthbert**, me soit communiquée, pour donner mon avis à ce sujet. J'espère qu'il vous plaira me dispenser de prendre aucune détermination à cet égard.

Je prie seulement Votre Grandeur de se rappeler que mon désir serait aussi que j'ai eu l'honneur de lui communiquer dans la chambre de mon Général, que l'on bâtit dans la suite, **une église à St-Pierre** pour les gens de St-Antoine et **le haut du St-Esprit** (le futur St-Norbert). Au reste je soumetts le tout à votre prudence.

J'ai l'honneur d'être très respectueusement votre très humble et obéissant serviteur,

**James Cuthbert**

#### 14 mars 1779.- Mgr de Québec au curé Dubois.-

Mgr ne permet pas que le St-Esprit soit annexé à St-Cuthbert. "Étant chargé avec St-Cuthbert, de la desserte de la Nouvelle-York (la seigneurie Dusablé), il y a bien de quoi vous exercer, si vous voulez faire parfaitement votre devoir.

**Le motif d'avoir plus de secours pour bâtir votre église**, ne doit pas compter. L'Évêque demande que "le portail de l'église soit éloigné du chemin de cent pieds et que le cimetière entoure l'église. (Il s'agit de la première église de pierre à St-Cuthbert).  
Mgr l'Évêque.

**En 1779**, les habitants du rang St-Esprit veulent appartenir à la paroisse de St-Cuthbert. Le curé de Berthier, qui devait bâtir une nouvelle église en 1782, tenait à garder ses paroissiens du St-Esprit. Il est probablement intervenu auprès de l'Évêque de Québec, qui écrit au curé Dubois de St-Cuthbert : "**Vous ne devez pas chercher à augmenter le nombre de vos ouailles.** Étant chargé avec St-Cuthbert, de la desserte de la Nouvelle-York, vous avez de quoi satisfaire votre zèle."

En d'autres termes, l'Évêque lui dit : "**Vous avez assez de la desserte de Dusablé** (le futur St-Barthélemy), sans recevoir en plus les gens du St-Esprit. (Par cette lettre de Mgr Briand, nous savons que le curé de St-Cuthbert desservait un noyau important de population à la "Pointe York").

Le curé Dubois, à cette date, devait bâtir l'église en pierre en 1779 à St-Cuthbert et désirait augmenter le nombre des paroissiens, pour faciliter le paiement de cette nouvelle construction à St-Cuthbert. Mais on lui a refusé. À l'assemblée du 7 mars 1779, les habitants du St-Esprit s'étaient engagés à payer leur part de cotisation.

### LA PREMIÈRE ÉGLISE DE ST-CUTHBERT.

**Faribault 26 mars 1779** : Marché avec le Sr Morin fils Maître maçon pour l'église de St-Cuthbert.

"Devis des ouvrages de maçonnerie qu'il convient faire pour la construction d'une église à St-Cuthbert.

- Premièrement le corps de la dite église sera de 120p. de long sur 48 de large
- 2) Il y aura deux chapelles en croix de 15p de profondeur sur 25 de large
  - 3) Une sacristie de 20p carrés en dedans avec une cheminée de 13p demie du rez-de-chaussée à la couverture.
  - 4) Pour la hauteur de l'église il y aura 25p du rez-de-chaussée à la couverture
  - 5) Il se fera deux tours en pierre de 53p de haut du rez-de-chaussée et de 20p en carré en dehors
  - 6) Les petits murs nécessaires pour appuyer les lambourdes à la hauteur du plancher
  - 7) Dix-huit fenêtres de douze pieds sur huit en pierre de taille
  - 8) Deux cent douze pieds de pierres piquées pour les coins
  - 9) La pierre de taille nécessaire pour la grande porte ou portail de la dite église
  - 10) La pierre pour les petites portes des tours

Par devant le notaire en la Province de Québec résident à Berthier soussigné et les témoins ci-après nommés; furent présents **Messire Jn-Bte Dubois** prêtre curé de St-Cuthbert, les srs Joseph Roberge et Jh Faucher dit St-Maurice habitants du lieu syndics et nommés par délibération de la dite paroisse du 22 novembre dernier pour passer ce qui suit d'une part.

Et le **sr Joseph Morin fils Me Maçon** et tailleur de pierre **demeurant à Montréal d'autre part;**

Lesquelles parties ont fait le marché qui est suivant, c'est à savoir que le dit Sr Morin s'est par ces présentes obligé envers les dits curé et syndics ce acceptant et promet de faire et parfaire bien et dûment à dire d'ouvriers et gens à ce connaissant tous les ouvrages de maçonnerie pour la construction de l'église de St-Cuthbert mentionnés au devis de l'autre part avec les crépis et renduits de la dite église pour ce faire fournir de pierres de taille à l'exception des **deux cent douze pieds de coins qui doivent se tailler à St-Cuthbert** et le dit entrepreneur fournira un homme ou deux pour aider à les tirer de tel nombre d'ouvriers qu'il avisera et commença à travailler à la dite bâtisse du commencement de St Joachim et ce sans discontinuation tant que la saison le permettra ainsi que les corvées pour le roi, à condition qu'il sera nourri lui et ses ouvriers par la paroisse **bon ordinaire de soupe, lard et lait** autant qu'il sera possible et que tous les matériaux nécessaires seront rendus à pied d'oeuvre à la demande du dit entrepreneur auquel il sera fourni de manoeuvres autant que besoin sera, comme aussi les dits habitants seront tenus de transporter et voiturier à leurs frais l'hiver prochain de chez le dit entrepreneur à St-Cuthbert toutes les croisées, portes et pierres de taille. En outre de mener et ramener le dit entrepreneur avec ses ouvriers en voiture commode **de Montréal à St-Cuthbert** et du dit lieu de Montréal toutefois qu'il sera nécessaire.

Ce marché fait pour et moyennant la somme de neuf mille deux shillings ancien cours de la province.

**26 mars 1779** : Marché pour la menuiserie de l'église de St-Cuthbert de Sr Raymond Fabre menuisier.

"Devis des ouvrages de menuiserie qu'il convient de faire pour l'église de St-Cuthbert.

- Premièrement 1er plancher de la nef et des chapelles sera embouveté
  - 2) Le plancher des trois sanctuaires ainsi que de la sacristie blanchi et embouveté
  - 3) Faire trois autels et leurs marches
  - 4) Dix-sept croisées de 12p. sur 8 en bois de pin
  - 5) Faire trois grandes portes parement des deux côtés centré
  - 6) Quatre croisées à la sacristie et une porte vitrée
  - 7) Les deux portes au côté de l'autel comme les premières
  - 8) Le plancher de haut de la sacristie blanchi ainsi que celui de la voûte de la nef et des chapelles
  - 9) Un placage embouveté et blanchi, la porte à panneaux
  - 10) Quatre petites portes simples
- Et finalement, la couverture de toute la charpente de l'église et des clochers en planches à joints carrés et le plancher du jubé.

Par devant le notaire en la Province de Québec résident à Berthier soussigné et les témoins ci-après nommés furent présents **Messire Jn-Bte Dubois** prêtre curé de St-Cuthbert, les srs Jh Roberge et Jh Faucher dit St-Maurice habitants du dit lieu syndics établis et nommés par délibération de la dite paroisse du 22 novembre dernier pour passer ce qui suit d'une part;

Et le **sr Raymond Fabre menuisier à Montréal d'autre part;**

Lesquelles parties ont fait les marchés qui suivent c'est à savoir que le dit Sr Raymond Fabre s'est par ces présentes obligé et promet aux dits sr Curé et syndics ce acceptant de faire et parfaire bien et dûment à dire d'ouvriers et gens à ce connaissant tous les ouvrages de menuiserie pour la construction de l'église de St-Cuthbert mentionnés au devis de l'autre part, ce à temps qu'il ne cause retardement à la perfection de

la dite église pour cet effet, il se fournira d'outils et de compagnons en tel nombre qu'il avisera à condition que lui et les ouvriers seront nourris par la paroisse **avec bon ordinaire de soupe, lard et lait** autant qu'il sera possible et que toutes les planches seront rendus sur l'échafaud que les dits syndics lui feront dresser autant qu'il en aura de besoin; feront **mener et ramener en ville** le dit ouvrier et ses compagnons autant de fois que les dits ouvrages l'exigeront; comme aussi il sera loisible aux dits syndics de faire transporter chez le dit ouvrier les bois nécessaires pour faire les croisées, et les feront rapporter à St-Cuthbert.

Ce marché fait moyennant la somme de deux milles quatre cent shillings ancien cours de la province.

**Faribault 27 mars 1779** : Marhé avec le sr Jh Dufour dit Latour Me **charpentier** pour l'église de **St-Cuthbert**.

"Devis des ouvrages de charpente à faire pour la construction d'une église à St-Cuthbert.

Premièrement la charpente d'une église de 120p. de long sur 48 de large

- 2) Trois clochers avec une lanterne chacun et une flèche
- 3) Un escalier tournant large de 10p à 20p pour communiquer aux tours
- 4) Six escaliers droits dans les repos des tours
- 5) Les perrons des trois grandes portes à hauteur convenable
- 6) Les cintres et les cadres pour les fenêtres portes et arcades
- 7) La charpente de la sacristie;

Par devant le Notaire en la Province de Québec résident à Berthier soussigné et les témoins ci-après nommés, furent présents Messire Jn-Bte Dubois prêtre curé de St-Cuthbert, les Srs Joseph Roberge et Jh Faucher dit St-Maurice habts du lieu syndics établis et nommés par délibération de la dite paroisse du 22 novembre dernier pour passer ce qui suit d'une part;

Et le Sr **Jh Dufour dit Latour Me charpentier demeurant à Lavaltrie** d'autre part;

Lequelles parties ont fait le marché qui suit, c'est à savoir que le dit Sr Dufour s'est par ces présentes soumis et obligé et promet aux dits Srs curé et syndics ce acceptant de faire et parfaire bien et dûment à dire d'ouvriers et gens à ce connaissant tous les ouvrages de charpente pour la construction de l'église de St-Cuthbert mentionnés au devis de l'autre part de manière et si à temps qu'il ne cause aucun retardement à la perfection de la dite église pour cet effet il se fournira d'outils et de tel nombre d'ouvriers qu'il avisera à condition que lui et ses ouvriers seront nourris aux dépens de la paroisse auront bon ordinaire de soupe, lard et lait autant qu'il sera possible tout le temps qu'ils travailleront aux dits ouvrages les dits habitants rendront à pied d'oeuvre tous les bois nécessaires équarris sur quatre faces et fourniront autant de monde qu'il sera nécessaire pour lever la dite charpente.

Ce marché fait en outre moyennant la somme de **trois cents piastres d'Espagne** sur laquelle les dits syndics ont compté du dit entrepreneur qui d'eux confesse avoir reçu seize piastres partant ne reste plus que deux cents quatre-vingt-quatre piastres que les dits syndics promettent et s'obligent de lui compter en bonnes espèces d'or et d'argent nonobstant mutation de monnaie la présente clause étant de convention expresse, la piastre surle pied de six shillings ancien cours de cette province, car ainsi promettant, obligeant, renonçant, fait et passé étude du dit notaire l'an mil sept cent soixante-dix-neuf le 27 mars avant-midi en présence du Sr Desmoulins et de René Dauphin témoins qui ont avec les dites parties déclaré fors les soussignés ne savoir signer de ce enquis après lecture. Joseph Dufour, Desmoulins, B. Dubois ptre Faribault."

## 8 JUILLET 1779.— LETTRE DU CURÉ DUBOIS À MGR L'ÉVÊQUE DE QUÉBEC.

...**Tout est prêt** pour commencer à bâtir l'église . Les marchés sont faits. Les matériaux sont vendus. J'ai des ennemis, c'est ce qui me fait étouffer. **Accordez-moi les permissions de bâtir**, car on subirait un grand tort. Il faudrait un dédommagement au maçon, car le terme où il devait commencer, est échu. Tout me presse. **Je suis à bout**. Permettez donc, au nom de notre Dieu et pour le bien public . Je descendrai à Québec, si vous le jugez à propos.

**J.B.Dubois, ptre.**

N'est-ce pas une lettre émouvante, de la part de ce missionnaire au début de cette paroisse, il y a 200 ans, ce prêtre au milieu d'une poignée de fidèles, ce prêtre isolé, éloigné de Québec de 150 milles, sans route carrossable, ni téléphone, ni communications faciles.

Registres de St-Cuthbert.-

**(1779) Bénédiction de la première pierre de la première église.**

Le 19 septembre 1779, par nous soussigné prêtre curé de la paroisse de **St-Cuthbert du Chicot** a été bénite la première pierre de la première église de ce lieu érigé en paroisse depuis environ quatorze ans. La dite pierre a été posée au côté de l'épître dans l'angle qui doit se trouver proche de la fenêtre du Sanctuaire, et ce, en présence de Sieur **Faribault, notaire à Berthier**, de Joseph Roberge, de Joseph Faucher dit St-Maurice, **syndics** pour la bâtisse de la dite église et d'un grand concours de la paroisse.

**J.B. Dubois, prêtre**

## UNE HISTOIRE RETENTISSANTE!

Il y a très longtemps, au début de la paroisse, dans les années 1775-1780, une triste histoire fait beaucoup de bruit. La population de St-Cuthbert en est humiliée, scandalisée. **Tout St-Cuthbert est en émoi**. Les gens "bien pensants" et les autorités sont prompts à s'émouvoir et à réagir énergiquement contre des moeurs susceptibles d'attiser les conversations et de semer le scandale parmi les âmes candides et vierges de nos campagnes, surtout à cette époque de jansénisme et de puritanisme.

**En 1775**, le milieu est isolé et fermé sur lui-même. Point de radio, point de télévision, point de journaux, point de cinéma, point de nouvelles mondiales et nationales. Le moindre événement local prend de l'importance.

**À St-Cuthbert, en 1775, les gens sont aux prises avec un cas d'inceste**, un cas très rare, où un homme déjà marié vit en concubinage avec sa nièce. De quoi alimenter les potinages et les commérages. C'est public, d'autant plus qu'un enfant s'annonce prochainement.

Tout le monde chuchote et **propage la nouvelle de bouche à oreilles**, d'une maison à l'autre, car le téléphone n'est pas encore inventé en 1775! Bien plus, avec les années, on parle d'un deuxième enfant, puis "d'un troisième accident", disent les documents.

Ce qui m'intéresse dans ce dossier, **c'est la procédure adoptée et suivie par les autorités** pour tenter d'enrayer le mal et de faire cesser cette situation anormale. Il y eut toutes sortes d'interventions plus ou moins habiles et discrètes, pour briser cette liaison, qui venait ternir la réputation et l'honneur de la petite communauté naissante de St-Cuthbert.

Tout le monde en prend pour son rhume dans cette affaire. On s'adresse au curé, à l'évêque, au capitaine de milice, au notaire, aux marguilliers et même au seigneur du lieu, James Cuthbert, un bon protestant presbytérien! Aujourd'hui, on irait consulter quelques spécialistes en psychologie familiale ou en service social.

**En 1775-1779, les deux curés Pouget et Dubois** sont saisis du problème et soumettent le cas à leur évêque, qui indique les moyens à prendre, procédures de 1775 qui choquent en 1980 avec les changements de mentalité et de culture. Mais il faut replacer les interventions dans le contexte de l'époque, qui est tout différent de nos moeurs du 20e siècle, comme le jour et la nuit. Ce qui aujourd'hui passe inaperçu dans nos grandes villes anonymes, ne laissait personne indifférent en 1775. Les langues allaient bon train.

Tout un chacun trouve son compte dans cette histoire vécue : le curé, l'évêque, le capitaine de milice, le seigneur. On recourt à tous les moyens, à tous les arguments. Rien n'y fait. Nos amoureux semblent décidés plus que jamais à vivre ensemble. On intervient à plusieurs reprises, mais sans succès.

Pour susciter un tel remue-ménage, je conclus que **ce cas était très rare et exceptionnel** dans la jeune paroisse de St-Cuthbert, alors qu'une telle liaison en 1980 dans une maison de rapport en ville est souvent qualifiée de "faits divers".

En 1775-1779, un cas d'inceste évident prouvé par trois naissances consécutives prend une importance capitale dans une faible agglomération. Ce commerce incestueux fait couler beaucoup de salive et beaucoup d'encre, comme on pourra en juger à la lecture d'extraits d'une correspondance conservée aux archives.

On tient à sauvegarder les bonnes moeurs et la réputation de la paroisse. On prend tous les moyens : avis, lettres, menaces, sanction, mais sans résultat. Je vous présente donc un court résumé de **cette aventure amoureuse** vécue à St-Cuthbert dans les années 1775-1780.

**5 juin 1775.-** M. le curé Pouget de St-Cuthbert s'adresse à son évêque de Québec : "Mgr, **quelle conduite dois-je tenir** à l'égard d'un homme dont la cohabitation avec la nièce, **quoiqu'il ait sa femme**, donne un grand sujet de scandale, **tout le monde** étant persuadé qu'il est l'auteur d'un enfant que cette nièce a eut (sic) l'année dernière..."

**Jean-Baptiste Pouget, curé**

**17 juin 1775.- Réponse de Mgr Briand au curé Pouget.**

"Il faut sommer cet habitant de **renvoyer sa nièce** à cause du scandale, sans paraître croire qu'il soit coupable et le menaçant que, s'il ne s'y détermine pas de lui-même, que vous serez obligé de me le dénoncer.

Il faut parler à la fille sur le même ton, peut-être viendrez-vous plutôt à bout d'elle, lui faisant envisager surtout **qu'il faudra publier son crime** dans les poursuites que je serais obligé de faire."

**De Québec, 17 juin 1775,**

**Mgr Briand, évêque.**

**19 août 1776.- Lettre du curé Dubois à Mgr Briand.**

Cette nièce dont je vous ai déjà parlé, qui a eu plus d'une fois commerce illégitime avec son oncle, y demeure toujours. Je les ai avertis en particulier de se séparer. **Je les ai menacés de votre pouvoir.** Le scandale est public. Ils ne m'écoutent point.

J'attends à présent de Votre Grandeur, la manière dont je me dois comporter dans cette affaire.

**DE St-Cuthbert, 19 août 1776, Jean-Baptiste, ptre.**

**28 août 1776.- Réponse de Mgr Briand à M. le curé Dubois.**

"Quant à cet oncle et nièce incestueux et publiquement scandaleux, vous prendrez **un notaire, accompagné du capitaine et des marguilliers**, et vous leur ferez une, deux, trois sommations juridiques, de se séparer, même de la paroisse. Ce qui sera fait en bonne et due forme et à nous renvoyé, afin qu'après nous être servis **des armes de l'Église** pour les ramener à réparer le scandale et à mettre fin à leur désordre, nous puissions les **traduire à la justice séculière.**

Les frais du notaire seront pris sur la Fabrique jusqu'à nouvel ordre.

**De Québec, 28 août 1776, Briand, évêque.**

**13 octobre 1776.- Lettre de Mgr Briand au seigneur James Cuthbert.**

(La paroisse de St-Cuthbert faisait partie de la seigneurie des Cuthbert.) Mgr Briand demande au seigneur James Cuthbert d'intervenir personnellement auprès des gens (oncle et nièce) qui portent scandale au Chicot. Il s'agit d'un cas d'inceste.

**Monsieur Cuthbert**, Je vous prie aussi d'interposer votre autorité au sujet d'un scandale qui se passe dans la paroisse de St-Cuthbert. **La police et la religion** sont intéressées à le faire cesser.

De mon côté, je fais tout mon possible. **Mes armes sont tout spirituelles**, et des âmes communes et peu chrétiennes ne les craignent guère. Vos paroles seront plus efficaces que les miennes.

J'ai l'honneur d'être avec regret, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,  
**Jean-Olivier Briand, évêque de Québec.**

**20 octobre 1776.- Lettre de M. le curé Dubois à Mgr Briand.**

Mgr, Quant à cet oncle incestueux, je l'ai encore charitablement averti et l'**ai prévenu du coup qui le menaçait**, mais il dit que l'on peut faire tout ce que l'on voudra, parce qu'on ne peut pas les chasser de chez eux, de dessus leurs biens, car depuis peu, il lui a acheté une terre dans la paroisse où elle va de temps à autre passer quelques jours.

Je n'ai encore fait aucune sommation, parce que dans une affaire aussi délicate, je ne voudrais pas me comporter en jeune homme. Cependant, je suis résolu de commencer la semaine prochaine, appuyé sur la lettre de Votre Grandeur.

**De St-Cuthbert, 20 octobre 1776, Jean-Baptiste Dubois, ptre.**

Et l'histoire continue. J'abrège et je résume. Voici un dernier extrait de lettre, deux ans et demi plus tard, **en mars 1779**.

**Lettre du curé Dubois à Mgr l'Évêque de Québec.**

...Cette nièce dont je vous ai déjà parlé, fait la Madeleine pénitente. **Depuis son troisième accident** (sic), mère de trois enfants, elle demeure chez elle à une lieue de son oncle incestueux, qui lui rend de fréquentes visites et couche souvent sous le même toit.

Ils se présentent aux sacrements. Dois-je les y admettre? Je ne leur refuse jamais la confession! mais pour le reste, j'attends vos ordres, car je suis bien embarrassé.

**Jean-Baptiste Dubois, ptre.**

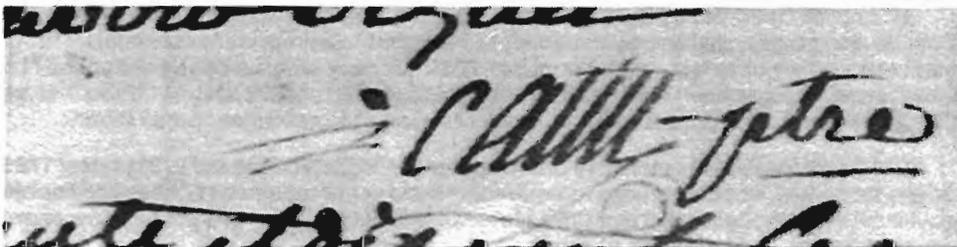
Et cela se passait il y a deux siècles, en 1779 à St-Cuthbert.

J'avoue être mal à l'aise devant cette triste et malheureuse histoire. Mais je le suis encore davantage devant le commérage de la population et la réaction des autorités. Le Concile du Vatican propose d'autres attitudes et d'autres mentalités.

Cependant la publication de ces extraits de lettres était nécessaire pour mieux comprendre les moeurs de l'époque, pour mieux connaître le vécu quotidien des premiers habitants de St-Cuthbert et leur réaction devant ce cas particulier de couple oncle-nièce.

Tout ce qui est humain m'intéresse. Nos ancêtres méritent notre admiration dans leur labeur à bâtir notre paroisse. Nos courageux pionniers avaient une grandeur d'âme peu commune. À la suite de ce récit du couple incestueux, **je vois qu'ils étaient en chair et en os comme nous**. Aujourd'hui, je les vois tels qu'ils étaient et je les aime encore davantage, avec leur idéal de vie, leurs moeurs austères, leur vie disciplinée, et aussi avec leurs difficultés et leurs faiblesses. Hômmages à nos pionniers!

Il est évident qu'une conduite semblable engendre divers commentaires, surtout à cette époque reculée et dans une paroisse complètement isolée et fermée. Comment cette affaire s'est terminée? Je n'en sais rien. Ce que je sais, c'est qu'elle a servi de **matière à potinages et à commérages durant plusieurs années**. Ce que je condamne et déplore grandement et que j'essaie de réparer **un peu, en accordant à ce couple**, une place importante dans ce volume et pourquoi pas, une absolution générale.!



Quatrième curé de St-Cuthbert: **M. Nicolas-Henri CATIN** (1779-1784).

## M. L'ABBÉ NICOLAS-HENRI CATIN, 4<sup>e</sup> CURÉ DE ST-CUTHBERT.

M. l'abbé Nicolas-Henri Catin est né à Montréal, le 25 octobre 1733, de Nicolas Catin et de Marie-Anne Chauvin. Il fut ordonné prêtre le 29 mai 1779, à l'âge de 46 ans. En octobre suivant, il arrivait à St-Cuthbert comme curé de la paroisse.

Le 25 octobre 1779, il signait son premier acte aux registres, l'acte de sépulture de René Dauphin, décédé à huit mois, enfant de René Dauphin et de Marie-Anne Boulet.

Son prédécesseur, l'abbé Jean-Baptiste Dubois avait passé devant notaire, tous les marchés ou contrats de construction de la première église de pierre de St-Cuthbert, et avait béni la première pierre de cette église le 19 septembre 1779. Les travaux de construction étaient donc commencés, mais c'est le nouveau curé, **l'abbé Nicolas-Henri Catin qui acheva l'entreprise. Cette église fut bénite en 1781.**

Ce qui est surprenant, c'est que l'abbé Dubois qui avait fait toutes les démarches, assemblées, signatures de contrats, plans et devis, choix des matériaux répartition pour la construction de l'église, soit parti précipitamment, soit au début d'octobre 1779, immédiatement après la bénédiction de la première pierre de l'église. M. Catin termina l'oeuvre.

Cependant, les archives n'ont conservé aucun document, ni lettres concernant M. le curé Catin, sauf les registres paroissiaux. Encore là, de 1779 à sa mort survenue en 1785, plusieurs actes de baptême en particulier sont rédigés à moitié, ou sont perdus. C'est que M. Catin, surtout en 1780, avait pris l'habitude de prendre des notes sur des bouts de papier comme brouillon et oubliait ou négligeait de les inscrire dans les registres. M. l'abbé Lamothe a transcrit les notes de M. Catin, tant bien que mal, mais plusieurs actes des registres sont incomplets ou manquants pour l'année 1780.

C'est dire que l'abbé Catin n'était pas un homme à écrire de longues lettres, à rédiger des rapports, soit pour des raisons de santé : il est décédé en 1785, soit par manque de temps ou un surcroît d'ouvrage, car même à cette époque, la paroisse augmentait sensiblement, et le curé de St-Cuthbert, étant seul, avait fort à faire, avec ses paroissiens et la desserte de Dusablé, le futur St-Barthélemy.

L'oeuvre principale de **M. le curé Nicolas-Henri Catin** fut de surveiller la construction et le parachèvement de l'église de pierre de St-Cuthbert, qui allait durer cent ans, de 1781 à 1880. C'est en 1784 que fut bénite la deuxième cloche de la nouvelle église, don du seigneur James Cuthbert.

M. le curé Catin s'est dépensé durant cinq ans à St-Cuthbert. Il a travaillé jusqu'au bout de ses forces, malgré une maladie qui le minait. Son dernier acte officiel fut la célébration d'un baptême le **18 décembre 1784**. Ce jour-là, les cloches ont sonné : M. Catin venait de baptiser Marie-Louise Malboeuf, enfant de Baptiste Malboeuf et de Charlotte Marion. Le parrain était Charles Marion et la marraine, Louis Coutu.

Cinq semaines plus tard, M. le curé Nicolas-Henri Catin décédait le **28 janvier 1785** à l'âge de 51 ans, et était inhumé le lendemain sous le sanctuaire de l'église paroissiale qu'il avait vu bâtir, "côté de l'évangile, vis-à-vis la fenêtre". Il repose parmi nous, parmi ses paroissiens qu'il a aimés et servis.

L'abbé Catin ne nous ayant laissé aucun document écrit, je dois terminer ici mes notes biographiques.

L'Évêque devait manquer de prêtres, car la paroisse sera orpheline et sans chef spirituel résidant durant dix mois, jusqu'à l'arrivée de M. De Lorimier le 9 octobre 1785. La paroisse de Berthier avait deux prêtres : un curé et un vicaire.

L'abbé **Jean-Baptiste Pouget**, maintenant en charge de la paroisse de Berthier, **viendra desservir St-Cuthbert**, de décembre 1784 à octobre 1785. M. Pouget n'a pas dû chômer, car en plus du ministère à St-Cuthbert, il devait voir à la construction de l'église de Berthier, dont les travaux commencés en 1782, devaient se poursuivre jusqu'en 1787.

L'année 1785 sous le terme de M. Pouget, fut marquée de quelques événements importants, notamment : **la mort de Catherine Cuthbert**, l'épouse du seigneur, décédée le 7 mars 1785, le don du magnifique **tableau de saint Cuthbert**, fait à la paroisse en 1785 par le seigneur, lequel tableau fut placé en 1785 au-dessus du maître-autel de l'église récemment bâtie. Cette peinture de saint Cuthbert est présentement exposée dans la sacristie à St-Cuthbert.

Enfin, comme événement en 1785, je dois signaler **l'épidémie** connue sous le nom de Mal de la Baie St-Paul, qui fit de nombreuses victimes dans notre région. Selon le rapport du docteur James Bowman, nommé par le général Hamilton pour visiter les lieux affectés, on a dénombré plus de 5,800 cas au Canada, dont 248 à Berthier et 135 à St-Cuthbert. L'année suivante, en 1786, toujours d'après ce rapport, le Canada comptait encore 4,606 cas, dont 248 à Berthier et 149 à St-Cuthbert, les deux paroisses les plus touchées après celle de la Baie St-Paul.



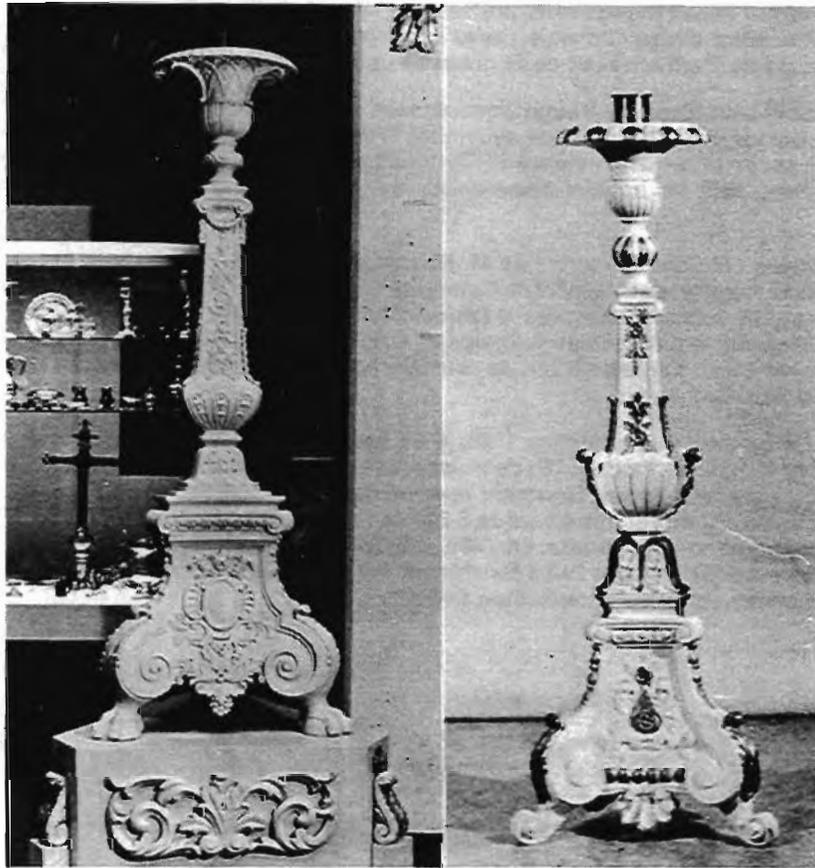
Cinquième curé de St-Cuthbert: **M. Guillaume-Mathieu De Lorimier** (1785-1799).

#### **L'ABBÉ GUILLAUME MATHIEU DE LORIMIER, CURÉ DE ST-CUTHBERT (1785-1799).**

**M. l'abbé Guillaume Mathieu de Lorimier**, est né à Montréal le 20 février 1761 de Joseph de Lorimier et de Marie-Madeleine Damours de Clignancour. Il étudia à Québec et fut prêtre le 3 mars 1784. Curé de St-Sulpice 1784 à 1785, de **St-Cuthbert** 1785 à 1799, il y est décédé le 1er décembre 1799.

Ordonné prêtre à 23 ans le 3 mars 1784, l'abbé de Lorimier semblait bien doué. Il arrivait l'année suivante à St-Cuthbert, au début d'octobre 1785. Les registres paroissiaux nous apprennent que le 9 octobre 1785, il présidait les funérailles de Jean-Baptiste Rivard, décédé à 19 ans. Le même jour, l'abbé de Lorimier baptisait Théotiste Paquet, fille de Prisque Paquet et de Théotiste Desrosiers.

Il dirigea la paroisse de St-Cuthbert durant 14 ans et travailla jusqu'à sa mort, survenue prématurément en 1799. Toujours à son poste, il baptisait le 31 octobre 1799, Thècle Blais, fille de Joseph Blais et de Madeleine Morin dite Valcour. Le parrain était Jean Audet dit Lapointe, et la marraine, Madeleine Cornellier dite Grandchamp.



**LE CHANDELIER PASCAL** de St-Cuthbert, où **Philippe Liébert** (1732—1804) a travaillé dans les années 1798. D'autres attribuent ce chandelier pascal à **Amable Gauthier**. (Comptes de 1818, archives paroissiales). **Photo à droite:- Six chandeliers d'autel** faits en 1819 ou en 1853. D'après le Livre des comptes, la Fabrique a acheté des chandeliers à deux reprises.

Un mois plus tard, le curé de Lorimier décédait le 1er décembre 1799, et le lendemain, le curé Pouget de Berthier présidait aux funérailles de "**Messire Jean-Baptiste Mathieu Guillaume de Lorimier**, prêtre curé de cette paroisse, inhumé dans le sanctuaire de l'église, côté de l'épître, décédé hier, âgé de 38 ans. Étaient présents les abbés Serrand, Ignace Vinet et Pouget."

De famille noble, le curé Lorimier avait le goût du beau et du grand. De concert avec les marguilliers, il procéda à "**la décoration et à l'ornementation de l'église** dans les années 1787-1788, fit faire plusieurs travaux et oeuvres d'art par l'architecture Liébert, en particulier **une chaire** en noyer en 1791, **un autel** à la romaine en 1794, **un banc d'oeuvre** en 1797, **des chandeliers** en 1799. Le Livre des Délibérations et des Comptes de la Fabrique mentionne à plusieurs reprises, le nom du **Sr Philippe Liébert, architecte**.

Je citerai quelques faits, évènements, anecdotes durant le terme d'office de quelques curés de St-Cuthbert. **Au fil des ans, du temps de M. de Lorimier.**

**Le 27 juin 1786**, le seigneur James Cuthbert père demandait à M. de Lorimier, "**un vaste banc seigneurial** dans l'église de St-Cuthbert, un banc relevé d'un trône, l'ancien restant pour les domestiques... Ses dons, deux cloches et un tableau, l'exigent...". Le curé de Lorimier s'adresse à son évêque de Québec, au sujet de cette demande du seigneur Cuthbert.

**La misère noire à St-Cuthbert en 1789.** Plusieurs documents nous montrent l'extrême pauvreté de quelques familles. **Le 25 mars 1789**, les paroissiens tiennent une assemblée "pour tirer de l'argent du coffre-fort suivant l'ordre de Mgr l'évêque de Québec, afin de subvenir à la misère présente.

Conformément à cet ordre, on a tiré du coffre-fort 472 livres et 16 coppres, laquelle somme a été remise entre les mains de Joseph Rainville et Joseph Roberge, nommés Syndics des pauvres par l'assemblée.

Il fut décidé que la somme susdite serait convertie en grains, dont une partie sera distribuée aussitôt aux plus nécessiteux, et l'autre partie dans le temps des semences."

**Le 17 mai 1789**, les marguilliers, "opinant que la Fabrique a à peine le nécessaire, décident de vendre le blé aux nécessiteux aux prix coûtant. Une liste de personnes bénéficiaires est remise aux syndics des pauvres."

Entretemps, soit **le 12 mai 1789**, des habitants de St-Cuthbert envoient une requête à Mgr Jean-François Hubert, évêque de Québec et portent plainte contre leur curé, M. de Lorimier.

**Voici un résumé de cette lettre :**

"Monseigneur,

"M. le curé de Lorimier exige que nos dîmes soient payées, pour avoir le droit de "faire nos Pâques". Or, nous sommes trop pauvres pour payer nos dîmes...."C'est avec répugnance la plus grande que nous nous voyons obligés **de nous plaindre de notre pasteur...**N'est-il pas assez dure (sic) pour des malheureux d'être privés de la vie (nourriture), sans encore se voir rebutés et privés du sacrement si cher et si recherché des fidèles Catholiques (l'Eucharistie), sous le prétexte que ces infortunés n'ont point payé leurs dîmes, sans vouloir entendre s'ils l'ont pu faire ou non.

Hélas, Monseigneur, est-il possible qu'un malheureux qui a récolté 12 minots de blé et qui a huit personnes à nourrir, puisse tirer de son blé (pour payer ses dimes), sans arracher le coeur de ses enfants? C'est le cas de Joseph Laplume : Celui qui en a recueilli huit minots et qui a cinq personnes à nourrir, peut-on légitimement exiger expressément du blé de lui, c'est le cas de Charles Chênevert. Un autre qui en a récolté 11 minots et a cinq personnes à vivre dessus, peut-il réellement le donner en nature, c'est cependant ce qu'on exige de Pierre Vadenais, ainsi que de François Sarrazin, Baptiste Plante, Louis Paquin père, Augustin Laberge, Charles Carpentier et Baptiste Cadorette, tous chargés d'une nombreuse famille et dont plusieurs sont infirmes.

Parce qu'ils ne peuvent livrer en nature la dime du peu de blé qu'il a plu au Dieu tout-puissant de leur distribuer, M. le Curé leur refuse absolument de leur faire leurs Pâques, telles propositions que ces gens lui aient faites, chacun à leur particulier. Les uns lui ont proposé du sucre et livré même. Un autre un billet, ainsi des autres, mais point d'autres raisons.

**"Apportez-moi votre blé, ayez-en ou n'en n'avez point, sinon, point de Pâques."**

Monseigneur, nous savons que cela est dû, mais aussi cette année est sans exemples. Est-il possible que parce que nous sommes dans les "dernières misères" et que nous mourons de faim, nous serons aussi privés d'approcher du Sacrement de l'Eucharistie. Il est vrai que nous ne sommes malheureusement pas les seuls, et qu'il y en a que trop d'autres dans cette paroisse, mais nous espérons que Votre Grandeur, Monseigneur, trouvera par un acte d'humanité et sa sage prévoyance, un moyen autre, afin que les susnommés puissent faire leurs Pâques, sans faire tort à M. le Curé.

**Fait à St-Cuthbert, ce 12 mai 1789.**

J'ai tenu à publier cette lettre de quelques paroissiens de St-Cuthbert pour mieux comprendre les difficultés et la pauvreté des premiers colons au temps de M. le Curé de Lorimier. À la lecture de ce texte, nous connaissons mieux le vécu quotidien de nos ancêtres, pourtant établis sur des terres fertiles.

J'ai cité cette lettre, même si elle n'est pas très élogieuse envers M. le Curé de Lorimier. Nous, de 1980, nous pouvons faire la part des choses et voir le contexte de l'époque. Ce n'est pas une simple lettre de plaintes qui puisse ternir la réputation d'un pasteur, qui a oeuvré durant 14 ans à St-Cuthbert et qui est mort au devoir à 38 ans. Dans ce chapitre, **il faut bien se rappeler ceci** : je n'ai pas trouvé la réponse de Mgr l'Évêque, ni la défense du curé à ces accusations, qui sont peut-être exagérées et le lot de quelques-uns.

J'ai peine à croire que le curé de Lorimier ait enlevé le blé de la bouche de ses paroissiens. Il a peut-être commis une maladresse, en voulant éviter des abus. Son raisonnement était peut-être le suivant : "Si je remets la dime aux pauvres, je devrai la donner à tous, car tous mes paroissiens sont pauvres..."

Ce que nous savons par d'autres documents cités plus haut, c'est que la Fabrique a mis sur pied un comité et des syndics pour les "nécessiteux".

De plus, nous savons par ailleurs que les paroissiens **estimaient leur curé**. En effet, **dans la requête du 4 avril 1796** (sept ans plus tard), demandant une chapelle à la Pointe d'York, les habitants de York et de St-Joachim reconnaissent **"le zèle de M. DeLormier, leur curé..."** **N'est-ce pas un beau témoignage?**

De cette lettre à Mgr de Québec, le 12 mai 1789, je retiens non seulement la pauvreté des gens à cette époque des commencements, mais aussi leur **foi profonde**, leur volonté ferme de "faire leurs Pâques". "Si on est privé de pain, **qu'on nous donne au moins le Pain de vie!**" N'est-ce pas éloquent et édifiant que ce témoignage de nos ancêtres? C'est pourquoi, j'ai voulu publier ce texte si instructif au point de vue historique.

**En 1774**, on avait eu l'Acte de Québec. **Au temps de M. de Lorimier**, on connut les deux Parlements canadiens en 1791, qui aboutirent à l'Union forcée des deux Canadas en 1840 et à la Responsabilité ministérielle seulement en 1848. **Au temps de M. de Lorimier**, la Révolution française fut un événement important à plusieurs points de vue pour notre pays : elle chassa des centaines de prêtres et religieux, dont un certain nombre sont venus travailler ici.

De 1791 à 1802, 45 prêtres français arrivèrent au pays et rendirent de grands services à nos paroisses qui manquaient de missionnaires. Dans son rapport de 1794, Mgr Hubert mentionne qu'il y a 130 prêtres, et un peu plus tard, il déclare que le clergé du Canada est composé de 169 prêtres. **En 1799**, Mgr Denault écrit au seigneur A. Cuthbert : "J'ai beaucoup de paroisses à soutenir, avant d'en ouvrir d'autres...". Les

habitants de Dusablé attendront jusqu'en 1827, pour l'érection de la paroisse de St-Barthélemy.

Ce n'est pas sans raison, que M. le Curé de Lorimier est mort à 38 ans. **Il a connu des difficultés, de l'opposition**, des lettres de dénonciation auprès de Mgr l'Évêque de Québec. Il a sûrement souffert dans son cœur, même s'il a eu des témoignages de sympathie en d'autres occasions.

Lors de l'année de disette en 1789, on avait porté plainte contre M. de Lorimier au sujet de la dîme. **En 1794**, Michel Bernèche, Antoine Lebeau et Joseph Barrette se permettent de signer un "placet" et d'envoyer une lettre à l'Évêque de Québec **contre leur curé, M. de Lorimier**. Mais cette fois, ces trois paroissiens regrettent leur geste et font une rétractation officielle sous serment.

À la fin, **leur désaveu est le plus beau témoignage jamais rendu à leur curé**: "Je n'ai rien à dire contre mon curé. **Il m'a rendu service en plusieurs occasions**. J'ai signé par crainte. J'annule ce que j'ai dit. J'ai signé contre la vérité..." Et les trois ont signé : "Michel Brenèche, Antoine Lebeau et Joseph Baret."

#### **Je vous livre les grandes lignes de ces rétractions :**

**13 septembre 1794.- Désaveu de Michel Bernèche.-** "Moi, Michel Brenèche, habitant de St-Cuthbert, déclare que, dimanche 7 septembre, Jean Morin m'a demandé de la part du **capitaine Lépine** de me transporter l'après-midi **en la maison d'Antrobus à Berthier**, pour, disait-il, terminer quelques affaires. Et qu'après nous avoir donné du rhum à boire, on me sollicita à signer un (**placet**) qui devait être présenté à Monseigneur l'évêque **contre notre curé**.

Je répondis que je n'avais **rien à dire contre Mr. le curé**, qu'il m'avait rendu service en plusieurs occasions et même depuis peu.

Je montai aussitôt à cheval, mais intimidé en voyant les Capitaines Pellan, Rock, le lieutenant, Vadnais, Lépine et Mr. Antrobus qui nous encourageaient à signer; je me suis laissé gagner à **signer contre la vérité**.

Je déclare hautement et je l'affirmerai quand on voudra par serment que je ne connaisse **rien en Mr. De Lorimier** notre curé, de ce qu'on lui impute dans le placet.

**NOTE.**— Les rétractations nous font connaître les vrais auteurs de la requête contre le curé de Lorimier: John Antrobus, gendre du seigneur James Cuthbert, qui a eu des démêlés avec le curé Pouget de Berthier à plusieurs reprises dans les années **1792-1793**, le capitaine Lépine qui était le bras droit du seigneur Cuthbert et qui avait causé des difficultés au curé Dubois, enfin les autres capitaines Pellan, Vadnais et Rock.

Plus je consulte les archives, plus je constate que **le monde est monde** en 1794, en 1860 comme en 1980 ! Et c'est très humain.

Je remarque aussi dans ces lettres que nos paroissiens Michel Bernèche, Antoine Lebeau et Joseph Baret "**sont montés à cheval**" pour se rendre chez Antrobus. Les routes étant peu carrossables, on voyageait à cheval ou en charrette à poche.

### **AU TEMPS DU CURÉ DE LORIMIER : PROJET DE DÉMEMBREMENT ST-CUTHBERT.**

Dès la fondation de St-Cuthbert en 1765, le nombre des habitants de la Nouvelle-York établis dans la seigneurie Dusablé augmenta rapidement, puisque le curé Jean-Baptiste Dubois de St-Cuthbert devait les visiter en 1779 comme missionnaire envoyé par l'Évêque de Québec.

**Le 14 mars 1779**, Mgr Briand refusa aux habitants du rang St-Esprit de s'annexer à la paroisse de St-Cuthbert, en déclarant au curé Dubois "qu'il en avait assez de St-Cuthbert et de sa desserte de la Nouvelle-York."

Les résidants du futur St-Barthélemy demandèrent souvent aux évêques de Québec, la faveur de voir leur desserte érigée en paroisse autonome, avec un curé résidant, mais il fallut attendre jusqu'en 1827!

**Le 4 avril 1796**, il adressèrent une requête à Mgr Jean-François Hubert, "sollicitant, avec l'agrément de leur curé **Guillaume-Mathieu DeLorimier**, la permission de bâtir un presbytère..." ajoutant : "Nous construirons plus tard une église digne du Tout-Puisant..."

### **REQUÊTE DES HABITANTS D'YORK ET DE LA CÔTE ST-JOACHIM.**

**4 avril 1796.-**

À sa Grandeur Monseigneur Jean-François Hubert, Évêque de Québec. La respectueuse requête des soussignés, habitants d'York et de la Côte St-Joachim.

Supplient très humblement.

Qu'il plaise à votre Grandeur de considérer la grande distance de vos suppliants de l'église de la paroisse de St-Cuthbert, où ils sont obligés d'aller ainsi que leurs femmes et enfants.

Ce qui trop souvent les prive de se rendre où leur devoir les appelle, principalement dans le printemps où les chemins se trouvent presque impraticables, et que plusieurs **sont éloignés de trois lieues** de la dite église de St-Cuthbert.

Le tout mûrement considéré, vos suppliants osent "requérer", qu'étant **secondés de Messire DeLormier leur curé**, que votre Grandeur, toujours sensible à ce qui regarde le salut des fidèles, permettra à vos suppliants de bâtir un presbytère.

Les susnommés **vivement pénétrés du zèle de Monsieur DeLormier leur curé**, s'adressent à lui seul pour présenter cette requête à sa Grandeur, persuadés qu'il ne voudrait pas se refuser au bien public.

**À York** ce quatre avril mil sept cent quatre vingt seize.

Maurice L.D. de Grandons, notaire public.

Cette requête de **1796** est signée par plusieurs noms de famille que nous retrouvons encore à St-Cuthbert et dans notre région : Rémillard, Sylvestre, Lafrenière, Allard, Bibeau, Denommé, Bocage, Sévigny, Massé, Rinvillle, Brûlé, Lorandean, Ayotte, Lécuyer, Sainpère, Plante, Bernèche, etc.

Note.- Incidemment, le seigneur Alexandre Cutbert, ayant soulevé la colère de son père James Cuthbert père, pour s'être converti au catholicisme, redevint protestant le **17 septembre 1797, par sa déclaration de foi protestante et antipapiste**, à Sorel.

Registres d'Etat civil du **Christ's Church à Sorel** 1796-1803 (du 3 janvier 1796 au 3 janvier 1803)

William Henry Lord's Day 17th September 1797.

On this seventeenth day of September Anno Domini one thousand seven hundred and ninety seven, personally appeared at the Chancel in this Church Alexander Cuthbert, of the parish of Berthier, and then and there, in the presence of the subscribing Witnesses, made **his solemn Declaration against popery**, according to the 30 c.2. st 2.C.1., and in the very words therein prescribed and appointed to be such case read and repeated

**Alex Cuthbert**

Witnesses : John Doty Rector; Johan Daniel Dorge, Wm Nelson, Wardens.

Note : William Nelson était le maître d'école à William-Henry. Dorge était un marchand, d'origine allemande.

Alexandre Cuthbert vient de faire **sa déclaration antipapiste** pour plaire à son père James Cuthbert. Cependant, cette profession de foi protestante ne l'empêcha pas, après la mort de son père, de demander à deux reprises en 1799 et en 1800, la fondation de la **paroisse CATHOLIQUE** de St-Barthélemy, par sympathie pour ses censitaires et par intérêt personnel, car il savait bien que la construction d'une église à la Nouvelle-York contribuerait grandement au développement de sa seigneurie.

Les gens de la place se cherchaient des amis puissants pour les soutenir dans leurs revendications. Aussi, le 27 janvier 1799, le seigneur Alexandre Cuthbert écrivait à Mgr Denault, évêque coadjuteur à Québec, pour lui recommander d'agréer la requête qu'il avait reçue au sujet de la fondation d'une nouvelle paroisse, entre St-Cuthbert et St-Joseph de Maskinongé.

—Lettre du Seigneur Alexandre Cuthbert pour appuyer la requête à Monseigneur Denault, coadjuteur de Québec.

Berthier 27 jan. 1799

Monseigneur,

Je prends la liberté de vous envoyer une requête de mes habitants de la Seigneurie de la Nouvelle York, vous priant de leur accorder la permission de **bâtir un presbytère** dans leur paroisse à seule fin de pouvoir instruire leurs enfants à la religion chrétienne.

Vous saurez que c'est une Seigneurie détachée de toute autre et très éloignée de l'Église où ils sont obligés présentement à se rendre à leurs devoirs.

C'est pourquoi je vous prierai très humblement de vouloir considérer leurs demandes et leur accorder la permission qu'ils exigent de vous.

La paroisse est très considérable et en état de faire vivre un curé; ainsi Monseigneur, si vous voulez daigner leur permettre de faire cette bâtisse, vous obligerez infiniment celui qui a l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

**Alex.-S. Cuthbert**

La réponse de Mgr Denault à la lettre du seigneur Alexandre Cuthbert n'était pas encourageante. On y lisait que "la requête des habitants de Dusablé était informe, irrégulière," qu'on aurait dû y mentionner si elle était signée par la majorité des habitants; qu'elle était trop vague, qu'il aurait fallu dire le nombre des habitants et l'étendue de la paroisse projetée, le montant approximatif de la dîme que les habitants pourraient payer en blé, pois, avoine, et être accompagnée d'un plan figuratif. Monseigneur ajoute **qu'il a peu de prêtres**, que d'autres groupements sont plus éloignés que cela de l'église et qu'on pourrait attendre encore"...

**Le 25 janvier 1800**, le Seigneur Cuthbert recommande de nouveau à l'évêque de Québec de permettre aux requérants la permission de **construire au moins un presbytère**. La bâtisse aurait été si commode pour loger le curé de **St-Cuthbert**, quand il venait enseigner le catéchisme aux enfants ou passer quelques jours dans l'endroit, afin de visiter les vieillards et les malades.

La demande du Seigneur Cuthbert ne produisit rien de nouveau.

#### **M. L'ABBÉ LOUIS LAMOTHE, CURÉ DE ST-CUTHBERT (1799-1819).**

La paroisse Ste-Geneviève de Berthier est démembrée par la fondation de St-Cuthbert en 1765, de Ste-Élisabeth en 1802 et de St-Norbert en 1848. Une lettre de Mgr Briand **en 1779** atteste que le curé de St-Cuthbert dessert la Nouvelle-York ou l'ancienne seigneurie Dusablé, "la pointe York", le futur village de St-Barthélemy, et ce qui est étonnant, le curé de St-Cuthbert aura en charge cette desserte de la Nouvelle-York, outre sa paroisse de St-Cuthbert jusqu'à la fondation de St-Barthélemy en 1827, vingt-cinq ans après la fondation de Ste-Élisabeth.

C'est dire que les habitants de St-Barthélemy ont attendu **une cinquantaine d'années**, avant d'obtenir l'érection canonique de leur paroisse, distincte de St-Cuthbert. **Le curé de St-Cuthbert avait donc une paroisse très étendue**, recouvrant l'immense territoire, du rang St-Esprit à Maskinongé, avant 1827.

Aussi Mgr Denault, évêque de Québec, dans une lettre datée du **13 décembre 1799**, écrit-il à **M. Lamothe**, alors curé de Lavaltrie : " Je vous nomme **curé de L'IMPORTANTE PAROISSE DE ST-CUTHBERT**. Vous prendrez conseil dans les difficultés auprès de M. Pouget de Berthier."

**M. l'abbé Louis Lamothe** est né à Québec le 26 avril 1764 d'Antoine Lamothe et de Louise Drolet, y fit ses études et fut ordonné le 16 août 1789. Desservant de Boucherville, de St-Sulpice et de Répentigny dans les années 1790 à 1793, il fut ensuite curé de Lanoraie 1793 à 1799 avec desserte de Lavaltrie 1793 à 1797, et de St-Paul 1797 à 1798, puis curé de **St-Cuthbert** 1799 à 1819, et de Berthier 1819 à 1835. **Décédé à St-Cuthbert** le 20 novembre 1835.

Le Seigneur Pierre-Noël Courthiau donne **un terrain en 1765 à la Fabrique de St-Cuthbert**, lequel terrain sera agrandi par une nouvelle donation, cette fois, de la part du Seigneur James Cuthbert le 30 juin 1766.

Ce terrain est situé tout près de la Rivière Chicot, côté sud, à quelques pas du terrain du Seigneur Cuthbert, où sera élevé **le moulin seigneurial en mai 1768**.

À ce moment-là, en 1766, le dit terrain de la Fabrique **était assez central**, car le Seigneur James Cuthbert n'avait pas acquis encore les seigneuries **plus à l'est**, entre autres, la seigneurie Dusablé qui deviendra la Nouvelle-York ou la paroisse de St-Barthélemy.

Le Fief Chicot n'a jamais appartenu au seigneur Cuthbert, mais à la famille Hénault. **Le Fief du Chicot**, concédé en même temps que l'Île Dupas en 1672, faisait partie de la paroisse religieuse de **St-Cuthbert**, avant la fondation de St-Viateur en 1909. Bien plus, au début, on désignait notre paroisse : "**St-Cuthbert DU CHICOT**", parce que la Rivière Chicot traverse notre municipalité dans toute sa longueur. En fait, le village de St-Cuthbert est bâti sur l'ancienne seigneurie de **Berthier-en-Haut**, près de la Rivière Chicot.

Lorsque le seigneur Cuthbert aura acquis la seigneurie Dusablé et une partie des seigneuries Maskinongé, l'église de St-Cuthbert **ne sera plus au centre de son domaine** : d'où les plaintes et requêtes pour la fondation de St-Barthélemy et plus tard de St-Viateur.

Le choix du site de l'église à St-Cuthbert en 1764 par l'abbé Kerbério, curé de Berthier et le seigneur Courthiau, s'explique facilement. On bâtissait toujours **près d'un cours d'eau**. Dans le cas qui nous concerne, la rivière Chicot **ne passait ni à St-Barthélemy, ni à St-Viateur**, dans le rang York. Les sentiers et les chemins de terre étaient impraticables et leur entretien laissait grandement à désirer. Les ponts étaient inexistantes souvent. On utilisait des bacs ou traversiers pour aller d'une rive à l'autre.

On bâtissait le village de St-Cuthbert près de la rivière qui fournissait l'eau potable, la force motrice au moulin à farine ou à carde et qui demeurait le moyen de communication le plus fréquenté à cette époque.

En 1756, le chemin du roi longeait le fleuve depuis Berthier jusqu'à **la Rivière Maskinongé**. Les concessions de lots dans York ont commencé dans les années 1750, et ce n'est qu'en 1770, que **la route nationale**, le "chemin du roi" a emprunté "**le pied de la côte**", en laissant le fleuve St-Laurent au Berthelet, pour remonter le long de la rivière Chicot vers le rang York, continuer vers Maskinongé en longeant le "**Côteau York**" ou la "**Terrasse de St-Barthélemy**".

Ainsi, le rang York a pris de l'importance en devenant la "Route nationale" de 1770 à 1940, année de l'ouverture de la route No 2 (plus tard No 138) dans le Rang du "Petit St-Jacques" à St-Barthélemy.

Le seigneur Jean-Baptiste Courthiau voulait développer **sa seigneurie de Berthier**, et non le Fief du Chicot, **qui ne lui appartenait pas**. Cela est tout naturel. Cela explique le choix du site actuel du village de St-Cuthbert. Le seigneur Courthiau et le curé de Kerbério ont choisi le terrain de la Fabrique de St-Cuthbert "et planté une croix sur les bords de la rivière Chicot", **dans le haut de la seigneurie de Berthier**, pour la simple raison que les lots étaient déjà concédés sur la rive sud de la rivière Chicot, depuis les années 1740-1750 et que ces lots faisaient partie de la seigneurie de Berthier, alors que les lots du rang York en 1750 n'étaient pas tous concédés et surtout, ces lots, faisant partie du Fief Chicot, n'ont jamais appartenu aux seigneurs de Berthier, mais aux familles Hénault.

Courthiau et plus tard les seigneurs Cuthbert n'avaient pas d'intérêt à bâtir une église dans le Fief Chicot, dont les habitants n'étaient pas leurs censitaires. James Cuthbert donne un terrain et son nom à la paroisse de St-Cuthbert. Alexandre Cuthbert, redevenu protestant et antipapiste, appuie à deux reprises, une requête des habitants d'York demandant une paroisse à la "Pointe d'York", aujourd'hui St-Barthélemy.

La seigneurie Dusablé sera vendue le 13 octobre 1770 à James Cuthbert et la seigneurie du Petit Bruno seulement en 1774. Une fois que le Seigneur Cuthbert aura acheté ces seigneuries (Dusablé et Petit Bruno), la paroisse de St-Cuthbert sera agrandie du même coup, et s'étendra **de Berthier à Maskinongé**, incluant également le Fief Chicot.

Le site du presbytère-chapelle de St-Cuthbert ayant été choisi dès 1756 et sûrement en 1764 par le don d'un terrain du seigneur Courthiau, sur la rive sud de la Rivière Chicot, les habitants de la Concession Dusablé ou Nouvelle-York, **à la Pointe York**, à six milles de l'église de St-Cuthbert, vont demander l'ouverture d'une chapelle-desserte dès 1770, à l'arrivée du premier curé résidant au village de St-Cuthbert. Le seigneur James Cuthbert ayant acquis un vaste domaine **VERS L'EST, jusqu'à Maskinongé**, on comprendra facilement que le village de St-Cuthbert, situé dans l'ancienne seigneurie de Berthier, du côté sud-ouest de la rivière Chicot, à vingt arpents du Rang St-Esprit ou de la Montée St-Norbert vers St-Gabriel-de-Brandon, le village de St-Cuthbert **n'était plus au centre** du VASTE EMPIRE du Seigneur James Cuthbert, comprenant les seigneuries Dusablé et du Petit Bruno.

D'où les plaintes et les nombreuses requêtes de 1796 à 1827 pour la fondation de **St-Barthélemy**, et les demandes répétées de 1862 à 1909 pour la fondation d'une paroisse à la Côte Joly ou au Rang York, soit **St-Viateur d'Anjou**.

### **AU TEMPS DE M. LE CURÉ LOUIS LAMOTHE (1799-1819). Projet de Démembrement de St-Cuthbert.**

Les habitants des seigneuries **Joseph Petit Bruneau et Dusablé** partagèrent la vie paroissiale de St-Cuthbert jusqu'en 1827. Mais on parlait de démembrement depuis longtemps. Déjà Alexandre Cuthbert, fils de James Cuthbert père, demandait à deux reprises les **27 janvier 1799 et 25 janvier 1800** à Mgr Denault la permission de bâtir un presbytère à la pointe d'York, dans la seigneurie de Dusablé (aujourd'hui St-Barthélemy).

L'Évêque de Québec ne devait point donner suite aux requêtes des habitants et du seigneur Alexandre, les circonstances n'étant pas favorables, vu le manque de prêtres, et les demandes n'étant point adressées en bonne et due forme.

La paroisse de St-Cuthbert, érigée en 1765, bâtit son église sur le côté sud de la rivière Chicot. Les fidèles des seigneuries Joseph Petit Bruneau et Dusablé n'y trouvaient pas leur compte. L'église de St-Cuthbert se trouvait à une dizaine de milles du rang du Nord et à la même distance des limites de la seigneurie de Dusablé à la frontière de l'est, près de Maskinongé.

Cet éloignement et l'état des chemins, le printemps et l'automne, rendaient la pratique religieuse impossible. D'autant plus que ces gens ne voulaient plus participer aux réparations de l'église de St-Cuthbert, qu'ils ne pouvaient pas fréquenter sans grandes difficultés.

**En 1800**, il était question de réparer la couverture de l'église de St-Cuthbert et d'imposer une répartition.

Ce fut l'occasion pour les gens de York et de St-Joachim, (la seigneurie Dusablé) d'exposer **en pleine assemblée à St-Cuthbert**, leur projet de se séparer et de former une nouvelle paroisse à la "Pointe de York".

**Cette assemblée était présidée par le curé Louis Lamothe.** Dès son arrivée à St-Cuthbert, il fut saisi de ces deux problèmes importants : imposer une répartition pour la réparation de la couverture de l'église et recevoir le projet ferme des habitants de St-Joachim et de York, de se séparer de la paroisse de St-Cuthbert, pour fonder une paroisse autonome à la Pointe d'York.

**26 janvier 1800.**- Les rangs York et St-Joachim veulent se séparer de la paroisse de St-Cuthbert.

Voici un autre document précieux tiré du Livre des Délibérations de la Fabrique de St-Cuthbert. Procès-verbal d'une assemblée de paroissiens de St-Cuthbert, où les paroissiens des Rangs York et St-Joachim veulent se séparer et fonder une paroisse distincte : St-Barthélemy.

**"L'an 1800, le 26 janvier** une assemblée de tous les habitants de la paroisse sans exception ayant été annoncée au prône de la messe paroissiale pendant 3 dimanches consécutifs, afin de prendre ses mesures nécessaires pour la réparation de la couverture de l'église, et ayant été convoquée le susdit jour à l'issue de la messe au son de la cloche, il s'est trouvé un concours au presbytère savoir : Le Sr François Éno, Étienne Grégoire, Jean-Baptiste Sylvestre, Pierre Sylvestre, Alexis Houde, Michel Grandpré, Joseph Denommé, Joseph Grandpré, François Tranchemontagne, Joseph Jacques, Joseph Roberge, Joseph Rémillard, Prisque Paquet, Pierre Rebaradi, François Baril, Emmanuel Rinvillle, Pierre Rinvillle et autres qui tous et d'un consentement unanime en présence de M. le Curé ont déterminé ce qui suit :

L'assemblée ayant jugé nécessaire la réparation de la couverture, a décidé qu'on ferait une répartition par terre pour le bois de bardeau et la planche, et trois livres cours ancien par terre et par feu pour payer la main d'oeuvre. En conséquence de la répartition, l'assemblée a nommé un syndic dans chaque district, à qui on a donné le pouvoir de consulter et de choisir les ouvriers pour le dit ouvrage, passer les marchés (ou contrats) déterminer et lever la répartition. Les syndics nommés par icelle (l'assemblée) sont pour York : Joseph Denommé, pour St-Joachim : Jean-Baptiste Rémillard; pour Ste-Catherine : Jean-Baptiste Olivier; pour St-Jean : Joseph Jacques; pour le sud-ouest de la rivière St-Cuthbert (Chicot) : Pierre Rinvillle; et pour le nord-est : Joseph Dutaut dit Grandpré.

Les habitants de York et de St-Joachim ayant représenté à l'assemblée qu'ils avaient le **projet de former une paroisse**, il a été décidé unanimement que les susdits habitants de York et de St-Joachim se soumettraient à la dite répartition, mais à une condition que la paroisse St-Cuthbert leur remettrait la répartition d'argent seulement, si dans l'espace de dix ans à compter du jour de l'assemblée, ils obtiennent de Monseigneur l'Évêque de Québec l'**érection d'une nouvelle paroisse** et l'homologation; et si ce terme fixé s'écoule sans rien obtenir, la paroisse ne sera tenue à rien, ni la fabrique.

Le tout fait et passé au presbytère, et déterminé unanimement par l'assemblée; même jour et an que ci-dessus et signé par plusieurs, les autres ne le sachant, de ce requis.

(Signé) François Éno, Étienne Grégoire Ant. Destrampe, Frans Grégoire, Jean-Baptiste Olivier, Pierre Rebardy, **L. Lamotte, ptre.**

La pénurie de prêtres ne fut pas le seul obstacle à la fondation de St-Barthélemy. Il fallait aussi que les gens puissent communiquer entre eux et **avec "La Pointe de York"**, futur centre de St-Barthélemy. En effet, tous les rangs étaient dans le sens est-ouest, dans le sens du fleuve, dirigés vers le village de St-Cuthbert : par exemples, St-Joachim, York, les deux St-Jacques, St-Jean, etc. Pour former une paroisse à St-Barthélemy, il fallait relier entre eux les rangs St-Joachim et York, ce qui n'était pas fait en 1800.

**Au sujet des chemins de ligne**, je vous livre quelques renseignements précieux. C'est un procès-verbal du chemin de ligne, du rang St-Joachim au futur village de St-Barthélemy, dressé le **21 juillet 1800**, du temps de M. le curé Lamothe à St-Cuthbert, dont dépendait le rang St-Joachim.

Le Grand Voyer Rémi Chaussegros de Léry rédige le rapport suivant : "À la requête de Jacques Ayotte et autres, présentée par Sutherland, Médard Paquin et autres, **tendante à avoir une route pour communiquer à la chapelle du village (de York)** entre la propriété de..."

Il ne s'agit pas ici du presbytère-chapelle construit en 1828 à la Pointe de York, après la fondation de la paroisse de St-Barthélemy le 1er mai 1827. Le procès-verbal du Grand Voyer porte à croire qu'il se trouvait **en 1800, à "La Pointe"**, au "Petit Village de St-Cuthbert" à York, comme on disait alors, **une chapelle rudimentaire**, un local une salle communautaire, ou une grande maison familiale, où le curé de St-Cuthbert se rendait certains dimanches de l'année, célébrer les offices divins, enseigner le catéchisme, etc.

**À l'assemblée du 26 janvier 1800**, les habitants de York et de St-Joachim ont fait part de leur projet de se séparer de St-Cuthbert. C'est pourquoi, l'été suivant, ils entreprennent des démarches **pour avoir un chemin de ligne** le plus tôt possible, une route carrossable vers "La Pointe", afin de pouvoir se séparer de St-Cuthbert et communiquer facilement avec leur future chapelle de St-Barthélemy.

**Note.- En 1800**, projet de fondation d'une nouvelle paroisse par les habitants des rangs **York et St-Joachim**. Ils devront patienter jusqu'au **1er mai 1827**, date de l'érection canonique de **St-Barthélemy**.

## AU TEMPS DE M. LE CURÉ LOUIS LAMOTHE.

Vu l'abondance de la matière et le manque d'espace dans ce volume, je dois me limiter beaucoup et retenir quelques événements survenus durant le terme d'office de M. Lamothe.

Durant son terme, M. le curé Lamothe a fait exécuter des travaux importants de réparation et de décoration de l'église de pierre bâtie en 1779.

Comptes des syndics de **la couverture de l'église** faite en 1800.

**Les syndics sont** : MM. Joseph de Grandpré, Pierre Rainville, Joseph Dénomée, Joseph Jacques, Jean-Baptiste Rémillard, Jean-Baptiste Olivier.

**Étaient présents** : MM. Étienne Grégoire, Antoine Destrempe, Antoine Jacques, Joseph Faucher, Michel De Grandpré, Jean-Baptiste Desrosiers -Lafrenière, Joseph Roberge, Joseph Faucher, **L. Lamothe curé.**

**(Le 8 mars 1801).**- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux;... le marché passé avec **André Ladéroute pour le crépi** de l'église.

**(le 25 juillet 1802).**- Visite de l'Évêque de Québec qui approuve les comptes.

**(le 14 novembre 1802).**- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux; il a été résolu unanimement :

1o qu'on prendrait dès ce moment les précautions nécessaires pour achever **la réparation des planchers de l'église.**

2o qu'on consentait à faire entreprendre **des balustres pour le Sanctuaire.**

Les archives conservent le nom de tous **les propriétaires des bancs** de la première église de pierre, **pour l'année 1802**, du temps de M. Lamothe. C'est fort intéressant de connaître les paroissiens de cette époque reculée.

## PROPRIÉTAIRES DE BANCS EN 1802

(en la première église de St-Cuthbert)

Cette liste nous fait connaître les premiers habitants de St-Cuthbert, le nombre de bancs: répartis en six rangées: une rangée de 14 bancs et cinq rangées de 20 bancs, pour former un total de 114 bancs. Avant d'en écrire la liste, le curé Lamothe fait l'introduction suivante:

Liste des bancs dans l'église de St-Cuthbert et des noms de ceux qui les possèdent, et la rente. Cette liste est prise sur le compte du marguillier en charge Joseph Brûlé à mon arrivée en cette paroisse, réglé ainsi par feu M. de Lorimier curé, et confirmé depuis par chaque personne qui a payé la rente chaque année jusqu'à ce jour, 1er février 1802.

Rentes des bancs, 1ère rangée en commençant du Côté du Nord, contre la muraille.

**(1ère rangée)**

- No 1. Louis Denis
2. Joseph Rainville, père
3. Pierre Lépine père Bérard
4. Veuve Baril
5. Joseph Brisset
6. Ign. Pérault
7. Veuve Fr. Lépine Bérard
8. Fr. Eno
9. Pierre Lafontaine
10. Am. Neveu
11. Alex Neveu
12. Jos Chevalier Lajoie
13. Paul Lépine Bérard
14. Daniel Carpentier

**(2e rangée)**

- No 1. Banc du capitaine: ne paye pas
2. V. Ant Prévile
3. Fr. Eno (seigneur)
4. Jean Malboeuf
5. J.B. Martin Boulet
6. Germain Mailloux
7. Ant. Robillard
8. Thomas Clément
9. Louis Trudel
10. Charles Chamberlan
11. André Boyer Ladéroute
12. Jos. Dutaut Grandpré
13. Ant. Destremps, père
14. J.B. Grégoire, fils
15. Franc. Blais
16. J.B. Sylvestre
17. Ant. Allard
18. Jean Allard
19. J.B. turcotte
20. Alex. Houde

**(3e rangée)**

- No 1. Mr de Verneuil, gendre
2. Michel Dutaut Grandpré
3. J.B. Turcotte, père
4. Jos. Denomé, père
5. Maurice Robillard
6. J.B. Dérosiers Lafrenière
7. Ant. Frappier
8. J.B. Olivier
9. Etienne Grégoire, fils
10. Pierre Plante
11. Joseph Baret, père
12. Jean-Marie Rémillard
13. Alex. Thomas Tranchemontagne
14. Aug. Sévigny
15. Jos. Am. Sylvestre
16. Charl. Beuparlant
17. Pierre Provost, fils
18. Michel Baret, fils
19. Pierre Chevrette d'argent
20. J.B. Plante, fils

**(4e rangée)**

- No 1. Jos. Faucher St-Maurice, père
2. Jos. Rémillard
3. Pi. Marsan Lapierre
4. Jean Aubin
5. Louis Robillard
6. J.B. Chaussé
7. Ant. Comtois, père
8. Mr. le Curé
9. Louis Racine
10. Jos. Rivard
11. Alex. Turcotte
12. Alex. Brisset
13. Jean Corneillier, père
14. Mich. Bernèche
15. Mich. Malboeuf
16. Jos. Dérosiers Lafrenière
17. Pierre comtois
18. Jos. Brûlé
19. Pierre Sylvestre
20. Mich. Baret

(5e rangée)

- No 1. Jos. Roberge, père
- 2. Prisque Pâquet
- 3. Jos. Roberge, fils
- 4. ant. Destrempe, fils
- 5. Al. Ayote
- 6. Jos. Denis
- 7. Fr. Rabouin
- 8. Jacq. Dutaut Grandpré
- 9. Louis Fauteux, fils
- 10. André Laferrière
- 11. Al. Dutaut Grandpré
- 12. J.B. Blais
- 13. Jos. Jacques, père
- 14. Char. Corneillier Grandchamp
- 15. Claude Luineau, père
- 16. Henry Liret
- 17. Char. Baril
- 18. Louis Corneillier Grandchamp
- 19. J.B. Corneillier Grandchamp, fils
- 20. Pi. Vadnais

(6e rangée)

- No 1. Eti. Grégoire, père
- 2. Eti. Grégoire, père
- 3. Prisque Sylvestre
- 4. Jos. Brûlé, père
- 5. Mich. Dutaut Grandpré
- 6. Al. Baril, père
- 7. V. Paquin
- 8. J.B. Lépine Bérard, père
- 9. V.A. Sylvestre
- 10. Eti. Frappier
- 11. Fr. Grégoire, père
- 12. Louis Tessier Laforest
- 13. Pi. Provost, père
- 14. Mr. Cadet
- 15. A. Guignart, père
- 16. Jos. Rémillard
- 17. Jos. Léveillé, père
- 18. A. Comtois, fils
- 19. Ch. Chevret
- 20. J.B. Toupin
- J.B. Lépine

(Archives paroissiales)

(le 10 juin 1804).- **Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux..."qui unanimement ont décidé :

1o pour la réparation **du presbytère** qu'en conséquence de la permission de Monseigneur l'Évêque de Québec, on prendrait l'argent de la fabrique pour **couvrir le presbytère en bardeau.**

2o pour la **réparation du clocher**, même marché a été fait avec le dit Charles Chevrette, pour relever le fer blanc de la flèche et sur tout le clocher et le reposer.

Couvrir en taule le pont du clocher, mettre un lait de chaux sur la couverture de l'église, la sacristie et **chapelle des morts.**

(17 juin 1804).- **Dépenses :**

Pour fer blanc, à **Ant. Marchand** pour clocher, à Chevrette : sur son entreprise, pour lard, pour la sacristie **en bardeau**; planches et madriers, **chêne pour le clocher** à **M. Cuthbert, seigneur**, divers ouvrages, au menuisier, forgeron, maçon, pour bois, bardeau, craie, cloux, sel etc. pour payer la lampe d'argent (**Laurent Amyot**), pour parfait payement à **Chevrette** pour couverture du clocher.

(le 10 mars 1805).-**Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux : "il a été conclu

1o- de faire en neuf **les chassis et croisés de l'église**, d'accepter le marché et les conventions du Sr Alexis Trempe menuisier à Berthier.

2o- que la fabrique acceptait aussi son marché et ses conventions **pour une boisure dans le sanctuaire**, avec des Stales, des petits bancs, deux trônes, **le tout fait comme dans l'église de Berthier**, de beau bois, bien conditionné qu'il fournira lui même.

**(le 8 juillet 1807).- Visite de Mgr Plessis, Évêque de Québec.**

-**Ordonne un confessionnal** qui sera placé au plus tôt dans la chapelle, du côté du banc d'oeuvre.

-**Un ou deux fauteuils à grille** pour les confessions l'hiver dans la sacristie.

-**Un second ciboire d'argent**, plus grand que celui qui existe déjà..."

L'abbé Louis Lamothe a confié à **Louis Quevillon**, la décoration intérieure de l'église de St-Cuthbert entre les années 1805-1815. Nous conservons encore les tabernacles et les deux autels latéraux de Quevillon ("Cuvillon"). **(Extrait du Livre des comptes)**

(1808).- **au sculpteur** pour le retable, dorure, etc. **au même** pour la corniche (Sr Quevillon).

(1809).- à Ant. Bourgeot pour blanchir l'église et dorure. Pour bois de la sacristie, ouvrages à Jos Chênevert.

(1810).- à M. Éno pour huile. Pour peinture et huile pour la couverture de l'église. À J.B. Chênevert pour appliquer la dite peinture.

(1812).- Un Encensoir d'argent (Pierre Huguet). Un Calice d'argent très riche

(1813).- Au sculpteur Sr. Cuvillon pour la voûte du sanctuaire, gloire, dorure, et ornements.

**(le 22 mai 1814).**- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux; "il a été décidé dans l'assemblée, que les rétables des Chapelles, seraient faits et dorés par **le sculpteur**, pour le prix de cinquante louis, chaque, et de plus qu'on continuerait de faire travailler dans l'église et achever les ornements du sanctuaire, corniche, etc.; **avec le même sculpteur Cuvillon.**

**(le 8 juin 1814).**- **Visite de l'Évêque de Québec à St-Cuthbert.**

Ordonnons qu'il soit dressé des actes à l'avenir de **l'adjudication des bancs** qui seront criés".

**Bernard Claude**, évêque de Québec.

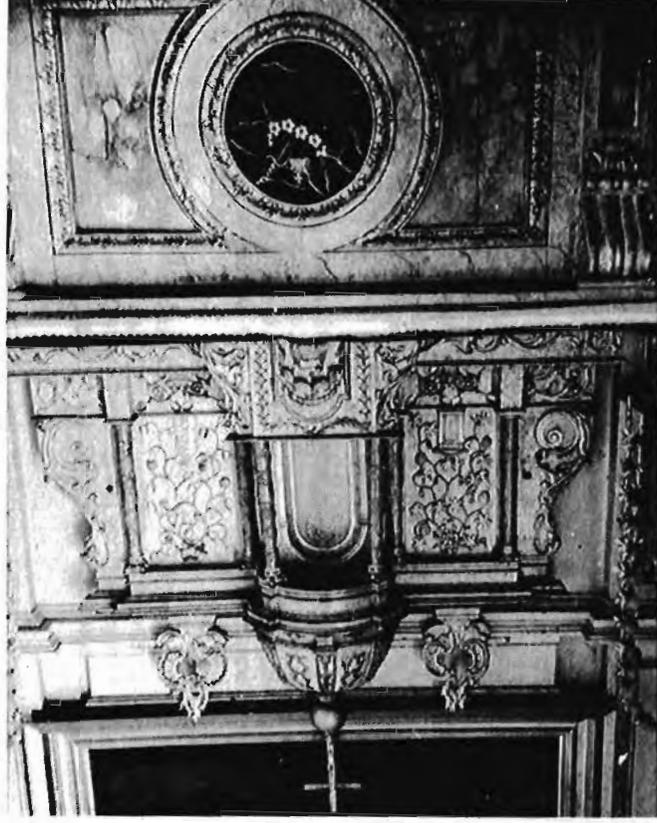
(1815).- Au menuisier **Antoine Bourgeot** pour boisure ouvrage du sanctuaire. Pour peinture et huile pour église. Dernier et parfait paiement su Sculpteur **Sr Cuvillon.**

L'abbé Louis Lamothe avait de grandes qualités d'esprit et de coeur. Ses relations avec les familles seigneuriales Hénault et Cuthbert étaient très cordiales. Il était même **le confident des seigneurs James Cuthbert fils et de Norbert Hénault**, fils du seigneur Antoine.

Dans ses lettres du **9 novembre 1807** et du **18 janvier 1808** à son évêque de Québec, le curé Louis Lamothe de St-Cuthbert parle en termes émouvants du mariage du seigneur James Cuthbert fils, mariage régularisé devant le curé Pouget et célébré en secret au manoir de Berthier, de sa communion le 6 janvier 1808 en présence de "quelques témoins qui n'ont pu retenir leurs larmes..."



**Autel latéral gauche (I.B.C.)**



**Autel latéral droit (I.B.C.)**

Les tabernacles et les autels des chapelles sont de Louis Quevillon et datent de 1807. "Payement au Sr Cuvillon sculpteur: 1800", Livre des comptes de la Fabrique. (Ils viennent de la première église démolie en 1881).

L'épouse du seigneur James Cuthbert fils meurt en 1811 et est inhumée sous l'église actuelle de Berthier, "sous le banc seigneurial le 16 janvier, en présence du curé Louis Lamothe, curé de St-Cuthbert."

Trois ans plus tard, le seigneur James Cuthbert fils épousait en secondes noces, **la nièce de sa mère** : Mary Louisa Amable Cairns, et le mariage était célébré à **l'église de St-Cuthbert, le 15 juin 1814**, sous la présidence de M. le curé Louis Lamothe. On voit très bien l'amitié profonde que M. le curé Lamothe entretenait avec la famille des Cuthbert.

Même le contrat de mariage fut passé à **St-Cuthbert**, au presbytère de M. Louis Lamothe, curé, le jour du mariage, en présence du notaire John Baptist McBean.

M. le curé Lamothe était intime également avec la famille seigneuriale du Fief du Chicot, avec Dame Thérèse Dubord Lafontaine, seigneuresse et son neveu Norbert Hénault. Ce dernier épousait **sa cousine** Geneviève Fauteux à **St-Cuthbert, le 29 octobre 1815** et recevait la bénédiction nuptiale de M. le curé Lamothe, qui s'était dévoué durant plusieurs mois, pour obtenir sa dispense de mariage. Là encore, on voit que le curé Lamothe était très estimé des siens.

M. le curé Louis Lamothe était un homme cultivé et avait à coeur de répandre l'instruction parmi la population. Depuis la construction de la première église de pierre en 1779, la chapelle de bois bâtie en 1767 servait de local communautaire, de logis, de salle de réception, etc.

Le curé Lamothe se servit de cette ancienne chapelle comme **local de classe**. Dans une lettre du **3 juin 1818**, M. le curé Lamothe nous apprend que le "**maître d'école**" logeait au presbytère.

L'enseignement était donc donné à St-Cuthbert en 1818 et auparavant. Le curé Lamothe l'affirme explicitement dans sa lettre. Le maître d'école habitait le presbytère et travaillait de concert avec M. Lamothe. St-Cuthbert n'a pas attendu la Loi des Écoles de Fabrique de 1824 pour dispenser l'instruction.

Par son école dans "son presbytère" à St-Cuthbert et par la fondation du couvent des Dames de la Congrégation à Berthier en 1825, le curé Louis Lamothe est un des promoteurs de l'enseignement dans notre région. Avant la reconnaissance des "Écoles de Fabrique" en 1824, on n'avait connu jusque là, que les maîtres ambulants et des cours d'occasion.

L'abbé Louis Lamothe est nommé curé à Berthier en 1818, mais il continue de desservir St-Cuthbert jusqu'en janvier 1819. Dans une lettre du 3 juin 1818 à Mgr J. Octave Plessis, évêque de Québec, l'abbé Lamothe exprime sa confusion d'être nommé à Berthier, le chef-lieu, "au grand jour, dans un poste honorable avec de grands et difficiles devoirs à remplir." "J'aurais préféré vivre dans un lieu retiré (à St-Cuthbert) et mourir dans la simplicité."

L'humble curé Lamothe considère la cure de Berthier trop élevée pour lui, comme un sommet..."Vous voulez me placer **sur le pinnacle, et je pourrai bien culbuter au premier coup de vent...**"

M. Lamothe demeurait à St-Cuthbert depuis 19 ans et sa mère vivait au presbytère. "Je n'ose pas lui annoncer ma nomination à Berthier : voilà ma peine..." Sa mère sera dépaysée à Berthier!

“Nouvelle difficulté, le presbytère a besoin de réparation sans doute, mais la fabrique n’ayant point de maison, le **bedeau** en a **toujours** occupé une partie; **mon maître d’école** étant parti du presbytère, j’y ai mis un locataire au premier de mai pour un an; le gendre de M. Bureau, des Trois-Rivières, nommé **Dorvilliers**, jeune homme très sage. Me voilà mal embarqué sans doute, un nouveau curé trouverait bien un logement dans ma maison pour un an et plus.”

(signé) **L. Lamothe, prêtre.**

Note.- L’ancien presbytère de bois, qui était bâti sur l’emplacement du couvent actuel, avait besoin de réparations **en 1818**. Le bedeau, le maître d’école, le curé, la mère du curé, etc. habitaient ce premier presbytère de bois, construit en 1767 et démoli en 1882, lors de la construction du couvent des Soeurs de Ste-Anne.

**M. Lamothe** était bien vu des autorités et avait de belles qualités. Il est nommé archiprêtre, il est homme conciliant, affable, sympathique, artisan de paix...”

**La Zone en 1821** : Parmi les archiprêtres du district de Montréal, figure **M. Louis Lamothe**, ancien curé de St-Cuthbert et curé actuel de Berthier. Outre Berthier, le vicariat forain comprend les paroisses suivantes : St-Cuthbert, Ste-Élisabeth, Sorel, L’Ile-Dupas et Lanoraie.

Le Seigneur James Cuthbert exprimait ses vues et ses désirs à l’Évêque quant à la nomination des prêtres dans les paroisses ou la fondation de nouvelles paroisses. Voici un exemple : **Mgr Lartigue de Montréal** écrit à James Cuthbert le **28 septembre 1829** : “Mgr regrette de n’avoir pas connu plus tôt votre désir d’avoir M. Michel Morin comme prêtre à Berthier, mais Mgr croit que le **curé Louis Lamothe** l’aurait refusé comme l’an dernier.”

Le saint Esprit passait parfois par le Seigneur anglais protestant Cuthbert pour nommer un prêtre ou un curé dans une paroisse catholique! N’est-ce pas de l’oecuménisme avant la lettre?

**1er décembre 1830.**- Lettre de Mgr Lartigue à **M. Louis Lamothe**, curé de Berthier : Mgr consent à donner “**sainte Mélanie**” pour patronne à la future église de Ramesay et d’Ailleboust, mais il faut que les deux contrats de concession avec M. Berczy et les échanges de terrains avec le grand voyer Pierre-Louis Panet soient bien déterminés.” (Registre des lettres, T.5, p. 374).

## **M. LE CURÉ LOUIS LAMOTHE EST INHUMÉ À ST-CUTHBERT.**

Curé de St-Cuthbert durant 20 ans, M. Louis Lamothe était **resté attaché à St-Cuthbert** et a voulu y avoir sa sépulture. Aussi pouvons-nous lire dans nos registres, Folio 58, l’Acte suivant : “Le 23 novembre 1835, nous prêtre curé de St-Barthélemy, avons inhumé dans le chœur de l’église de St-Cuthbert, côté de l’évangile, le corps de **Messire Louis Lamotte**, ancien curé de St-Cuthbert et de Berthier, décédé à St-Cuthbert le 20 du courant, âgé de 71 ans et 6 mois.

**Présents** : Messires Jean-François Gagnon, curé de Berthier, Louis Moysse Brassard, curé de Ste-Élisabeth, Joseph Gaspard Suzanne Ginguet, curé de Ste-Mélanie et St-Philippe, Jean Baptiste Henry Marcotte, curé de l’Isle du Pads, Antoine Fisette, curé de lieu, Grégoire Charlotte, vicaire de Ste-Élisabeth, Édouard Lecours, vicaire de Berthier, soussignés.

**F. X. Marcoux, ptre.**



M. le Curé **Louis Lamothe**  
(1799-1819).



M. le Curé **François-Xavier Marcoux**  
(1819-1829).

#### **L'ÉGLISE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. DU TEMPS DE M. L'ABBÉ FRANÇOIS-XAVIER MARCOUX (1819-1829).**

**François-Xavier Marcoux**, né le 21 juin 1790, étudia à Québec et fut ordonné le 18 septembre 1813. Vicaire à Québec 1813 à 1814, curé de **Champlain** 1814 à 1819 avec desserte de Batiscan, puis **curé de St-Cuthbert 1819 à 1829**, alors qu'il s'en va à St-Barthélemy, paroisse qu'il avait organisée et dont il devint le premier curé et il y resta jusqu'en 1842. En 1847, il était curé de l'île Bizard. Il est décédé à St-Régis en 1854.

Durant son terme d'office, **M. le Curé François-Xavier Marcoux** confie plusieurs travaux au **Sieur Antoine Bourgeau**, menuisier et au **Sieur Amable Gauthier**, sculpteur. M. Bourgeau fait 132 bancs neufs à l'église, tandis que le sculpteur Amable Gauthier fait des chandeliers comme ceux de Maskinongé et un portique de 24 colonnes avec les corniches.

**(le 14 février 1819).**- **Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux; "il a été décidé unanimement :

- que l'on ferait faire des **bancs neufs**.
- le **Sr Antoine Bourgeau** les a entrepris.
- le nombre des bancs sera de cent trente-deux (132).
- on lui a donné pour modèle **les bancs de Varennes** auxquels ils seront semblables, excepté que les bancs de derrière seront à l'équerre.
- il a été résolu de faire faire **des chandeliers** à pied triangulaire et trois croix pareilles, **de la hauteur des chandeliers des chapelles de Maskinongé**, Le **Sr Amable Gauthier** les a entrepris.

**(le 29 mai 1819).- Visite de Mgr Plessis. "(...) Ordonné :**

- que l'on refasse les châssis et le plancher de la sacristie et qu'il ne soit plus permis d'y entrer sans affaire, ni de passer par le sanctuaire pour s'y rendre.
- que l'on place dans la dite sacristie **un confessional clos** et que celui de l'église soit élargi de manière à pouvoir fermer les grilles.
- que le **baptistère** soit placé **au bas de l'église** auprès de la grande porte.

**(le 25 mars 1827).- Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux; "il a été résolu que l'on fera faire **un triple portique** de 24 colonnes avec les corniches d'ordre ionique, M. **Amable Gauthier Sculpteur de la paroisse St-Barthélemy de Dusablé** en a été l'Entrepreneur.

### **1822.- UN DRAME À ST-CUTHBERT.**

(Au temps de M. le curé Marcoux).

**Une mère découragée!** (Enquête du Coroner) Rapport du Capitaine.

Le 15 juin 1822, avant-midi, par devant moi, Jean-Baptiste Olivier, capitaine de milice en la paroisse de St-Cuthbert, ont comparu : François Prud'homme, Jean-Baptiste Corneillier, Louis Vadnais père, Alexis Houde, Charles Bélanger, Jean-Baptiste Morin-Chênevert, six des notables domiciliés à St-Cuthbert, sommés à l'effet d'examiner **le corps d'une enfant naissante**, trouvée avant hier, 13 du courant mois, **noyée dans un puits** appartenant à Antoine Frappier, cultivateur à St-Cuthbert, lesquels après avoir prêté serment et reçu ordre d'enquérir au nom de notre souverain sire le Roi, de quelle manière, quand et par qui la dite enfant aurait été précipitée dans le dit puits, **ont déclaré**, à la vue du corps de l'enfant, tiré de l'eau, après l'avoir examiné et reçu tous les témoignages qu'ils ont pu se procurer, que **la dite enfant paraît avoir été précipitée** dans le dit puits depuis un certain temps, n'avoir aucune blessure, ni meurtrissure, avoir la peau corrompue et avoir été trouvée nue et sans vêtements, **sans savoir de qui elle est issue, ni par qui elle y a été jetée.**

En foi de quoi, nous capitaine... avons donné le présent rapport... **Ont signé :** François Prud'homme, Jean-Baptiste Cornellier, Louis Vadnais, J.-Baptiste Chênevert, Alexis Houde, Charles Bélanger, **Jean-Baptiste Olivier, capitaine.** Témoins J. Fr. Mereau, **NORBERT ÉNO.**

### **LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. AU TEMPS DE M. LE CURÉ FRANCOIS-XAVIER MARCOUX (1819-1829)**

Avant le démembrement de St-Barthélemy en 1827, la population de St-Cuthbert dépasse celle de Berthier. En effet, en 1823, on comptait 3,928 âmes à St-Cuthbert et 3,208 à Berthier. Pour réaliser le progrès et le développement de la paroisse de St-Cuthbert depuis sa fondation, en 1765, je vais rappeler ici quelques dates et chiffres, recueillis dans les archives :

**En 1681**, on comptait 9 familles à Berthier, avec une population de 31 âmes.

**En 1704**, L'Ile Dupas ouvre ses registres paroissiaux. C'est le centre paroissial pour Sorel, Lanoraie, D'Autray et Berthier dont dépend le Chicot.

**En 1721**, on compte 30 familles à l'Ile Dupas, 30 familles à Berthier, 4 à Lanoraie et 4 à D'Autray.

**En 1750**, la Milice compte 137 hommes en état de porter les armes à Berthier, Maskinongé en compte 48 hommes et l'Île Dupas en compte 36.

**En 1765**, Maskinongé compte 70 familles, (353 âmes); 161 vaches, 48 boeufs et 105 chevaux.

**En 1765**, on compte 1,002 personnes à Berthier (St-Cuthbert inclus).

**En 1790**, on compte **2,415 personnes à Berthier et 1,467 à St-Cuthbert.**

**En 1823**, on compte 3,208 personnes à Berthier et 3,928 à St-Cuthbert, ceci inclut St-Barthélemy.

### **RAPPORT DE LA VISITE ÉPISCOPALE DE MGR LARTIGUE POUR 1823 :**

- Visite de Mgr l'Évêque à Lanoraye (928 âmes) les 30 et 31 mai 1823;
- à Berthier (3,208 âmes) les 31 mai — 4 juin 1823;
- à St-Cuthbert (3,928 âmes) les 4-8 juin 1823;
- à l'Île-Dupas (817 âmes) les 8-9 juin;
- à Sorel (3,881 âmes) les 9-12 juin 1823.

### **L'ABBÉ FR-S-XAVIER MARCOUX, CURÉ DE ST-CUTHBERT, A PRÉPARÉ LA FONDATION DE ST—BARTHÉLEMY.**

Dans les années 1760, l'abbé de Kerbério, curé de Berthier, a travaillé à la fondation de la paroisse de St-Cuthbert. De même, l'**abbé Frs-Xavier Marcoux**, curé de St-Cuthbert, a favorisé la fondation de St-Barthélemy et a fait plusieurs démarches en faveur de l'érection canonique de St-Barthélemy. Bien plus, l'abbé Marcoux sera **LE PREMIER CURÉ DE St-Barthélemy** et dirigera cette paroisse jusqu'en 1842.

Durant plus de 50 ans, de 1775 à 1827, les habitants établis dans la Seigneurie de Dusablé (le territoire actuel de St-Barthélemy) demandèrent-ils souvent et très tôt la faveur d'avoir un prêtre résidant et une chapelle qui serait bâtie à mi-chemin entre St-Cuthbert et Maskinongé, mais il fallut attendre longtemps, car les prêtres n'étaient pas assez nombreux et plusieurs paroisses nouvelles avaient de la misère à remplir leur engagement et à construire leur église.

Les archives nous apprennent que les habitants de la Seigneurie de Dusablé ont envoyé au moins quatre requêtes à l'Évêque de Québec : en 1796 en 1819, en 1825 et en 1827, demandant que leur desserte soit déclarée officiellement PAROISSE avec un curé résidant et une église.

Je citerai de larges extraits **des requêtes** des habitants de Dusablé **en 1825 et en 1827**. La requête de 1825 nous donne des renseignements fort intéressants sur le défrichement des concessions de Dusablé et sur le nombre de familles établies dans cette seigneurie en 1825, et qui appartenaient à la **paroisse religieuse de St-Cuthbert** avant 1827.

**Le 12 juillet 1825**, ils adressent à Mgr Plessis une requête claire et précise. "Les terres des habitants intéressés, y lit-on, forment une étendue de territoire de trois milles de front sur douze milles de profondeur. Sur trois ou quatre concessions il y a **du bois** sur trente arpents de profondeur, mais sept concessions sont déjà défrichées et habitées par cent cinquante cultivateurs. En plus, il y a soixante emplacements déjà habités.

La population est de plus de **1500 âmes** et elle ne pourra que s'accroître rapidement. Les habitants peuvent offrir au curé une dîme (...) proportionnelle (...) d'autres grains. Il sont actuellement desservis **par St-Cuthbert**. Ils n'ont jamais été régulièrement attachés à aucune autre paroisse par les anciens évêques et leur territoire n'a jamais été civilement reconnu.

Ce n'est **que depuis la fin du dernier siècle que le défrichement y est commencé**. La distance est de 6, 7, 8 et 9 milles **de St-Cuthbert**, selon le cas, et les chemins sont impraticables, l'automne et le printemps surtout : ce qui rend la pratique de la religion onéreuse et difficile. Nous sollicitons donc l'érection d'une nouvelle paroisse sous l'invocation de quelque mystère ou saint que voudra bien désigner Monseigneur.

Dès que Votre Grandeur nous aura répondu affirmativement, nous nous adresserons au gouvernement afin d'obtenir des lettres patentes pour l'érection civile.

La requête du 12 juillet 1825 est signée par **150 personnes** dont Pierre Dumontier et **l'abbé F.-X. Marcoux, curé de St-Cuthbert**, comme témoins.

L'affaire était donc lancée et les ancêtres attendaient le décret de semaine en semaine. Pour comble de malheur, au moment de signer le décret d'érection tant désiré, Mgr Plessis est foudroyé par la maladie et meurt... Or, un successeur d'évêque ne se nomme pas du soir au lendemain. Et attendant, nos gens trépigant d'impatience, envoient une autre requête, puis une deuxième, puis une troisième... Rien ne vient. Ils se plaignent à **M. Marcoux** qui **leur** cherche de l'aide et des consolations auprès de Mgr Lartigue.

À cet évêque, le curé de St-Cuthbert annonce que les habitants de sa desserte ont envoyé trois nouvelles requêtes, qu'ils y ont inclus un plan figuratif de leur territoire tel que demandé; que les gens de la Nouvelle-York attendent d'un jour à l'autre l'érection canonique... et qu'elle ne vient pas...

Il cherche à toucher le coeur de l'auxiliaire de Montréal en lui disant qu'il y a un bien beau site pour construire l'église "**à la pointe sur le chemin public de Québec dans la concession d'York**. Cette place se trouve environ six arpents plus bas que le milieu de la nouvelle paroisse, à peu près à mi-chemin **entre Saint-Cuthbert et Maskinongé**. Cette pointe est formée d'un roc où l'on trouvera la pierre et la chaux pour bâtir solidement une église et un presbytère..."

M. Marcoux parlait bien filialement à Mgr Lartigue qui était son évêque. Il aurait bien voulu se faire aider pour régler la question des gens d'York. **Dans sa lettre du 8 avril 1826**, il lui confiait que deux habitants **du fief de Chicot** étaient allés, de leur chef, à Québec, réclamer que l'on construise **près d'eux** la nouvelle église...

Norbert Éno et Antoine Laurendeau du Rang York, désiraient déplacer le village de St-Cuthbert et bâtir une nouvelle église dans le rang York.

### **PROJET DE DÉPLACER L'ÉGLISE DE ST-CUTHBERT ET DE LA SITUER DANS LE RANG YORK (1826).**

En 1826, une cinquantaine de citoyens suggèrent un projet original et s'engagent, devant notaires, à signer une requête, à l'effet de "déplacer l'église de St-Cuthbert vers l'est, dans le rang York, au lieu de diviser la paroisse de St-Cuthbert et de fonder une nouvelle paroisse, soit St-Barthélemy."

"Les soussignés propriétaires et tenanciers de la paroisse St-Cuthbert se sont, par devant les notaires publics pour la Province du Bas-Canada soussignés, volontairement obligés comme par ces présentes ils s'obligent de signer à la première requisition de **Norbert Éno**, écuier, et **Antoine Laurendeau**, tous deux résidants en la sus-dite paroisse, à ce présents et acceptant une requête tendant à ce que l'église qui existe actuellement dans icelle paroisse de St-Cuthbert, soit changée de place, en érigeant une **au pied du côteau** dans la dite paroisse, de St-Cuthbert, à la discrétion de Monseigneur l'évêque et que la paroisse ne soit point en conséquence divisée en deux, ainsi qu'il a été ci-devant demandé, aimant mieux, les dits soussignés, **qu'une seule église soit érigée au pied du côteau** dans la dite paroisse que de diviser la paroisse en deux et bâtir deux églises, pourvu toujours que dans le cas où ils ne pourraient obtenir un tel changement, (quoiqu'ils le croyent avantageux pour eux), cela ne puisse préjudicier en aucune manière et empêcher qu'ils n'obtiennent la division de la dite paroisse et s'en tenir pour cet effet aux droits qu'ils ont actuellement, attendu que si ce changement n'a lieu, ils préfèrent que la dite paroisse soit divisée comme étant le seul avantage qui puisse leur rester.

En foi de quoi ceux ne sachant signer, ont fait leur marque d'une croix et ceux le sachant l'ont fait avec nous, notaires à St-Cuthbert le sept avril après-midi de l'an mil huit cent vingt-six, après lecture faite.

Joseph Laferrière - Méthode Bérard - Pierre Grégoire - Antoine Allard - Vve Pierre Denis - Ambroise Lépine - Louis Fauteux - Antoine Denommé - Hyacinthe Goulet - Louis Gagnon - Alexis Denommé - Xavier Bérard - Édouard Marchand - Ch. Denommé - Pierre Provost fils - Frs Rouleau - Vital Laurendeau - Antoine Denis - François Cloutier - Pierre Fauteux - Maxime Beaugrand - Louis Fauteux - Alexis Denis - Joseph Denommé - Joseph Brûlé - Augustin Caron - Pierre Denommé - Ambroise Fauteux - Alexis Laferrière - François Crochetière - Alexis Thomas père - François Sylvestre - Isidore Délisle - Joseph Thomas - Joseph Fauteux - Joseph Denis - Joseph Sylvestre - Antoine Rouleau - Joseph Cloutier - Charles Gravelle - Xavier Plante - **Antoine Laurendeau** - Augustin Carpentier - Alexis Thomas fils - **Norbert Éno** - François Laferrière - J.-Bte Denommé - J.F. Mercure, N.P. - Norbert Bérard - Joseph Sylvestre fils - F.-X. Brunelle, N.P.

Cet acte notarié du 7 avril 1826 n'a pas eu de suite. La requête du 10 janvier 1827, appuyée par 181 signatures, a été reçue par l'Évêque de Québec, Mgr Bernard-Claude Panet, qui a signé le décret d'érection de la paroisse de St-Barthélemy le **1er mai 1827**.

**Le 7 avril 1826**, Norbert Éno et Antoine Laurendeau, appuyés par une cinquantaine d'habitants du rang York, demandaient à l'Évêque de Québec de bâtir la nouvelle église dans le rang York, au Fief du Chicot (aujourd'hui St-Viateur).

Or, quelques semaines plus tard, en avril ou mai **1826**, la tante de Norbert Hénault, **Dame Thérèse Dubord Lafontaine**, seigneurresse du Chicot et paroissienne de St-Cuthbert, donnait un terrain de six arpents à la Pointe d'York, pour la construction de la future église de St-Barthélemy.

Voici un extrait du contrat devant notaire concernant LE TERRAIN DE LA FABRIQUE de St-Barthélemy, terrain cédé **en 1826** et dont la cession est **ratifiée en 1838**.

Cession par Dame Thérèse Dubord, veuve de François Hénault en faveur de la Fabrique de St-Barthélemy, le 13 novembre 1838.

J.-F. MERCURE, N.P.

“Pardevant les Notaires pour la Province du Bas-Canada soussignés, fut présente THÉRÈSE DUBORD dite LAFONTAINE veuve de feu SIEUR FRANCOIS HÉNAULT, seigneuresse de partie de l'Isle Dupas et Fief Chicot **résidente en la paroisse St-Cuthbert.**

Laquelle a reconnu par les présentes et confessé avoir fait cession du tout dès maintenant et à toujours... à la Fabrique de St-Barthélemy dans le District de Montréal, pour l'usage du curé qui dessert la chapelle et de ceux qui desserviront la dite chapelle à y être bâtie à l'avenir : le desservant, Messire François Marcoux, prêtre curé de la dite paroisse de St-Barthélemy, sieur FRANCOIS PÉPIN DIT LACHANCE, marguillier en office de la dite fabrique, à ce présents et acceptants pour et au nom de la dite Fabrique à l'avenir. C'est à savoir, onze perches de front... prenant du chemin St-Barthélemy (dit York) à aller se terminer au chemin de la concession du Grand St-Jacques.

THÉRÈSE DUBORD DIT LAFONTAINE, veuve F.H., Frs-Xavier **Marcoux**, Ptre curé de Saint-Barthélemy, Frans Rouleau, N.P. J.-F. Mercure, N.P.”

C'est dire que Norbert Éno et Antoine Laurendeau n'ont pas insisté et ont compris que la majorité des habitants de Dusablé et de St-Joachim voulaient une nouvelle église à la **Pointe d'York.**

Cependant, les habitants du Fief Chicot sont demeurés fidèles à la paroisse de St-Cuthbert, jusqu'à la fondation de St-Viateur en 1909. La paroisse de St-Cuthbert, en 1827, n'a pas cédé le Fief Chicot à la nouvelle paroisse de St-Barthélemy.

**Le 10 juin 1826, Mgr Lartigue de Montréal** rend visite à M. le curé Marcoux à St-Cuthbert et se rend à la Pointe d'York “**marquer la place** de l'église de Dusablé sur un terrain de six arpents donné par Mme Éno, seigneuresse du Chicot”. (Lettres de Mgr Lartigue à Mgr Bernard Panet, de Québec, Registre des Lettres, Vol. 4, p. 116).

**Le 10 juin 1826,** l'Évêque parle de l'église de Dusablé, car le patron de la future paroisse n'est pas encore choisi.

## LA PAROISSE DE STE-JEANNE DE CHANTAL!

La paroisse de St-Barthélemy a failli être désignée “**Ste-Jeanne de Chantal**”. En effet, dans une lettre du **13 novembre 1826**, M. le curé Marcoux de St-Cuthbert écrit à son évêque : “Pour ma part, j'aimerais que la nouvelle paroisse porte le nom de **Sainte-Jeanne-de-Chantal.**”

Au sujet de cette division de paroisse, Mgr Lartigue écrit à M. François Marcoux, curé de St-Cuthbert le **17 novembre 1826** : “La future **chapelle d'York** se nommera “**St-Barthélemy**”, et il faudrait un autre plan de presbytère qui logeât le curé **DANS LE HAUT** et laissât le bas pour l'église.” (Registre des lettres, T.4, p. 177, Archevêché de Mtl).

Nos gens étaient tenaces. **Le 10 janvier 1827,** les habitants de Dusablé et du Petit Bruno revenaient à la charge et envoyaient à Québec, une nouvelle requête signée par **181 contribuables.**

**Ils demandent à Mgr Panet d'ériger en paroisse leur territoire.**

“À Sa Grandeur, Mgr Bernard-Claude Panet, évêque catholique de Québec.  
Monseigneur,

Qu'il plaise à votre grandeur, l'humble requête des tenanciers des Seigneurs de Dusablé ou Nouvelle York et du Petit Bruno professant la religion catholique, lesquels représentent très humblement à votre Grandeur qu'ils auraient adressé à Mgr Joseph-Octave Plessis, de son vivant, évêque de Québec, votre illustre prédécesseur, en juillet 1825, une requête pour obtenir l'érection des susdites seigneuries en paroisse comme on peut le voir au greffe de l'évêché.

Voici le nom de ces signataires :

Dominique Belleville	Joseph Rémillard
Médard Paquin	Antoine Comartin
Louis Allard	Joseph Drolet
Augustin Beauséjour	Joseph Dufrène
Antoine Allard	Charles Comartin
Michel Barrette	Isidore Délisle
André Germain	Pierre Bourdelais
Jean-Baptiste Brûlé	Joseph Pépin
Pierre Duquet	Pierre Crochetière
Antoine Masse	Emanuel Lirette
Joseph Bérigny	Jean-Baptiste Jacques
Jean-Baptiste Rémillard	Antoine Lécuyer
Joseph Guernon	Vital Rouleau
Louis Gagnon	Louis Pépin
Joseph Duquet	Jean-Baptiste Allard
Pierre Aiot	François Lachance
Louis Baillargeon	Michel Malbeuf
Alexis Rivière	Joseph Denommé
François Barrette	Jean-Baptiste Comtois
Joseph Bernèche	Joseph Destrempe
Chrisostome Aiot	Alexis Denommé
Jean-Baptiste Belleville	Alexis Aubain
Basile Bédard	Charles Émanuel Rock
Germain Turcot	Joseph Sylvestre
Alexis Dauphiné	Pierre Comtois
Charles Pépin	Antoine Baillargeon
Jean Germain	Pierre Plante
Jean-Baptiste Lebeau	Jean-Pierre Comtois
Jean-Marie Gagnon	Pierre Laliberté
Antoine Plante	Joseph Jacques
Jean-Baptiste Brûlé	Louis Carron
Joseph Gagnon	Pierre Duquet
Joseph Rémillard	Louis Baril
Vital Rouleau	Martin Desfonds
François Comtois	Jean-Baptiste Belleville
Joseph Bernèche	Maxime Dudemaine
Pierre Trudelle	Michel Hubert
Jean-Baptiste Robert	Louis Dumontier
Jean-Baptiste Laliberté	Frs Michaud fils
André Morelle	François Courtois
Pierre Gravelle	Louis Carron
Pierre Bernèche	Charles Simonneau
Joseph Sanderlan	Joseph Lumireau
Pierre Beaupré	Joseph Champagne

Antoine Latour  
Emmanuel Drainville père  
Alexis Houle  
Antoine Plante  
Jn Bte Drainville fils  
Joseph Aubain  
Louis Plante  
Augustin Cloutier  
Joseph Boulé  
Antoine Turcot  
François Sylvestre  
Joseph Laliberté  
Augustin Lajoie  
Joseph Jacques  
Hyacinthe Goulet  
Joseph Godin  
François Hubert  
Jean-Baptiste Bérard  
Pierre Lémerise  
Pierre Basinet  
Norbert Bérard  
Amable Lacroix  
Antoine Lefèvre  
François Crochetière  
François Duchény  
Antoine Mailloux  
Prisque Lefrançois  
Joseph Sylvestre  
Joseph Brûlé  
François Loranger  
Jean-Baptiste Sylvestre  
Louis Michaud  
Augustin Carron  
Joseph Aiot  
Joseph Martin  
Joseph Loranger  
Jean Grégoire  
Pierre Gouin  
François Bibeau  
Pierre Dumontier père  
Joseph Champoux  
Chrisostome Bérard  
Jean-Baptiste Bérard  
Jean-Baptiste Bazin père

François Crochetière  
Michel Tremblé  
Jean-Baptiste Bazin fils  
Charles Demers  
Charles Gravelle  
Louis Dubé  
Joseph Grégoire  
Pierre Gravelle  
Joseph Barrette  
Amable Sylvestre père  
Antoine Denommé  
Pierre Barrette  
Alexis Amable Sylvestre  
François Bérard  
Paschal Lagacé  
Joseph Dutot Grandpré  
Jean-Baptiste Comtois  
Jean-Baptiste Plante  
Jean-Baptiste Drainville  
Pierre Savoie  
Ambroise Masse  
Joseph Bibeau  
Pierre Savoie  
Antoine Ouellet  
F. Xavier Savoie  
Louis Mailloux  
Louis Sylvestre  
Joseph Semper  
François Grégoire  
Joseph Gaucher  
Antoine Comtois  
Jacques Brisset  
Pierre Goulet  
Amable Gauthier  
Joseph Piché  
Pierre Godin  
Pierre Decerre  
Frs Michaud père  
Alexis Semper  
Pierre Dudemaine  
Claude Flageol  
Jean-Baptiste Pelland  
Jean-Baptiste Fleury  
Alexis Baril

**St-Cuthert** 10 janvier 1827  
François-Xavier Marcoux, ptre curé témoin  
Pierre Dumontier, témoin.

**Note.**- Loin de s'y opposer, l'abbé Frs-Xavier Marcoux, curé de St-Cuthbert, a signé lui-même la requête en faveur de la fondation de St-Barthélemy.



(Photo: F. Aubin)

La paroisse de St-Barthélemy est un démembrement de St-Cuthbert en 1827. **Vue aérienne de St-Barthélemy.**



(Photo: F. Aubin)

**Séparé de St-Cuthbert en 1827**, le territoire de St-Barthélemy comprend les anciennes seigneuries de Dusablé et du Petit Bruno. **Vue aérienne du village de St-Barthélemy.**

## LA PAROISSE RELIGIEUSE DE ST-BARTHÉLEMY.

Après beaucoup de démarches et de négociations de M. le Curé Marcoux et des contribuables de York et de St-Joachim, le projet de fondation d'une **paroisse à la Pointe d'York**, devient une réalité le **1er mai 1827**.

La paroisse devra comprendre une étendue de territoire d'environ trois milles de front sur environ douze milles de profondeur : bornée au sud par le chenal nord du fleuve St-Laurent; au nord, par la seigneurie de Lanaudière; au nord-est, par la seigneurie appelée nord-est de Maskinongé; et par celle de Carufel; et au sud-ouest, par les seigneuries Chicot et Berthier. Ce décret est en date du **1er mai 1827**, par Mgr B.-C. Panet Archevêque de Québec. L'Érection civile eut lieu, le 17 août 1835, par proclamation de Lord Gosford, gouverneur du Canada.

### **Voici le décret d'érection canonique de la Paroisse de St-Barthélemy :**

"BERNARD-CLAUDE PANET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St-Siège apostolique, évêque catholique de Québec, À tous ceux qui les présentes verront.

Vu la requête présentée à notre illustre prédécesseur, le 12 juillet 1825, au nom et de la part des tenanciers des Seigneuries de Dusablé ou Nouvelle York et du Petit Bruno, originairement appelé partie Ouest de Maskinongé, demandant l'érection d'une PAROISSE dans les dites Seigneuries...

Après une annonce le 29 octobre 1825 faite aux habitants réunis pour le service divin aux églises Ste-Geneviève de Berthier, de **St-Cuthbert** et de St-Joseph de Maskinongé, convoquant les habitants des susdites Seigneuries à une assemblée pour le 3 octobre 1825 à la maison du Sieur Pierre Dumontier, située vers le centre de la dite Seigneurie de Dusablé ou Nouvelle York...

En conséquence, NOUS AVONS ÉRIGÉ ET NOUS ÉRIGEONS par les présentes, en titre de CURE et de la PAROISSE sous l'invocation de ST-BARTHÉLEMY APÔTRE, les susdites Seigneuries de Dusablé et du Petit Bruno, comprenant une étendue de territoire d'environ trois milles de front sur le fleuve St-Laurent, sur environ douze milles de profondeur, pour être la dite CURE ET PAROISSE DE ST-BARTHÉLEMY, entièrement sous notre juridiction spirituelle.

DONNE À QUÉBEC LE **1er mai 1827** sous notre seing, le sceau de nos armes et le contreseing de notre secrétaire.

(signé) Bernard-Claude, évêque catholique de Québec,  
par Mgr Fortier, prêtre secrétaire".

Lorsque Mgr Bernard-Claude Panet, évêque de Québec, publia le 1er mai 1827, le décret d'érection de la paroisse de St-Barthélemy, à la suite de cinquante ans de négociations, il n'y avait pas de chemin entre le rang du Fleuve et le village de St-Barthélemy "élevé sur la pointe" à la Côte d'York. Aussi, les habitants du Chenal du Nord s'adressèrent-ils immédiatement par requête à leur évêque, le priant de leur permettre de continuer à se faire desservir par le curé de Sainte-Geneviève de Berthier.

Ils s'y rendaient en canot par le fleuve et payaient dîmes au curé de Berthier. Dans leur lettre à l'évêque de Québec, ils écrivent ceci : "Depuis **plus de cinquante ans**, nous n'avons jamais eu d'autres curés ou église que ceux de Berthier (donc depuis au moins 1775). Nos ancêtres ont contribué à la construction, aux réparations de cette église de Berthier, et tout récemment à la couverture en bardeaux..."

Il est intéressant de noter que le **rang du Fleuve** est habité très tôt. Ils fréquentaient l'église de l'Île Dupas et plus tard celle de Berthier.

En réponse à leur demande, Mgr Panet permit aux gens du Fleuve de demeurer rattachés à Berthier, tant qu'il n'y aurait pas de chemin entre le fleuve St-Laurent et le village de St-Barthélemy. En 1847, seulement, les gens du Chenal du Nord commencèrent à payer dîme à Saint-Barthélemy et à appartenir effectivement à cette paroisse.

### **M. FRs-XAVIER MARCOUX, PREMIER CURÉ DE ST-BARTHÉLEMY.**

Il n'avait que 38 ans. À cause de sa santé délabrée, il laissa la cure de St-Cuthbert, pour desservir la nouvelle paroisse de St-Barthélemy.

Le curé Marcoux dut se rendre à St-Barthélemy au mois de septembre 1828. Il habita le premier étage d'un presbytère de 70 pieds par 40 construit au bout de "la Pointe". Le **second étage** fut affecté à la chapelle qui comptait 16 pieds de hauteur avec "une voûte dans les chevrons et les entrails". Il s'y trouvait un petit jubé pour les chœurs. Ce premier presbytère-chapelle fut incendié le 24 avril 1850.

M. le Curé Frs-Xavier Marcoux demeura 14 ans curé de St-Barthélemy et put constater un progrès immense dans la nouvelle paroisse : déboisement des terres, organisation paroissiale, construction de chemins, etc... Les habitants avaient attendu si longtemps, avant d'avoir un curé résidant et une chapelle, qu'ils étaient prêts à tous les sacrifices pour développer leur paroisse.

Ils vont donner le grand coup prochainement, en commençant la construction de leur première église en 1845 et en reconstruisant le presbytère, aussitôt après l'incendie du premier. Hommage donc aux pionniers pour leur foi et leur courage à toute épreuve!

Voici les noms des **premiers marguilliers** de St-Barthélemy, de 1827 à 1843 :

Charles Sévigny, Pierre Jacques, Antoine Comtois, Amable Gauthier, Louis Dumontier, Jean-Baptiste Bérard, Antoine Dénommé, Joseph Jacques, Pierre Sylvestre, Édouard Michaud, François Lachance, Louis Pépin, Prosper Dumontier, Chysostôme Bérard, Ambroise Bérard, Joseph Rémillard, Antoine Plante.

### **LES CURÉS DE ST-BARTHÉLEMY**

1.- Abbé <b>François-Xavier Marcoux</b>	11 sept. 1828 — 21 sept. 1842
2.- Abbé Joseph-Élie Lévesque	24 sept. 1842 — 1 oct. 1850
3.- Abbé <b>Toussaint-Victor Papineau</b>	1 oct. 1850 — 1 oct. 1861
4.- Abbé Urgel Archambault	1 oct. 1861 — 4 oct. 1879
5.- Chanoine <b>Edmond Moreau</b>	4 oct. 1879 — 1 oct. 1893
6.- Abbé Joseph Charette	1 oct. 1893 — 1 déc. 1903
7.- Chanoine Frs-Régis Bonin	1 déc. 1903 — 3 oct. 1928
8.- Chanoine Moïse Clermont	3 oct. 1928 — 3 oct. 1943
9.- Mgr Ls-Philippe Lamarche, P.D.	3 oct. 1943 — 29 sept. 1960
10.- Abbé Sylvio Laporte	29 sept. 1960 — 1 oct. 1963
11.- Abbé Héria Héту	1 oct. 1963 — 6 sept. 1972
12.- Abbé Florian Aubin	6 sept. 1972 — 31 mai 1978
13.- Abbé Hervé Pelletier	31 mai 1978 —



1er mai 1977.- Lancement officiel de l'Histoire de St-Barthélemy. Sur la photo: M. le Curé Florian Aubin, auteur du volume; M. Emile Michaud, président du Comité des Fêtes; Mgr René Audet, évêque de Joliette; **M. José Barrette, maire** de St-Barthélemy.



1er mai 1977.- **Au Banquet du 150e de St-Barthélemy (1827-1977). Une partie de la Table d'honneur:** Soeur Thérèse Laferrière, M. le curé Florian Aubin, Mme et **M. José Barrette, maire**, Mgr René Audet, M. et Mme Emile Michaud, M. le Chanoine Eugène Dumontier.



**11 sept. 1977.-** Erection de la croix de granit en hommage aux pionniers. Les Dames-Hôtesse font une escorte d'honneur. MM. Emile Michaud, José Barrette maire, Florian Aubin, curé et Bertrand Clément.



**St-Barthélemy est un démembrement de St-Cuthbert en 1827.** En 1977, érection d'une Croix de granit, à l'occasion du 150e de fondation. Allocution de M. l'abbé Florian Aubin, alors curé de St-Barthélemy.

## **LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. AU TEMPS DE M. LE CURÉ ANTOINE FISETTE (1829-1870).**

**L'abbé Antoine Fiset** est né le 12 décembre 1802, de Pierre Fiset et de Catherine Marcil. Ordonné le 23 septembre 1826, il fut vicaire à St-Eustache 1826 à 1828, à Berthier 1828 à 1829 et **curé de St-Cuthbert** 1829 à 1870. Il est décédé dans cette paroisse le 25 avril 1870.

On ne peut résumer en quelques pages, **les quarante-et-un ans** de ministère de M. l'abbé Fiset à St-Cuthbert. Je me contenterai de glaner ici et là quelques événements, de souligner quelques faits particuliers survenus durant sa longue carrière.

M. le curé Fiset s'est adonné à plusieurs activités durant son terme d'office : il a confié à M. Amable Gauthier, plusieurs travaux de réparations et de sculpture à l'église, en particulier, "le patron de la paroisse, **l'important saint Cuthbert** toujours debout dans le parterre de l'église et qui surmontait le toit de la première église autrefois, (voir la couverture verso de ce volume).

Dans le domaine scolaire, M. le curé Fiset a fait construire en 1831, "**la maison d'école** sur le terrain de la Fabrique", bâtie à même les revenus de la Fabrique.

M. Fiset a donné à la paroisse, le magnifique **tableau de saint Antoine**, en l'honneur de son patron. De même la seigneuresse du Chicot, Dame Thérèse Dubord Lafontaine a également donné une peinture illustrant **sainte Thérèse d'Avila**, sa patronne. Ces deux oeuvres de 1832 sont conservées aujourd'hui et ornent encore le sanctuaire de notre église.

Plusieurs événements ont marqué le règne de M. Fiset : l'épidémie de choléra qui emporta une quarantaine des nôtres, la rébellion de 1837, le projet de construction d'une nouvelle église dans le rang de York, etc...

### **CHRONIQUE ET FAITS DIVERS AU TEMPS DU CURÉ FISETTE.**

**Note.- LA STATUE DU PATRON :** Il s'agit de **saint Cuthbert**, oeuvre d'**Amable Gauthier**, dont la photo apparaît sur la couverture de cet ouvrage.

**(10 octobre 1830).- Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux; "vu le premier marché fait pour le portique le 25 mars 1827 avec la permission de Monseigneur de Québec comme M. le Curé l'a assuré à l'assemblée, il a été décidé d'après le rapport de personnes connassantes.

Que sa Grandeur J.J. Évêque de Telmesse sera supplié de permettre que ce plan soit changé en celui de 1830 qui consiste dans un Lambris, un frontispice,, deux colonnes de manière à faire disparaître la pointe du comble, **le tout surmonté de la statue du patron** ou de quelqu'autre chose qui sera décidé dans le temps que l'ouvrage se fera.

## LA PREMIÈRE ÉCOLE DE FABRIQUE À ST-CUTHBERT.

(3 juillet 1831).- **Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux; "il a été résolu que l'on **ferait bâtir une maison d'École paroissiale sur le terrain de la Fabrique**. Que pour bâtir cette École, l'on prendra **le quart des revenus de la fabrique**. Que le Marguillier en 1830... est autorisé à donner le quart de sa recette, ainsi que les marguilliers suivants, jusqu'à ce que cette École soit finie..."

## AU TEMPS DE M. LE CURÉ ANTOINE FISETTE (1829-1870).

En 1880, on se rend à la Baie James pour gagner sa vie!

Dans les années 1830 et suivantes, plusieurs paroissiens s'absentaient plusieurs mois par année pour aller travailler en dehors de St-Cuthbert.

Situer la petite histoire dans la grande apporte souvent des lumières inattendues. Que se passe-t-il dans la province de Québec au moment qui nous intéresse? Nous savons que les fils de nos familles nombreuses ne savaient où se diriger pour s'établir. Les villes ne pouvaient pas, alors, les absorber tous. Pendant ce temps, aux États-Unis, en Nouvelle Angleterre particulièrement, **l'industrie se développait à pas de géants**. Aussi des milliers de Canadiens français passaient chez nos voisins pour y gagner leur vie dans les usines.

**De 1830 à 1837**, une vague de 20,000 des nôtres déferle sur la Nouvelle-Angleterre. Après un court arrêt durant la guerre **des Patriotes**, un autre contingent de 20,000 passe la frontière **de 1838 à 1844**. En 1895, on compte là-bas **395,000 personnes nées au Canada** et formant une population **de plus d'un million**. L'alarme sonna, peut-être un peu tard, mai elle sonna.

On travailla à mieux organiser la vie agricole; on fonda des journaux agricoles et des sociétés d'agriculture, puis des écoles. **En 1845**, loi des Sociétés agricoles; 1862, premier ministère de l'agriculture. **En 1868**, la **concession** de limites à **bois dans nos forêts** ne dépassait pas 18,000 carrés, et en 1898 elle était de 47,000 milles carrés. De partout se levaient **des apôtres de la colonisation** cherchant des **terres nouvelles** afin d'arrêter la grande saignée qui décimait notre peuple.

**Le 8 février 1830** M. le curé Fisettes écrit à Mgr Panet à Québec qu'il a dans sa paroisse "un peu plus de 1500 communicants et environ 200 à 250 voyageurs qui ne passent qu'environ **le tiers de l'année** dans le sein de leur famille".

**Ces "voyageurs"** allaient gagner un peu d'argent, soit aux États-Unis, soit dans les chantiers. Nos familles nombreuses de vieilles seigneuries de la vallée du St-Laurent fournissaient la main d'oeuvre aux nouvelles industries américaines et aux compagnies dans l'exploitation de nos richesses forestières. Cette époque de 1830-1880 fut celle des chantiers, du déboisement de nos forêts et de la fondation de plusieurs paroisses nouvelles dans le Québec.

Les moulins à scie se sont multipliés le long de nos rivières. Le curé de St-Paul de l'Industrie et d'autres déplorent au prône dominical, les abus de boissons et les blasphèmes dans les chantiers. Les hommes des Trois-Rivières venaient "bûcher" dans la région de Joliette et apportaient "du caribou" et "des sacres". La vie rude de la forêt et le travail très dur des bûcherons expliquent certaines exclamations de nos ancêtres!

De graves épidémies frappèrent notre région, Berthier et St-Cuthbert, en 1785, 1786, 1832 et 1834 en particulier. Les registres nous rapportent le nom de dizaines de victimes.

En 1785 et 1786, une épidémie connue sous le nom de **Mal de la Baie St-Paul** prit des proportions alarmantes dans notre région. Son implantation au Canada paraît se rattacher à un simple matelot écossais qui séjourna à la baie durant l'hiver, aux approches de l'année 1773.

**En 1785**, selon le rapport du docteur James Bowman, nommé par le général Hamilton, pour visiter les lieux affectés, il y eut au Canada plus de 5,801 cas, dont 248 à Berthier et **135 à St-Cuthbert**. L'année suivante, toujours selon ce rapport, le pays comptait encore 4,606 cas dont 248 à Berthier et **149 à St-Cuthbert**. Notre région fut la plus touchée après celle de la Baie St-Paul.

### **ÉPIDÉMIE DU TEMPS DU CURÉ FISETTE (1832).**

En 1832, un autre fléau fit plusieurs victimes : une épidémie de choléra. Ce mal entra au pays au début de juin 1832, lors de l'arrivée à Québec, du vaisseau "Le Voyageur".

**Grâce au Curé Antoine Fiset**, qui a indiqué en marge des Actes de Sépulture, la cause des décès : "choléra" ou "coléra", nous pouvons savoir le nombre des victimes du choléra à St-Cuthbert.

Du 24 juillet au 5 octobre 1832, les Registres paroissiaux relèvent **39 cas de décès dûs au choléra**. De son côté, le curé Lamothe mentionne 121 cas de décès à Berthier, attribués au choléra.

Il est arrivé qu'une famille perdit un fils, une fille; parfois même deux enfants ou encore les deux époux. En d'autres cas, un père et un enfant perdirent la vie, ou une mère et son fils furent victimes de cette épidémie du choléra.

**(1832).**- Don d'un tableau de **Ste-Antoine** de Padoue par M. Antoine Fiset, prêtre curé.

Don d'un tableau de **Ste-Thérèse** par Dame Thérèse Dubord Lafontaine, seigneuresse du Chicot.

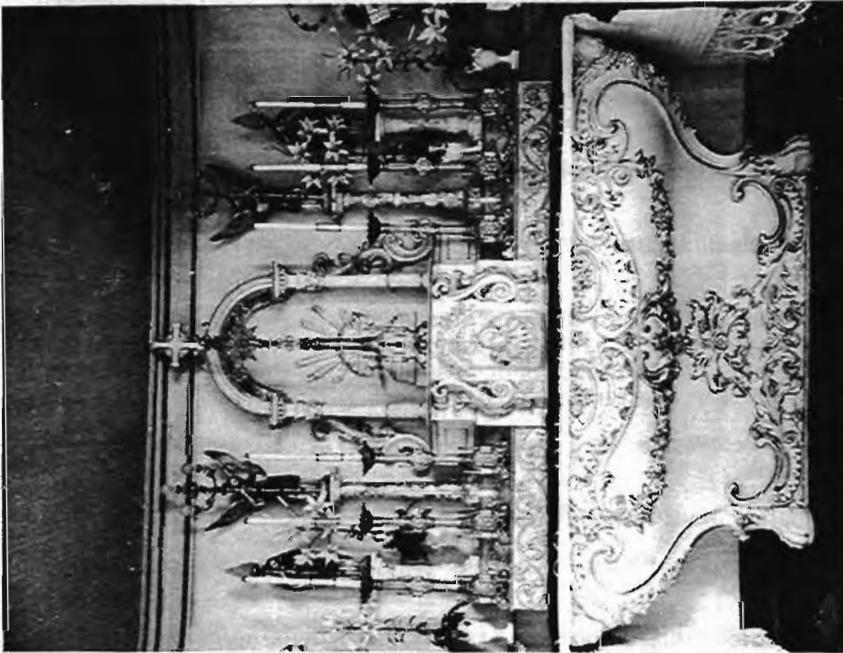
**M. Antoine Fiset** avait la confiance de son supérieur, Mgr Lartigue. Ce dernier invite M. Fiset à l'accompagner dans sa visite pastorale **en 1834**. Mgr Lartigue envoie M. Théophile Brassard, vicaire à Ste-Élisabeth, desservir la paroisse de St-Cuthbert durant l'absence de M. Fiset. (Lettre du 21 mai 1834 de Mgr Lartigue).

**(1835).**- À M. Gauthier, à Ronier et autres pour avoir défait et refait **la voute du coeur** et fourni le bois.

**(1836).**- À M. Gauthier pour **deux colonnes torsées** et rosettes.

**Note.**- Ces colonnes torsées d'Amable Gauthier de la première église ornent encore notre église actuelle en 1981.

En 1837, M. le curé Fiset, de son propre argent, achète **deux morceaux de terre** de M. J.-B. Chênevert pour **\$200.00** et en 1839 il les donne à la fabrique.



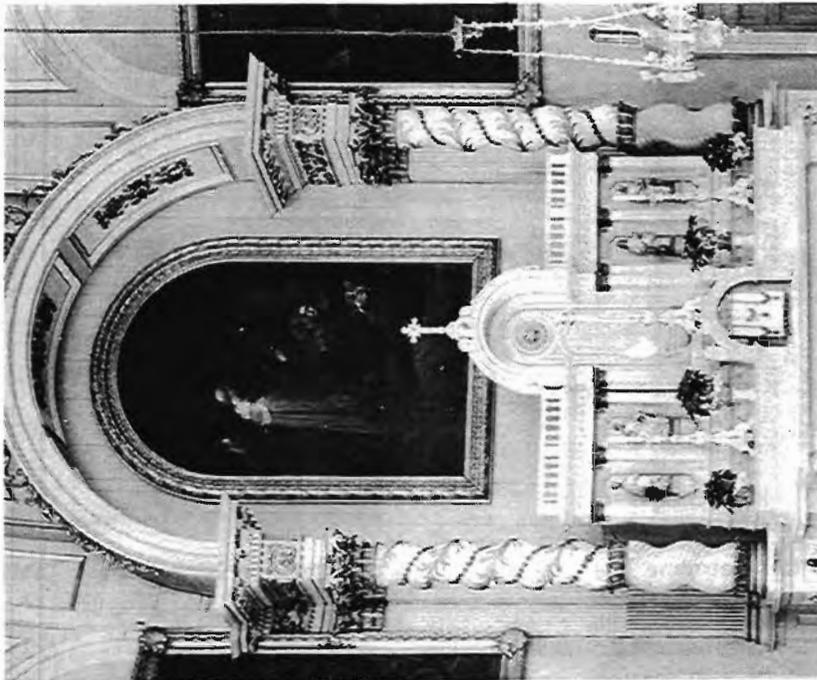
(Fonds G. Morisset)  
**Ancien autel de la première église de St-Cuthbert en dépôt au Musée de Ville St-Laurent (Au CEGEP ou ancien Collège des Clercs de Ste-Croix). Oeuvre de Louis QUEVILLON (1749-1823).** (Livre des comptes de la Fabrique).



(I.B.C.)  
**Le RETABLE et le Baldaquin transportés de la première église. Décoration de l'ancienne église par Amable GAUTHIER entre 1836 et 1848.** (Livre des comptes).



(I.B.C.)  
Donné en 1832 par le curé **Antoine Fissette**. Tableau  
représentant **saint Antoine**, son patron.



(I.B.C.)  
1836.- Les colonnes torses et les pilastres avec leurs  
bases, piedestal, chapiteaux et corniches **par**  
**AMABLE GAUTHIER**. (Transportés de l'ancienne  
église).



Ste **Thérèse** d'Avila, patronne de **Thérèse** Dubord dit Lafontaine, veuve de François Hénault et **seigneuresse du Chicot**, qui a donné ce tableau en 1832. (I.B.C.).



**L'Immaculée-Conception**. Tableau acheté en 1914 et signé par M. H. Lachine, Québec (I.B.C.)



Tableau signé Ippollino Zapponi, fait à Rome, Italie en 1878. Peinture représentant saint Cuthbert. (I.B.C.).



Don de Hilaire Cabana en 1886. Tableau représentant la mort de saint Joseph. (I.B.C.)

Dans cette transaction de **1837**, **M. Chênevert s'était réservé** le droit de passage dans la côte pour se rendre à la rivière **dans une direction où il y avait des moulins**. La Fabrique, à moins de nécessité ne pouvait pas bâtir sur ce terrain. M. le curé Brien se plaignait d'empiètements de la part de ceux qui avaient le droit de passer à cet endroit.

**Le 17 décembre 1862**, M. Fisette **passait un** nouvel acte de donation pour les mêmes morceaux de terrain.

### **(5 juin 1837).— VISITE DE L'ÉVÊQUE À ST-CUTHBERT.**

- 1.- Défendons qu'on ne passe par le cimetière pour d'autre fin que pour y entrer les corps des défunts.
- 2.- Que la porte en soit habituellement fermée à clef.
- 3.- Ordonnons que **les titres du terrain de la Fabrique** soient au plus tôt enregistrés au Greffe de la Juridiction de Montréal.
- 4.- Qu'on répare les **deux chapelles de procession et celle pour les morts**.
- 5.- Que la clef des fonts baptismaux soit serrée dans un lieu secret.
- 6.- Que **les deux cimetières** soient clos avec des pieux plus serrés les uns contre les autres, et qu'on enlève les arbrisseaux.

Jean-Jacques Lartigue, Évêque de Montréal.

### **DU TEMPS DE M. LE CURÉ ANTOINE FISETTE (1829-1870).**

En réponse à une requête des Habitants de St-Cuthbert, réunis en assemblée régulière **le 11 juin 1837**, Mgr Lartigue, évêque de Montréal, accorde la permission **d'exhumer tous les corps** de l'ancien cimetière de St-Cuthbert, ouvert en 1768 et abandonné en 1821, ce premier cimetière étant situé près du Couvent actuel, sur le côté nord de la rue Principale.

Le deuxième cimetière de St-Cuthbert remonte à 1779, à la construction de la première église de pierre en 1779 et démolie en 1880. Quand fut démolie la première église, on agrandit le dit cimetière, en se servant de l'emplacement que cette première église avait occupé. C'est le terrain du cimetière situé derrière le mur de pierre actuel, fait avec la pierre de cette église démolie.

En 1882, le cimetière fut de nouveau rallongé, et 1894, Mgr Fabre demanda aux fidèles de St-Cuthbert de charroyer de la terre pour relever une partie du cimetière, de tirer les joints du mur de pierre, de placer le charnier près de l'église à l'entrée du cimetière, de détruire deux chapelles de processions et d'installer une grande croix au cimetière.

#### **Bref rapport de M. le Curé Antoine Fisette pour l'année 1841.**

La paroisse de St-Cuthbert compte environ 2,500 âmes, 4 écoles soutenues par les habitants et le curé. Ces écoles sont fréquentées par 120 élèves, dont 60 garçons et 60 filles.

(19 décembre 1841).- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux; il a été résolu que l'on ferait finir **les ouvrages du dedans de l'Église, du Choeur et de la Chaire, et la dite Assemblée a accepté les plans et le prix de 6,000 livres anciens cours de Mr Amable Gauthier, et a choisi et nommé des syndics afin de conclure le marché...**"

(1849).- **Dépenses** pour la maison du Bedeau et pour le plancher neuf à l'église (et façon).

(1853).- **Pour des chandeliers,  
À M Filteau, chariot pour les morts, bâtisse pour le chariot.**

### M. TOUSSAINT-VICTOR PAPINEAU

Le 3ième curé de St-Barthélemy était **le frère du grand Papineau**, célèbre homme politique du siècle dernier. Louis-Joseph Papineau, le chef des Patriotes et la personnalité la plus éclatante de cette période, est né à Montréal en 1786 de Joseph Papineau, notaire, arpenteur, député, seigneur de la Petite-Nation(Montebello).

Remarquable par son éloquence, il fut l'âme du mouvement nationaliste et l'un des instigateurs de la rébellion de 1837. Les troubles firent passer Louis-Joseph Papineau aux États-Unis et de là en France où il demeura jusqu'en 1845.

Papineau incarnait en quelque sorte la révolution de 1837. Mais à la veille de la bataille de Saint-Denis, il s'exile pour sauver sa vie. Les patriotes l'accusent de trahison, comme le gouvernement anglais.

Au moment où l'abbé TOUSSAINT-VICTOR vint à St-Barthélemy, Louis-Joseph, revenu d'exil, était député du comté de St-Maurice depuis deux ans. Les deux frères Papineau, le curé et le député, se sont rencontrés plusieurs fois au presbytère de St-Barthélemy, et chaque fois, c'était l'occasion de soirées mémorables, de conversations animées sur la politique, ou de souvenirs émus des troubles 37, de l'exil, etc...

L'abbé Toussaint-Victor Papineau est né à Montréal, le 30 mars 1798, de Joseph Papineau notaire et de Rosalie Cherrier, fut ordonné le 20 septembre 1823. Vicaire à Chambly (1823-1824), avec desserte de St-Damase sur Yamaska (1823-1824); vicaire à Varennes (1824-1826); curé de St-François de Beauce (1826-1828), de Lachenaie (1829), de St-Jean-Baptiste de Rouville (1829), de St-Luc sur Richelieu (1842-1844), de St-Marc (1844-1850), **de St-Barthélemy (1850-1861)**; retiré (1861-1869); décédé à la Pointe-aux-Trembles de Montréal, le 10 décembre 1869.

Vu le contexte social du Québec et la qualité du personnage légendaire de Louis-Joseph Papineau de 1837, j'ai tenu à consacrer quelques lignes à son frère, l'abbé Toussaint-Victor Papineau qui fut curé durant onze ans à St-Barthélemy, **paroisse voisine et démembrement de St-Cuthbert.**

Les prêtres et les paroissiens voisins ont des rapports réguliers et constants, surtout à cette époque, dans les années 1850, où tout le monde se connaît et se côtoie chaque jour. Nos gens ont connu l'abbé Papineau qui ne manquait aucune occasion de venir à St-Cuthbert et de se mêler aux événements de la paroisse-mère de St-Barthélemy.

## LES DEUX FRÈRES PAPINEAU



**Louis-Joseph PAPINEAU**  
(1786-1871)



**Abbé Toussaint-Victor PAPINEAU**  
Curé de St-Barthélemy (1850-1861)

Les curés **Antoine Fisette** de St-Cuthbert et **Papineau** de St-Barthélemy s'étaient liés d'amitié durant onze ans de bon voisinage. On se rencontrait, on s'invitait à table, on échangeait des services entre prêtres, on se visitait souvent. Les livres des comptes en font foi.

**La Fabrique de St-Cuthbert** doit assurer ses immeubles. **Le curé Papineau** et **Amable Gauthier** sont nommés **estimateurs**. Voici leur rapport :

### LIVRE DES COMPTES DE LA FABRIQUE DE ST-CUTHBERT :

(18 octobre 1853).- Expertise du **curé T.-V. Papineau** et de **Amable Gauthier**, datée de St-Barthélemy."

...Nous estimons qu'au meilleur de notre connaissance.

**L'Église** (de St-Cuthbert) vaut plus que la somme de trois mille livres cours actuel.

**La sacristie** plus que celle de trois cents livres cours actuel.

**Le Presbytère** plus que celle de trois cent livres cours actuel.

Et **les autres dépendances** plus que celle de cent livres même cours..." (La fabrique s'assure pour 1800, 200, 200 et 100 livres respectivement.

## RAPPORT DE 1853 SUR ST-CUTHBERT.

Dans son rapport à l'Évêque, M. le Curé **Antoine Fiset** mentionne que la paroisse de St-Cuthbert compte près de 3,000 âmes, dont 1750 communiants, 7 écoles mixtes avec 250 élèves. La bibliothèque de la paroisse possède de 500 à 600 volumes. Il n'y a pas d'école de Fabrique. Aucun aubergiste licencié.

L'église est évaluée à 2,000 louis, soit \$8,000. Le presbytère à 100 louis, soit \$400. et les propriétés foncières à 150 louis, soit \$600. Note.—Il s'agit ici de la première église de pierre bâtie en 1779 et du premier presbytère de bois, bâti en 1767 à la place du couvent actuel et aujourd'hui démolé. La Fabrique n'a pas de dettes.

(signé) **Antoine Fiset**, curé.

### — Estimé des biens de la Fabrique de St-Cuthbert en 1854.

Un inventaire notarié de **1854** fait mention des biens meubles et immeubles de la Fabrique et le tout est évalué à 3,406 louis, soit à \$13,624. Actuellement, la valeur des biens de la Fabrique s'élève à près de \$250,000.00.

Le 21 mars **1854**, devant les notaires F.X.A. Biron et J. Chênevert, M. Le curé Antoine Fiset et les marguilliers J.-B. Chênevert, F.-Xavier Destrempe, et autres qui ont déclaré ne savoir signer, ont procédé au presbytère à un inventaire complet des biens de la Fabrique, estimant le tout au meilleur de leurs connaissances.

	<b>Louis</b>	<b>Dollars</b>
Ornements	150	\$600.00
Le linge	50	200.00
L'argenterie	175	700.00
Autres meubles argentés	12	48.00
Deux cloches	30	120.00
Trois vieux poêles avec leurs tuyaux	10	40.00
<b>Huit tableaux</b>	<b>40</b>	<b>160.00</b>
Un chemin de croix	14	56.00
<b>L'église et la sacristie</b>	<b>2500</b>	<b>10,000.00</b>
Environ 150 bancs	150	600.00
Le presbytère	100	<b>400.00</b>
Un hangard et autres bâtisses	75	300.00
	3306	13,224.00
<b>La terre</b>	100	<b>400.00</b>
	3406	13,624.00

À propos de la terre ou des biens immeubles de la Fabrique, voici le texte de l'inventaire où l'on fait une description intéressante.

Possède la dite Fabrique, un terrain sis et situé dans la dite Paroisse St-Cuthbert, au sud-ouest de la Rivière Chicot, dans le comté de Berthier, dans le district de Montréal et en la Seigneurie de Berthier de forme irrégulière contenant en son total vingt-cinq arpents et dix perches en superficie, tenant devant et d'un côté pour une partie de la Rivière Chicot où il suit les divers (sic) sinuosités en profondeur partie à Jos. Chênevert sénior et partie à Jos Chênevert junior, d'un côté partie à Antoine Chênevert et partie à François-Xavier Chênevert, d'autre côté partie à Joseph Dubois, partie à Jean-Baptiste Chênevert et partie à la dite Rivière Chicot, sur lequel terrain sont cimetière, l'église, presbytère et autres bâtisses ci-dessus mentionnées dessus construites, lequel terrain est évaluée à cent Louis."

### LORS DE L'INONDATION DU 12 AVRIL 1865

Toutes les îles sont submergées. L'eau du fleuve s'élève à 17 pieds plus haut que le niveau normal en été. Le vent souffle du sud-ouest; l'ouragan dure trois heures. On déplore des dégâts matériels considérables et des pertes de vie dans les îles.

Les paroissiens de St-Cuthbert viennent en aide aux familles sinistrées.

**(le 23 avril 1865).- Assemblée des marguilliers** anciens et nouveaux pour aider les personnes qui **ont souffert de l'inondation.**

Il a été résolu qu'une égale somme sera remise entre les mains de Messire **Archambeau**, curé de **St-Barthélemy** pour être distribuée au plus **nécessiteux du Grand Nort**, qui ont souffert de l'inondation.

Il a été résolu qu'une somme de trois cent francs sera remise entre les mains de Messire **Plinguet, curé de l'Isle du Pas** pour être distribuée aux plus nécessiteux des **Îles, qui aussi ont souffert de l'inondation ..."**

### AU TEMPS DE M. LE CURÉ ANTOINE FISETTE.

#### NOMBREUSES TENTATIVES ET DEMANDES DE DÉMEMBREMENT DE LA PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT.

Lorsqu'il fut question de construire une nouvelle église à St-Cuthbert **dans les années 1860-1865**, quelques habitants du Chicot, de St-Jean et de la Côte Joly ont suggéré de bâtir cette nouvelle église de St-Cuthbert plus au centre de la paroisse, c'est-à-dire à la Côte Joly ou au rang York. **Requêtes de 1862 et de 1866.** (Durant le terme d'office de M. le curé Antoine Fiset).

Enfin, même après la construction d'une nouvelle église à St-Cuthbert beaucoup plus grande, commencée en 1875 et terminée en 1879, les habitants de York et de Ste-Thérèse ont multiplié leurs requêtes de **1900 à 1909** pour se séparer de leur paroisse de St-Cuthbert et fonder St-Viateur.

Dans un pays démocratique, chacun a droit à ses opinions, et il faut respecter l'opinion de chacun. Aussi, dans cet ouvrage, je rapporte les faits, je cite les documents sans juger personne, que je respecte beaucoup.

Dans cette question de démembrements de paroisse, d'avance j'affirme que les paroissiens étaient **sincères et de bonne foi** dans les deux options : les tenants de la division de St-Cuthbert et les opposants au démembrement de la paroisse de St-Cuthbert. La question était très complexe et l'on apportait de bons arguments des deux côtés.

À propos des démembrements de la paroisse de St-Cuthbert, on n'a jamais connu d'affrontements ou de crises graves, de manifestations dans les rues, de grèves générales, contrairement à certains conflits sanglants ou violents lors des batailles ou de luttes syndicales. Tout au plus, nos ancêtres "**très modérés**" ont échangé quelques lettres, requêtes, paroles fermes, mais polies, toujours respectueuses de l'Autorité... "À Votre Grandeur, Mgr l'Évêque, S'il plaît à Votre Grandeur..." Ils ont fait preuve de patience et de modération, dans leurs discussions et leurs assemblées.

Les paroissiens ont exprimé leur **opinion légitime**, et dans ces échanges de lettres ou de paroles lors des démembrements des paroisses de St-Barthélemy, de St-Edmond, de St-Viateur, de l'Île St-Ignace, on peut affirmer que nos gens ont été beaucoup plus des "**modérés**" dans leurs revendications, que des "**violents**".

Ce qui apparaissait autrefois comme des divisions, était en réalité l'**expression d'une diversité de personnalités**, de goûts, d'opinions - CE QUI EST SAIN EN ÉGLISE ET EN DÉMOCRATIE — Le vécu chrétien comme le vécu humain échappera toujours à toutes les formulations qui prétendent l'exprimer en plénitude et en perfection...

Quand quelqu'un prend la parole ou "la plume" - comme je le fais présentement dans ce volume-, il ne peut jamais exprimer son être ou le fond de sa pensée adéquatement... ce qui devient sujet à interprétation bienveillante ou malveillante...

Pour ma part, je dirai que tous ceux qui se sont exprimés dans leur requête de fondation d'une nouvelle paroisse, dans le cas de St-Barthélemy ou de St-Viateur, pour ne citer que les démembrements de ST-CUTHBERT, ces gens étaient **sincères et de bonne foi**...

Je dirai en passant que même les prêtres avaient des opinions partagées, ce qui est une preuve qu'ils sont adultes et intelligents! Par exemple : les curés **Fisette et Dupuis** s'opposaient à la division de St-Cuthbert, ce qui est compréhensible. Ils aimaient leurs paroissiens et voulaient garder leur belle paroisse de St-Cuthbert dans son intégrité.

"D'autant plus que l'église actuelle, selon l'argument de M. Dupuis, pouvait contenir tous les paroissiens, y compris ceux de York et de Ste-Thérèse !"

Par contre, le **vicaire de M. Fisette, l'abbé Thibodeau**, partageait l'opinion des habitants de York et étaient **en faveur de la fondation** d'une nouvelle paroisse à York, et cela, **dès 1862**...

### **DEUX OPINIONS OPPOSÉES DANS LE MÊME PRESBYTÈRE!**

Le curé Antoine Fisette s'oppose à la division de la paroisse de St-Cuthbert, alors que son vicaire favorise la fondation d'une nouvelle paroisse dans le rang York vers 1860 et les années suivantes. Le vicaire exprime sa pensée clairement **dans deux lettres à son évêque de Montréal**, Mgr Bourget :

**Extrait de la première lettre** : "Mgr, une requête des habitants de St-Cuthbert va vous être présentée pour **LA DEMANDE D'UNE ÉGLISE ENTRE ST-CUTHBERT ET ST-BARTHÉLEMY**. Le curé Fisette s'y oppose, mais c'est bien à tort, il me semble." (Signé) Th. Thibodeau, vicaire."

M. le vicaire Thibodeau a son franc-parler. D'après nos registres, il a été vicaire à St-Cuthbert, **de juillet 1860 à novembre 1863**. L'abbé André Brien le remplace comme vicaire, en novembre 1863 jusqu'à la mort du curé Antoine Fisette en 1870. Après sept ans de vicariat, M. André Brien, est nommé curé de St-Cuthbert en 1870.

2.- **Dans une deuxième lettre** de M. le Vicaire Th. Thibodeau à Mgr l'Évêque de Montréal, on peut lire ceci au sujet **du projet de démembrement de St-Cuthbert dans le rang York**: "Mgr ... quant à la division de la paroisse de St-Cuthbert, je vous disais que le curé Fisette avait tort de s'y opposer. La paroisse de St-Cuthbert est **assez forte pour en faire DEUX**, quant à la population et quant aux revenus. **Signé : Th. Thibodeau, ptre vicaire.**"

Fin de la citation. Cette deuxième lettre est datée du **1er mars 1862**.

Plus tard, dans les années 1900, l'**abbé Tranchemontagne** également voulait la division de St-Cuthbert et la fondation d'une nouvelle paroisse à York...

C'est dire que **même les prêtres** de ce temps, pas seulement les laïques, avaient des **opinions opposées, et cela est humain et sain**.

C'est pourquoi je peux parler en toute liberté de **ces démembrements de St-Cuthbert**, qui font l'objet de chapitres importants de l'histoire de St-Cuthbert.

Ce qui compte, c'est moins l'unité territoriale, que l'unité des coeurs! Et le dialogue n'a jamais été interrompu entre gens de St-Cuthbert et de St-Barthélemy, ou entre ceux de St-Viateur et ceux de St-Cuthbert... Au contraire, les relations sont cordiales et quotidiennes... Les gens de notre région sont tous parents, cousins ou amis.

## **LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. AU TEMPS DE M. LE CURÉ ANTOINE FISETTE (1829-1870).**

### **PROJET DE DÉMEMBREMENT DE SAINT-CUTHBERT en 1862.**

Le démembrement de St-Cuthbert en vue de la fondation de **St-Viateur d'Anjou** s'est fait à la suite de nombreuses démarches, requêtes et contre-requêtes qui se sont échelonnées sur une longue période.

La première pétition des contribuables de **York** et de **Ste-Thérèse** remonte à **l'année 1862** pour aboutir à la fondation de **la desserte ou mission de St-Viateur le 2 avril 1909, et à l'érection canonique de la desserte en paroisse** par un décret de Mgr l'Évêque en date du **7 juin 1912**. Bien plus, certains contribuables seront détachés de St-Cuthbert et annexés à St-Viateur, les uns le **9 février 1914**, les autres seulement le **8 mai 1922** et 29 août 1923.

C'est dire que la fondation de la paroisse religieuse de St-Viateur, **dans son étendue actuelle**, aura demandé 61 ans de pourpalers, d'échange de lettres, de voyages et de requêtes de tout genre de 1862 à 1923.

La tenacité, le courage et la persévérance des contribuables de **St-Cuthbert** domiciliés dans York, Ste-Thérèse et St-Jean, qui ont travaillé à la fondation de St-Viateur durant une période si longue, méritent une place importante dans l'histoire de St-Cuthbert, car il s'agit bien d'un démembrement de **SAINT-CUTHBERT**, et non d'un démembrement de Louiseville ou de Lanoraie, et que toutes ces personnes qui ont signé requêtes et contre-requêtes étaient bel et bien **des paroissiens de SAINT-CUTHBERT**, avant l'érection canonique de St-Viateur en 1912.

Le détachement de ces rangs de St-Cuthbert, riches en personnes et en propriétés foncières, je veux dire les rangs York, Sainte-Thérèse et une partie de St-Jean, constitue une tranche importante de l'histoire de St-Cuthbert et intéresse au plus point la population de notre région.

## HISTORIQUE DU DÉMEMBREMENT DE ST-CUTHBERT

Me référant à des documents de première valeur et aux archives de la Fabrique de St-Cuthbert, de l'Archevêché de Montréal et de l'Évêché de Joliette, je résumerai le mieux possible toutes les démarches entreprises **en vue de la fondation d'une paroisse** dans les rangs York et Ste-Thérèse **de St-Cuthbert**.

**Au temps de M. le curé Antoine Fisette.** Le 15 novembre 1862, la majorité du fief Chicot adresse une requête à Mgr Ignace Bourget, lui demandant la permission de construire une chapelle ou église **au rang York** et de fonder une paroisse **sous le patronage de Ste-Célanire**.

### 15 novembre 1862.- Requête à Mgr Bourget de Montréal.-

"L'humble requête de la **majorité du fief Chicot**, rang de la concession St-Jean faisant partie de la **Paroisse de St-Cuthbert** professant la religion Catholique, tous francs tenanciers.

**"Lesquels représenteront très respectueusement à Votre Grandeur":**

Que ce territoire est borné vers le sud par le chenal du nord, par le côté nord par la Rivière Chicot, vers le nord-est à la paroisse de St-Barthélemy, Seigneurie d'York ou Dusablé, vers le sud-ouest aux terres de la Concession Nord-Est de la rivière de St-Cuthbert.

Que ces familles forment une population de 758 dont 499 communiants.

"Que vos dits pétitionnaires **ont toujours appartenu à la paroisse de St-Cuthbert**. Ayant toujours été desservis par MM. les curés de la **sus dite** paroisse, **vu la distance éloignée** où se trouvent vos pétitionnaires de l'Église de St-Cuthbert et vu la difficulté que leur présentent les chemins surtout le printemps et l'automne, ils désireraient **construire une Église ou Chapelle** pour y célébrer les services divins.

Ce considéré, Monseigneur, ils vous supplient de vouloir bien ériger canoniquement en paroisse **sous l'invocation du Mystère de Ste-Célanire**, ou sous l'invocation de tel saint ou sainte qu'il plaira à votre Grandeur de désigner le territoire y dessus mentionné, se proposant après avoir reçu de votre Grandeur **le décret ecclésiastique requis** en pareil cas, de s'adresser à MM les Commissaires, afin de procurer à leur dite **nouvelle paroisse**, une existence **civile** dont ils reconnaissent le besoin.

**Ont signé :**

Jacques Dufrènes  
Élie Rémillard  
Amable Moreau  
Calixte Brulé  
Élie Laferrière  
Joseph Ruel  
Maxime Bérard

Michel Dudemaine  
Joseph Plante  
Ls Gonzague Bérard  
Norbert Bérard  
N. Hénault  
Joachim Côté  
Maxime Rocheleau

Octave Désy  
Pierre Chaput  
M.B. Hénault  
Alexis Robillard  
Norbert Rouleau  
Ambroise Fauteux  
Anselme Laferrière  
Zéphirin Beaucage  
Joseph Brûlé  
Prosper Allard  
Norbert Brûlé  
Louis Trudel  
Siffroi Grégoire  
Joseph Drinville  
Norbert Drinville  
Olivier Marchand  
Émilie Bérard  
François Laferrière  
Cyprien Brûlé  
Hercule Roberge  
P. Allard Fils

Bénonie Côté  
Norbert Drinville  
Michel Vadnais  
Marie Branconnier  
J-Bte Robillard  
Amable Laferrière  
Alexis Brûlé  
Joseph Doucet  
Léon Laferrière  
Athanas Doucet  
Louis Courchênes  
François Morel  
Édouard L'Écuyer  
Dieudonné Massé  
Théodore Laferrière  
Adélard et Jacques Laforêt  
Joseph Bibeau  
Joseph Bérard  
Olivier Allard  
Dr. Paquet  
Désiré Allard  
Frs Savoie

**St-Cuthbert, le 15 novembre 1862.**

**Témoin :** François Rouleau, notaire

**Note.**— St-Viateur a failli avoir plusieurs patrons : en 1862: on a proposé **Ste-Célanire**, en l'honneur de **Célanire Derouin**, épouse du seigneur Norbert Hénault. Plus tard, on suggérera **St-Paul** d'York en l'honneur de Mgr Paul Bruchési, évêque de Montréal; enfin **St-Alfred d'York**, en l'honneur de Mgr **Alfred Archambault, évêque de Joliette**. **Finalement, St-Viateur sera retenu comme patron !**

(F. Aubin ptre.)

**17 novembre 1862.— CONTRE LA REQUÊTE :—**Lettre de Pierre Beaugrand au Chanoine A. Truteau, v.g. représentant l'évêque. (Contre la division de St-Cuthbert). "**Je suis marguillier de St-Cuthbert** et propriétaire de terre de la nouvelle paroisse projetée. Je parle au nom d'un grand nombre qui ne veulent pas se lancer dans des dépenses considérables et inutiles : **bâtir une nouvelle église dans Chicot**. Les gens de York, le plus éloigné a une lieue et demie. La concession Ste-Thérèse n'a que 10 à 12 familles." Les plus éloignés n'ont pas deux lieues. **Les vrais propriétaires** d'une certaine étendue ne sont pas nombreux. Ils ont fait signer leurs serviteurs, leurs fermiers et journaliers."

(signé) Pierre Beaugrand

Sous l'administration de M. le **Curé Antoine Fisette**, durant une dizaine d'années, de 1860 à 1870, année de sa mort, un problème difficile se posait à la Fabrique et à la population de St-Cuthbert : l'agrandissement de la première église ou la division de la paroisse, c'est-à-dire la fondation d'une nouvelle paroisse au rang York.

De fait, **la décision de construire une NOUVELLE ÉGLISE sera prise en 1872**, sous le règne du **curé André Brien**, qui d'ailleurs connaissait bien la population, et était bien au fait du dossier, pour avoir été vicaire de M. le curé Fisette durant sept ans, avant d'être nommé curé en 1870.

En 1865, M. le curé Fisette est curé depuis 36 ans à St-Cuthbert. Il connaît bien toutes les familles. Il est prudent. Il hésite avant de s'engager dans des travaux d'envergure... La solution finale reviendra à son successeur, M. Brien et aux contribuables de 1872.

(5 février 1865).- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux; "il a été résolu: Que l'entreprise **d'agrandissement de l'Église sera remise à un autre temps...**"

**Le 24 janvier 1866**, les tenanciers du Fief Chicot et de St-Jean présentent une nouvelle requête, en vue de fonder une nouvelle paroisse à York.

**24 janvier 1866.-** Requête de 64 contribuables du Fief Chicot et de la Concession St-Jean, en vue de se détacher de St-Cuthbert et de **fonder une nouvelle paroisse**, au lieu d'agrandir l'église de St-Cuthbert devenue trop petite.

À sa Grandeur Monseigneur **Ignace Bourget**.

**L'humble requête** des soussignés, habitants résidants et francs tenanciers du Fief Chicot et de la concession St-Jean, en la paroisse de St-Cuthbert.

Expose humblement et respectueusement à Votre Grandeur.

Qu'à raison de l'accroissement annuel de la population de la paroisse de St-Cuthbert, **la grandeur de l'Église paroissiale est insuffisante** aujourd'hui, qu'un grand nombre de ces derniers veulent adopter immédiatement les mesures nécessaires pour obtenir **son agrandissement sur le même site, bien qu'il ne soit pas central**, n'étant qu'à une distance d'environ trente-huit arpents des limites de la paroisse de St-Norbert, tandis que la paroisse de St-Cuthbert a une étendue d'une lieue et demie de front sur trois lieues de profondeur.

Que cependant, les dimensions actuelles de cette Église, qui deviendrait par le fait plus centrale, se trouveraient certainement suffisantes pour la population, si tous les habitants, maintenant au nombre de **quatre vingt huit**, dans le dit Fief Chicot et dans la dite concession St-Jean, étaient **détachés de cette paroisse** pour former une nouvelle paroisse séparée.

**Ont signé :**

Octave Désy  
Rémy Désy  
Joseph Dulmène  
Norbert Bérard Lépine  
Désiré Allard  
Gonzague Bérard Lépine  
Joseph Drinville  
Norbert Drinville  
François Savoie  
Henry Hénault  
Joseph Doucet  
Veuve Gonzague Cloutier  
Pierre Chaput  
Veuve Bénonie Côté  
Norbert Savoie  
Pierre Fauteux  
Pierre Sylvestre  
Léon Laferrière  
Joseph Bérard  
Paul Sylvestre  
Simon Savoie  
Aimé Drinville  
Hercule Dulmaine

Amable Laferrière  
Joachim Côté  
Maxime Rocheleau  
Pierre Gervais  
Dieudonné Bouviller  
Cyprien Brûlé  
Joseph Brûlé  
Jean-Baptiste Sylvestre  
Louis Courchène  
François Baril  
Joseph Plante  
Louis Patri  
Maxime Bérard  
Géfroï Grégoire  
Édouard Lécuyer  
Jean-Baptiste Lafontaine  
Édouard Marchand  
Athanase Doucet  
Prosper Allard, père  
Zéphirin Beaucage  
Norbert Drinville  
Joseph Bibeau  
François Laferrière  
Alfred Brûlé

Calixte Brûlé  
Prosper Allard fils  
Olivier Mandeville  
Olivier Allard  
Louis Champagne  
Théodore Laferrière  
Gonzague Trudelle  
Joseph Lécuyer  
Joseph Landry  
Norbert Rouleau  
Israël Lessard  
Louis Lafontaine

Jean-Baptiste Lambert  
Paul Denis  
Anselme Laferrière  
Michel Dulmaine  
Prosper Allard, fils  
Joseph Rocheleau  
**Témoins :**  
Calixte Brûlé  
Octave Désy  
Prosper Allard fils  
Remy Désy

**2 avril 1866.— Lettre du Notaire Biron à Mgr l'Évêque de Montréal CONTRE la division** de la paroisse de St-Cuthbert. On y apporte les arguments suivants :

“Dans la dite Concession du Nord, il ne reste plus **qu'un habitant qui tient la traverse** pour aller à l'Île Dupas, ce qui l'indemnise suffisamment pour l'engager à y demeurer, tandis que les deux autres ont été obligés de partir de là, par rapport aux dommages comme la crue des eaux, la perte d'animaux, de bâtisses. Les Concessions du Nord (en bas de Ste-Thérèse) ne sont pas habitées.

Cette église serait **pour St-Jean et York** qui n'en n'ont pas besoin. S'il fallait construire des églises à une lieue de distance, les unes des autres, la religion deviendrait très onéreuse.”

Le principal but de la loi actuellement en force au sujet de l'érection des paroisses, est évidemment de **favoriser la colonisation** et de garder nos compatriotes au milieu de nous, ce qui n'est pas le cas présentement (pour St-Jean et York), car le territoire est habité depuis longtemps et la population ne peut plus s'agrandir.” **(18 avril 1866).** Contre la fondation d'une nouvelle paroisse.

**21 mai 1866.- Réponse à la requête.** La nouvelle paroisse est refusée.

Vu la Requête des pétitionnaires du 24 janvier 1866, nous nommons le Chanoine Hippolyte Moreau de notre cathédrale pour vérifier s'il convient d'accorder la demande faite par les pétitionnaires et nous faire rapport par écrit.

**Donné à Montréal le 21 mai 1866, Mgr Ignace Bourget.**

**Réponse négative :** il a été répondu que la division ne pouvait être accordée avec pareilles limites. (T.4. p. 6. Lettre de Mgr Bourget).

**6 juin 1866.- Vive opposition** au démembrement de la paroisse de St-Cuthbert et à la fondation d'une nouvelle paroisse.

Au très Révérend Messire Hypolite Moreau Prêtre et Chanoine de la Cathédrale de Montréal. (Représentant de Mgr Ignace Bourget).

C'est pourquoi, les soussignés concluent à ce que **leur requête** soit prise en considération, et à ce qu'il leur soit permis de prouver leurs allégués, afin que la requête pour érection d'une paroisse en démembrement **soit rejetée** et mise à néant par qui de droit.

**Ont signé à St-Cuthbert 6 juin 1866 :**

F.X. Courchènes  
Élie Duteau de Grandpré  
Pierre Beaugrand  
Théophile Chênevert  
Henry Vadnais  
Isaac Comartin  
Séraphin Grandprés  
Norbert Désy  
Narcisse Gervais  
L. Lavallée  
Vincent Lavallée  
François Lavallée  
M. Narcisse  
Joseph Fafford  
Louis Grandchamps  
Claude Bélanger  
Dame Veuve Onésime Houle  
Paul Caumartin  
Octave Sylvestre  
Dieudonné Destrempe

Hilaire Rondeau  
Gonzalve Destrempe  
George Lavallée  
Hercule Lavallée  
Pierre Coulombe  
Narcisse Champagne  
Pierre Lafontaine  
Antoine Bourgeau  
Félix Lafontaine  
Norbert Durand  
Norbert Goulet  
Norbert Monfils  
Irène Goulet  
Baptiste Roberge  
Louis Sylvestre  
Antoine Courchaine  
Joseph Courchaine  
Pierre Désy  
Édouard Désy  
**Témoins :** F. Desrosiers  
Octave Lafontaine

**14 juin 1866.- Vive opposition au démembrement de St-Cuthbert et à la fondation d'une nouvelle paroisse dans York.— Extraits d'une Lettre à Mgr Ignace Bourget.-**

"-Une requête a été présentée dernièrement à Votre Grandeur pour demander l'érection d'une nouvelle paroisse qui serait formée d'une partie de celle de St-Cuthbert, et se composerait du Fief Chicot et de la Concession St-Jean-Baptiste qui le borne en profondeur, mais **qu'il n'y a aucune nécessité d'établir cette nouvelle paroisse**, ainsi qu'il va être ci-après démontré.

**Ont signé :**

Michel Barette  
Élie Rémillard  
Joseph Lebeau  
Charles Gervais  
Joseph Patrie  
Jacques Dufresne  
Antoine Pâquet  
Thomas Clément  
Aimé Defour  
Amélinat Laforest  
Jean-Baptiste Malboeuf  
Hercule Roberge  
Hercule Patrie  
Élie Laferrière  
Joseph Paquet  
Onésime Plante  
Prosper Plante  
Désiré Clément  
Joseph Ruelle

Veuve Onésime Roberge  
Rémi Destrempe  
François Rochette  
Veuve Pierre Roberge  
Dominique Rousseau  
Louis Rousseau  
Jean-Baptiste Clément  
Olivier Gravelle  
Joseph Roberge  
François Fleury  
Louis Gonzaque Trudelle  
Amable Moreau  
Olivier Mandeville  
**Témoins :** Michel Barette  
Dominique Rousseau  
Onésime Plante

Nous les soussignés, résidant dans le haut de la paroisse de St-Cuthbert, au-dessus de la concession St-Jean Baptiste demandons par les présentes que, si la dite paroisse de St-Cuthbert est pour être divisée en deux, elle le soit **sur toute la profondeur**, de manière à ce que cette partie de cette paroisse qui se trouve au dessus de la dite concession St-Jean-Baptiste ainsi qu'à la profondeur de la paroisse de St-Barthélemy jusqu'à la paroisse de St-Gabriel de Brandon, **fasse partie de la nouvelle paroisse demandée.**

**St-Cuthbert, (14 juin 1866)**

Irénée Dufault  
F.X. Savoie

F.X. Morelle  
Henry Lambert

Joseph Durand  
Pierre Turcotte  
Charles Faffard, fils de Pierre

**TÉMOINS :** Antoine Bourgeault  
Onésime Plante

**(28 octobre 1866).- Assemblée des marguilliers.**

La dite assemblée a approuvé **les réparations** qui ont été faites à **la couverture de l'église** et au comble de la dite Église, de plus il a été résolu qu'on donnerait la somme de cent Louis pour les **incendies de Québec**, pour les plus nécessiteux, pour ceux qui manquent de pain, vêtement, de bois de chauffage...

**(25 avril 1869).**- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux; "il a été résolu, par la majorité, de faire **un jubé** dans la chapelle de Ste-Vierge...". (Note : Au lieu d'agrandir l'église ou d'en construire une nouvelle, on fait un jubé pour accueillir la population qui augmente chaque année).

**14 février 1870.**- Curé de St-Cuthbert depuis 41 ans ( c'est un record), **l'abbé Antoine Fisette signait son dernier acte dans les registres paroissiaux le 14 février 1870, alors** qu'il bénissait le mariage de Me J.-Édouard **Charbonneau, notaire public** à St-Thomas de Joliette, fils majeur d'Étienne Charbonneau, **meunier à St-Cuthbert**, et de Josephe Plante, à Mlle Henriette Fisette, de St-Cuthbert, fille de Henri Fisette, juge de paix, et de Marie Praxède Beautron dite Major, de Cuthbert.

Deux mois plus tard, le vénérable curé Antoine Fisette décédait à St-Cuthbert, et était inhumé le 27 avril 1870 "**dans le chœur de l'église de St-Cuthbert, près de l'autel, du côté de l'Évangile**", en présence de Jean-François Gagnon, curé de Berthier, de Jean-Baptiste Henry Marcotte, curé de Lavaltrie, au milieu d'un grand nombre de prêtres et de fidèles.

### **LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. M. L'ABBÉ ANDRÉ BRIEN, CURÉ DE ST—CUTHBERT (1870-1899).**

Nommé vicaire à St-Cuthbert **en novembre 1863**, l'abbé André Brien connaît bien les familles de la paroisse, lorsqu'il succède à M. l'abbé Antoine Fisette en 1870, à titre de curé de St-Cuthbert, qu'il dirigera comme pasteur durant trente ans, jusqu'en 1799.

**M. l'abbé André Brien-Durocher** est né à St-Jacques de Montcalm le 15 octobre 1826 de J.-Baptiste Brien et de Marie-Louise Bourgeois. Étudia à l'Assomption et fut ordonné le 20 décembre 1856. Vicaire à Joliette 1856 à 1863, vicaire à St-Cuthbert (1863-1870), **curé de St-Cuthbert 1870 à 1899**. Retiré à Ste-Élisabeth, où il meurt en 1902. Il fut inhumé à Ste-Marie-Salomé.

Vu le manque d'espace dans cette monographie paroissiale, je dois résumer et me contenter d'énumérer quelques faits ou évènements survenus durant le terme d'office de M. le curé Brien.

Deux questions importantes étaient à l'étude à St-Cuthbert depuis quelques années : le projet de construction d'une nouvelle église et le désir des gens du Chicot de fonder une nouvelle paroisse. Vicaire depuis sept ans, M. l'abbé Brien était bien au courant de ces problèmes et va y apporter une solution.

Plusieurs réalisations sont à son crédit pour y avoir collaboré de toutes ses forces avec l'aide des paroissiens : la construction du presbytère en 1876, de l'église en 1879, la venue des Religieuses Ste-Anne en 1874 et la construction de leur couvent en 1882, l'arrivée des Frères de l'Instruction chrétienne et l'ouverture du Collège en 1889, la fondation de la Mission de St-Edmond en 1889, etc...

Bref, l'oeuvre principale du curé Brien fut sans contredit la construction des édifices religieux et son intervention directe et ses démarches nombreuses pour la construction d'un Couvent et d'un Collège à St-Cuthbert. Il n'est pas facile de résumer trente ans de ministère pastoral au service de St-Cuthbert. Il sera intéressant quand même de parcourir ensemble quelques procès-verbaux, rapports d'assemblées, correspondance, registres, lettres des archives, concernant cette période de 1870 à 1900.

## **AU TEMPS DE M. LE CURÉ ANDRÉ BRIEN.-**

### **AGRANDIR L'ÉGLISE, DIVISER LA PAROISSE, ETC.**

L'église de pierre bâtie **en 1779** est devenue trop petite et demande des réparations majeures. La paroisse de St-Barthélemy s'est séparée de St-Cuthbert **en 1827**, et déjà **dans les années 1860**, pour satisfaire aux besoins et pouvoir accueillir toute la population aux offices divins, on propose **plusieurs solutions** :

- Soit agrandir l'église de pierre de 1779.
- Soit diviser la paroisse et fonder une nouvelle paroisse aux environs de St-Viateur d'aujourd'hui.
- Soit garder le même territoire, sans diviser la paroisse, mais construire une nouvelle église "**plus centrale**", au carrefour de la Côte Joly et du rang York. En un mot, transporter le village de St-Cuthbert, **au nord de la rivière Chicot**, aux environs de la Traverse Avila Doucet. C'était un projet audacieux!

On va procéder par étapes... comme toujours. Au lieu d'agrandir l'église, on construit **un jubé**. Puis finalement : la grande décision est prise **le 22 juillet 1872**.

Au lieu d'agrandir et de réparer la première église de pierre bâtie en 1779, on décide de construire **UNE NOUVELLE ÉGLISE PLUS GRANDE** à côté de la première église de pierre. Cette dernière sera démolie en 1881.

**Le 22 juillet 1872**, on présentait donc LA REQUÊTE pour la construction de l'église actuelle, **requête signée par 280 contribuables** francs-tenanciers. On bâtissait grand, pour éviter le démembrement des rangs York et Ste-Thérèse. **En 1872**, on voulait garder **tous les paroissiens à St-Cuthbert**. Voyons en détail l'évolution de ce dossier.

**VOICI DES DOCUMENTS INÉDITS SUR LE PROJET DE CONSTRUCTION  
DE L'ÉGLISE ET DU PRESBYTÈRE À ST-CUTHBERT EN 1872.**

(Archives de l'Évêché de Joliette).

**22 juillet 1872.- Requête à Mgr Ignace Bourget de la majorité des francs-tenanciers de St-Cuthbert, Cté Berthier, District de Richelieu.**

- **Que l'église est dans un tel état de vétusté** qu'il n'est plus possible de la réparer; que d'ailleurs elle est maintenant **trop petite** pour contenir la foule qui s'y rend les jours consacrés au culte, ce qui les gêne fort dans l'exercice de leurs devoirs religieux et leur fait sentir vivement le pressant besoin d'en avoir **une nouvelle**.
- Que **la sacristie** attenante à la dite église, étant aussi dans **le même état de vétusté**, il devient pareillement urgent d'en construire **une nouvelle**.
- **Que le presbytère est dans un état de détérioration** tel que les dépenses pour le réparer convenablement seraient presque aussi grandes que celles pour un nouveau presbytère et qu'il y a une absolue nécessité de bâtir les dépendances curiales.
- C'est pourquoi vos suppliants prient votre Grandeur de leur permettre de **construire une nouvelle église, une nouvelle sacristie, un nouveau presbytère**, si la chose est jugée plus convenable **EN PIERRE**, et les autres dépendances curiales en tel lieu qu'ELLE voudra bien désigner et sur telles dimensions qu'ELLE voudra bien déterminer.

**(Ont signé 280 paroissiens)**

**30 juillet 1872.-** Une lettre de M. le curé André Brien nous parle de la construction d'une nouvelle église et de démembrement possible de St-Cuthbert.

**Lettre à Mgr Ignace Bourget, évêque de Montréal.**

Monseigneur,

Quand j'ai été vous voir il y a quinze jours, j'ai eu la faiblesse de vous nommer les vicaires que j'aimerais avoir pour m'aider au ministère, **SI JE BÂTISSAIS L'ÉGLISE...** Aujourd'hui, je vous en demande pardon, et je vous supplie de faire comme bon vous semblera, surtout de ne pas m'accorder ces prêtres, pour que je n'aie point à me repentir plus tard, s'ils ne faisaient point mon affaire et que vous fussiez obligé de les envoyer ailleurs.

Les habitants de ma paroisse sont calmes, assez calmes quoique les candidats soient connus.

**Les gens du "démembrement"**, surtout les habitants de **York** et de **Ste-Thérèse** murmurent et terminent en disant : "Après tout, on a bien vécu jusqu'aujourd'hui. On pourra vivre encore et se sauver **en allant à St-Cuthbert**; mais essayons à aller à St-Barthélemi."

Votre très humble serviteur,

André Brien, ptre.

**1er août 1872.- Réponse de Mgr Bourget** qui nomme son délégué.

Vu la **Requête du 22 juillet 1872**, demandant la permission de bâtir une nouvelle **église et sacristie**, un **presbytère** et autres dépendances curiales, **nous nommons le Chan. Hipp. Moreau**, notre député spécial, pour vérifier s'il convient d'accorder la demande, fixer la place que devront occuper les susdites bâtisses, en déterminer les principales dimensions et sur le tout, nous faire rapport par écrit.

**22 août 1872.-** Visite du délégué, M. Hippolyte Moreau, Copie affichée le 5 août 1872.

**28 août 1872.-** Requête pour bâtir **AU CENTRE de la paroisse**.

Que l'église, sacristie, presbytère, dépendances doivent être reconstruites **AU CENTRE de la paroisse**, c'est à dire **du côté nord de la rivière**, (aux environs du carrefour Côte Joly et Rang York, soit près du moulin Avila Doucet, côté nord, soit au commencement du rang York, près de la rivière Chicot).

Que les soussignés offrent de fournir l'emplacement nécessaire pour l'église, sacristie, presbytère **À L'ENDROIT CENTRAL** qui sera ultérieurement fixé par qui de droit.

Et dans le cas où la dite église, presbytère. etc **ne seraient pas construits AU CENTRE de la dite paroisse, le tout reste dans l'état actuel, NOUS OPPOSANT** à la démolition de l'église actuelle. (Il s'agit de la première église construite en 1779). **Ont signé** : 45 paroissiens de la Côte Joly et St-Jean, 27 du Bas de la Rivière, 34 de York et 9 de Ste-Thérèse.

**29 août 1872.- Procès-verbal du Chan. Moreau.**

Je me suis transporté à St-Cuthbert, le peuple étant assemblé. J'ai lu ma commission du 1er Août 1872 à moi donnée par Mgr Bourget, la requête du 22 juillet 1872 présentée par les habitants francs-tenanciers.

J'ai constaté que ceux-ci forment **la grande majorité de la paroisse**, que la requête est véritable, demandant la permission de bâtir une nouvelle église, une sacristie, un presbytère et autres dépendances.

Je suis d'avis qu'il est convenable d'accorder la demande. Séance tenante, un certain nombre d'habitants ont demandé que les susdites bâtisses fussent placées **SUR UN AUTRE SITE** que celui qu'elles occupent maintenant et ont offert un autre terrain, à environ **une demie-lieue plus bas que l'ancien, sur le côté opposé de la petite rivière**, mais considérant que cette offre déplaisait généralement aux intéressés, j'ai refusé de l'accepter et j'ai choisi l'ancienne place.

Et procédant ensuite au placement des susdites bâtisses, j'ai réglé que la nouvelle église serait **placée au côté nord-ouest de l'ancienne, tout au près**, la façade à l'endroit où j'ai fait planter un piquet, tournée un peu plus que l'ancienne vers le chemin public. Qu'elle serait en pierres, qu'elle aurait 140 pieds sur 60 de dedans en dedans, que les murs à partir des lambourdes auraient au moins 28 pieds de hauteurs, le tout mesure anglaise.

Que le **presbytère aussi en pierre** serait placé au nord-ouest de la dite église, à une distance d'au moins 50 pieds. La façade à peu près en ligne avec celle de la nouvelle église. Qu'il aurait 40 pieds par 36 pieds à l'intérieur. Que les murs à partir du sol auraient au moins 19 pieds de hauteur.

Que la **sacristie**, placée en arrière de la nouvelle église, serait aussi en pierre, qu'elle aurait 36 pieds par 32 pieds à l'intérieur, avec des murs proportionnés en hauteur.

Que les **dépendances curiales** seraient une ou plusieurs bâtisses en bois, donnant la capacité de 60 pieds de longueur sur une largeur de 30 pieds.

Que le **cimetière** serait agrandi autant que de besoin et clôturé d'une manière convenable.

Que l'on ferait au côté nord-ouest de la dite église, un **chemin couvert** qui ferait communiquer par l'extérieur de la dite église à la sacristie, que le dit chemin couvert aurait au moins 15 pieds de largeur à l'intérieur avec une hauteur convenable.

Que l'on ne mettrait **point de poteaux** pour y attacher les chevaux, ni devant l'église, ni devant le presbytère immédiatement.

H. Moreau, chan. archidiacre.

**3 septembre 1872.**- Vu et approuvé et permis de procéder.

**Ignace Bourget, évêque catholique de Montréal.**



Mgr Ignace **Bourget**, archevêque de Montréal.



Mgr Paul **Bruchési**, archevêque de Montréal.

**11 novembre 1872.- Élection des syndics** Norbert Fafard, président; Norbert Désy, Norbert Bérard, Prosper Allard fils, Pierre Manègre, "pour surveiller la construction de la nouvelle église, sacristie, presbytère et dépendance curiales de la **paroisse de St-Cuthbert**".

**Norbert Fafard est élu président par scrutin** et M. le curé André Brien est élu **unanimentement** secrétaire-trésorier.

### **LES TROIS NORBERT.**

M. le Curé Brien est chargé de faire préparer les plans des bâtisses. Norbert Fafard, Norbert Désy et Norbert Bérard sont en faveur de cette proposition, tandis que Pierre Manègre et Prosper Allard fils s'y opposent.

On remet **au 17 novembre 1872** l'engagement "de celui qui devra faire la répartition". Pierre Manègre déclare ne savoir signer. Les autres ont signé : Norbert Fafard, Norbert Désy, Norbert Bérard, Prosper Allard fils et André Brien, ptre sec.-trés.

**23 mai 1873.-** Acceptation du décret des Commissaires civils, en date du 24 octobre 1872. "Que ce décret soit mis à exécution". Cette "motion est acceptée sur division : **POUR LA PROPOSITION** : Norbert Désy, Norbert Bérard et Norbert Fafard, président. **CONTRE LA PROPOSITION** : Prosper Allard fils et Pierre Manègre fils. Les trois Norbert ont signé. Prosper Allard et Pierre Manègre ont refusé de signer.

André Brien, ptre, sec.-trés.

**11 juin 1873.-** Les syndics Norbert Bérard et Norbert Désy proposent que les syndics signent une requête, priant les Commissaires civils d'accepter **la soumission de Danjeville Dostaler** comme étant la plus basse. Adopté unanimement. Ont signé Norbert Fafard et André Brien, curé.

### **11 juin 1873.- MOTION CONTRE LA CONSTRUCTION DU PRESBYTÈRE ACTUEL.-**

Rapport de l'Assemblée de Fabrique : -"Prosper Allard appuyé par Pierre Manègre, propose que la **construction d'un NOUVEAU PRESBYTÈRE soit retranchée et suspendue**, et qu'il soit construit **seulement une nouvelle église**, une sacristie et des dépendances curiales (étable et hangar). **Pour la motion** : Prosper Allard et Pierre Manègre. **Contre la motion** : Norbert Désy et Norbert Bérard. Les voix étant également partagées, le Président Norbert Fafard vote contre la motion. En conséquence, icelle motion est rejetée."

Et un **nouveau presbytère** sera construit. Il s'agit du presbytère actuel, bâti en pierre en 1876, et **classé monument historique le 15 février 1980**, sous le dossier No 111-204.

Le projet de construction de ce presbytère (voir photo sur la couverture), fut adopté sur division : trois syndics contre deux, **le 11 juin 1873.**

**13 octobre 1873.**- Suite à une demande d'augmentation des coûts par l'entrepreneur Danjeville Dostaler, on procède à l'ouverture de nouvelles soumissions. Norbert Désy propose François Archambault au montant de \$36,000. et Norbert Bérard propose Édouard Hamelin au montant de \$35,000. Il n'y a pas de "secondeur". Et la séance est levée.

**3 nov. 1873.**- Les syndics sont divisés. Prosper Allard et Pierre Manègre proposent que "**l'entreprise des travaux** à faire pour la construction de la nouvelle église, sacristie, presbytère **ne soit pas donnée**, attendu que tous les procédés faits jusqu'à ce jour, sont nuls, irréguliers et de nulle valeur." Cette proposition est rejetée par les trois syndics Norbert Bérard, Norbert Désy et Norbert Fafard.

### LES TROIS NORBERT.

**30 novembre 1873.**- À cette assemblée, les syndics accordent, sur division, le contrat de construction de l'église, de la sacristie et du presbytère à François Archambault pour la somme de \$34,400. **POUR** : Norbert Désy, Norbert Bérard et Norbert Fafard.

**CONTRE** : Prosper Allard et Pierre Manègre.

La séance est levée. **Ont signé** Norbert Fafard, président et André Brien, pte-secrétaire.

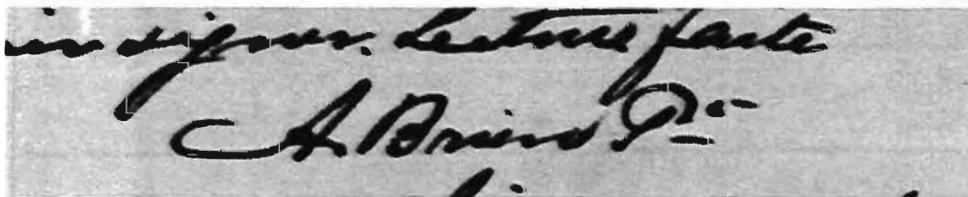
**5 janvier 1874.**- Assemblée plutôt pénible et malheureuse en ce début de l'année.- Les syndics Norbert Fafard président, Norbert Bérard et Norbert Désy, tous syndics adoptent la résolution : "Que le marché à être fait entre les dits Syndics et François Archambault au sujet de l'entreprise de la dite nouvelle église et du presbytère, tel que voulu par l'ordonnance, au jugement des Commissaires civils, en date du 27 août 1872, soit immédiatement signé conformément au dit jugement."

**POUR LA MOTION** : Norbert Fafard, Norbert Désy et Norbert Bérard. **CONTRE LA MOTION** : Prosper Allard. Trois syndics pour et un contre.

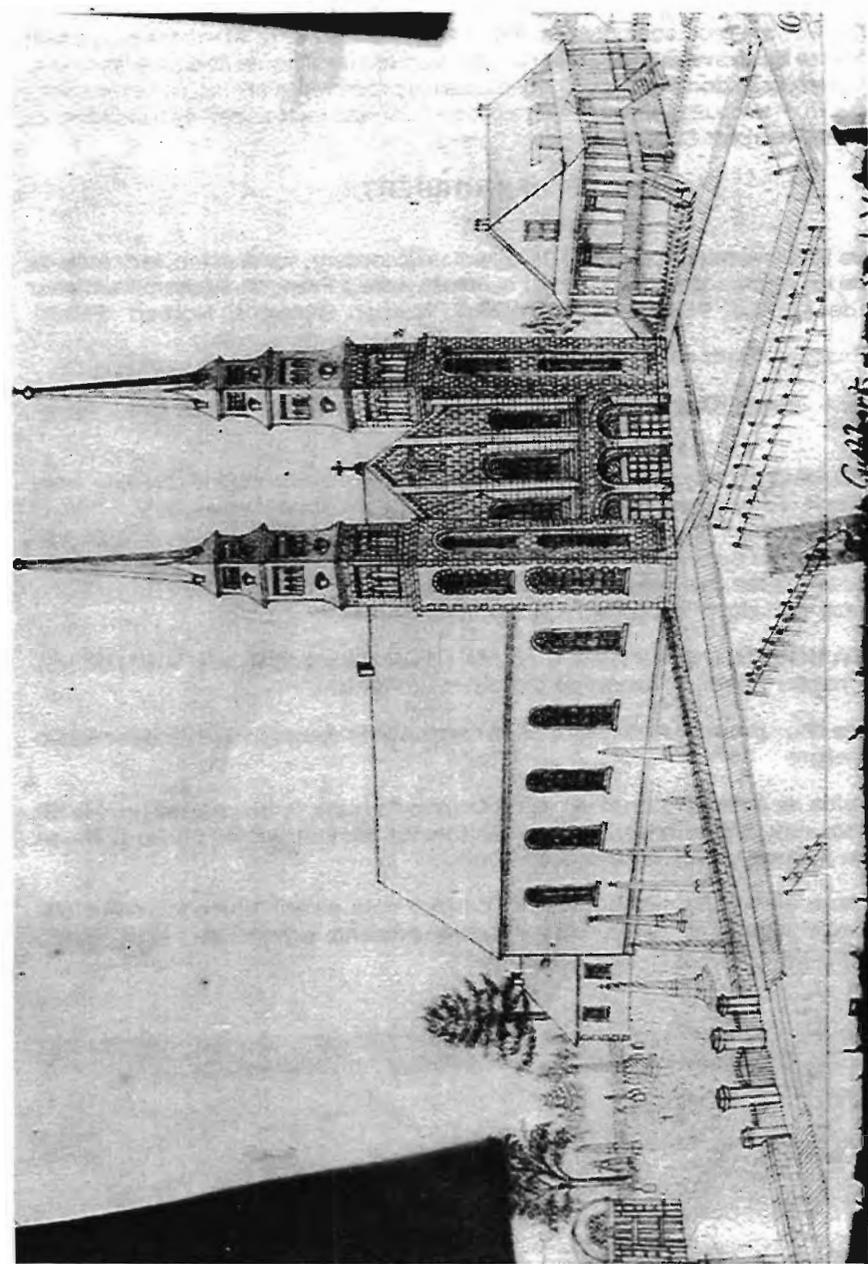
On ajoute deux propositions très dures à l'endroit des deux syndics Prosper Allard et Pierre Manègre :

"Vu le refus de Prosper Allard de signer comme syndic, le dit marché, que le dit Prosper Allard soit poursuivi et condamné comme récalcitrant et refusant de se soumettre au jugement des Commissaires civils."

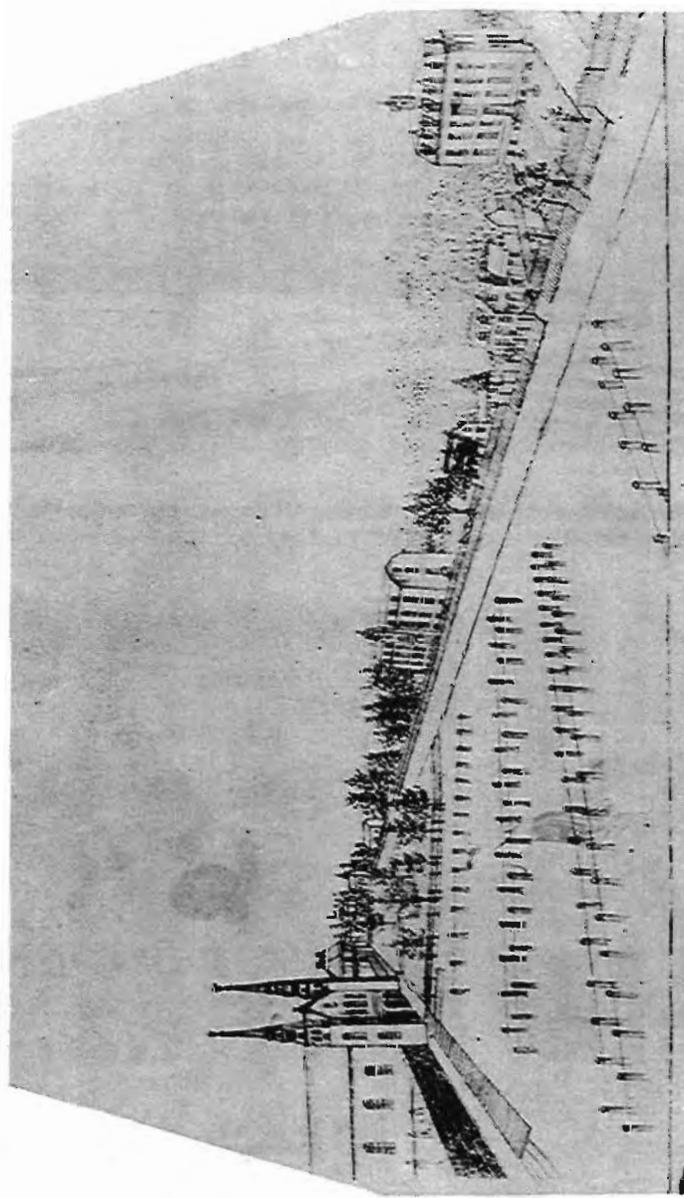
"Que Pierre Manègre soit poursuivi et condamné à payer l'amende voulue par la loi, pour avoir négligé et refusé d'assister à la présente assemblée." Ont signé : Norbert Fafard, prés. et André Brien, sec.-trés.



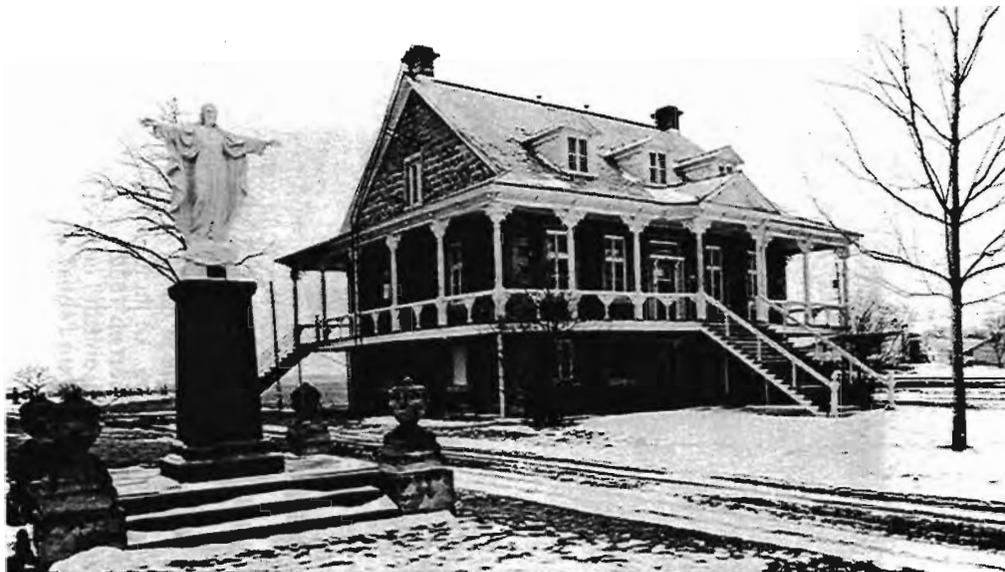
Signature de M. le Curé **Adrien Brien** (1870-1899).



Croquis fait en 1898 au Collège de St-Cuthbert par le jeune Olivier Turcotte à l'âge de 16 ans.



**Dessin** exécuté en 1898 par **Olivier Turcotte**, alors qu'il étudiait au Collège de St-Cuthbert, dirigé à cette époque par les Frères de l'Instruction chrétienne. Le jeune Olivier (1882-1961) nous brosse un **portrait fidèle du village de St-Cuthbert en 1898**. Remarquez l'église et ses clochers à trois étages, le couvent sans la maison Baril en brique, le collège et ses parterres, les poteaux d'attache à chevaux devant l'église.



**Le Presbytère de St-Cuthbert** bâti en 1876 et classé "Monument historique" le 15 février 1980 par le Ministère des Affaires culturelles du Québec. (Photo: La Presse, MTL.)



**"Le presbytère de St-Cuthbert"**. (Photo: Florian Aubin, prêtre.)



(I.B.C.)

**Victor BOURGEAU (1809-1888)** architecte qui a préparé les plans de l'église et du presbytère de St-Cuthbert.



Photo I.B.C.

**P. Jos. Michaud, c.s.v. (1822-1902)** architecte surveillant des travaux de l'église de St-Cuthbert.



**M. André Brien,**  
curé de St-Cuthbert.

**L'abbé Adrien Brien,** curé de St-Cuthbert durant 30 ans, fut l'artisan responsable de la construction des grands édifices de pierre du village: notamment du presbytère (1876), de l'église (1879), du couvent (1882) et du collège (1889), qui forment un ensemble architectural remarquable.

## GREFFE DE PIERRE TELLIER, NO 1780, 5 JANVIER 1874.—

Les syndics passent **un marché** de construction devant Me Pierre Tellier pour la construction d'une église, de la sacristie et du presbytère, avec l'entrepreneur François Archambault, d'après les plans des architectes Victor Bourgeau et Étienne-Alcibiade Leprohon.

Église - Sacristie - Presbytère - Dépendances curiales : \$34,400.00

**Entrepreneur** : François Archambault

Cautions : Émmanuel Robillard, François Robillard, Isaac Hudon dit Beaulieu, Pierre Lavallée, tous cultivateurs de St-Thomas.

**Contrat** en présence de Narcisse Joseph Alphonse Ferland, marchand à St-Cuthbert, témoin.

**Ont signé** : Norbert Fafard, président des syndics  
Norbert Désy,  
Norbert Bérard,  
N.J.A. Ferland, témoin,  
Prosper Allard, syndic a refusé de signer.  
P. Tellier, N.P.

(Archives paroissiales)

**26 mars 1874.-** On accorde sur division à François Archambault le marché de construction "**des dépendances curiales**". **Pour la motion** : les trois Norbert Fafard, Désy et Bérard. **Contre la proposition** : Prosper Allard et Pierre Manègre.

À cette assemblée, Prosper Allard, appuyé par Pierre Manègre, propose que Pierre Manègre soit "indemnisé pour les frais encourus pour se préparer à construire les dites dépendances curiales." Cette proposition est renversée et battue par les trois Norbert Désy, Bérard et Fafard. Décidément, on joue dur! **Ont signé** : Norbert Fafard, prés. et André Brien, ptre sec.-trés. Ce contrat est accordé pour la somme de "six cents piastres, du cours actuel de cette Province". (\$600.)

Les travaux de construction du presbytère débutèrent à **l'été 1874**. Le compte rendu des syndics du **13 décembre 1874** mentionne que François Archambault a fait la maçonnerie du presbytère : "L'entrepreneur a seulement fait que la maçonnerie, les architectes ayant conseillé de ne pas faire la couverture, vu que la gelée empêcherait de commencer les ouvrages dès le printemps".

**13 déc. 1874.-** Rapport des syndics aux Frans-tenanciers.

Le cotisation autorisée s'élève au montant de \$38,971.47 payables en 12 versements égaux de \$3,247.63 tous les six mois, les 15 janvier et 15 juillet 1874, et ainsi de suite.

### Dépenses :

Aux architectes Victor Bourgeau et Leprohon pour plans et devis : \$119.00

Au Rév. Joseph Michaud, c.s.v. pour visite des plans et devis : \$12.50

Au Rév. Jos. Michaud, clerc de s. Viateur pour 2 voyages : \$10.00

À l'architecte Bourgeault pour voyage à St-Cuthbert : \$15.00

**Valeur des matériaux** en possession sur le terrain de l'église :

3,900 pi. de pierres de taille : \$3,900.

80 toises de pierres brutes pour maçonnerie et pierre de taille : \$960.

Bois de charpente : \$400.

Mortier et chaux : \$300.

**13 juillet 1875.**- Mgr Fabre bénit la **pièce angulaire de la nouvelle église** construite par Victor Bourgeau et Alcibiade Leprohon et terminée vers 1879. La vieille église fut démolie en 1881.

**Le 15 juillet 1875**, on fait des démarches auprès de Mgr Fabre pour obtenir la permission d'ouvrir un **marché public** sur le terrain de la fabrique, en face de la maison du bedeau. On prétendait : la population augmente, ce serait une grande commodité, l'endroit est très propre à pareille fin. L'affaire n'eut pas de suite.

**19 décembre 1875.**- Assemblée de paroisse. Rapport des syndics aux Francs-tenanciers. Les syndics font rapport qu'il faut peu d'ouvrage pour **terminer le presbytère**, l'étable et le hangar, qu'il a été fait plus de maçonnerie qu'il était convenu, que de la pierre de taille et brute, avec bois de charpente étaient en leur possession, enfin que l'entrepreneur a fait de l'ouvrage à l'église et au presbytère pour plus de \$19,000,00 (dix-neuf mille piastres), d'après **Messire JOSEPH MICHAUD prêtre et ARCHITECTE** qui a vu et examiné les matériaux et les travaux, le 25 novembre 1875. Reçu et approuvé.

(signé) Rémi Manaigre

(le 24 juillet 1876).- Assemblée des syndics, lesquels,

"... après avoir minutieusement examiné les travaux et ouvrages de construction du nouveau presbytère fait par l'entrepreneur Frs Archambault, **ont trouvé ces travaux faits à leur entière satisfaction**, les ont reçus comme tels et comme complétant entièrement la construction de la dite bâtisse et en donne la décharge au dit Archambault..."

(le 30 juillet 1876).- Assemblée des marguilliers.

...de céder l'ancien presbytère et le terrain adjacent aux Soeurs de la communauté de Ste-Anne pour y tenir une école de filles...

(le 20 septembre 1876).- Bénédiction d'un presbytère neuf en pierre, par Messire Anselme Baril, prêtre.

**3 décembre 1876.**- Les syndics font rapport "qu'ils ont reçu le presbytère, l'étable et le hangar à bois..." Au nom des paroissiens, **ont signé** : Louis Vadnais Élie Duteau de Grandpré, Rémi Manaigre, Azarie Drainville et A. Brien prêtre curé.

**25 février 1877.**- Protêt par les Syndics de St-Cuthbert à François Archambault.

(le 2 mai 1877).- Assemblée des syndics.

"...que Mr François Archambault, de la paroisse de St-Cuthbert, entrepreneur de la nouvelle église, sacristie, chemin couvert de la dite paroisse de St-Cuthbert soit autorisé à **poursuivre les travaux de menuiserie** des dites église, sacristie et chemin couvert..."

(le 21 octobre 1877).- Assemblée des marguilliers anciens et nouveaux ; "lesquels après avoir délibéré sur les moyens à prendre **pour terminer les travaux de l'église neuve**, de la sacristie :

1o Il est proposé (et adopté)...

Qu'il soit demandé à Monseigneur Édouard. C. Fabre, Évêque de Montréal, la permission de prendre et employer les deniers de l'Oeuvre et Fabrique, de la paroisse

de St-Cuthbert, **pour terminer la Nouvelle église** et l'endetter pour autant d'années qu'il sera nécessaire pour parvenir au parfait paiement...

**2 décembre 1877.**- Les syndics font rapport "qu'ils sont occupés à faire **recevoir l'église**, la sacristie et le chemin couvert." Reçu et approuvé. **Ont signé** : Rémi Manaignre, François Marcoux, A. Brien ptre.

## EXTRAITS DU GREFFE CHS-OCTAVE TRANCHEMONTAGNE.

**No 172, 28 janvier 1878.**- Réception des travaux de construction de la nouvelle église de St-Cuthbert faits par l'entrepreneur François Archambault, par les syndics de St-Cuthbert.

**1er décembre 1878.**- Les syndics font rapport aux francs-tenanciers "qu'ils ont **reçu l'église**, la sacristie et le chemin couvert." Approuvé par les paroissiens. **Ont signé** : François Marcoux, Pierre Gervais, A. Brien ptre curé.

### **22 février 1880.- Rapport des syndics aux Francs-tenanciers.**

La répartition au montant de \$38,971.44 excède le montant des dépenses de \$1,652.38, les dépenses étant de \$37,319.06.

Sur motion de Prosper Allard, appuyé par Norbert Désy et résolu à l'unanimité que le curé André Brien, vu la bonne tenue et la reddition claire des comptes, soit remercié de ses troubles et fatigues, et les syndics lui donnent pleine et entière décharge des dits comptes.

**Ont signé** : Narcisse Dubois, Marseille Deschaine et A. Brien, curé.

**21 oct. 1883.**- Assemblée des Francs-tenanciers de St-Cuthbert "pour ratifier la reddition des comptes des syndics. Rapport final.

**Ont signé** : Narcisse Généreux, Pierre Gervais, Norbert Goulet, C.N. Paquin, Honoré Lambert et A. Brien, curé.

Mais la tâche n'est pas terminée... En 1884, l'église menace de s'écrouler et le presbytère demandera de grandes réparations en 1889.

**19 avril 1884.- Devis des divers ouvrages requis dans la démolition et reconstruction** de l'église de St-Cuthbert, en conformité avec les anciens plans et suivant instructions spéciales sous la direction des architectes **Perrault / Mesnard**.

Contrat aux entrepreneurs Abel Valin et Zotique Bérard, de Montréal.

**Ont signé** : les marguilliers Louis Lafontaine, Norbert Goulet, Nazaire Brizard et le curé André Brien.

**29 avril 1884.**- Conventions et engagement entre **MM. Perreault et Mesnard** et l'Oeuvre et Fabrique de St-Cuthbert.

**23 décembre 1884.**- Réception des travaux de la **RECONSTRUCTION de l'église** de St-Cuthbert faits par Abel Valin et Zotique Bérard, par la Fabrique de St-Cuthbert.

**DERNIÈRE MESSE À L'ANCIENNE ÉGLISE.  
BÉNÉDICTION DE LA NOUVELLE ÉGLISE DE ST-CUTHBERT.**

**28 août 1879.-**

—Les dernières basses messes qui ont été dites **dans l'ancienne église** terminée en 1781 et démolie en 1881, ont été célébrées par Hyppolite Moreau, V.G. et administrateur du diocèse de Montréal, Mgr Ls-Frs Laflèche, évêque des Trois-Rivières et Denis Marcoux, Prêtre Curé de Champlain. (Champlain n'est-elle pas la paroisse-souche des premiers habitants de St-Cuthbert en passant par l'Île-Dupas et Berthier?) Heureuse coïncidence que ce soit le curé Marcoux de Champlain qui ait été le dernier à célébrer les saints mystères dans la première église de St-Cuthbert, démolie en 1881. (Florian Aubin, curé).

— Le premier prêtre à célébrer **dans l'église neuve, (l'église actuelle)** terminée en 1879, a été M. Féréol Dorval, supérieur du Collège de L'Assomption, messe basse servie par MM. Théodore Gervais et Azarie Dugas, ecclésiastiques.

**28 août 1879.- Bénédiction de l'église** faite par Mgr Ls-Frs Laflèche. Diacre : P. Lajoie, supérieur des Clercs de St-Viateur et Curé de Joliette. Sous-diacre : Clément Loranger, Curé de Lanoraie. Diacre d'honneur : M. V. Plinguet, curé de l'Île-Dupas. Ceux qui ont présidé à la réception de l'offrande des cloches faite par les Parrains et marraines et autres étaient MM. Charlebois, curé de Ste-Thérèse; Cyrille Beaudry, directeur du Collège de Joliette, et Jean-Charles Coallier, prêtre-vicaire.

**BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE, DES CLOCHES ET DE L'ORGUE  
DE ST-CUTHBERT.**

**IMPOSANTE CÉRÉMONIE.— 3000 PERSONNES PRÉSENTES.**

C'était donc le jour du couronnement de l'oeuvre et ce devait être et pour le Pasteur et pour les brebis, un jour de paix et de bonheur.

Mercredi soir, en arrivant dans la paroisse de St-Cuthbert, l'étranger comprenait qu'un jour bien joyeux allait briller pour cette localité.

Les chemins étaient pavoisés, des arches de verdure s'élevaient de distance en distance, des drapeaux flottaient au gré des vents. Enfin tout avait pris un air de joie et de fête inaccoutumée.

Vers six heures, **le train de Montréal arriva**. Il était rempli de prêtres du diocèse de Montréal qui se rendaient à St-Cuthbert pour rehausser l'éclat de la cérémonie. Quelques instants après, **le train de Québec arrivait à la gare**, conduisant plusieurs prêtres du diocèse des Trois-Rivières et Mgr. Laflèche qui, en l'absence de Mgr Fabre, avait été invité à présider la fête du lendemain et à faire la dédicace du nouveau temple.

Bientôt tous les visiteurs distingués prirent place dans **les nombreuses voitures qui attendaient à la gare**. Nous n'avons jamais vu pareil empressement et tous se disputent le plaisir de conduire quelques prêtres ou les étrangers au presbytère ou au village. Beaucoup offrirent gracieusement l'hospitalité aux étrangers.

Le lendemain, la cérémonie commença à neuf heures pour ne se terminer qu'après-midi. **L'église fut d'abord bénie et consacrée**, ainsi que le nouvel orgue.

Après cette bénédiction, **Mgr Laflèche** monta en chaire et fit un sermon d'une heure, dans lequel il félicita les habitants de cette paroisse du succès qui avait couronné leur entreprise.

"La génération actuelle de la paroisse de St-Cuthbert doit donc être heureuse **d'avoir été choisie par Dieu** pour lui élever un temple magnifique."

Mgr Laflèche, dans une savante démonstration, fit voir que cette église était **la propriété de Dieu** et qu'aucun pouvoir ne pouvait la lui enlever, après la donation qui lui en était faite par les habitants de cette paroisse, donation acceptée aujourd'hui par l'entremise de l'Évêque.

Mgr termina son discours en félicitant la paroisse généralement et tous les ouvriers qui avaient travaillé à l'oeuvre de la construction. Il félicita en même temps **le digne curé de St-Cuthbert, le Révd. M.A. Brien**, des succès qui avaient couronné son entreprise. Messire A. Brien a été l'âme dirigeante de cette grande oeuvre, et l'intelligence et le dévouement dont il a fait preuve et les travaux et les sacrifices qu'il s'est imposés depuis six ans, ne seront jamais oubliés et le mettent au premier rang des bienfaiteurs de cette paroisse.

Vint ensuite **la bénédiction des cloches** par Mgr Laflèche, assisté des Rvd. P.D. Lajoie, et C.A. Loranger. Comme diacre et sous-diacre, et du Rvd. M.A. Plinguet, comme diacre d'honneur.

Ces cloches reçurent le nom de **CUTHBERT, MARIE, JOSEPH**.

Quand cette cérémonie fut terminée, **l'offrande eut lieu par les Parrains et Marraines dont les noms suivent :**

L'Hon. et Mde A. H. Paquet, sénateur; E.O. Cuthbert; Révd. M.A. Brien et Dame J.-Bte Brien; F.X.A. Biron, Ecr, et Dame C. Fauteux; M.V. Allard et Delle C. Allard; P. Allard et Dame; Révd. M.D. Marcoux et Dame F. Marcoux; M. et Mde Chs. O Tranchemontagne, N.P. et Mde N.B. Lafrenière.

Révd. Jos. Brien et Dame Naz. Brien; M. et Mde B.E. Pellant, régistrateur de Berthier, Rnd Bélanger et Dame N. Généreux; Révd. Ans. Baril et Delle Lse. Baril; Révd. P.H. Valois et Dame Dandonneau; M. et Mde H. Cabana; Révd. Ed. Généreux et Dame A. Sylvestre; Révd. E.O. Laferrière et Dame Th. Laferrière; M. et Mde Ls. Vadnais; D. et Delle A. Denis; M. et Mde P. Manègre; M. et Mde Mag Laliberté; T. Révd. Chanoine Désorcy et Dame Dr. Désorcy.

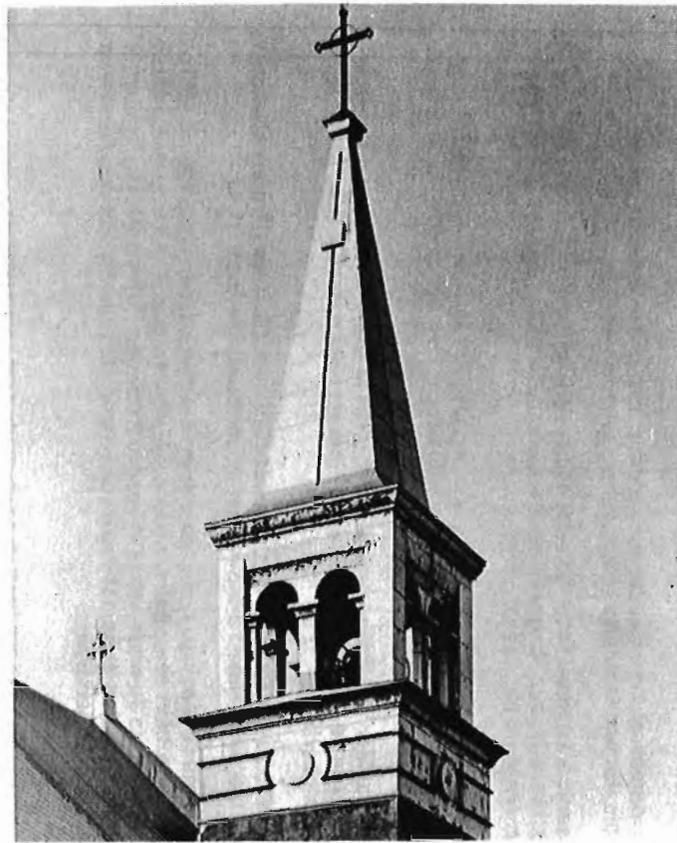
Pierre Turcotte et sa dame; Adolphe Fontaine, inspecteur d'école, Chs Gervais et sa dame, Charles Fafard et sa dame, Dieudonné Malboeuf et sa dame. D'autres ont été oubliés.

Après l'office et la clôture des cérémonies, le clergé les parrains et marraines des cloches et plusieurs invités se rendirent à **l'ancien presbytère** où un dîner somptueux avait été servi.

210 convives ont pris place dans l'ancien presbytère bâti en 1770. Plus de 350 personnes ont dîné en cette circonstance.



**Saint-Cuthbert. "Une splendeur perdue".** Façade tripartite en pierre de taille avec raccordement au pignon, qui rappelle celle de Lavaltrie. François Archambault, entrepreneur, d'après les plans de **Victor Bourgeau. (1879).**



**1955.- Les clochers sont transformés et abaissés de 18 pieds par l'entrepreneur Houle et Frères de Montréal, d'après les plans de Lucien Robillard, architecte.**

La nourriture de ce repas a été préparée par les Rév. Soeurs Ste-Julie, Joseph de la Croix, Marie-Émile, Marie-Alexis, Marie-D'Assise, etc.

Plusieurs dames et demoiselles ont bien voulu prêter leur concours, surtout Améline Dubois, Esther Marchand, Alphonsine Gagnon, etc.

**Qui ont servi à la table** MM. Pierre Sylvestre, diacre; Aug. Picotte, ecc. Azarie Dugas, ecc. J. Gervais, ecc. Langevin, sous-diacre, J.-Ch Coallier, ptre, J.-G. Plante, ecc. Jos-Roch Magnan ecc. Jos Coderre, ecc;

**Des jeunes gens** Joseph Cabana, Anselme Cabana, Michel Roberge, Médéric Roberge, Augustin Roberge, Hildège Marchand, Dieudonné Plante et Victor Bourgeault.

À cinq heures, Mgr. Lafèche laissa le presbytère et tous les prêtres et étrangers le suivirent. Pas moins de **trois cents voitures** défilèrent par la grande route qui conduit à la gare de St-Cuthbert.

Un feu d'artifice a eu lieu le soir du 28 août 1879. MM. Gustave Paquet et d'autres l'ont organisé. Cordélie Allard a été le 1ère organiste de l'orgue.

**29 août 1879.-** Dans l'église neuve, la 1ère messe fut une basse messe dite par **M. Jos Brien**, curé de St-Damien servie par François-Xavier Marchand, bedeau; la 2e messe par **M.C.O. Laferrière**; la 3e messe par **M. Georges Bélanger**; la 4e par **M. O. Désorcyc**; la 5e par **M. Norbert Valois**; la 6e par le **Père Désiré Fafard**, la 7e par **M. Edmond Généreux** et la 8e par le **Curé Adrien Brien**.

#### PREMIER BAPTÊME DANS L'ÉGLISE ACTUELLE :

**28 août 1879.-** Baptême de Marie Julienne **Emma Roberge**, née aujourd'hui, fille de Dieudonné Roberge, bourgeois du lieu, et de Julienne Filteau. Parrain : Charles Octave Thomas Tranchemontagne, NOTAIRE PUBLIC, marraine : Emma Chênevert, son épouse, de cette paroisse, qui ainsi que le père ont signé. **(Le prêtre ajoute ceci dans l'acte même du baptême : "1ère enfant baptisée dans l'église et celle qui a étrenné les cloches)."**

Jos Brien, ptre curé.

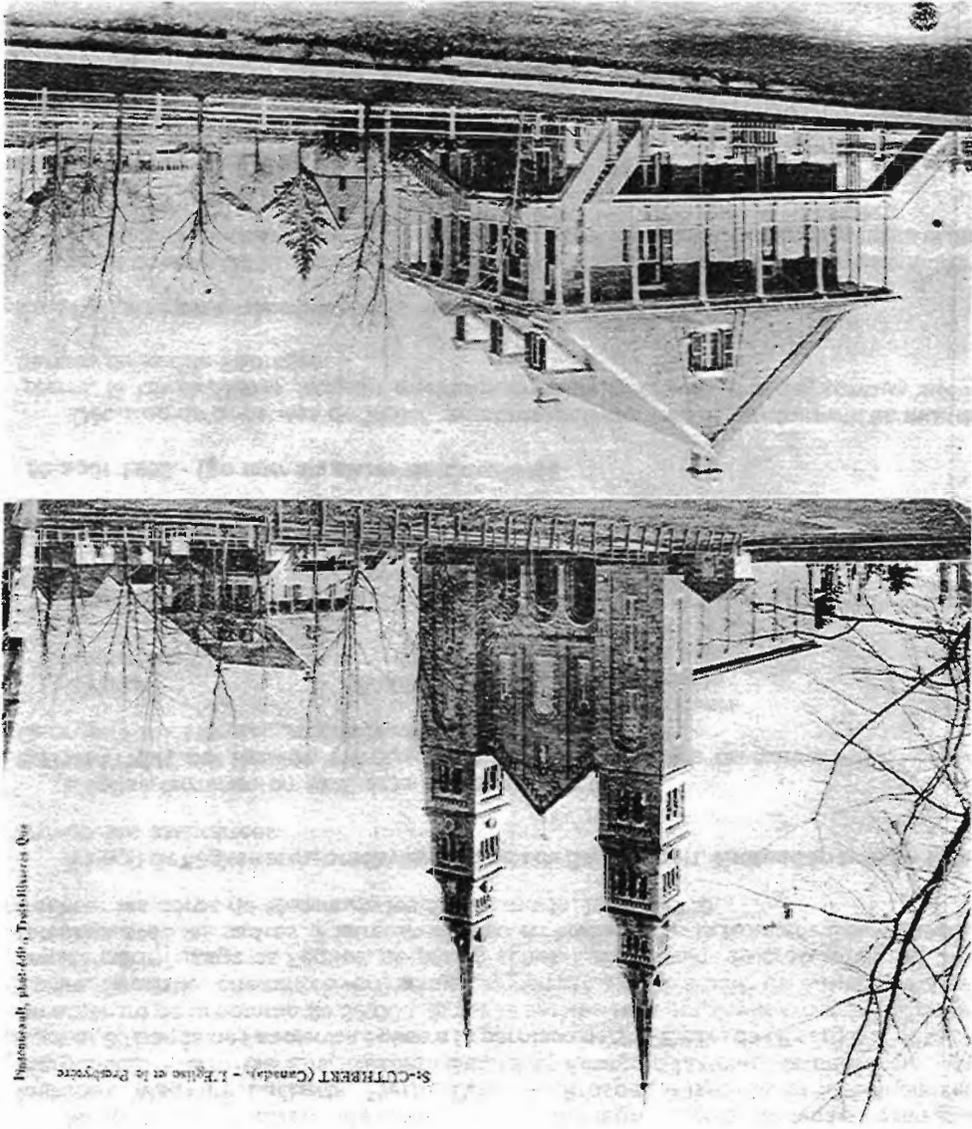
**28 août 1879.-** Baptême de Joseph Hercule **Alphonse Toupin**, né aujourd'hui, enfant de Odilon Toupin, cultivateur du lieu, et de Céline Fafard. Parrain : Hercule Monfils, cultivateur; marraine : Geneviève Houle, son épouse, de cette paroisse qui a déclaré ne savoir signer. Le père et le parrain ont signé. (Deuxième baptême dans l'église neuve).

Jos Brien, ptre curé.

**(Les paroissiens émus jusqu'aux larmes.)**

**31 août 1879.-** 1er dimanche, Grand'messe par R.P. Désiré Fafard, O.M.I. Sermon sur l'Eucharistie, après avoir transporté en procession des plus solennelles le Très Saint Sacrement **de la vieille église dans la neuve**. "Les paroissiens en entrant dans la vieille église, éclatent (sic) en sanglots à cause des anciens souvenirs et à la vue de l'abandon de ce vieux temple... et du Dieu trois fois saint qui en sort pour toujours..."

L'église de St-Cuthbert (1879) et le presbytère de St-Cuthbert (1876) ont été construits d'après les plans de Victor Bourgeau et d'Alcide Leprohon, architectes. (Photo de 1905).



## PERMISSION DE DÉMOLIR LA PREMIÈRE ÉGLISE

**29 février 1880.-**

Messire André Brien, Messieurs Pierre Manègre, Louis Vadenais, François Marcoux, Magloire Laliberté, Pierre Turcotte, Prosper Allard fils et Messieurs les marguilliers Pierre Gervais, Norbert Bérard et François Mathieu, la permission de donner 80 bancs de l'**ancienne église à la paroisse de Ste-Émilie de l'Énergie** et de faire un emprunt de la somme de \$2,000. laquelle somme sera employée à défaire la vieille Église, Sacristie, chemin ouvert, remise et hangar à bois; à bâtir un autre hangar et remise pour l'usage de l'église, de plus à acheter un chemin de croix à réparer six tableaux avec les cadres, **à faire un caveau en brique** dans la Nouvelle Église pour y déposer les corps de Messieurs les Curés morts depuis 1770.

Il s'agit de l'église et du presbytère actuels de St-Cuthbert. **Évaluation faite en 1880** en vue des assurances.

L'église terminée en 1879 et le presbytère en 1876.

**ESTIMATION** par Joseph Héroux, architecte de Ste-Anne de Yamachiche et par Georges Félix Héroux, architecte de Yamachiche.

L'Église	\$41,000.	Chemin ouvert	1,500.
La sacristie	3,500.	Le presbytère	6,000.
		Dépendances	1,000.

Nous certifions qu'il y a une cheminée à l'église et que les poêles et tuyaux sont en bon ordre et qu'il n'y a aucune cause apparente d'incendie.

**Estimation faite le 1er mars 1880.**

**20 août 1882.- (Le mur de pierre de cimetière).**

Décision de dépenses de \$4,000. pour agrandir le cimetière, **entourer d'un mur de pierre**, le dit cimetière, acheter quelques ornements et exécuter des travaux sur le terrain de la dite Fabrique.

**En 1883, une partie des murs de la nouvelle église s'écroule.**

Le 21 octobre 1883, les marguilliers anciens et nouveaux tiennent une assemblée et "discutent longuement **sur l'état actuel**, la solidité et la construction des murs de la nouvelle église..."

**Reconstruction de l'église de St-Cuthbert.**

Contrat passé le **19 avril 1884** devant le notaire Chs O. Tranchemontagne.

**Perreault et Mesnard architectes;** Entrepreneurs : Abel Valin et Zotique Bérard.

Entrepreneurs Valin et Bérard : \$18,621.75

Architectes Perreault et Mesnard : \$565.24

**23 décembre 1884 :** Réception des travaux de la reconstruction.

Ont signé :

Nazaire Brisard dit St-Germain  
Chs O. Tranchemontagne, notaire.

A. Brien, ptre-curé,  
Louis Lafontaine, Norbert Goulet,



**2 AVRIL 1886.— SERVICE ANNIVERSAIRE DU R. PÈRE FAFARD, O.M.I.  
GRANDE DÉMONSTRATION À ST-CUTHBERT.**

Quatre évêques sont présents à St-Cuthbert, lors du service anniversaire des Pères oblats Fafard et Marchand, assassinés le 2 avril 1885 durant l'insurrection des métis du Nord-Ouest.

Mgr Édouard Charles Fabre, évêque de Montréal a célébré la messe et Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, a fait le sermon de circonstance.

Dans l'après-midi, **Mgr Grandin**, évêque de St-Albert a prononcé une allocution et **Mgr Lafleche** a donné la bénédiction du Saint Sacrement.

St-Cuthbert avait dans cette circonstance revêtu un air de fête, car bien que la mort soit triste et douloureuse par elle-même, quand elle se présente sous les traits d'un martyr du Christ, dans l'accomplissement de ses augustes devoirs, elle n'éveille au fond du coeur qu'un sentiment de joie.

Nos lecteurs savent déjà que le R.P Fafard était l'enfant de cette paroisse. Aussi ceux parmi lesquels il a passé son enfance, ceux qui ont été à même de constater les hautes qualités de coeur et d'esprit qui le distinguaient, et la foi vive qui lui a fait affronter la mort pour servir son Dieu, ont fait dignement les choses et celui qui du haut du ciel jouit de la palme du martyr, a dû verser un torrent de bénédictions sur sa paroisse natale.

Dans le chœur on remarquait leurs Grandeurs **Mgr Taché**, archevêque de St-Boniface, **Mgr Fabre**, évêque de Montréal, **Mgr Lafleche**, évêque des Trois-Rivières et **Grandin**, évêque de St-Albert.

Le chœur sous la direction de M. le Vicaire, a exécuté à la perfection une messe harmonisée.

Pas n'est besoin de dire que l'Église était remplie de fidèles qui étaient accourus de toutes les paroisses environnantes. Dans la nef on remarquait au premier rang la famille du Rév. Père Fafard qui se composait de M. et Mme Fafard, Père et Mère, et du Dr Fafard, de Montréal, frère du martyr.

Soeur Marie Edwidge, supérieure de l'orphelinat et du Jardin de l'Enfance, et Soeur Marie Ephrem, du couvent de la Providence étaient aussi présentes.

Après le service qui se termina fort tard, Sa Grandeur Mgr Taché fit une allocution qui fit verser bien des pleurs.

Il avait pris pour texte : Sicut misit me Pater, ego mitto vos. De même que mon père m'a envoyé, je vous envoie.

Mgr a établi le point de ressemblance qui existe entre la vocation de notre Seigneur Jésus-Christ et celle du missionnaire, et a amplifié cette magnifique idée. Il a dit aux mères de familles de ne pas s'opposer à la vocation des missionnaires. Sa Grandeur a été très émue et a fait partager son émotion par toute l'assistance.

Après le service, on dressa un acte de la cérémonie qui fut signé par les évêques présents, les prêtres, plusieurs laïques, et a été entré dans les archives de la paroisse.

Nous devons mentionner spécialement le fait que R.P. Provost, O.M.I., avait apporté et déposé sur le catafalque **la croix du Père Fafard**, encore teinte de son sang.

Pas n'est besoin de dire qu'elle a été un sujet de vénération.

Une magnifique adresse avait été préparée pour la circonstance par le Docteur Fafard, frère du vénéré martyr.

Dans l'après-midi il y eut réception des évêques au couvent à deux heures. Les élèves des Soeurs de Ste-Anne ont lu une adresse que nous regrettons de ne pouvoir reproduire. C'est un petit chef d'oeuvre de genre.

Sa Grandeur Mgr Taché a pris la parole de nouveau et a parlé sur le bonheur pour les enfants de recevoir leur instruction au couvent et a montré dans l'avenir l'heureux résultat de cette éducation. Il cite un fait bien touchant et rapporte que sa mère lui répétait souvent une parole qu'elle a apprise au couvent. Il s'est guidé dans sa vie d'après cette parole de sa mère qui ne se doutait pas qu'elle servirait à tracer la conduite d'un prince de l'Église.

Après cette réception il y eut salut solennel à l'église où Sa Grandeur Mgr Grandin, a adressé la parole à l'assistance. Il avait pris pour texte. Si scires donum dei. C'est Mgr. l'évêque des Trois-Rivières qui a chanté le Salut.

Le dîner a été donné au presbytère, et parmi les évêques qui ont fait honneur à la table, avaient pris place M. et Madame Fafard.

À cinq heures de l'après-midi chacun s'embarqua dans les voitures qui avaient été mises à la disposition des visiteurs par les paroissiens sur l'invitation du curé.

St-Cuthbert gardera longtemps la mémoire de cette auguste cérémonie qui a vu la glorification d'un de ses enfants. (Référence : L'Étendard du 3 avril 1886).

## (1891).— BÂTISSE DANS LE CIMETIÈRE

### sur la place du grand autel de la première église.

Le 28 août 1891, le R.P. Louis François **Michel-des-Saints Roberges**, fils de Hercule Roberge et de Léocadie Bibeau, C.S.V. a monté au saint autel, pour chanter la grand messe à St-Cuthbert, pour la 1ère fois. Il avait pour diacre et sous-diacre, le R.P. Ducharme C.S.V. et Messire J.O. Cabana, Prêtre et professeur du Collège-Joliette.

Le R.P. Ducharme, a dit un mot sur l'état religieux. Messire J.M.A. Brien, Prêtre-Curé de Ste-Élizabeth, F.X. Lavallée Prêtre, Houle Prêtre, professeurs de Joliette, R.P. Dufort, C.S.V. et Irénée Labrèche, Prêtre Vicaire de St-Cuthbert et le soussigné, étaient présents.

Dans l'après-midi, après le salut, le R.P. Roberge a béni le crucifix, une statue de la Ste-Vierge, de St-Jean, de Ste-Madeleine, don de M. **Honoré Lambert cultivateur, avec la bâtisse qui se trouve dans le cimetière sur la place du grand autel de la vieille église, qui a été démolie.**

Le sermon a été donné par le Rév. J.M.A. Brien Prêtre. La procession s'est dirigée de l'église au Calvaire. Le Crucifix était porté par huit personnes et les statues par des hommes et des femmes qui étaient des parents et des amis du donateur. La paroisse était présente et les étrangers des paroisses environnantes formaient un grand concours.

**A. Brien Prêtre Curé.**

**29 juin 1891.**- "Nous autorisons les réparations au presbytère de St-Cuthbert, qui nous ont été signalées."

Édouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal.

**18 juillet 1894.**- "Nous autorisons les réparations au presbytère de St-Cuthbert."  
Édouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal.

"Du temps de M. le Curé Brien". En conclusion de ce chapitre sur le terme d'office de M. le curé Adrien Brien, je citerai ce beau témoignage des marguilliers, consigné dans nos archives, lors de son départ de St-Cuthbert en septembre 1899.

Et Messieurs les marguilliers anciens et nouveaux de la dite Oeuvre et Fabrique profitent de la présente occasion **pour remercier le dit Messire André Brien du dévouement, de la prudence et de la sagesse** qu'il a toujours déployé tant dans l'administration des deniers de la dite Oeuvre et Fabrique que dans la direction et surveillance des nombreux travaux faits **pendant les trente années** qu'il a été curé de cette paroisse et aussi pour lui dire qu'ils lui sont **très reconnaissants** d'avoir toujours tenu gratuitement les livres et comptes de la dite Oeuvre et Fabrique et notamment lors de la répartition civile de cette paroisse, ce qui a été un grand avantage pour cette corporation.

**24 septembre 1899**, Adopté à l'unanimité. (Signé): Honoré Lambert, Dieudonné Denis, Narcisse Généreux, Pierre Gervais, Ambroise Barrette, Norbert Coulombe, Joseph Dudemaine.

## LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS.

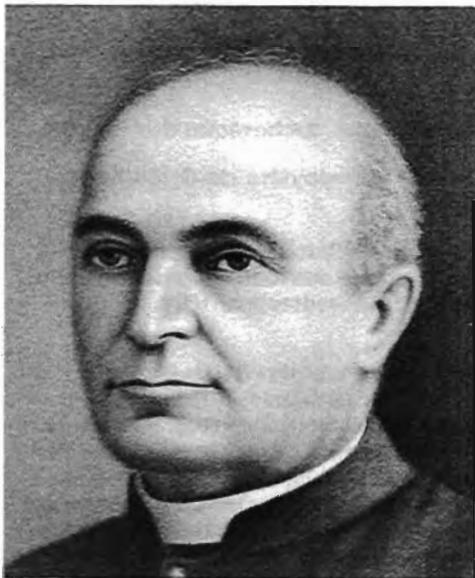
**M. l'abbé Vitalien Dupuis** est né à St-Philippe de Laprairie le 28 janvier 1848, de Vital Dupuis et de Domicile Lafontaine. Fit ses études à l'Assomption et fut ordonné à Montréal le 23 décembre 1876 par Mgr Fabre. Vicaire à l'Île Bizard 1877 à 1879, à St-Jean-Baptiste de Montréal 1879 à 1883, à St-Barthélemy 1883, à Laprairie 1883, à St-Luc et à Ste-Anne-des-Plaines toujours en 1883, deux ans encore à St-Jean-Baptiste 1884 à 1886; curé-fondateur de St-Canut, 1886 à 1889; curé de St-Valentin 1890 à 1899; **curé de St-Cuthbert 1899 à 1912.** Décédé le 5 décembre 1912.

### DU TEMPS DE M. LE CURÉ VITALIEN DUPUIS (1899 à 1912)

On a fait installer au presbytère et à l'église, **le système de chauffage à l'eau chaude.** Sous son règne également, on a fait des réparations majeures au presbytère et à l'église, et on a construit en 1907, les bâtiments actuels, en remplacement des anciennes dépendances curiales.

### RÉPARATIONS AU PRESBYTÈRE (1899)

**15 octobre 1899.-** Après avoir délibéré sur la nécessité de faire **des réparations à l'intérieur du presbytère de St-Cuthbert,** les anciens et nouveaux marguilliers ont résolu ce qui suit :



M. le Curé **André Brien**  
(1870-1899)



M. le Curé **Vitalien Dupuis**  
(1899-1912)

1.- Attendu que **le presbytère étant excessivement froid** et qu'il convient de le rendre chaud, **un système de chauffage à l'eau chaude** y soit posé dans l'intérieur par la Fabrique, afin de le rendre habitable en hiver.

2.- Que tout l'intérieur à partir **de la cave jusqu'à l'étage supérieur s'en allant rapidement en ruine**, des réparations immédiates soient faites et que les dites réparations soient faites d'une manière propre et convenable, et même en faisant quelques changements dans les divisions actuelles, si cela est nécessaire pour améliorer les appartements.

3.- Que M. le Curé pour et au nom de la dite Fabrique, soit nommé pour faire exécuter tous les travaux : **menuiserie, peinture, maçonnerie**, etc. que comportent ces sortes de réparations.

**Présents** : Joseph Dudemaine, Ambroise Barrette, Denis Fafard, Louis Vadnais, J.-Bte St-Germain, Dominique Rousseau, Anaclet Caumartin, Bazaire Brizard, Pierre Gervais, Hilaire Cabana, Narcisse Généreux, Norbert Coulombe, Louis Pelland et Louis Lafontaine.

**V. Dupuis, ptre-curé.**

**(1899)-Dépenses**

<b>Système de chauffage à l'eau chaude</b> (presbytère) .....	\$520.00
canal en grès et réparations générales au presbytère .....	921.43

**25 MARS 1900.— CHAUFFAGE À L'EAU CHAUDE À L'ÉGLISE  
DE ST-CUTHBERT.**

Assemblée de tous les marguilliers : -Vu le froid intense dans l'église et la nécessité de renouveler les poêles qui sont brisés, les marguilliers ont résolu de faire poser **le système de chauffage à l'eau chaude** dans l'intérieur de leur église. **Étaient présents** : Ambroise Barrette, Denis Fafard, George Landry, Louis Vadenais, Jean-Baptiste St-Germain, Hilaire Cabana, Louis Pelland, Dieudonné Denis, Nazaire Brizard, Norbert Coulombe, Dominique Rousseau, François Marcoux, Honoré Lambert, Ambroise Barrette et Norbert Coulombe.

**V. Dupuis Prêtre.**

**22 avril 1900.-** Les anciens et nouveaux marguilliers approuvent la résolution des marguilliers du banc.

**Étaient présents** : Ambroise Barrette, Désiré Fafard, Georges Landry, Louis Vadnais, Jean-Baptiste St-Germain, Norbert Coulombe, François Marcoux, Hilaire Cabana, François Marcoux, Louis Pelland, Joseph Dudemaine, Pierre Robillard, Dieudonné Denis, Anaclet Caumartin. **V. Dupuis , curé.**

**1900.- Emprunt pour la fournaise (Église) .....** \$2000.00



**Vue générale du village de St-Cuthbert vers 1900.** La rue principale. Chemin de terre. Trottoir de bois. Ni téléphone, ni électricité. (Pas de poteaux)

**25 mai 1901.- Ordonnance de la Visite de l'Évêque.** "Il nous paraît désirable que l'on songe à faire rafraîchir l'intérieur de l'église. Des réparations s'imposent à la couverture.

Paul Bruchési, archevêque de Montréal,

**1903.- Décoration de l'église.**

8 février 1903.- Assemblée des francs-tenanciers.- Il est résolu de "réparer, restaurer, peindre et décorer tant l'intérieur que l'extérieur de l'église et de la sacristie de St-Cuthbert..." Étaient présents : Noé Marcoux, Jean-Baptiste Sylvestre, Louis Vadnais, Anaclet Comartin, Ambroise Barrette, Louis Courchesne, Philippe Destrempe, Joseph Rousseau, Hercule Patrie, Sifroi Lapointe, Norbert Coulombe, Téléphore Laferrière, Pierre Gervais, Georges Landry, Denis Fafard, Louis Pelland, François Marcoux, Dieudonné Denis, Joseph Destrempe et un grand nombre d'autres...V. Dupuis, ptre-curé.

**1903.- Dépenses extraordinaires :** Pour réparation et décoration de l'église : \$9,337.50

Pour l'architecte Z. Gauthier : \$576.00

**3 février 1907.- LES DÉPENDANCES DU CURÉ.** "Il est résolu de remplacer les dépendances curiales par de nouvelles, faire un bâtiment assez spacieux pour renfermer un hangar à grain, une remise à bois, une remise à voitures et une écurie. Il est résolu de tirer les joints de la clôture du cimetière qui s'en va en ruine."

**Ont signé :** Régis Fafard, Philippe Destrempe, Philippe Rochette, Joseph Rémillard, Noé Marcoux, Denis Bélanger, Louis Pelland, Anaclet Caumartin.

V. Dupuis, ptre-curé.

**(1907).- Dépenses**

**Pour reconstruction des dépendances curiales** \_\_\_\_\_ \$1417.79

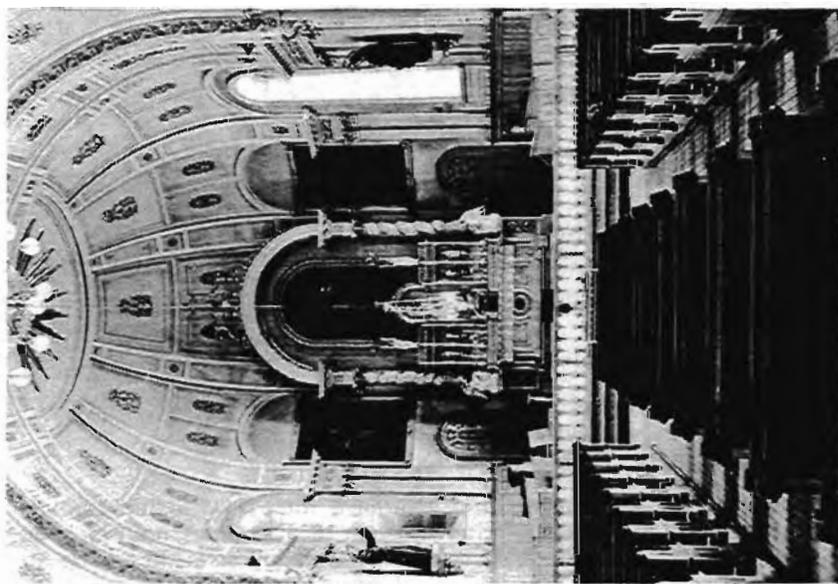
**1910.- Recettes de la Fabrique : Exemples :**

Mariage de M. X. : \$1.00  
Rentes de bancs : \$2.090.20

**Dépenses : Exemples :**

Pour la criée des bancs : \$1.00  
Pour rouler le chemin : \$2.50  
Au souffleur de l'Orgue : \$1.50  
Au bedeau par mois : \$16.67  
À l'organiste par mois : \$6.00  
Au connetable : \$2.50  
Pour fret et charroyage de charbon : \$74.82  
Pour la couverture du presbytère : \$286.50  
Aux Frères enseignants : \$300.00

Les principaux événements qui ont marqué le terme d'office de M. le Curé Dupuis, furent le **départ** des Frères de l'Instruction chrétienne en 1901, le **départ** des Frères du Sacré-Coeur et la **Fermeture** du Collège en 1911, et la **fondation** de la Mission de St-Viateur en 1909.



**Eglise de St-Cuthbert. (1878-1879)-** Architectes **Victor Bourgeau** et **Alcibiade Leprohon**. Entrepreneurs **Joseph et Georges-Félix Héroux**. Greffe **Chs-Octave Tranchemontagne**, Sorel.

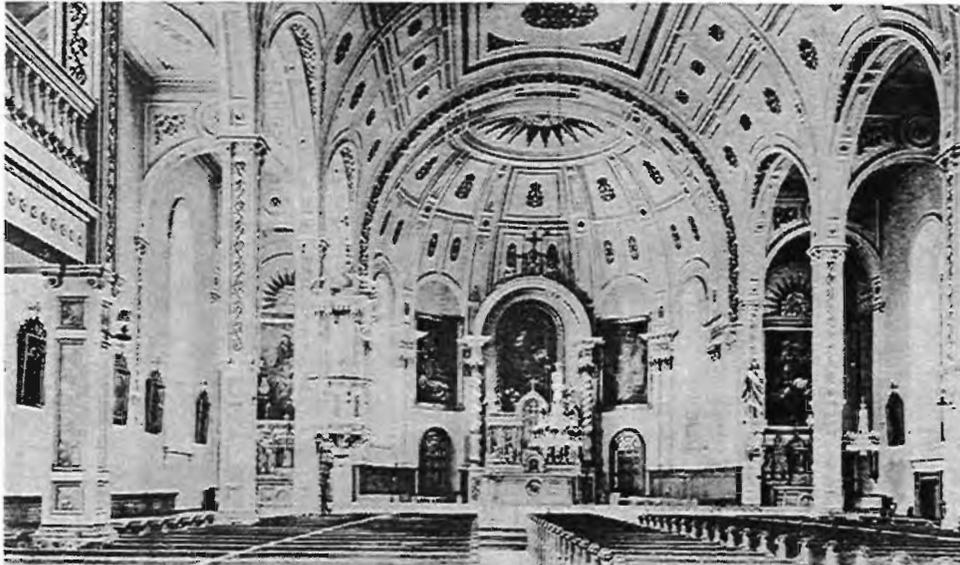


(IBC)



**Eglise de St-Cuthbert (1879): Voûte et côté droit.** (Victor Bourgeau). "Un dernier éclat de splendeur sculpturale dans la décoration; le champ des caissons des voûtes et des plafonds fleurit de rosaces grassement travaillées, au feuillage généreux et serré..." P. Wilfrid Corbeil. c.s.v.

(I.B.C.)



**(Photo 1905):** la chaire à la colonne, les lampes à l'huile, les lustres, la balustrade. Le tableau de la Vierge à gauche a été incendié le 12 janvier 1913, et a été remplacé en 1914 par la peinture actuelle de la Vierge, (au-dessus de l'autel latéral gauche).



**1879.- Eglise de St-Cuthbert, Nef et Voûte (Photo IBC). Architecte Victor Bourgeois, natif de Lavaltrie. Entrepreneurs: Joseph et Georges-Félix Héroux, de Yamachiche.**

Dans un autre chapitre, j'ai parlé longuement du Collège de St-Cuthbert et du départ des Religieux : on dit que le curé Dupuis a pleuré chaque fois.

Quant à la fondation de St-Viateur, je résumerai les principales étapes du dossier volumineux, concernant **ce démembrement de la paroisse de St-Cuthbert**, en particulier le départ des familles des rangs York et Ste-Thérèse, et plus tard, une partie du rang St-Jean.

Autant l'abbé François-Marcoux, curé de St-Cuthbert a travaillé à la fondation de la paroisse de St-Barthélemy **en 1827**, autant l'abbé Vitalien Dupuis, curé de St-Cuthbert, s'est opposé au démembrement de St-Cuthbert **en 1909**, lors de la fondation de St-Viateur. D'où les nombreuses requêtes et contre-requêtes, de 1900 à 1909.

Plusieurs **requêtes POUR** la division de St-Cuthbert, et plusieurs **requêtes, lettres et démarches CONTRE** la division de St-Cuthbert.

Ce long débat amorcé en 1862, reprend de plus belle **vers 1900**. Chacun a droit à ses opinions en démocratie. C'est un signe de santé au Québec. Chacun est libre d'exprimer son point de vue, d'exposer ses arguments et ses raisons d'agir ainsi. Et dans ces controverses, ces discussions, je présume dans cet exposé historique que tous les requérants et opposants étaient **sincères et de BONNE FOI**.

Je rapporte les faits au meilleur de ma connaissance et selon les documents de première valeur, sans porter de jugement. Il faut replacer le tout dans son contexte historique, tenir compte de bien des facteurs à cette époque : état des routes, attelage de chevaux, distances, nombre d'enfants par famille, aspect rural des paroisses, attachement à son clocher, etc...

#### **10 février 1900.-**

Plusieurs contribuables des rangs de St-Jean, de York et de Ste-Thérèse envoient **une requête** à sa Grandeur Mgr Bruchési, archevêque de Montréal, **demandant le démembrement** de ces trois rangs de St-Cuthbert et leur formation en paroisse distincte.

**10 février 1900.-**Lettre de l'Archevêque de Montréal au curé Dupuis de St-Cuthbert : "Une délégation est venue à l'Archevêché au sujet du démembrement projeté de cette paroisse (dans York). Si j'avais un avis à leur donner, ce serait celui **d'abandonner ce projet.**"

**Alfred Archambault, archidiacre.**

**Note.-** Neuf ans, plus tard, soit **le 2 avril 1909**, le même Alfred Archambault, devenu évêque de Joliette, émettra lui-même le décret d'érection de la "Mission de St-Viateur".

#### **12 février 1900.-**

Contre-requête par des contribuables du Bas de St-Cuthbert. 61 signatures : **opposition à la division** de St-Cuthbert.

#### **14 février 1900.-**

Contre-requête, **opposition** à la fondation de St-Viateur par 21 signatures du rang St-Jean, 3 de Ste-Thérèse et 2 de York.

**16 février 1900.-**

Le curé de St-Barthélemy se prononce **contre** la division de St-Cuthbert.

**20 février 1900.-**

**Requête en faveur** de la fondation de St-Viateur : 31 signatures de York, 8 de Ste-Thérèse et 2 de St-Jean.

**23 février 1900.-**

**Opposition** à la division de St-Cuthbert par 29 signatures de la Côte Joly.

**27 février 1900.-**

Contre-requête et **opposition à la division** de St-Cuthbert par 153 signatures de plusieurs rangs de la paroisse de St-Cuthbert, surtout par la concession du Nord.

**5 mars 1900.-**

Mgr l'Archevêque de Montréal et son conseil **refusent le démembrement** qu'ils trouvent **inopportun**. Lettre au curé Dupuis et aux paroissiens de St-Cuthbert.

**10 janvier 1901.-**

Une assemblée de paroisse se tient à **l'école de York**, en vue du démembrement des rangs York, St-Jean et Ste-Thérèse. La requête est **de nouveau rejetée** par Mgr l'Archevêque de Montréal.

**Archevêché de Montréal, 9 février 1901.**

**M. le Curé de Saint-Cuthbert,**

Après avoir constaté que **la majorité du rang St-Jean est opposée à ce démembrement**, Monseigneur l'Archevêque de Montréal en est venu à la conclusion que le dit démembrement **n'est pas opportun** et qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la demande des pétitionnaires.

**Alfred Archambault, chan. archidiacre.**

**5 mars 1901.- (SAINT-PAUL D'YORK).-**

**Nouvelle requête** des contribuables des **rangs de York et de Sainte-Thérèse** à Mgr Bruchési de Montréal, **demandant le démembrement** de leurs **deux rangs seulement** et leur formation en paroisse distincte de St-Cuthbert. **Une cinquantaine de signatures.**

Territoire projeté, en paroisse comprenant 45 arpents de front sur 130 arpents de profondeur. Environ 150 lots, **62 familles**, environ 300 âmes. Évaluation des terres à \$260,000 piastres en 1901, selon la requête.

De plus, les requérants demandent à Mgr Bruchési que la paroisse soit érigée sous l'invocation de **St-Paul d'York** en l'honneur de leur Archevêque **PAUL** Bruchési. (Il n'était pas question du patron de Saint-Viateur en 1901).

La paroisse de St-Viateur a donc failli être nommée "St-Paul d'York", mais le diocèse de Montréal avait déjà St-Paul de l'Industrie ou St-Paul de Joliette et St-Paul l'Ermite!

**8 avril 1901.-**

**Nouvelle contre-requête et opposition à la division de St-Cuthbert, signée par 38 contribuables.** Selon cette lettre envoyée à MGR l'Archevêque de Montréal, "la fondation d'une nouvelle paroisse dans York et Ste-Thérèse nuirait considérablement aux intérêts généraux de la paroisse de St-Cuthbert, diminuerait les revenus de la Fabrique, nuirait à l'entretien de nos édifices religieux, de nos maisons d'éducation, collège et couvent, etc..."

**13 juin 1901.-**

Une assemblée se tient à l'école de York, **en vue du démembrement** des rangs York et Ste-Thérèse.

**20 août 1901.-**

Mgr l'Archevêque Bruchési **envoie la lettre suivante** à M. Vitalien Dupuis, **curé de St-Cuthbert**, pour informer les requérants que, d'accord avec son conseil, **il rejette de nouveau** le projet de démembrement des seuls rangs de York et de Ste-Thérèse.

**Voici cette Lettre :**

Montréal 20 août 1901.

**Monsieur Vitalien Dupuis**, curé de St-Cuthbert,

Monsieur le Curé,

Monseigneur l'archevêque de Montréal me charge de vous informer qu'il a consulté les membres de son chapitre **au sujet du démembrement des rangs d'York et de Ste-Thérèse** ainsi que de la concession du Nord, et de l'érection de ce territoire en paroisse séparée et distincte.

Les raisons apportées à l'appui de la requête et celles des opposants ont été examinées avec soin. La décision prise après mûre délibération, fut que l'érection de la "nouvelle paroisse telle que demandée, **n'est pas chose opportune.**

Veillez communiquer à vos paroissiens ce jugement porté par l'autorité ecclésiastique. Ils le recevront, nous n'en doutons pas, avec le respect et l'obéissance que Monseigneur est en droit d'attendre de catholiques vraiment soucieux de l'accomplissement de leurs devoirs envers la Sainte Église et les Pasteurs que l'Esprit Saint a placés à la tête des diocèses pour les gouverner et les régir.

(Signé) **Alfred Archambault**, chanoine Archidiacre"

**30 novembre 1901.-**

Une nouvelle **demande de division** de la paroisse de St-Cuthbert. Puis une période de répit. L'affaire est-elle close?

**27 janvier 1904.- (FONDATION DU DIOCÈSE DE JOLIETTE.**

Bulle d'érection du diocèse de Joliette par Sa Sainteté le Pape Pie X. Le territoire du diocèse de Joliette est un démembrement du diocèse de Montréal. Les paroissiens de St-Cuthbert vont maintenant s'adresser à l'Évêque de Joliette, puisque **St-Cuthbert appartient au diocèse de Joliette depuis le 27 janvier 1904.**

## LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT A APPARTENU À PLUSIEURS DIOCÈSES.

La paroisse de St-Cuthbert relève tour à tour des diocèses de Québec, de 1765 à 1836, de Montréal, de 1836 à 1904 et de Joliette, depuis 1904.

Des requêtes pour la fondation de St-Cuthbert sont envoyées à Mgr de Pontbriand de Québec **dès 1756**. Mgr Pontbriand meurt le 8 juin 1760.

Le Rév. Étienne Marchand, Vicaire général du diocèse de Québec, autorise la construction d'un presbytère au Chicot, le 18 avril 1765. Le Québec est sans chef spirituel, de 1760 à 1766.

Mgr Briand est sacré le 16 mars 1766. Mgr Briand, évêque de Québec, envoie une lettre datée du **10 septembre 1770** aux habitants du Chicot, pour présenter le PREMIER CURÉ de St-Cuthbert, M. Basile Parent. Nous conservons plusieurs lettres de Mgr Briand adressées aux curés de St-Cuthbert ou au seigneur James Cuthbert père. J'en citerai de larges extraits.

De même plusieurs lettres ou requêtes seront adressées aux Évêques Hubert, Denault, Plessis et Panet de Québec, au sujet du projet de fondation de St-Barthélemy.

Nous avons également la correspondance des curés et habitants de St-Cuthbert au sujet de la construction de l'église actuelle, du projet de division de paroisse dans les années 1862 et suivantes, avec Mgr Bourget de Montréal, et plus tard avec Mgr Bruchési de Montréal et Mgr Archambault de Joliette, à propos du projet de fondation de St-Viateur.

Bref avant l'arrivée d'un évêque en Nouvelle-France, les missionnaires de notre région, **Récollets et Jésuites**, dépendaient de l'évêque de Rouen, en France.

De 1658 à 1836, nous relevions de Mgr de Laval et d'une dizaine de ses successeurs à Québec. **De 1836 à 1904**, nous avons été tour à tour sous la gouverne de NN. SS. J.-J. Lartigue, Ignace Bourget, Charles-Édouard Fabre et Paul Bruchési, de Montréal.

## 1904.- FONDATION DU DIOCÈSE DE JOLIETTE.-

Le premier évêque de Joliette dirigera **60,000** ouailles réparties en 40 cellules paroissiales. La plupart de ses diocésains sont francophones; les autres, anglophones dont environ la moitié sont catholiques. Depuis 1900, treize (13) paroisses ont surgi, dont **St-Viateur**, desserte démembrée de la paroisse de St-Cuthbert en 1909, et érigée en paroisse en 1912.

Détachée du diocèse de Montréal en 1904, la paroisse de St-Cuthbert relève maintenant du Diocèse de Joliette érigé le 27 janvier 1904.

PREMIER ÉVÊQUE DE JOLIETTE : Mgr Joseph-Alfred Archambault (1904-1913)

DEUXIÈME ÉVÊQUE DE JOLIETTE : Mgr Guillaume Forbes (1913-1928)

TROISIÈME ÉVÊQUE DE JOLIETTE : Mgr Joseph-Arthur Papineau (1928-1968)

ADMINISTRATEUR APOSTOLIQUE : Mgr Édouard Jetté (1962-1968)

QUATRIÈME ÉVÊQUE DE JOLIETTE : Mgr René Audet (1968- )



Mgr J.-Alfred **Archambault**, archevêque de Joliette. (1904-1913)



Mgr Guillaume **Forbes**, évêque de Joliette. (1913-1928)



Mgr J.-Arthur **Papineau**, évêque de Joliette. (1928-1968)



Mgr Edouard **Jetté**, administrateur apostolique. (1962-1968)

**15 mai 1905.-**

Une requête, dans le même sens que celle du 5 mars 1901, est adressée à Sa Grandeur Mgr Archambault, évêque de Joliette, par les **rangs de Ste-Thérèse et de York**. Requête signée par **56 contribuables**. L'examen en est renvoyé à plus tard.

**14 juillet 1905.-**

**Opposition** du Rang du Nord à la **division** de St-Cuthbert.

**10 août 1905.-** (L'abbé Tranchemontagne est originaire de St-Cuthbert).

**Lettre de M. l'abbé J. Tranchemontagne à Mgr Archambault de Joliette.**

**Extraits de cette lettre :**

"Mgr, quelqu'un m'a dit : Depuis quarante ans que nous voulons une église, **nous voulons encore la demander...** Je me souviens avoir dit : "Exposez vos raisons et demandez avec respect, déférence et soumission à l'autorité, et vous finirez par obtenir ce que vous demandez."

"J'ai toujours appuyé sur le **respect et la soumission à l'autorité**, ayant sous les yeux l'exemple de la révolte de Maskinongé et des troubles de St-Ignace... Quant à moi, j'évite de parler de cette division de paroisse. J'ai cessé de voir des parents et des amis pour ne pas avoir à répondre à leurs questions..."

"J'ai toujours cru, Mgr, d'après le dire de prêtres très distingués, que **l'autorité était en faveur de cette division**, disposée à accorder cette requête, mais que, **devant l'opposition manifeste du curé V. Dupuis**, l'on différait, l'on retardait en vue de sauvegarder l'autorité du curé (de St-Cuthbert), et que dans un avenir

rapproché, l'on finirait par acquiescer à l'humble requête des fidèles de la division.

Votre Grandeur me pardonnera mon franc parler, parce qu'il est une preuve de ma loyauté et de ma sincérité. Je puis m'être trompé, mais mes intentions ont toujours été droites."

Église Ste-Anne, Escanaba, Michigan, U.S.A.

De votre Grandeur, le très humble  
en N.-S.

**Joseph Tranchemontagne, ptr**

**1906.- Nouvelle demande pour la division** de St-Cuthbert.

**13 mars 1907.-**

Les contribuables de Ste-Thérèse et de York **font instance** auprès de Mgr Archambault, pour obtenir la réalisation de leur projet de fonder une nouvelle paroisse.

**25 août 1908.-**

L'évêché de Joliette communique au délégué apostolique, Mgr Donat Sbarretti, tous les renseignements et l'historique sur la question du démembrement possible de St-Cuthbert, car la cause avait été soumise au tribunal du délégué apostolique par quelques francs-tenanciers de St-Cuthbert.

L'Évêque de Joliette et son chapitre exposent au délégué les raisons pour ou contre la division projetée du St-Cuthbert.

En conclusion, le chapitre de la cathédrale de Joliette **suggère la fondation d'une desserte** dans un premier temps, pour s'assurer si une paroisse, **composée de deux rangs seulement** : Ste-Thérèse et York, pouvait vivre elle-même. Le rang St-Jean jusque là était opposé à la division de St-Cuthbert.

**Note.-**

Les opposants à la division soutiennent que ces deux institutions (le collège et le couvent) de St-Cuthbert ont besoin pour se maintenir du concours de la **paroisse entière**, que le jour, où le décret de l'érection d'une nouvelle paroisse serait promulgué, verrait ces deux institutions périlcliter et disparaître.

À cela on répond; "il est vrai que le collège et le couvent, pour être des institutions bien vivantes, auraient besoin du concours de **toute la paroisse** en ce sens que **toutes les familles** qui désirent placer leurs enfants dans un collège ou un couvent, devraient le faire à **St-Cuthbert**.

Cependant, **de fait**, les familles des rangs de Sainte-Thérèse et de York, en majorité, envoient leurs enfants au collège ou au couvent de **Saint-Barthélemy**, de sorte que, après, comme avant la division, le nombre d'élèves dans ces deux institutions serait à peu près le même. La fabrique de St-Cuthbert qui octroie actuellement \$460.00 par année à ces deux institutions, pourrait le faire également après la division.

Les opposants à la division affirment encore que la Fabrique de St-Cuthbert a grandement besoin de toutes les ressources qui lui reviennent de la paroisse **entière**.

À cela, on répond : la fabrique de Saint-Cuthbert pourrait, même après la division, **se soutenir et faire face à ses obligations**, puisque d'après les rapports financiers annuels, le surplus des recettes ordinaires sur les dépenses ordinaires, y compris l'octroi au collège, les intérêts et les rentes viagères qu'elle doit payer, s'élève à au-delà de \$1,000.00 et que sa dette, comme il est dit plus haut, n'est que de \$10,600.00 (en 1908).

### **26 MARS 1909.- FORMATION D'UNE SOCIÉTÉ pour acheter un terrain et y bâtir une chapelle...**

Pardevant Maître François Ephrem Rouleau, Notaire pour la province de Québec, demeurant et pratiquant dans la paroisse de St-Barthélemy, dans le district de Joliette.

**SONT COMPARUS :**

M.M. Pierre Gervais, Hercule Gervais, Adolphe Laferrière, Alfred Sylvestre, Paul Sylvestre, Louis Sylvestre, Arthur Denis, Victor Bibeau, Norbert Coulombe, Théophile Laferrière, Joseph Laferrière, Aurèle Drainville, Philippe Rochette, Louis Lafontaine, Oscar Lafontaine, Michel Lafontaine, Octavienne Laferrière, Denis Brûlé, Octave Rouleau, Joseph Sylvestre, Adrien Landry, Gustave Gervais, Ambroise Drainville, Zéphirin Durand, Ide Laferrière, Wilfrid Drainville, Dieudonné Laferrière, Tous cultivateurs, Rodolphe L'Écuyer, menuisier, Mélina Chaput, veuve de feu Jean-Baptiste Blais, Louis-Philippe Coulombe, cultivateur de cette paroisse de St-Cuthbert, Dame Sophie Olivier, Veuve de feu Louis Lafontaine, Israël Dumais, forgeron, Wilfrid Bileau, journa-

lier et Norbert Vadnais, journalier, tous demeurant dans la paroisse de St-Cuthbert, 1 Révérend M. Joseph Tranchemontagne, prêtre demeurant à Brunswick, dans les États-Unis d'Amérique, représenté aux présentes, par M. Olivier Tranchemontagne, cultivateur de la dite paroisse de St-Cuthbert, son procureur.

Tous tenant feu et lieu en la paroisse de **St-Cuthbert**, dans la partie d'icelle, dont le **démembrement** a été demandé à Sa Grandeur Monseigneur Joseph Alfred Archambeault, évêque de Joliette, pour l'érection canonique, d'une paroisse, ou d'une desserte.

Ils désirent se former en société pour les fins du culte religieux, sous les noms et raisons sociales de **Gervais et Cie**, et d'arrêter comme suit les conditions de la dite société qu'ils forment entre eux, pour les fins ci-après.

Il y aura société entre les parties, comparantes, pour la construction d'une chapelle, d'un presbytère, dépendances curiales, dont les dimensions seront fixées par Mgr L'Évêque de Joliette, et l'achat d'un terrain d'au moins deux arpents, pour y asseoir ces bâtisses et y faire un cimetière, et **cela dans la paroisse de St-Cuthbert** sus-dite, au lieu et place qu'il plaira à Sa Grandeur, de désigner, pour les fins du culte religieux et pour faire tout ce qui sera nécessaire pour les frais du culte, achat des vases sacrés, tous ornements nécessaires pour cette fin.

Cette dite société existera de ce jour, jusqu'à ce que la dite desserte soit érigée en paroisse canonique.

Dont & du tout acte fait & passé **au dit St-Cuthbert**. Après lecture faite aux parties, celles sachant signer l'ont fait, les dits Norbert Vadnais, Victor Bibeau, Zéphirin Durand, Ambroise Drainville, Wilfrid Bibeau, Mélina Chaput, Sophie Olivier, ont déclaré ne savoir signer de ce enquis, & ont fait leur marque d'une croix en approbation, en présence de **Joseph Dudemaine** cultivateur de la susdite paroisse de **St-Cuthbert**, témoin requis qui a signé avec nous notaire.

**Ont signé :**

Pierre Gervais  
Joseph Sylvestre  
Octave Rouleau  
Denis Brûlé  
Gustave Gervais  
Hercule Gervais  
Wilfrid Drainville  
N. Coulombe  
P. Rochette  
Oct. Laferrière  
Ide Laferrière  
L. Sylvestre  
A. Denis  
A. Laferrière  
A. Drainville  
T. Laferrière

A. Sylvestre  
Dieudonné Laferrière  
M. Lafontaine  
Os. Lafontaine  
Jos. Laferrière  
Israël Dumais  
Adrien Landry  
L. Philippe Coulombe  
P.O. Tranchemontagne  
Louis Lafontaine  
Paul Sylvestre  
Rodolphe L'Écuyer  
Victor Bibeau  
Wilfrid Bibeau  
Ambroise Drainville  
Zéphirin Durand  
Norbert Vadnais

Améline Chaput  
Sophie Olivier  
Joseph Dudemaine  
**F.E. Rouleau N.P.**

**VRAIE COPIE** de la minute des présentes demeurée en mon Étude.

## MARS 1909.- "ST-ALFRED DE YORK".

À une assemblée générale des habitants tenant feu et lieu dans la paroisse de **St-Cuthbert**, dans la partie d'icelle où il a été accordé une desserte pour fins religieuses par Sa Grandeur Monseigneur Joseph-**Alfred** Archambault, évêque de Joliette, il a été unanimement résolu de prier Sa Grandeur Monseigneur de bien vouloir donner à cette desserte ou mission, le nom de **St-Alfred de York**.

Pierre Gervais  
Ide Laferrière  
Téléspore Laferrière, DIRECTEURS DE LA SOCIÉTÉ.

**En 1901**, on demande de nommer la future paroisse "**St-Paul d'York**", en l'honneur de Mgr **Paul** Bruchési, archevêque de Montréal, de qui dépendait la paroisse de St-Cuthbert, avant la fondation du diocèse de Joliette. **En 1909**, on désire nommer la nouvelle desserte "**St-Alfred d'York**", en l'honneur de Mgr J.-**Alfred** Archambault, premier évêque du diocèse de Joliette, érigé en 1904.

**Les Clercs de St-Viateur se réjouissent de ce que la nouvelle paroisse soit placée sous le patronage de saint Viateur.**

### INSTITUT DES CLERCS DE SAINT-VIATEUR

Outremont, Qué. 30 mars 1909.

Sa Grandeur.

Monseigneur Joseph Alfred Archambault

Évêque de Joliette

Monseigneur,

Je suis informé que VOTRE GRANDEUR a daigné choisir Saint-Viateur comme titulaire de l'église et patron de la desserte qu'elle vient d'établir, avec prêtre résidant dans un **démembrement de St-Cuthbert**, et qu'elle s'est déclarée heureuse de dédier à **St-Viateur** la première paroisse qu'elle crée dans son diocèse, en reconnaissance des services rendus par notre modeste Institut.

Permettez-moi, Monseigneur de vous dire, au nom de ma communauté, combien je suis sensible à ce nouvel acte de délicatesse envers elle, et reconnaissant à Votre Grandeur, pour l'hommage qu'elle rend à notre Saint-Patron.

Puissions-nous nous rendre dignes de tant de bienveillance et de bonté de votre part.

Je vous prie d'agréer le respectueux et entier dévouement avec lequel je suis,

Monseigneur  
de Votre Grandeur  
le bien humble et obligé serviteur,  
C. Ducharme, C.S.V. Provincial.

**2 AVRIL 1909**  
**DÉCRET D'ÉRECTION DE LA MISSION DE ST-VIATEUR**

**JOSEPH ALFRED-ARCHAMBAULT**

par la grâce de Dieu et du Siège Apostolique  
Évêque de Joliette.

Vu que plusieurs requêtes nous ont été présentées, d'abord dès la première année de notre épiscopat, puis au cours des années 1906 et 1908, de la part des francs tenanciers des rangs d'York et de **Sainte-Thérèse**, sur la paroisse de **Saint-Cuthbert**, à l'effet d'obtenir l'érection d'une **paroisse séparée et distincte**, ou du moins la permission d'être **desservis** par un prêtre résidant.

Vu que la cause, avant jugement de notre part, a été portée au tribunal de Son Excellence le Délégué Apostolique et par les francs-tenanciers de la paroisse de Saint-Cuthbert opposés à la requête et par les signataires de la dite requête.

Vu qu'après avoir pris connaissance de la contre-requête et de la requête, ainsi que de tous les documents en rapport avec la question en litige, Son Excellence le **Délégué Apostolique s'est déclarée favorable**, non à l'érection canonique d'une nouvelle paroisse séparée et distincte de celle de Saint-Cuthbert, mais bien à une simple **desserte ou mission**.

Vu qu'un acte légal a été fait et passé, le 26 mars 1909 devant Maître F.-E. Rouleau, N.P., par les signataires de la dite requête s'engageant à subvenir efficacement aux dépenses que rendront nécessaires la construction d'une chapelle, celle d'un presbytère et des dépendances curiales, ainsi que l'entretien convenable et honnête d'un prêtre desservant.

À ces causes, le Saint Nom de Dieu, invoqué, et après avoir pris l'avis de nos vénérables frères les chanoines titulaires de notre église cathédrale, nous avons **érigé** et, par le présent décret, nous **érigeons en desserte ou mission distincte** de la paroisse de Saint-Cuthbert, sous le titre de mission de "**Saint-Viateur**", **les deux rangs de Sainte-Thérèse et d'York**, qui comprennent, au cadastre officiel de **Saint-Cuthbert**, le numéro cent trente huit et les numéros suivants, jusqu'au numéro deux cent soixante-douze inclusivement. (138 à 272)

La dite mission de St-Viateur est érigée aux conditions expresses suivantes :

On affectera, à l'érection d'un cimetière et à l'établissement religieux de la desserte, un terrain mesurant un arpent de front et deux arpents en profondeur.

Le dit terrain, conformément à l'acte notarié du 26 mars 1909 sera payé par les seuls francs-tenanciers du rang d'York, et sera borné en front par le chemin de la côte d'York, au sud-ouest par la terre de Norbert Bérard et au nord-est par celle de Louis Lafontaine.

On construira sur le susdit terrain, à l'endroit choisi par nous et déjà désigné au moyen d'une croix plantée par notre archidiacre, **une chapelle et une sacristie en bois**, le tout mesurant 100 pieds de longueur sur 40 de largeur à l'intérieur, ainsi qu'un **presbytère en bois** mesurant 40 pieds de longueur sur 35 de profondeur à l'intérieur, et, plus tard, quand le besoin s'en fera sentir, des dépendances curiales.



**Presbytère et cimetière de Saint-Viateur d'Anjou.** Un grand nombre de personnes inhumées à St-Viateur, faisaient partie de **St-Cuthbert** et ont été baptisées à St-Cuthbert.

L'entretien convenable et honnête du prêtre desservant sera assuré par sa part du casuel et par une **somme annuelle d'au moins six cents dollars** pour la première année, et de sept cent dollars pour les années suivantes, si l'évêque diocésain le juge nécessaire.

La dite mission de **Saint-Viateur**, détachée canoniquement de la paroisse de **Saint-Cuthbert** avec droit de tenir ses propres registres de baptêmes, de mariages et de sépultures, est donc et restera sous notre complète et entière juridiction, et sous celle de nos successeurs.

Sera notre présente ordonnance lue et publiée au prône des messes paroissiales de **Saint-Cuthbert** et de la mission de Saint-Viateur le premier dimanche après sa réception.

Donné à Joliette, en notre maison épiscopale, le **deux avril mil neuf cent neuf**, fête de Notre-Dame des Sept Douleurs, sous notre seing et sceau et le contreseing de notre chancelier.

Par mandement de

Sa Grandeur Mgr l'Évêque de Joliette,  
F.-X. Piette, chancelier.

**Joseph Alfred, évêque de Joliette**

**Voici un article d'un journal local :**

**8 AVRIL 1909.**

**Nouvelle Paroisse  
Dans St-Cuthbert**

D'une subdivision de la paroisse de St-Cuthbert, comprenant la concession Ste-Thérèse, le rang d'York pour une moitié et le côté nord de la rivière Chicot jusqu'à la côte d'York, l'on formera une paroisse nouvelle avec une population de 75 familles.

La requête des promoteurs de cette nouvelle paroisse a été approuvée par Mgr-J. Alfred Archambault. Le site est choisi. La nouvelle Église sera érigée sur la propriété de M. Louis Lafontaine du Chicot.

Cette subdivision n'est pas du goût de tout le monde-- Ceux qui continueront à faire partie de la vieille Église, se trouvent privés de la contribution des francs-tenanciers les plus riches de **St-Cuthbert**; cependant elle formera encore une paroisse assez importante, surtout si l'on réussit à détacher de la paroisse de Berthier, **la concession du St-Esprit qui se trouve à une faible distance de l'Église de St-Cuthbert : environ 2 milles.--**

Si les francs-tenanciers de la **concession du St-Esprit** s'annexaient à St-Cuthbert pour les fins canoniques, la question de l'**agrandissement** de l'Église de Berthier serait, peut-être de ce fait **résolue**.

**16 MAI 1912— VENTE DU TERRAIN ET DES IMMEUBLES À LA FABRIQUE ST-VIATEUR (\$11,850.)**

**ONT SIGNÉ :**

Thélesphore Laferrière  
Dieudo. Laferrière  
Hercule Gervais

Adolphe Laferrière  
Octave Rouleau  
Philippe Rochette

Joseph Sylvestre  
Wilfrid Drainville  
Louis Sylvestre  
Paul Sylvestre  
Joseph Laferrière  
Aurèle Drainville  
Octavien Laferrière  
Louis Lafontaine  
Denis Brûlé  
Michel Lafontaine  
Arthur Denis

Israël Dumais  
Oscar Lafontaine  
Gustave Gervais  
Rémi Tranchemontagne  
Pierre Gervais  
Alfred Sylvestre  
Ide Laferrière  
L.P. Coulombe  
Adrien Landry  
Norbert Coulombe  
Louisa Vadenais  
Jos Beaucage (Témoïn)

### AVIS PUBLIC

Les personnes intéressées à la reconnaissance civile du décret canonique rendu par Sa Grandeur Monseigneur Guillaume Forbes le 9 février 1914, aux fins d'annexer pour les fins canoniques, à la paroisse de St-Viateur, **la partie de la paroisse Saint-Cuthbert**, décrite dans le décret canonique, sont informées que le 26 décembre 1916, la majorité des habitants francs-tenanciers résidant dans le territoire annexé à la paroisse de St-Viateur, s'adresseront aux Commissaires nommés pour **l'érection civile** des paroisses dans le diocèse de Joliette, afin d'obtenir la **reconnaissance civile** du dit décret, et toutes personnes ayant ou croyant avoir quelque opposition à faire à cette reconnaissance sont tenues de la faire entre les mains des dits commissaires avant le 26 décembre 1916.

Saint-Cuthbert, 18 novembre 1916

### ST-VIATEUR EST UN DÉMEMBREMENT DE LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT.

**(1900-1909).**- Plusieurs Requêtes et Contre-Requêtes au sujet de la division de St-Cuthbert et de la fondation d'une nouvelle paroisse dans le Rang York.

**5 mars 1901.**- Les requérants demandent de désigner la future paroisse; "St-Paul d'York", en l'honneur de Mgr **Paul** Bruchési, archevêque de Montréal.

**26 mars 1909.**- Formation d'une Société devant le Notaire F.E. Rouleau, composée de propriétaires du Rang York, en vue d'acheter un terrain, de construire une chapelle, un presbytère pour les fins du culte.

**27 mars 1909.**- Demande de placer la future paroisse sous le patronage de "St-Alfred d'York", en l'honneur de Mgr J.-Alfred Archambault, premier évêque du diocèse de Joliette, dont fait partie maintenant la paroisse de St-Cuthbert.

**2 avril 1909.**- Décret d'érection des Rangs de Ste-Thérèse et d'York en Desserte distincte de St-Cuthbert, sous le titre de "Mission de **St-Viateur**".

**23 avril 1909.**- **Première messe** à St-Viateur chez MM. Aimé et son fils Wilfrid Drainville, à l'endroit de M. Gérard St-Germain aujourd'hui. La maison de la première messe est aujourd'hui démolie. M. Aimé Drainville avait deux maisons : il habitait une maison et avait prêté l'autre comme première chapelle. Elle était bâtie sur le terrain actuel de M. Robert St-Germain.

Plus tard, le curé Guilbault a célébré la messe **dans le haut du presbytère actuel** de St-Viateur, avant la construction de l'église.

La première messe a donc été célébrée tout près de la **résidence du Seigneur Arthur Héneault et de Benoit Tranchemontagne**, tout près des limites qui séparent St-Cuthbert et St-Viateur.

L'église de St-Viateur a été bâtie au milieu du rang York.

**25 avril 1909.- Assemblée des syndics de la Desserte de St-Viateur;**

Bureau des syndics composé de Pierre Gervais, Télesphore Laferrière, Ide Laferrière et du curé Eugène Guilbault, desservant.

On demande "l'autorisation de contracter des emprunts nécessaires à la construction des édifices religieux ou des dépendances curiales dans la dite desserte."

**Vu et approuvé le 30 avril 1909, Joseph-Alfred, évêque de Joliette.**

**25 avril 1909.- Lettre du desservant de St-Viateur à Mgr Archambault, év. de Joliette :**

"J'ai commencé à dire la messe, le **23 avril 1909**, dans une maison de la localité (chez M. Aimé Drainville où logeait M. le curé Guilbeault).

**25 avril 1909.** - "Aujourd'hui, dimanche, j'ai pu rassembler tout mon petit troupeau pour célébrer l'office paroissial. J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai reçu le plus sympathique accueil de la part de mes ouailles. Mes gens sont pleins de zèle, d'ardeur, de courage et de bonne volonté..."

"la construction du presbytère est commencée depuis le **23 avril 1909**, les travaux sont en marche..."

"Je suis allé rendre visite le jour de la Quasimodo à Monsieur le curé **Dupuis**, de St-Cuthbert, et dire la messe en son église. Il m'a bien reçu...!

"Je prends mes quartiers dans une famille Drainville dont je ne peux trop louer la bienveillance et les égards..."

**Eugène Guilbault, prêtre-desservant.**

**21 juin 1909.- Lettre de M. Eug. Guilbault à Mgr de Joliette :**

"Le presbytère se bâtit rapidement. Nous posons la latte présentement. La maçonnerie des fondations commencera d'être exécutée cette semaine. Tout marche sous ma direction et selon mes plans. La population s'est généreusement **prêtée** à travailler par corvée.

Malgré certaines petites dissensions qui ont surgi à **propos du site** des édifices religieux et aussi **d'une ROUTE à faire** pour accommoder les gens de Ste-Thérèse (on est en 1909), je remercie le bon Dieu d'avoir pacifié les esprits pour le plus grand bien de notre entreprise."

(21 juin 1909)

**Eug. Guilbault**, desservant St-Viateur.

**12 novembre 1909.- Lettre de M. Eug. Guilbault à Mgr de Joliette :**

"Mes gens demandent à grands cris que vous nous donniez maintenant l'érection canonique en **PAROISSE**". "Je n'ai pas eu le temps de m'occuper de la Requête nécessaire à cet effet, car je ne fais que **d'entrer dans mon nouveau presbytère**, et j'ai été obligé de travailler comme un nègre du bon Dieu depuis que je suis rendu à St-Viateur.

Les livres que j'aimais tant, j'ai dû les fermer littéralement pour voir à la bonne exécution de mon entreprise, n'ayant juste le temps de lire mon bréviaire et de faire ma visite au St-Sacrement. Mais, les préoccupations tirent maintenant à leur fin, et sous peu, je vous préviens, Monseigneur, que vous recevrez **la requête** des fidèles de St-Viateur demandant à être érigés **en paroisse canonique**.

Nous aurons un beau presbytère qui va nous coûter dans les trois mille cinq cents piastres; ma chapelle est assez grande pour loger tout le monde de St-Viateur... Le local est suffisant, propre et convenable pour le moment.

Mes gens sont plus encouragés que jamais à rester séparés de St-Cuthbert. Les petites dissensions qui ont assombri un instant notre horizon au début, sont complètement DISPARUES. **L'union, la concorde et la BONNE ENTENTE** règnent entre eux, et ils aspirent à voler de leurs propres ailes.....

Je vous demande le pouvoir et la faculté d'ériger le chemin de la croix dans ma chapelle...

**Eug. Guilbault**, ptre-desservant, St-Viateur, comté de Berthier

(Via Anjou)

**6 décembre 1909.**- Le Chapitre de la Cathédrale de Joliette **ne juge pas opportun** d'ériger en paroisse, la desserte de St-Viateur.

**21 décembre 1909.**- **Opposition énergique** de quelques contribuables des rangs de St-Jean et d'York, à ce que la desserte de St-Viateur soit érigée en paroisse.

### **LETTRE À MGR ARCHAMBAULT, ÉVÊQUE DE JOLIETTE.**

**le 21 décembre 1909.**

"Dans une audience le printemps dernier, votre parole d'Évêque donnée à l'effet que **jamais** tant que vous seriez évêque de Joliette, **York et Ste-Thérèse** ne seraient paroisse et que **les non-signataires ne contribueraient jamais dans les paiements** de cette desserte de St-Viateur."

Il serait tout à fait injuste de nous obliger à partager des dettes contractées absolument contre notre gré...

**Ont signé :** Cuthbert St-Germain, Octavienne Roberge, Dominique Rousseau, Jean-Baptiste Rousseau, Wilfrid Bérard, Aimé Desfonds, J.B. Clément, Anselme Roberge, Hercule Roberge, Edmond Beauceage, Wilfrid Carpentier, Nazaire Carpentier, Arthur Hénault et Norbert Bérard.

**1er février 1912.**- La Société "Gervais & Cie" vend le terrain et les immeubles à la future Fabrique de St-Viateur, qui sera établie canoniquement. (\$11,850.)

**7 juin 1912.**- **Démembrement de St-Cuthbert** et Décret d'érection des Rang d'York et de Ste-Thérèse (Lots Nos 138 à 272) **en paroisse de St-Viateur**.

En 1909 et en 1912, il n'est pas question du Rang St-Jean.

**AGRANDISSEMENT DE LA PAROISSE DE ST-VIATEUR**  
en 1914, en 1922 et en 1923.  
SOUS L'ADMINISTRATION DE MGR GUILLAUME FORBES.

**9 février 1914.-** Démembrement de St-Cuthbert et Annexion à St-Viateur des Lots (273 à 279) et (338 à 344), **(245-346-347-375-376-377-280-337). Rang St-Jean**

**5 mai 1922.-** Démembrement de St-Cuthbert et Annexion à St-Viateur : la Concession Baie Gaillardin, le Premier Rang du Nord, le Second Rang du Nord, (Nos 1 à 137) - 45 arpents par 45 arpents.

**29 août 1923.-** (280 à 291) et 337. (Annexion Rang St-Jean)

En résumé, on a démembré la paroisse de St-Cuthbert, en faveur de St-Viateur, de 1909 à 1923. Une dernière tentative au rang de St-Jean en **1951** sous le règne de M. le curé Alcidas Allard, n'a pas abouti cette fois, les contribuables consultés et sollicités ont préféré demeurer paroissiens de St-Cuthbert. D'ailleurs, l'évêque de Joliette, Mgr Papineau exigeait l'unanimité des voix pour permettre l'annexion de **tout le rang St-Jean** à St-Viateur.

**CURÉS DE ST-VIATEUR DEPUIS LA FONDATION :**

MM. E. Guilbeault (1909-1921); A. Dufort (1921-1929); H. Ferland (1929-1932); H. Gaudet (1932-1939); M. Robert (1939-1950); A. Allard (1950-1952); V. Fafard (1952-1958); A. Tremblay (1958-1961); O. Lane (1961-1966); H. Locas (1966-1967); G. Lord (1967-1969); Ls.J. Robert (1969-1970); O. Lane (1970-1972); Florian Aubin et Gilles Desrosiers (1972-1973); Jean Frédéric (1973-1974); Roland Bérubé (1974-19..).

En 1826, en 1862, en 1866, et de 1900 à 1909, dans de multiples requêtes, les habitants de York voulaient avoir l'église plus près d'eux; c'est qu'ils étaient convaincus que les intérêts de l'âme priment les intérêts du corps, et que dans une paroisse, l'église est un immeuble de première nécessité !

C'est un signe que ces gens étaient croyants et pratiquants. Et pour ma part, je préfère ces nombreuses requêtes pour la construction d'une chapelle et la fondation d'une paroisse, à une indifférence religieuse de certaines personnes qui se préoccupent fort peu que l'on bâtisse une **église à un endroit plutôt qu'à un autre, pour la simple** raison qu'ils n'y vont pas, même si elle est bâtie à deux pas de leur domicile.

J'aime mieux des gens tenaces et patients dans leur requête pour avoir une église, une communauté chrétienne, que des personnes "qui ne veulent rien savoir"! Et dans cette histoire de St-Cuthbert, je rapporte les faits, sans juger les personnes. Tous ces contribuables étaient **DE BONNE FOI** et avaient droit à leurs opinions. **Chapeau bas devant le courage et la tenacité des deux groupes** : les requérants et les opposants. C'est le jeu de la démocratie.

D'ailleurs même s'il existe une tension entre les paroissiens d'une même paroisse, (entre les tenants de la division et les opposants), on note toujours **un très grand respect pour l'Autorité diocésaine** dans la rédaction des requêtes et des contre-requêtes. C'est tout à leur honneur.

"Et aujourd'hui, en 1980, me confiait une paroissienne, c'est tout oublié! Même s'il y a eu divergence d'opinions, on ne pense plus à cela. **On se moque de toutes ces histoires.** Il ne reste aucune trace de rancune, ou d'animosité. Il y a belle lurette que les paroissiens de St-Cuthbert et de St-Viateur se visitent, se rencontrent dans les soirées, dans les "veillées" et dansent ensemble, et ont oublié depuis longtemps ces discussions de clochers." Bravo, madame, vous avez raison, mille fois raison.

L'histoire rapporte les faits, reconstitue le passé d'une façon OBJECTIVE, mais ne juge personne. **Je respecte tout le monde dans ce volume.** Qu'on ne s'attende pas à des jugements de valeur. Dans cet ouvrage, je tiens à rendre hommage aux paroissiens de St-Viateur et de St-Cuthbert qui ont le mérite d'avoir érigé **deux belles paroisses du Québec.**

## LA PAROISSE DE ST-VIATEUR, FILLE DE ST-CUTHBERT.

Le Fief du Chicot ou la paroisse de St-Viateur est un territoire agricole d'une grande fertilité et d'une rare beauté au point de vue culture. La plaine est très belle, surtout durant le temps de la moisson...Quelle récolte abondante et riche! Avec St-Barthélemy et St-Cuthbert, c'est une zone privilégiée, "**le jardin du Québec**", sans oublier toutefois la rive sud, la vallée du Richelieu.

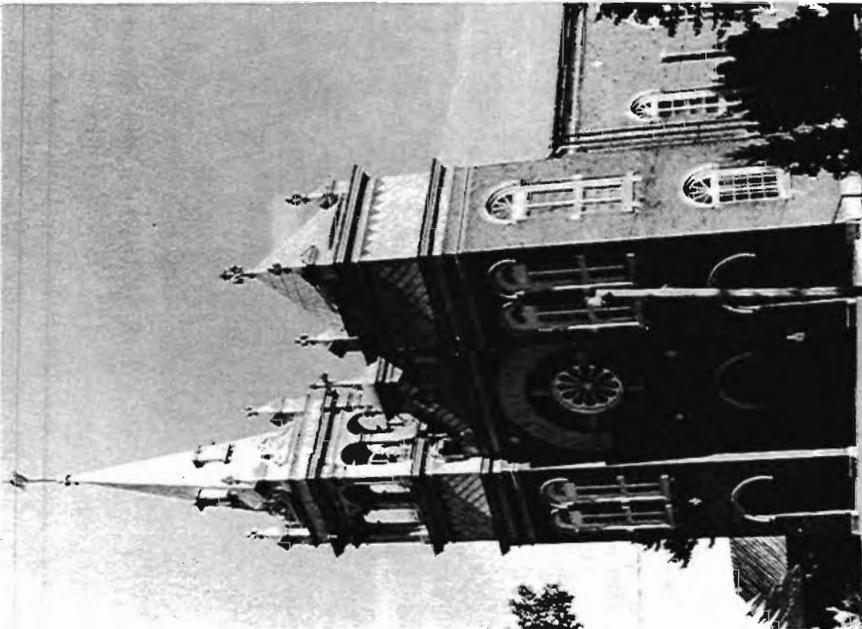
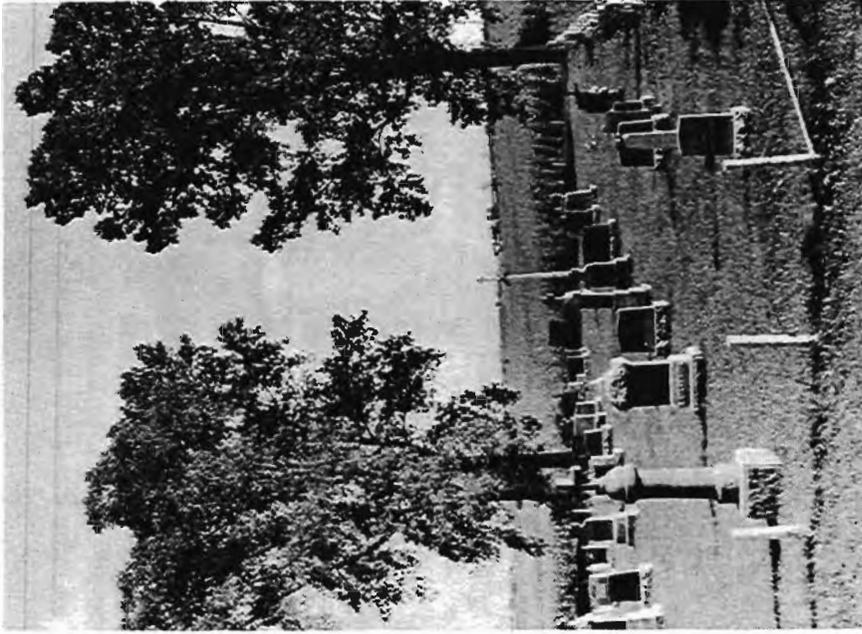
La paroisse de St-Viateur est **vivante et dynamique** au point de vue religieux, avec l'animation spirituelle de **M. le curé Roland Bérubé** et le concours empressé des fidèles.

Les familles peu nombreuses ont été **généreuses** en sacrifices, en argent et en personnel pour le soutien de leurs prêtres et l'entretien de leurs édifices religieux.

**Bon sang ne peut mentir!** La paroisse de St-Viateur est la fille distinguée et reconnaissante de St-Cuthbert! "Je me souviens" est une devise bien connue.

Le Fief du Chicot se souvient de St-Cuthbert, alors que **la seigneuresse de Chicot, Dame Thérèse Hénault** fréquentait l'église de St-Cuthbert et qu'elle faisait le don d'un magnifique tableau de sa patronne **sainte Thérèse d'Avila, en 1832** et que nous avons le bonheur et la fierté de conserver et d'admirer encore aujourd'hui en 1981 dans notre église de St-Cuthbert et qui nous rappelle le souvenir de Dame Thérèse Hénault, de vénérée mémoire, fidèle paroissienne de St-Cuthbert.

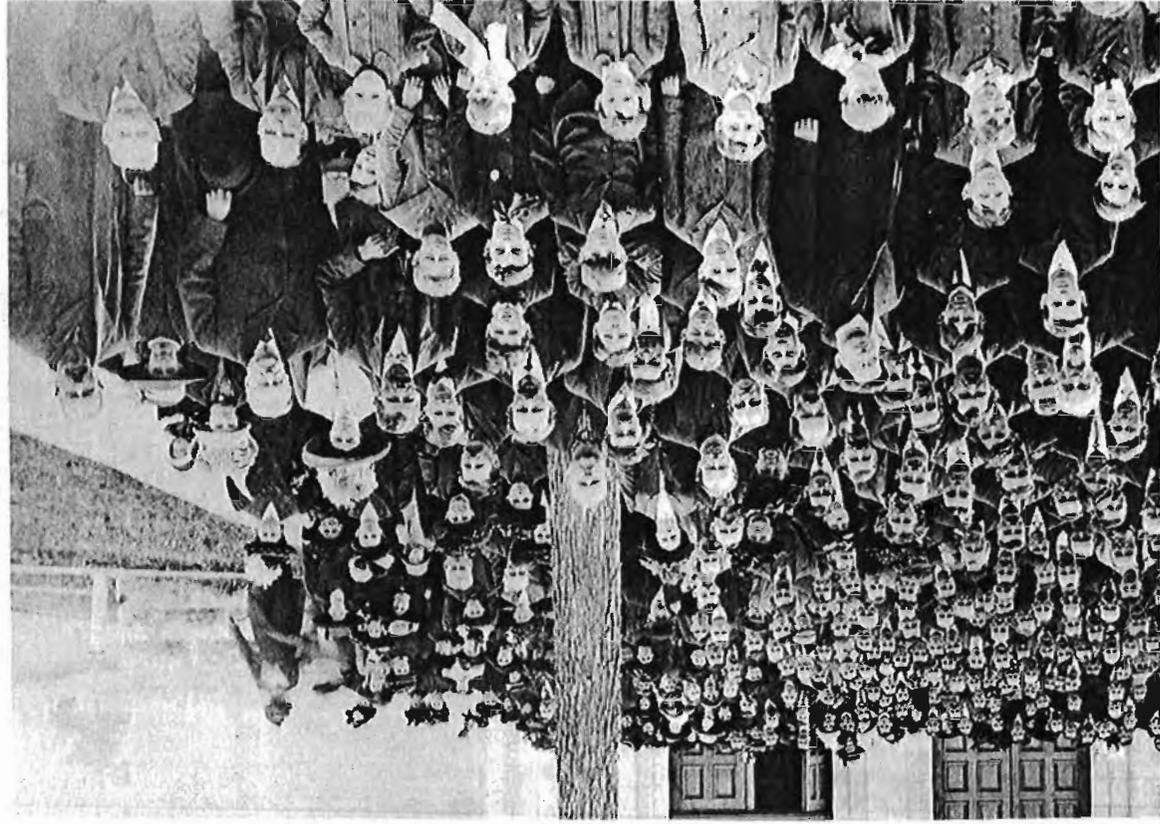
Je ne peux m'empêcher de prier devant ce tableau de **sainte Thérèse d'Avila**, exposé dans le sanctuaire de notre église, sans penser en même temps aux fidèles du **rang Ste-Thérèse** de St-Viateur. J'invite cordialement les paroissiens de St-Viateur à venir admirer eux-mêmes cette peinture de sainte Thérèse, don de la seigneuresse du Chicot en 1832.



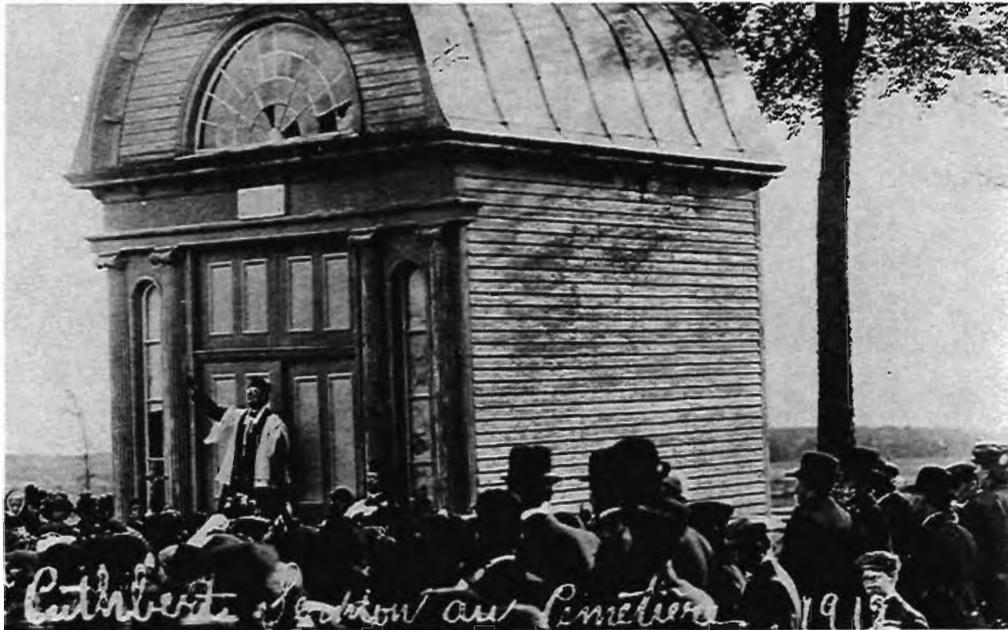
Eglise et cimetière de St-Viateur d'Anjou (Rang York). Démembrement de la paroisse de Saint-Cuthbert en 1909.



**A St-Cuthbert en 1912, devant l'église, lors d'une retraite paroissiale. On reconnaît le curé Odilon Forest et le vicaire Jean-Louis Martin.**

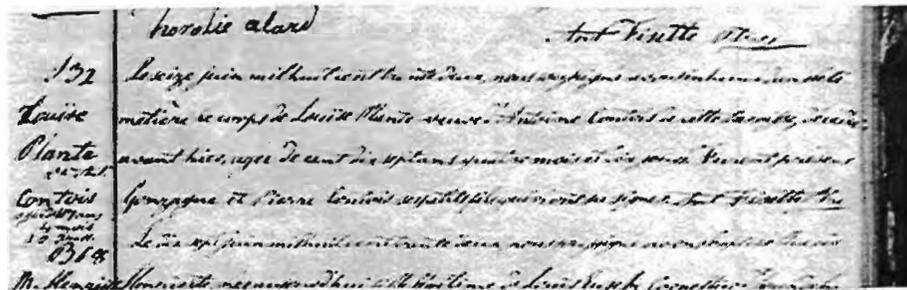


**Même photo de 1912: Foule devant l'église de St-Cuthbert. plusieurs reconnaîtront un ancêtre, un parent. (Photo: Courtoisie de Jean-Jacques Brizard).**



(Photo Johny Gilligan) 1912.

**Oratoire** élevé sur le site même du sanctuaire de la première église de pierre bâtie en 1779 et démolie en 1881. **1912.-C'est LE JOUR DU SOUVENIR:** Les paroissiens sont rassemblés au cimetière. M. le Curé Odilon Forest donne le sermon. On voit aussi M. le vicaire Jean-Louis Martin assis. Cet oratoire était un don de M. Honoré Lambert. (Livre des comptes, 1891).



**Extrait des registres de St-Cuthbert (16 juin 1832).- Acte de sépulture de Louise Plante, décédée à 117 ans.** Croyez-le ou non, c'est écrit dans l'acte et en marge de l'acte. Signature du curé Antoine Fiset, prêtre. N'est-ce pas un record? L'air est pur à St-Cuthbert.

**ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS.**  
**M. L'ABBÉ Odilon Forest, CURÉ DE ST-CUTHBERT (1912-1929)**

**M. l'abbé J.-Odilon Forest** est né le 10 juillet 1860 à St-Alexis, de Hubert Forest et de Suzanne Lamarche. Étudia à l'Assomption et fut ordonné le 22 décembre 1888 par Mgr A. Racine. Vicaire à St-Martin de Laval de 1888 à 1894, à St-Vincent-de-Paul, l'Île Jésus 1894 à 1895, à Boucherville 1895, à St-Louis de Montréal 1895 à 1900, alors qu'il prenait la cure de St-Théodore de Chertsey, et passait à celle **de St-Cuthbert en 1912**. Il est décédé subitement dans son automobile en revenant de Montréal, le 29 octobre 1929.

Vu l'abondance de la matière et le manque d'espace dans ce volume, je dois résumer et consacrer quelques lignes seulement à chaque curé de St-Cuthbert. Durant le terme d'office de M. Odilon Forest, les paroissiens ont procédé à **divers travaux de réparation** à l'église et au presbytère, tels que la réparation des murs, l'installation du système électrique, etc.

**Le 12 janvier 1913**, un commencement d'incendie a endommagé considérablement le tableau de la sainte Vierge et l'autel latéral gauche. Une photo de l'intérieur de l'église de 1905, nous montre cette peinture de la Vierge, aujourd'hui disparue et remplacée par le tableau de la Vierge acheté en 1914 au coût de \$400. à l'époque.

Les travaux de maçonnerie exécutés à l'église en 1913, ont permis à **Georges Lauzon** d'exercer ses talents remarquables comme maçon et tailleur de pierre. Le Livre des comptes mentionne son nom plusieurs fois. Réparations de l'église en 1913 au coût de \$12,225.18. Salaire payé à Georges Lauzon \$750., \$350. et enfin \$245.50.

**(21 janvier 1913).- Assemblée des marguilliers.**

...procédé à l'érection d'un arbitre pour juger des dommages causés à l'église dans le **commencement de l'incendie** du douze courant. Monsieur l'architecte Viau de Montréal fut proposé. (Accepté à l'unanimité).

**13 avril 1913.- Assemblée des marguilliers.**

...lesquels étant d'avis qu'il est urgent de réparer les déficiences **des murs de l'église du côté du presbytère**...autorisé à faire faire les réparations mentionnées dans le rapport de M. l'architecte Dalbec Viau...autorisé à faire réparer la voûte, le mur, le tableau et l'autel de la Ste-Vierge endommagés et même à acheter **un nouveau tableau de la Ste-Vierge**, si celui endommagé ne peut pas se réparer... de faire installer le plutôt possible dans l'église **le système d'éclairage** tel que celui qui a été installé au presbytère au mois **d'octobre 1912**.

Présents : Louis de Grandpré, Wilfrid Bérard, Odilon Toupin, Octavienne Marcoux et Noé Marcoux.

**13 mai 1925.-** Travaux de réparations à **la maison du bedeau** au montant de \$1,000. Ont signé Charles Denommée, Oscar Champagne, J.-B. Clément, Joseph Chaput, Rémi Destrempe et **Odilon Forest, curé**.

**25 mai 1913.- Assemblée des marguilliers.**

... examiner **le pan de l'église qui menace ruine**... faire venir le plutôt possible l'architecte Gauthier.

**1913.-** Dons considérables pour défrayer le coût du luminaire de l'église et d'ornements précieux.

**(le 6 juillet 1913).- Assemblée des marguilliers.**

...lesquels ayant pris en considération le rapport de Monsieur l'architecte Gauthier, qu'il a fait le 13 juin dernier sur les réparations nécessaires à faire à l'église...lesquelles réparations doivent consister :

1o en un **pilotis en béton sur chaque côté** des murs actuels;

2o en un drain agricole contournant l'ensemble de l'église et sacristie;

3o en un autre drain placé près de l'autre;

4o refaire les piliers des colonnes;

5o **l'ouvrage en maçonnerie de pierre détérioré** devra être démolé et **refait avec les mêmes pierres;**

6o réparer le crépi partout là où il y aura nécessité pour y donner un fond analogue au crépi actuel;

7o réparer chacune des ouvertures, redresser les planchers de la nef et jubé et réajuster les bancs qui longent les murs;

8o réparer les clochers et faire consolider les croix, les peindre et les dorer, faire donner deux couches de peinture aux clochers, à la couverture de l'église, de la sacristie et du chemin couvert;

9o faire arranger les stalles et en faire deux nouvelles, toutes ces réparations sont estimées à une valeur approximative de dix sept mille piastres. (\$17,000.)

**1913.- Dépenses extraordinaires**

<b>Construction</b> .....	<b>\$15,307.71</b>
Installation lumières .....	1,246.70
Réparation de l'incendie .....	557.05

**1914.- Dépenses extraordinaires**

Réparations terminées .....	\$448.71
Générateur .....	350.00
Tableau de la Ste-Vierge .....	400.00

**(23 avril 1922).- Assemblée des marguilliers.**

... qu'il est urgent de réparer les clochers de l'église, la cheminée de l'église et celle du presbytère...

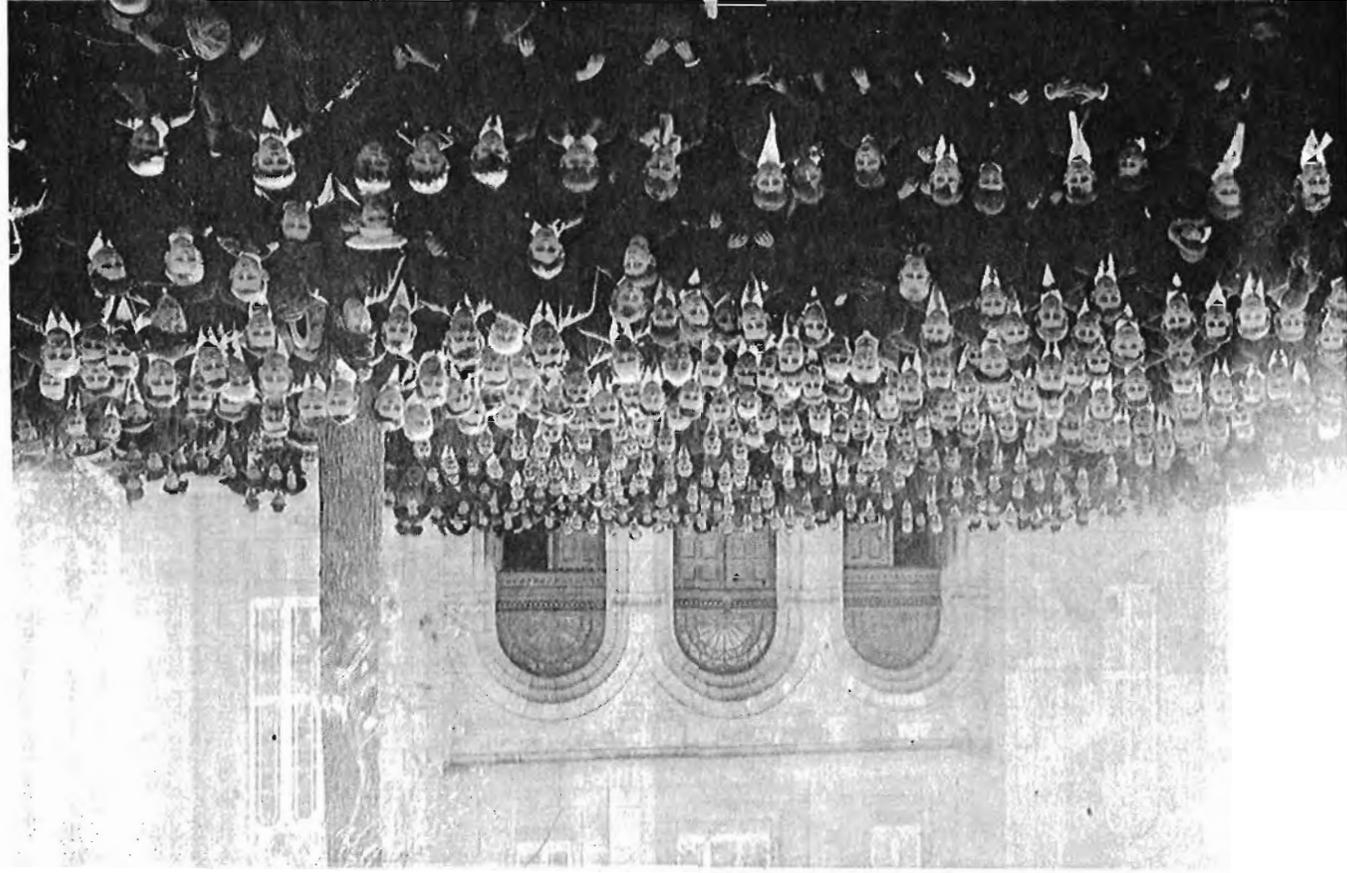
Réparation au clocher .....

	\$1,300.00
--	------------

**(28 juin 1925).- Assemblée des marguilliers.**

... Que la **lumière électrique** soit installée dans l'église.

Réparation sacristie, presbytère et électricité..... \$2,772.81



"Il y a du monde à la messe". On reconnaît M. le Curé Odilon Forest au milieu de ses ouailles. Devant l'église de St-Cuthbert en 1921.

**12 juillet 1925.-** Installation de l'électricité à l'église et au presbytère au montant de \$1,200. Ont signé Armand Denis, Philippe Destrempe, Chs Denommée, Jos. Chaput, J.-B. Clément, Oscar Champagne, Émery Morel, Jos. Beaucage, Noé Marcoux, Horace Barrette, Émile Clément, Odilon Toupin, Azarie Lambert et **Odilon Forest, curé.**

**7 octobre 1928.-** Travaux de réparation à la façade de l'église pour un montant de \$2,500. Ont signé : Joseph Destrempe, Michel Denis, Octavienne Marcoux, Onésime Courchênes, Hector Lavallée et **Odilon Forest, curé.**

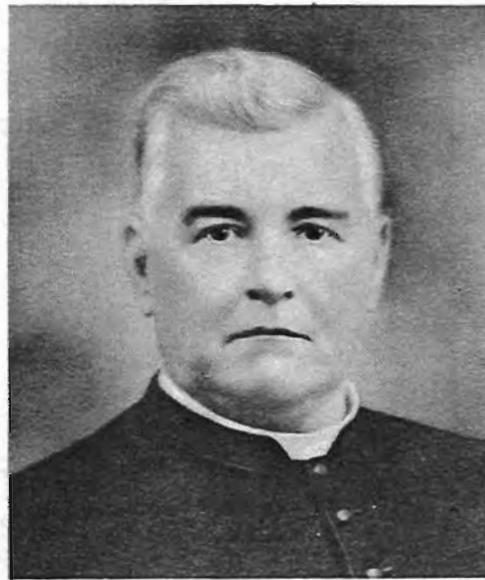
**Le terme de M. le curé Odilon Forest (1912-1929)** a été marqué par divers événements : la première guerre mondiale (1914-1918), la conscription, la grippe espagnole, l'apparition de nouvelles industries durant la guerre, le travail féminin plus répandu en usine, la récession, la crise économique de 1929, etc... Nos aînés et les membres de l'Âge d'Or nous rappellent encore cette période triste de la guerre de 1914 et de la grippe espagnole de 1918, où plusieurs des nôtres nous ont quittés, victimes de la guerre ou victimes de la grippe.

Durant ce temps, à St-Cuthbert, à la campagne, la vie a fait son chemin paisiblement. J'ai rappelé **quelques travaux importants à l'église**, où le mur du côté du presbytère "menaçait ruine"; j'ai mentionné ailleurs **le démembrement de quelques familles du rang St-Jean** "qu'il aimait de tout son coeur" et qu'il voulait garder à St-Cuthbert.

Mais vu l'exiguïté du territoire de St-Viateur et le petit nombre de familles, Mgr Guillaume Forbes et son Chapitre, (les membres de son Conseil), ont jugé bon de les séparer de St-Cuthbert et de les unir à la paroisse de St-Viateur.



M. le Curé **Odillon Forest**  
(1912-1929)



M. le Curé **Edouard Leblanc**  
(1930-1940)

## ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. M. LE CURÉ ÉDOUARD LEBLANC (1930-1940)

Né à St-Jacques l'Achigan le 23 juin 1864, de Charles Leblanc et d'Odile Bourque, l'abbé Leblanc est ordonné prêtre le 23 décembre 1893 à Montréal. Professeur au Collège Commercial de Varennes (1893-1897), il est nommé vicaire dans sa paroisse natale à St-Jacques (1899-1905) et à St-Gabriel de Brandon (1899-1905). Puis il devient curé à l'Île Dupas (1905-1908), à St-Norbert (1908-1924), à St-Thomas (1924-1930) et à St-Cuthbert (1930-1940).

Il prend sa retraite, de septembre 1940 à 1947. Il décède à Montréal le 28 juin 1947 et est inhumé à St-Norbert le 1er juillet 1947, où il avait été curé durant seize ans.

Durant son terme d'office à St-Cuthbert, ce fut le début **des retraites fermées** à la Maison Querbes à Joliette, où plusieurs paroissiens de St-Cuthbert se rendaient chaque année. Il connut **la crise économique** et dut administrer les biens de la Fabrique avec beaucoup de prudence. Malgré ses efforts pour diminuer la dette contractée par plusieurs emprunts avant son arrivée, le curé Leblanc ne put remettre cette dette, les revenus ordinaires étant très modestes. Son successeur M. Louis Robillard devra recourir à une répartition de \$22,000. pour arriver à équilibrer les finances de la Fabrique.

Suivant l'ordonnance de Mgr Papineau le 22 juin 1930, on peut lire ceci : "La dette, loin de diminuer augmente d'année en année, et des réparations s'imposent à l'église et au presbytère. Nous avons confiance que MM. les Marguilliers apporteront à M. le Curé, tout le concours nécessaire à la solution de ce problème..." La situation financière de la Fabrique était précaire et empêchait le nouveau curé de voir à l'entretien et aux réparations jugées urgentes. Cette crise économique des années 1930 sera résorbée avec la Guerre de 1939-1945.

Voici quelques rapports d'assemblées, tirés du Livre des Délibérations et des Comptes de la Fabrique, du temps de M. le curé Leblanc :

**18 mai 1930.-** Les réparations au presbytère sont approuvées. De plus, il est résolu **qu'une porte soit faite à la place d'une fenêtre** pour sortir les cendres des fournaies de la cave du presbytère. **Que la clôture devant le presbytère** n'étant plus convenable, soit enlevée, en attendant de faire une haie en cèdre ou autres arbustes.

Ont signé : Octavienne Marcoux, Olivier Turcotte, Clotaire Langevin et **Ed. Leblanc, curé.**

**22 juin 1930.-** "Des réparations s'imposent à l'église et au presbytère." En 1936, la dette s'élève à \$35,000. Temps de la crise. En 1937, la dette s'élève à 36,500. Ont signé : Cuthbert Plante, Damien Fafard, Joseph Dauphin, Joseph Fafard, Armand Brunelle, Alphonse Deschênes, **Ed. Leblanc, curé.**

**8 juin 1939.-** "Les fenêtres de l'église et du presbytère devraient être peinturées, de même que la galerie du presbytère. Il ne faudrait pas non plus trop négliger les dépendances." Ordonnance de **Mgr l'Évêque Joseph-Arthur Papineau.**

C'est du temps de M. le curé Leblanc qu'on a **défait le troisième étage du Collège du Sacré-Coeur**, pour en faire une "salle paroissiale" en 1932. Le mur arrière du Collège fermé depuis 1911 s'était effondré. On a refait le mur avec la même pierre, mais en abaissant le dit collège : on a enlevé le clocher et l'étage supérieur. Les gens travaillaient 10 heures par jour à \$0.75 cents par jour durant la crise.

De "collège des garçons", ce bâtiment s'est transformé en salle paroissiale, local des loisirs, atelier de couture, et finalement en bar-salon. C'est ainsi qu'on parle aujourd'hui, comme pour les personnes, de "nouvelle vocation", de nouvelle orientation pour les immeubles, les monuments historiques. On parle également de vocation privée, communautaire, de vocation mixte, etc.

### **RETRAITE FERMÉE.**

Un mouvement auquel les hommes de St-Cuthbert ont participé en grand nombre fut l'organisation des retraites fermées au Scholasticat St-Charles à la Base de Roc, puis à la Maison Querbes au Christ-Roi, à Joliette, **sous la direction des Clercs de St-Viateur**, de 1932 à 1970 environ.

Ces journées de prière, de réflexion et de prédication furent très populaires dans le diocèse de Joliette, et St-Cuthbert a bénéficié de ces rencontres qui duraient deux ou trois jours.

Dans les années 1940, ce fut l'âge d'or des **Retraites fermées à la Maison Querbes**. Plusieurs groupes d'hommes et de jeunes gens se sont rendus à Joliette sous le règne de M. le curé Robillard.

Il me fait plaisir de rappeler le souvenir de quelques prédicateurs célèbres et amis : les Rév. Pères Paul-Émile Foucher, Simon Perreault, Paul-Maurice Farley, René Piette, Antoine Cholette, Georges-Henri Sulvestre, Arthur Forest, Isidore Fréchette, Julien Barrette, Gérard Fortin, Maurice Ouellet, Armand Plante, Lucien Dufort, Paul Duclos, Jean Livernoche, Lorenzo Gauthier, Jean Destrampes...

Chers confrères, les anciens retraitants de St-Cuthbert vous rendent hommage et vous redisent leur amitié et leur reconnaissance.

### **LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. DU TEMPS DE M. LE CURÉ LOUIS ROBILLARD (1940-1949)**

Né à Ste-Mélanie le 14 février 1887, du mariage d'Octavien Robillard et Marie-Louise Nault, **Louise Robillard** étudia au Séminaire de Joliette (1901-1908) et au Grand Séminaire (1908-1911).

Ordonné prêtre le 23 décembre 1911, il fut professeur au Séminaire de Joliette en 1911-1912, puis vicaire à St-Jean-de-Matha, à St-Félix-de-Valois 1913-1925, à St-Norbert 1925-1927, alors qu'il devenait **desservant et curé FONDATEUR DE STE-MARCELLINE**.

Nommé curé à St-Damien en 1932, à **St-Cuthbert en 1940**, il prenait sa retraite en 1949 à Joliette. Décédé le 17 avril 1954 à l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'abbé Robillard fut inhumé dans la crypte de la Cathédrale de Joliette.

Durant son terme d'office à St-Cuthbert, de 1940 à 1949, ce fut la Deuxième Grande Guerre mondiale qui restera une période sombre et une honte dans l'histoire de l'humanité, un scandale et une tache ineffaçable. Alors que certains peuples connaissaient les horreurs de la guerre, d'autres bénéficiaient de contrats dans la fabrication d'engins de guerre, et connurent une prospérité relative et des salaires plus élevés.



**1931.- Groupe de St-Cuthbert à Joliette** (Ancienne Maison des retraites fermées à la Base-de Roc). On reconnaît les Pères Simon Perrault, c.s.v. et Philippe Fafard, c.s.v. en particulier.



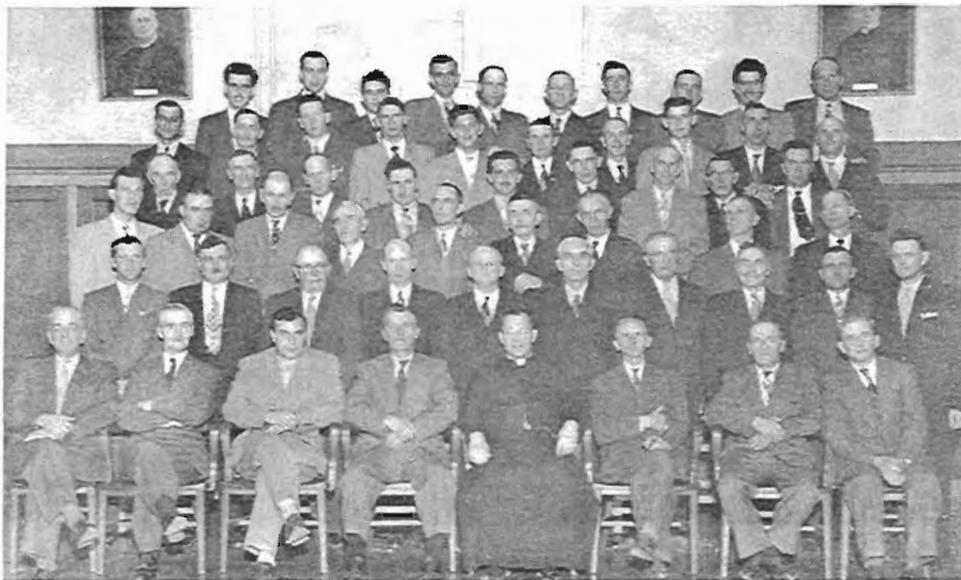
**GRUPE DE RETRAITANTS DE ST-CUTHBERT (1932).** Mgr J.-A. Papineau et l'abbé Donat Caumartin à sa gauche.



**1937.- Des paroissiens de St-Cuthbert en retraite à Joliette.** Derrière le religieux assis, un retraitant porte un crucifix et à gauche de la photo, un autre porte un crucifix.



(Le P. Paul-Maurice Farley, c.s.v.) **RETRAITANTS DE ST-CUTHBERT À LA MAISON QUERBES À JOLIETTE (1939).**



**À LA MAISON QUERBES (Groupe de ST-CUTHBERT) 1953. (Le P. René Piette, c.s.v.).**



**GROUPE DE ST-CUTHBERT A LA MAISON QUERBES (1941).**



1946.- Groupe de retraitants à la Maison Querbes, des paroisses de St-Cuthbert et de St-Viateur. (Le Père Jean Destrempe, c.s.v.).



RETRAITANTS DE ST-CUTHBERT À LA MAISON QUERBES (1942). (Le P. René Piette, c.s.v.).



**Lors d'une retraite fermée dans les années 40 à la Maison Querbes à Joliette et à laquelle participaient plusieurs paroissiens de St-Cuthbert. Au centre: Les Pères Armand Plante et René Piette.**



**Groupe de St-Cuthbert (1946). (Les Pères Maurice Ouellette et Antoine Cholette).**

Dès son arrivée, M. le Curé Robillard fit exécuter des travaux d'urgence et de concert avec les paroissiens, vit à assainir les finances et à diminuer la dette de la Fabrique par l'imposition d'une répartition de \$22,000.

**20 octobre 1940.-** "Que la Fabrique donne à M. Arthur Denis les arbres qui ont poussé dans le cimetière, à condition que le dit Arthur Denis les coupe à ses frais et qu'il répare les dommages, s'il y a, aux monuments dans le cimetière, à l'oratoire, à la clôture, à l'église ou à la sacristie, qu'il coupe ou arrache toutes les branches."

"Que la Fabrique fasse des **réparations d'urgence** à la couverture de l'église, du clocher, du chemin couvert, et du presbytère, ainsi qu'à la cheminée du presbytère.  
**Ont signé :** Alfred Toupin, Esdras Fontaine, Arthur Denis, Léopold Thibault et **Louis Robillard, curé.**

### **RÉPARTITION DE \$22,000.**

**8 décembre, 15 décembre et 29 décembre 1940.-** À ces assemblées des marguilliers anciens et nouveaux, et des francs-tenanciers, on demande l'autorisation aux Commissaires civils d'établir **une cotisation ou répartition de \$22,000.** Ont signé : Alfred Toupin, Esdras Fontaine, Arthur Denis, Gaston Sylvestre, Joseph Fafard, Léopold Thibault, Carolus Fafard, Jean Roberge, Cuthbert R. Manègre, Anselme Roberge, Armand Brunelle, Ovide Chênevert, Viateur Vadnais, Joseph Dauphin, **Louis Robillard, curé.** Vu et approuvé par Mgr Joseph-Arthur Papineau.

#### **Les requérants apportaient les raisons suivantes :**

- **Vu** le montant de la dette présente de la Fabrique au montant de \$36,500.
- **Vu** les réparations à faire à l'église, au presbytère, au cimetière, aux dépendances, à savoir peindre les chassises, les corniches, les portes de l'église, replacer la sainte table à l'intérieur, consolider une tour de l'église qui laisse le corps de l'église de deux pouces, replacer et réparer le chemin couvert qui se disloque, réparer la couverture et la galerie du **presbytère**, tout le système de chauffage et de tuyauterie du **presbytère**, mettre ordre et propreté dans le cimetière, aux dépendances, etc.
- Vu** l'impossibilité d'augmenter les revenus de la Fabrique au point de diminuer la dette et de faire les réparations.
- Vu** l'emprunt de \$17,000. le 7 juillet 1913 pour refaire un côté de l'église, vu l'emprunt de \$1,300. le 23 avril 1922 pour réparer les clochers, vu l'emprunt de \$1,200. le 13 août 1925 pour installer la lumière électrique, vu l'emprunt de \$2,500. le 7 octobre 1928 pour réparer la façade de l'église, vu l'évaluation municipale au montant de \$934,840. dont \$889,055. sont imposables pour les fins susdites, il est jugé nécessaire de répartir une somme de \$22,000. à 20 sous dans le cent dollars pour une période de 15 ans.

(Archives paroissiales).

Ce chapitre du Livre des Délibérations de la Fabrique de 1940 nous renseigne sur plusieurs points et nous montre encore **la générosité des paroissiens** à l'endroit de leur église.

**20 décembre 1940.-** Requête du Curé et des Marguilliers de St-Cuthbert aux Commissaires civils demandant **l'autorisation de cotiser** les francs-tenanciers de St-Cuthbert pour **la somme de \$22,000. dollars**, afin de remettre les emprunts contractés "entre le 7 juillet 1913 et le 7 octobre 1928" pour divers travaux à l'église, "vu l'impossibilité de rembourser les dits emprunts au moyen des seuls revenus ordinaires de la Fabrique."  
**Ont signé :** Alfred Toupin, Esdras Fontaine, Viateur Vadnais, Joseph Dauphin, Léopold Thibault, Louis Robillard, curé.

**Cette répartition de \$22,000. en 1940** a été surnommée "la petite répartition" par opposition à "la grande répartition de \$102,000. en 1954, pour la restauration de la façade et des clochers de l'église.

**En 1941**, M. le Curé Robillard fit exécuter des travaux d'envergure pour l'agrandissement et **l'aménagement du terrain du cimetière.**

**1er juin 1941.-** Assemblée des paroissiens concernant certains **travaux au cimetière.**

- **Vu** le mauvais état du cimetière depuis longtemps, son étendue, les buttes, les trous, l'herbe épaisse, le grand nombre de monuments sans ordre avec entourage en fer ou en pierre;

-**Vu** le nombre considérable de lots appartenant à des familles qui ne sont plus de la paroisse;

-**Vu** l'impossibilité de niveler le terrain, d'enlever la tourbe, de charroyer de la terre, de se servir de chevaux et de la charrue, et dans la suite, d'entretenir propre le cimetière, au moins d'y couper l'herbe de temps à autre, sans enlever les entourages de lots en fer ou en pierre, et ne plus les remettre en place.

1.- Que le curé et les marguilliers de St-Cuthbert soient autorisés à **enlever les entourages de lots en fer ou en pierre**, à ne plus permettre à l'avenir aucun entourage ni en fer, ni en pierre, ni en ciment, ni autrement; à se servir des pierres qui seront laissées au cimetière pour faire une bordure d'allée, à permettre l'usage de bornes en bois ou en pierre, pourvu que ces bornes soient enterrées de six pouces.....

2.- Que le Curé et les marguilliers soient autorisés à prendre entente avec les propriétaires de **L'Oratoire** érigé dans le cimetière, Oratoire qui n'est plus propre et qui n'est pas à sa place, afin de le transporter au centre du terrain à l'extrémité du terrain, quand ce terrain sera rehaussé et nivelé, afin de faire réparer convenablement le dit Oratoire;

3.- Que le Curé et les marguilliers soient autorisés à **enlever les monuments qui ne sont plus convenables**, après avis de trente jours donné en chaire aux intéressés à venir réparer leur monument. Adopté à l'unanimité.

**Ont signé :** Esdras Fontaine, Arthur Denis, Gaston Sylvestre, Alfred Toupin, Joseph Clément, Wilfrid Toupin, Antonio Durand, Arsène Clément, Louis Robillard, curé. Approuvé, Joseph-Arthur, évêque de Joliette."

**10 août 1941.-** Réparations des dépendances de la Fabrique.

**29 mai 1942.-** À sa visite pastorale, Mgr Papineau faisait le rapport suivant : "Depuis notre dernière visite, une répartition a été décidée, de bonnes restaurations et améliorations ont été faites. La dette n'en a pas augmenté, grâce à des organisations paroissiales. Nous souhaitons d'autres restaurations : peinture de la galerie du presbytère, des fenêtres de l'église et du presbytère. Il y aurait lieu de voir un ou deux ingénieurs : **l'église semble céder à la façade...**"

**(18 juin 1944).-** Assemblée des marguilliers.

... passer un contrat avec M. Oscar Dufaut, peintre de cette paroisse, lequel s'engage à ses risques et périls à peindre l'extérieur de l'église et de la sacristie, la corniche qui fait le tour de l'église et de la sacristie... La dite fabrique s'engage à payer quatre cent seize dollars à M. Oscar Dufaut pour le dit travail.

**(17 juillet 1945).- Assemblée des marguilliers.**

... de réparer et d'améliorer **le système de chauffage** de l'église pour qu'il donne **un meilleur rendement avec moins de charbon..**, autoriser de prendre la somme de \$500. dollars pour payer l'installation...

**(21 août 1946).- Assemblée des marguilliers.**

... refaire **une partie du mur extérieur du chemin couvert qui menace de tomber par terre**, voir aux fondations du chemin couvert., autorise à prendre la somme de \$600. dollars pour payer les dits travaux, à savoir : réparer le mur du chemin couvert, les fondations, le plancher, et faire une cheminée au presbytère côté ouest.

**(19 janvier 1947).- Reddition des comptes.**

Entretien des immeubles ..... \$1,672.07

(chemin couvert, pierre, bois, peinture, galerie du presbytère, couverture, cheminée).



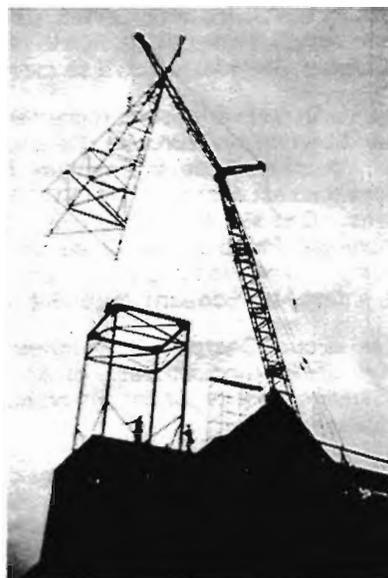
M. le Curé **Louis Robillard**  
(1940-1949)



M. le Curé **Albert Charpentier**  
(1949-1959)

**ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS.  
DU TEMPS DE M. LE CURÉ J.-ALBERT CHARPENTIER (1949-1959)**

Né à L'Épiphanie le 8 juin 1892, du mariage d'Odilon Charpentier et d'Anna Henri, Albert Charpentier fit ses études classiques au Collège de l'Assomption (1905-1913) et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal (1913-1916) et au Séminaire de Joliette (1916-1917).



L'entrepreneur Houle et Frères de Montréal exécute les travaux de **restauration de l'église de St-Cuthbert en 1955.**



**1955.-** On a défilé les anciens clochers à trois étages. On fixe présentement la **charpente des nouveaux clochers.**

M. l'abbé Charpentier fut vicaire à Ste-Julienne, à St-Esprit, à St-Michel des Saints et à St-Lin. Il fut curé à St-Calixte (1934-1940), à St-Damien (1940-1949), puis **curé à St-Cuthbert**, de 1949 jusqu'à sa mort en 1959.

La veille même de son propre décès, il chantait le service et présidait aux funérailles de Mme Olivier Turcotte (Célanise Caumartin). Il fut donc à son poste jusqu'au bout. Voici l'acte de sa sépulture conservé dans nos registres : M. le curé Albert Charpentier est décédé le 8 février 1959 et inhumé le 11 suivant à St-Cuthbert à l'âge de 66 ans. **Ont signé** : Chrysologue Bonin, vicaire forain, curé de Berthier; Olivier Denommée, Philippe Destrempe, Mgr Louis-Philippe Lamarche, P.D., curé de St-Barthélemy; Julien Riopel, ptre-aumônier; J.-Albert Laporte, ptre-économiste; Lorenze Forest, s.s. et Mgr Édouard Jetté, évêque auxiliaire à Joliette.

M. le curé Charpentier fut inhumé devant **le monument du Calvaire au cimetière**, oeuvre de Petrucci et Carli, et dont il fit don à la paroisse. Les personnages de ce Calvaire sont le Christ en croix, l'apôtre saint Jean, la Vierge Marie et Marie-Madeleine.

Le grand problème qui se posait à l'attention de M. le Curé Charpentier et des marguilliers de son temps, fut **la réparation des murs et des clochers** de l'église. Je résumerai les procédures suivies et les rapports d'assemblées des marguilliers et des syndics.

Même si des travaux de maçonnerie furent exécutés **en 1883 et en 1913**, de nouvelles réparations étaient devenues nécessaires dans les années 1950.

#### **(17 février 1952).- Assemblée des marguilliers.**

...Que M. le curé et les marguilliers soient autorisés à voir un ingénieur pour faire faire **l'examen des murs et clocher de l'église** pour savoir les travaux qu'il faudra faire pour réparer l'Église...

#### **(11 mars 1953).- Requête des francs-tenanciers**

... à son Excellence Mgr J. Papineau, Évêque de Joliette pour demander l'autorisation de faire **les travaux de restauration** à l'église et à la sacristie de la dite paroisse.

**(25 mars 1953).- Émission du décret** de son Excellence Mgr J.A. Papineau, Évêque de Joliette permettant **la restauration** de l'église et de la sacristie.

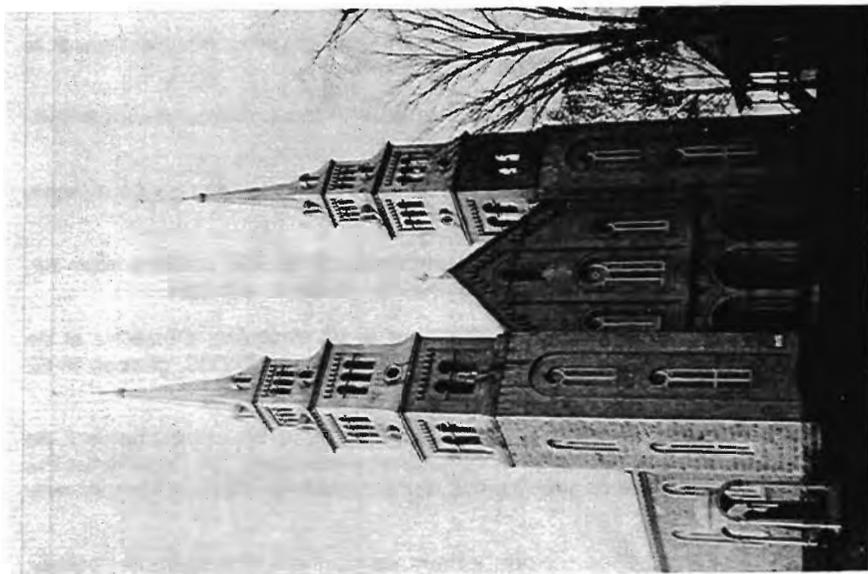
**11 avril 1953.-** Les Commissaires civils permettent la tenue d'une assemblée en vue d'élire des syndics.

**19 avril 1953.- Assemblée des francs-tenanciers.-** Sont élus syndics à la majorité des francs-tenanciers : MM. Cuthbert Dauphin, Rémi Destrempe, Ovide Rousseau, Damien Rousseau et Joseph Denis. J.-Albert Charpentier curé.

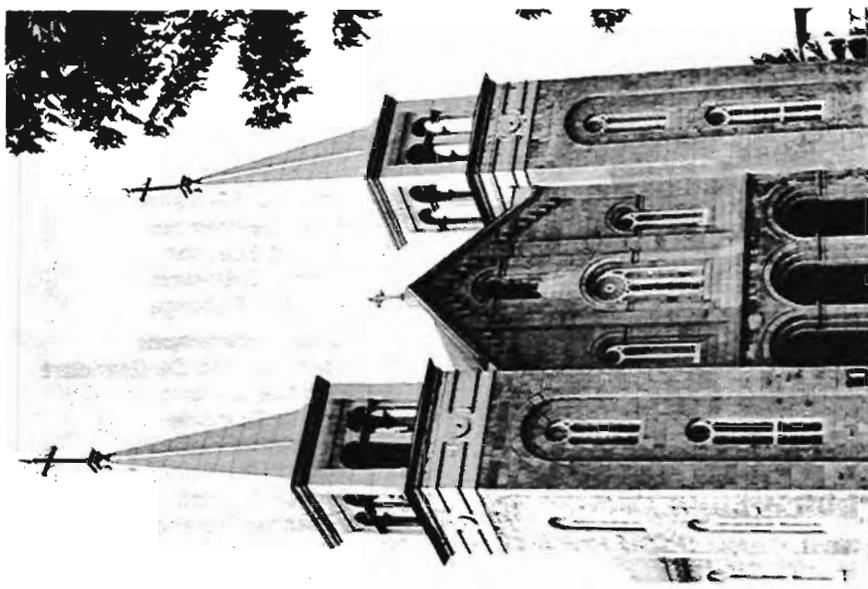
**20 avril 1953.-** Présentation de la Requête aux Commissaires civils.

**12 mai 1953.-** Ordonnance des Commissaires civils : Confirmation de l'élection des syndics et autorisation de cotiser les propriétaires.

**14 mai 1953.-** M. Cuthbert Dauphin est élu président des syndics, et le 18 mai 1953, M. Hector Brûlé est engagé comme secrétaire.



**Église de St-Cuthbert.  
Clochers à trois étages,  
de 1879 à 1954.  
(I.B.C.)**



**Les clochers de l'église de St-Cuthbert  
transformés et abaissés de 18 pieds (1955).**

**15 mai 1953.-** Assermentation des syndics devant Philibert Fafard, juge de paix. Démission du syndic Joseph Denis.

**18 mai 1953.-** Assemblée des syndics :

... que **M. Lucien Parent** soit autorisé à préparer plans et devis nécessaires à la **restauration de l'église et de la sacristie de St-Cuthbert...**

**8 juin 1953.-** Assermentation de Hector Brûlé, secrétaire des syndics, devant Me A. Bazinet, notaire.

**21 septembre 1954.-** Acte de cotisation homologué par jugement des dits Commissaires civils.

**3 octobre 1954.-** Les syndics sont autorisés à emprunter **\$102,000. dollars** pour défrayer le coût de la Restauration de l'église paroissiale et de la sacristie.

**2 novembre 1954.-** Les syndics décident d'effectuer le dit emprunt, d'émettre et de vendre leurs obligations au montant de \$102,000. (71 titres de \$1,000. chacun et 62 titres de \$500. chacun).

**17 novembre 1957.-** Élection du syndic Louis-Marie Cabana, en remplacement de Joseph Denis, décédé, lequel avait donné sa démission auparavant. M. Cabana fut élu en présence d'un grand nombre de paroissiens, sur proposition d'Olivier Denommée, appuyé par Alfred Roberge.

En plus des travaux extraordinaires concernant les murs et les clochers de l'église, M. l'abbé Charpentier fit réparer les trois cloches en 1955 par la compagnie Cogné au montant de \$1,950. dollars, et acheta un orgue Baldwin au prix de \$5,500. dollars.

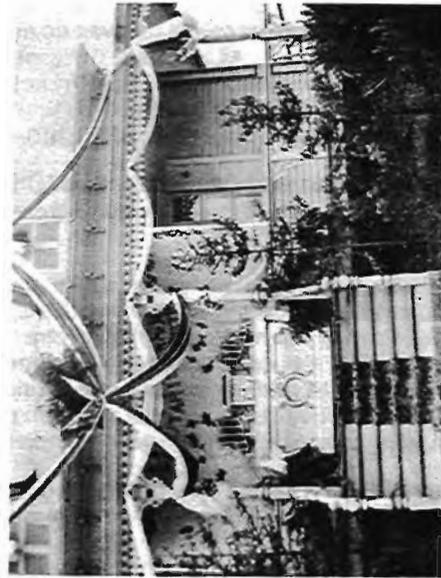
## **LIVRE DE BANCS de l'église de St-Cuthbert pour l'année 1956.**

Vous serez heureux de connaître le numéro du banc et le nom de la personne qui a payé sa rente de banc en 1956.

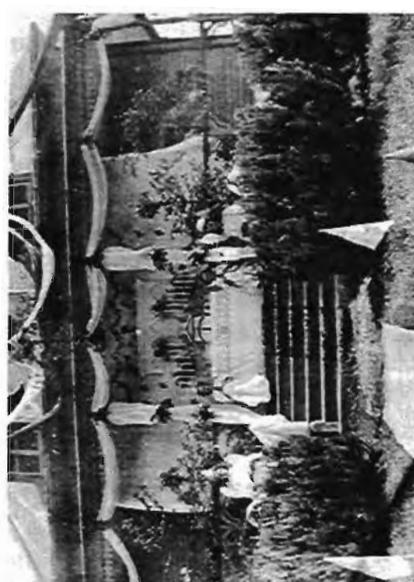
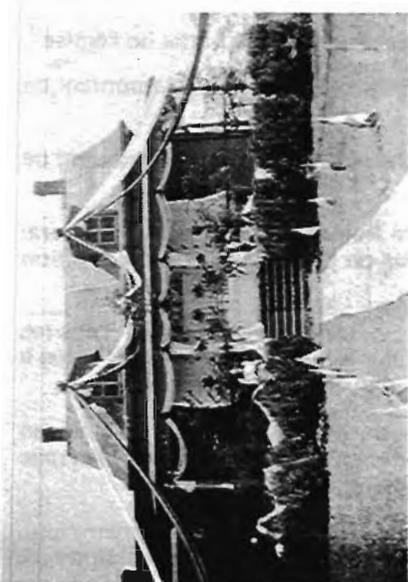
- |                                 |                              |
|---------------------------------|------------------------------|
| 1- Antonio Vadnais              | 16- Lorenzo Sylvestre        |
| 2- Joseph Plante                | 17- Rémi Destrempes          |
| 3- Louis-Philippe Fafard        | 18- Gérard Beaufort          |
| 4- Olivier Lavallée             | 19- Simon Chênevert          |
| 5- Ovila Toupin                 | 20- Philippe Roberge         |
| 6- Mme Félicien Drainville      | 21- Oscar Destrempes         |
| 7- Albini Fafard                | 22- Jean-Rolland De Grandpré |
| 8- Armand Vadnais               | 23- Philippe Durand          |
| 9- Léopold Lambert              | 24- Olivier Turcotte         |
| 10- Albéric Fafard              | 25- Philibert Morel          |
| 11- Cuthbert Manègre (Fourches) | 26- Wilfrid Caumartin        |
| 12- Louis Rousseau              | 27- Joseph Brizard           |
| 13- Victorin Langevin           | 28- Josaphat Durand          |
| 14- Léo Fafard                  | 29- Alfred Dubois            |
| 15- Mme Félicien Drainville     | 30- Philiias Chrétien        |

- |     |                           |      |                        |
|-----|---------------------------|------|------------------------|
| 31- | Eugène Richard            | 84-  | Bertrand Fafard        |
| 32- | Antonio Durand            | 85-  | Paul-Émile Fafard      |
| 33- | Emilien Turcotte          | 86-  | Fernando Barrette      |
| 34- | François Lambert          | 87-  | Alcide Chaput          |
| 35- | Rogatien Fafard           | 88-  | Candide Sylvestre      |
| 36- | Antonio Sylvestre         | 89-  | Donat Morel            |
| 37- | Philippe Destrempes       | 90-  | Rolland De Grandpré    |
| 38- | Donatien Drainville       | 91-  | Armand Brunelle        |
| 39- | Lucien Bélanger           | 92-  | Jean-Baptiste Lavallée |
| 40- | Jean-Paul Lavallée        | 93-  | Athanase Plante        |
| 41- | Victor Bourgeault         | 94-  | Julien Clément         |
| 42- | Rolland Deschênes         | 95-  | Omer Fafard            |
| 43- | Camille Brizard           | 96-  | Angelbert Fafard       |
| 44- | Alfred Sylvestre          | 97-  | Félicien Dénomée       |
| 45- | Adélarde Plante           | 98-  | Joseph Houle           |
| 46- | Roméo Fafard              | 99-  | Philibert De Grandpré  |
| 47- | Cuthbert Fafard (à Louis) | 100- | Maurice Coulombe       |
| 48- | Fortunat Bourgeault       | 101- | Émile Clément          |
| 49- | Josaphat Bibeau           | 102- | Paul-Aimé Houle        |
| 50- | Ovide Rousseau            | 103- | Oscar Champagne        |
| 51- | Cuthbert Fafard (à Léon)  | 104- | Bertrand Lafontaine    |
| 52- | Armand Lambert            | 105- | Armand Sylvestre       |
| 53- | Médéric Robillard         | 106- | Cuthbert Plante        |
| 54- | Azellus Bazinet (N.P.)    | 107- | Jean Champagne         |
| 55- | Charles-Auguste Savoie    | 108- | Mme Joseph Denis       |
| 56- | Lucien Vadnais            | 109- | Désiré Fafard          |
| 57- | Le Curé                   | 110- | Wilfrid Toupin         |
| 58- | Adrien Toupin             | 111- | Iréné Drainville       |
| 59- | Les Soeurs de Ste-Anne    | 112- | Michel Mandeville      |
| 60- | Les marguilliers          | 113- | Edouard Grégoire       |
| 61- | Lionel Fredette           | 114- | Benoit Laferrière      |
| 62- | Raymond Lanthier          | 115- | Josaphat Dubois        |
| 63- | Olivier Dénomée           | 116- | Jules Lavallée         |
| 64- | Armand Denis              | 117- | Viateur Lapointe       |
| 65- | Louis-Joseph Coulombe     | 118- | Esdras Fontaine        |
| 66- | Camille Chênevert         | 119- | Roméo Courchesne       |
| 67- | Olivier Pilon             | 120- | Les Soeurs Ste-Anne    |
| 68- | Octave Brizard            | 121- | Rolland Plante         |
| 69- | Gérard Grégoire           | 122- | J. Octave Beaufort     |
| 70- | Jos-Hector Fafard         | 123- | Onésime Beaufort       |
| 71- | Arthur Denis              | 124- | Victor Manège          |
| 72- | Philibert Fafard          | 125- | Paul-Émile Clément     |
| 73- | Anselme Roberge           | 126- | Paul-Émile Morel       |
| 74- | Charlemagne Tellier       | 127- | Alcide Coutu           |
| 75- | Raoul Désy                | 128- | Cuthbert Destrempes    |
| 76- | Paul-Émile Destrempes     | 129- | Albert Roberge         |
| 77- | Oscar Brizard             | 130- | Mme Adélarde Lavallée  |
| 78- | Paul Fafard (à P)         | 131- | Philippe De Grandpré   |
| 79- | Raynald Perreault         | 132- | Guillaume Fafard       |
| 80- | Clément Robillard         | 133- | Adalbert Fafard        |
| 81- | Ubalde Roberge            | 134- | Louis-Marie Cabana     |
| 82- | Hector Fafard             | 135- | Octavien Marcoux       |
| 83- | Léo Fafard                | 136- | Armand Rémillard       |

- |      |                            |      |                                  |
|------|----------------------------|------|----------------------------------|
| 137- | Armand Coulombe            | 190- | Julien Morel                     |
| 138- | Lionel Desjardins          | 191- | Gilles Dauphin                   |
| 139- | Cuthbert Fafard (à Désiré) | 192- | Azellus Bazinet                  |
| 140- | Gérard Lauzon (Fourches)   | 193- | Paul-Emile Sylvestre             |
| 141- | Jean-Louis Carpentier      | 194- | Honoré Sylvestre                 |
| 142- | Ovila Lauzon               | 195- | Joseph Morel                     |
| 143- | Benoit Langevin            | 196- | Laurier Dauphin                  |
| 144- | Alphonse Dauphin           | 197- | Léopold Robillard                |
| 145- | Camille Sylvestre          | 198- | Herménégilde Dubois              |
| 146- | Léo Destrempe              | 199- | Alphonse Fafard                  |
| 147- | Philibert Lauzon           | 200- | Jacques Destrempe                |
| 148- | Jos. Hildège Chaussé       | 201- | Rolland Destrempe                |
| 149- | Guy Manègre                | 202- | Lucien Robillard                 |
| 150- | Paul Carpentier            | 203- | Bertrand Turcotte                |
| 151- | Cuthbert Carpentier        | 204- | Joseph Plante                    |
| 152- | Hildège Belhumeur          | 205- | Gérard Gouin                     |
| 153- | Louis-Philippe Robillard   | 206- | Abias Thibault                   |
| 154- | Etienne Lavallée           | 207- | Cuthbert Manègre (en bas)        |
| 155- | Lucien Roberge             | 208- | Jean Bélanger                    |
| 156- | Philibert Caumartin        | 209- | Jean-Marie Sylvestre             |
| 157- | Pierre Carpentier          | 210- | Vincent-Paul Désy                |
| 158- | Florent Beaufort           | 211- | Louis Mandeville                 |
| 159- | Donatien Houle             | 212- | Jean-Paul Sylvestre (à Augustin) |
| 160- | Edouard Destrempe          | 213- | Clovis Destrempe                 |
| 161- | Zotique Brazeau            | 214- | Ovila Dubois                     |
| 162- | Gérard Fernet              | 215- | Joseph Clément (rang St-Jean)    |
| 163- | Ovide Rousseau             | 216- | Carolus Fafard                   |
| 164- | Jean Roberge               | 217- | Lucien Lambert                   |
| 165- | Ovila Doucet               | 218- | Lucien Beaucage                  |
| 166- | Raymond Lemire             | 219- | Laurent Sylvestre                |
| 167- | Maurice Morissette         | 220- | Fernand Destrempe                |
| 168- | Rolland Caumartin          | 221- | Urgel Durand                     |
| 169- | Joseph Clément (Bas)       | 222- | Marcel Périgord                  |
| 170- | Donat Beaufort             | 223- | Auguste Sylvestre                |
| 171- | Mme Louis Plante           | 224- | Jean-Paul Houde                  |
| 172- | Louis Fafard               | 225- | Fernand Plante                   |
| 173- | Adélard Morin              | 226- | René Casaubon                    |
| 174- | Viateur Beaufort           | 227- | Théophile Beaufort               |
| 175- | Armand Destrempe           | 228- | Julien Clément                   |
| 176- | David Bourgeault           | 229- | Maurice Roberge                  |
| 177- | Cuthbert Dauphin           | 230- | Paul-Emery Turcotte              |
| 178- | Théodore Deschênes         | 231- | Jean-Baptiste Drainville         |
| 181- | Armand Rémillard           | 232- | Gratien Clément                  |
| 183- | Donatien Beaufort          | 233- | Philippe Clément                 |
| 184- | Rolland Clément            | 234- | Albert Destrempe                 |
| 185- | Paul-Etienne Fafard        | 235- | Jules Sylvestre                  |
| 186- | Arthur Carpentier          | 236- | Denis Beaufort                   |
| 187- | Damien Rousseau            | 237- | Bernard Dénommée                 |
| 188- | Florent Bourgeault         | 238- | Philius Durand                   |
| 189- | Honoré Destrempe           | 239- | Julien Sylvestre                 |
|      |                            | 240- | Ovila Durand                     |



**Haut:** Reposoir chez M. SIMON CHENEVERT (1957). **Bas:** Reposoir chez Mme Paul Fafard (1940).



**REPOSOIR DE LA FETE-DIEU** chez Mme Paul Fafard (1956):

## **LA PAROISSE RELIGIEUSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. M. LE CURÉ FERDINAND MOUSSEAU (1959-1963)**

Le 8 mars 1959, la paroisse recevait un nouveau curé dans la personne de M. l'abbé Ferdinand Mousseau. M. le curé Chrysologue Bonin de Berthier présidait à son intronisation, en présence d'un grand nombre de prêtres et de fidèles. Ont signé : Olivier Denommée, Philippe Destrempe, Louis Rousseau, J.-Albert Laporte, ptre; Victor Chaumont, ptre et Gérard Boisjoly, ptre-vicaire.

Le successeur de M. le Curé Albert Charpentier était **une personnalité forte et originale**. Il avait une grosse voix et une grosse écriture! Comme on dit, il prenait de la place.

Je l'ai bien connu. Tout jeune, avant mon entrée au Séminaire, j'ai servi sa messe des dizaines de fois, alors qu'il était vicaire à St-Félix, ma paroisse. J'ai été marqué par lui. Je lui dois un peu ma vocation de prêtre! Plus tard, durant mon vicariat à Lavaltrie de 1954 à 1965, j'ai eu le bonheur de connaître toute sa famille et sa parenté, M. Mousseau aimait Lavaltrie, sa paroisse natale et y venait souvent prier sur la tombe de ses parents, car il avait une grande dévotion pour les disparus. Tout le monde a connu M. Mousseau : il visitait les malades, il aimait les jeunes et les familles moins fortunées.

**Durant son séjour à St-Cuthbert**, il sut gagner l'estime de la population. D'après le Livre des Comptes de la Fabrique, il fit exécuter quelques travaux :

**19 juillet 1959.-** Réparations mineures au presbytère : "Réparer les fenêtres et portes, bloquer les fissures dans les murs extérieurs; poser de la laine minérale au-dessus du troisième étage..."

**23 octobre 1960.-** "Résolu qu'un expert pour le froid de la sacristie, soit vu et employé." Adopté à l'unanimité. Ont signé : Philippe Destrempe, Louis Rousseau, Antonio Vadnais, Ferdinand Mousseau, curé.

**Mars 1961.-** Travaux exécutés "pour réchauffer la sacristie et une partie de l'église."

**1er octobre 1961.-** Achat de deux fournaises au charbon pour l'église au montant de \$3,857.00.

**Août 1962.-** Confection de deux confessionnaux à l'arrière de l'église au montant de \$923.58

En conclusion et à la mémoire de M. le Curé Ferdinand Mousseau, je citerai quelques passages d'un article de Mgr Omer Valois de l'Évêché, paru dans l'Action Populaire à la mort de M. Mousseau :

L'abbé Mousseau était curé de St-Cuthbert et y faisait du beau travail. Tous les matins il chantait sa messe d'une voix puissante et harmonieuse et toute la journée il veillait sur son troupeau qu'il s'employait à diriger dans le sentier de la vertu.

Il prêchait en chaire, à son bureau, sur la rue, partout la parole de Dieu. On le voyait passer, partir et revenir. Il donnait ses ordres, se multipliait, badinait et ne semblait pas trop s'inquiéter de certaines malaises qui commençaient à l'incommoder.

L'abbé Mousseau dépassait à peine la soixantaine. Il était trapu, solidement bâti, portait toujours les cheveux courts et sa figure gardait les couleurs de la santé. Il donnait vraiment l'impression d'une force physique peu commune.

Il y avait bien son coeur qui était plus sensible que de raison, qui se gonflait à la moindre émotion, et faisait couler des larmes involontaires, alors que les témoins n'étaient pas même émus.

Les années passaient et notre confrère se donnait corps et âme à tous et à toutes les oeuvres. De fatigue, il n'était pas question. Pour lui les conseils de l'Évêque étaient aussi impérieux que les Commandements de Dieu, ou presque.

Un jour, il fallut voir le médecin. Ce fut ensuite le séjour à l'hôpital. L'heure des grands examens, des consultations. Le malade semblait ignorer son état, mais se rendait pourtant compte qu'il n'avait plus la force de diriger sa paroisse.

Au début de juin 1963, M. Mousseau remettait sa cure à son Évêque et quelques jours plus tard, sortant de l'hôpital, il entra à l'infirmerie de la Maison Champagneur pour y attendre l'appel de Dieu.

Tous les matins, et cela jusqu'aux derniers jours, il se faisait transporter à la chapelle pour entendre la messe et faire la sainte communion. Sans se plaindre, il avouait que cela le fatiguait; mais il ajoutait bien simplement : c'est la meilleure façon d'employer mes dernières forces.

À l'un de ses confrères, il a même déclaré qu'il remerciait le Ciel de ces semaines de maladie : le Bon Dieu m'a mis la main au collet pour m'obliger de réfléchir avant de mourir. C'est presque textuel. Ses infirmiers, son évêque, ses confrères, ses parents et amis qui l'ont soigné ou visité sont unanimes à dire combien était édifiant l'abbé Mousseau, courageux et d'abord agréable. Parlant peu ou pas de lui-même, de sa maladie, il s'intéressait aux autres et les remerciaient de leur visite.

Durant toutes ses années de ministère, soit depuis 1927, M. Mousseau à la direction de l'U.C.C. de la J.O.C., de la J.A.C., et comme vicaire ou curé, s'est donné sans compter. Il n'avait vraiment rien à lui, ni son temps, ni son argent. Il était d'une grande affabilité. Il aimait à badiner, savait le faire avec élégance, ne dédaignait pas l'humour et supportait, non sans regimber, les taquineries de ses confrères qui n'avaient pas toujours que des victoires à enregistrer dans ces luttes intimes et joyeuses. Bon compagnon, très serviable, toujours empressé et toujours désintéressé.

M. Mousseau était un très bon prédicateur. Une belle voix, un excellente diction, et une grande clarté d'exposition, lui qui en conversation était parfois plutôt compliqué. Il avait peut-être sa méthode, à moins que ce ne soit le don de la parole publique.

Toujours au poste à l'heure réglementaire, il se dépensait généreusement, n'oubliant ni les pauvres ni les miséreux, ni les vieillards, ni les jeunes, recueillant les dons et les distribuant autour de lui ou dans les missions lointaines.

À tous il ouvrait son coeur et savait dire les mots qu'il fallait et souvent d'une façon originale, désarçonnante. Il n'a jamais hésité à se lancer dans les mouvements nouveaux, d'Action catholique ou liturgiques et à batailler pour y entraîner ses fidèles, même quand il s'agissait de souscriptions publiques.

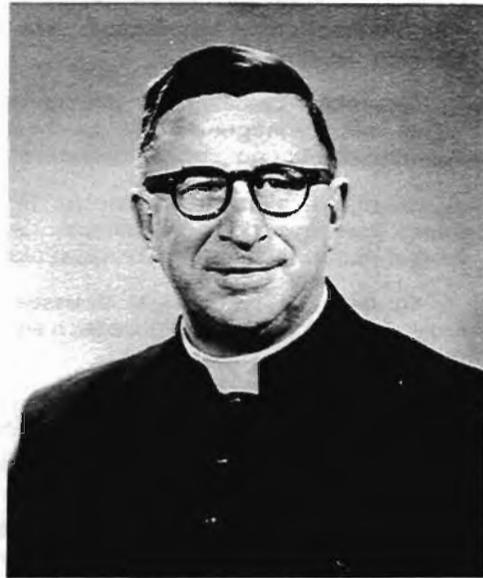
Peut-être **unique en son genre**, mais un vrai bon prêtre que l'abbé Mousseau.

Sa bonté, ses exemples continueront longtemps à faire du bien à tous ceux qui l'ont connu.

Par sa vie, et par sa mort, l'abbé Mousseau nous laisse le souvenir d'un prêtre selon le coeur de Dieu et d'un homme dont le coeur jouait un rôle primordial.



M. le Curé **Ferdinand Mousseau**  
(1959-1963)



M. le Curé **Maxime Piette**  
(1963-1969)

### **LA PAROISSE RELIGIEUSE DE ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. DU TEMPS DE M. LE CURÉ MAXIME PIETTE (1963-1969)**

Né à Ste-Élizabeth le 22 novembre 1903, du mariage d'Omer Piette cultivateur et de Marie-Blanche Pelland, M. Maxime Piette a été ordonné prêtre le 2 juin 1928 à Montréal par Mgr Georges Gauthier.

Professeur au Séminaire de Joliette en 1928-1929, il fut vicaire dans les paroisses de St-Thomas, de **St-Cuthbert**, de 1934 à 1937 et de l'Épiphanie, de 1937 à 1945. Après avoir occupé le poste d'aumônier chez les Religieuses des Saints Coeurs de Jésus et de Marie à Joliette, de 1939 à 1952, il fut curé à plusieurs endroits : St-Edmond (1952-1957), St-Cléophas (1957-1961), St-Zénon (1961-1963), **St-Cuthbert** (1963-1969) et à l'Ile Dupas (1969-1978). Et depuis le 1er août 1978, il demeure à Joliette et nous lui offrons nos vœux de santé, de bonheur et de nombreuses années parmi nous, dans cette période de l'Âge d'Or et de la Retraite.

De caractère affable et de bon jugement, M. Maxime Piette fut estimé de ses ouailles. Partout, il laissa le souvenir d'un prêtre accueillant et sympathique. Comme il est plus délicat de parler des vivants que des disparus, je serai discret et bref dans la biographie et les oeuvres de M. Piette, pour ne pas blesser sa modestie et sa grande humilité. La paroisse de St-Cuthbert eut le bonheur de l'accueillir à deux reprises : comme vicaire en 1934 et comme curé en 1963.

Durant son séjour, le Livre des Comptes et des Délibérations signalent quelques faits particuliers :

**Juillet 1964.**- Réparations et peinture de la toiture de l'église au montant de \$1,213.74

**Octobre 1966.**- Résolution de céder à la Municipalité, le **Collège** et le terrain adjacent pour la somme de \$2,500. Mgr L'Évêque demande qu'il soit vendu à l'enchère. Échange de terrains de la Fabrique avec la Communauté des Soeurs de Ste-Anne.

**13 novembre 1966.**- Vente à l'enchère du **vieux Collège** et de tout le terrain appartenant à la Fabrique, du Chemin public à la Rivière Chicot. M. Azellus Vadnais se porte acquéreur pour la somme de \$10,000. Le terrain mesurait six arpents par environ un arpent et demi. Encanteur : M. Antonio Vadnais.

**18 novembre 1966.**- Contrat de vente du Collège et du terrain, devant Me Marcel Sarrazin, notaire à Berthier. Contrat d'échange de terrains entre la Fabrique et les Soeurs de Ste-Anne. Délégués de la Fabrique : MM. Jean-Louis Boucher et Pierre-Paul Caumartin.

**11 décembre 1966.**- M. Gérald Bergeron est engagé comme secrétaire pour la perception des cotisations de **la répartition** en cours, en remplacement de M. Hector Brûlé, démissionnaire.

Cependant, l'évènement le plus marquant durant le terme d'office de M. Maxime Piette, outre la vente du Collège, fut sans contredit la célébration des "**Fêtes grandioses du Deuxième centenaire**" de la fondation de la paroisse de St-Cuthbert en septembre 1965.



(Photo: Normand Pichette)  
**(1765-1965).**— Le macaron-souvenir du 200e de St-Cuthbert. L'église et ses clochers à trois étages avant 1954; le charnier, les poteaux d'attache à chevaux!

## LE 200e de St-Cuthbert (1765-1965)

Le comité du 2e centenaire de St-Cuthbert en 1965 se composait des personnes suivantes: Président: Dr Jean-Louis Boucher; Vice-président: Gérard Lauzon, maire; les Directeurs: Roméo Fafard, Paul Robillard, Jules Lavallée, Gérard Grégoire, Mme Guillaume Fafard; Gérald Bergeron, secrétaire, Mme Emile Clément, sec.-adjointe et Mme J.-Paul Caumartin, publiciste. Les commanditaires de L'Action Populaire, lors des Fêtes du 19 septembre 1965, ont été Edouard Morel, Jacques Plante, J.-A Lafortest, J.-A. Chaput, Chs-A. Savoie, Madeleine Courchesne, Maurice Vadnais, Emilien Fafard, Emery Riquier, Marcel Rondeau, Roger Fafard, Dr J.-L. Boucher, Pierre-Paul Caumartin, Garage Brissette, Les Soeurs de Ste-Anne, Léo Bélanger, Donatien Houle, Garage Cournoyer, Hector Brûlé, Gérard Gouin, Jean Houle enrg., Marché Lambert, La Caisse Populaire, Le Cercle de L'U.C.F.R., La Commission scolaire et la Municipalité de St-Cuthbert.

## DÉFILÉ DU 200e (1765-1965)

- Voiture porte-fanions
- Majorettes de Maskinongé
- La Reine Mireille
- La première église
- L'enseignement
- L'U.C.F.R.
- Les Lacordaire
- La Colonisation
- Les Défricheurs
- Les Amours d'Antan
- Le Mariage
- La Soirée canadienne
- La Prière en famille
- La Caisse populaire
- Les Vieilles Forges
- Le Moulin à vent
- Les Pêcheries
- L'encan d'animaux
- Les Immigrants
- La Statue de St-Cuthbert
- Les Majorettes de Berthierville
- La Charrette à poches (St-Norbert)

## FETES DU 200e DE ST-CUTHBERT EN 1965.

BICENTENAIRE DE LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT LES 18 ET 19 SEPTEMBRE 1965. (JOURNAL L'ACTION POPULAIRE, JOLIETTE)

Les 18 et 19 septembre 1965, St-Cuthbert a vécu une belle page de sa petite histoire.

En effet, le comité des fêtes avait fixé ces deux jours de célébration paroissiale avec les anciens, résidant maintenant à l'extérieur de la paroisse.

Samedi, le 18 septembre, c'était beau de voir en costumes de couleur et en anciens costumes plus de 400 enfants et élèves des écoles de Ste-Anne et St-Dominique Savio prendre une part active à la messe d'Action de grâces à 11 h. et de les voir prendre ensemble à la salle paroissiale un dîner champêtre et participer à des concours de jeux auxquels on a donné de nombreux prix.

Le soir, avant la veillée populaire, le Dr J.-Louis Boucher, président des fêtes, a couronné la gracieuse petite Reine du 2e Centenaire, Mireille Première, Mireille Lambert, fille de M. et Mme Léo-Paul Lambert du rang des Fourches, entourée de ses quatre duchesses, Solange Bélanger, Solange Deschênes, Carmen Drainville et Monique Turcotte.

Puis le magnifique défilé des chars allégoriques, d'environ 16 chars, très beaux et très personnels, et qui faisaient la joie de tous les spectateurs. Ce samedi après-midi, il n'y avait que les chars et les voitures à traction animale, des nouveaux mariés, de leurs parents et des invités de la noce.

## UNE VRAIE FETE

Arrivèrent ensuite les très grandes célébrations du dimanche 19 septembre; toute la paroisse avait décoré à profusion et avec goût. Le village avait ajouté drapeaux, banderoles, parures qui donnaient un air de fête et de joie. Nous étions en pleine célébration, les enfants et les adultes portant le bouton-souvenir, plus de 100 paroissiens, hommes, enfants et dames, habillés en costumes de l'époque, et les parents venus de l'extérieur, des Etats-Unis et même du Manitoba, et les prêtres nés ici, et environ 35 religieuses des Soeurs Ste-Anne, 1 petite fille de St-François d'Assise, 2 soeurs de la Providence, 2 soeurs SS. Coeurs de Jésus et de Marie, toutes enfants de St-Cuthbert et 4 religieux, frères Clercs de St-Viateur, également nés ici.

Cinq prêtres enfants de la Paroisse ont concélébré une messe basse, ce sont M. le curé Michel Roberge, de Notre-Dame du Nord, Témiscamingue, l'abbé Gilles Plante, vicaire à St-Bruno, l'abbé Paul Toupin, curé de St-Edmond, les Rév. Pères Denis Périgord et Jean-Paul Rémillard, c.s.v., du Séminaire de Joliette. L'abbé Paul Toupin, nous a donné une magnifique homélie nous invitant tous à la reconnaissance, et M. l'abbé Emilien Houle, ptre secrétaire de S. Exc. Mgr E. Jetté, et enfant de St-Cuthbert agissait comme maître-de-cérémonie.

Dans le chœur, on remarquait Mgr Omer Valois, P.D., vicaire général et représentant de notre évêque, M. le curé de St-Cuthbert, M. l'abbé Maxime Piette, M. l'abbé Gustave Fafard, le doyen de nos enfants prêtres, retiré à Champagneur, Joliette, M. le vicaire de la paroisse, l'abbé Gérard Boisjoly, les Rév. frères Pierre-Paul Fafard, Luc Fernet, Pierre-Paul Turcotte et Réjean Dubois, tous clercs de St-Viateur et une assistance très nombreuses, même l'allée centrale et les jubés étaient remplis de paroissiens et d'anciens; surtout ce qui frappait le plus, c'était de voir la piété qui régnait partout, un silence méditatif, et une participation accrue dans l'exécution des chants collectifs. Le R. Frère Carbonneau touchait l'orgue.

Immédiatement après, nous avons rendu visite à nos chers disparus, pionniers de notre paroisse et qui l'ont bâtie au prix de tant de sacrifices, un Libera fut chanté par toute la foule, c'est M. le curé Maxime Piette qui le présidait.

Puis les paroissiens ont quitté lentement les lieux pour aller dîner dans leur demeure. Vers 1 h.30 sur le terrain, derrière le presbytère, près de la grange actuelle, il y a eu des jeux pour adultes, souque à la corde, course avec voitures et chevaux, etc., jusqu'à la Parade de nos chars allégoriques.

## LES CHARS ALLÉGORIQUES

A cette reprise de la parade, vers 3 h. dimanche, c'était encore plus démonstratif: en tête, voiture automobile porte-fanions; majorettes de Maskinongé en bleu et blanc; le char de la Reine Mireille Première et ses duchesses, la première église avec une assemblée des marguilliers; le char de la commission scolaire et des religieuses Ste-Anne, illustrant l'éducation de nos générations; un char du jeune commerce de Berthier - le char de l'U.C.F.R. illustrant l'artisanat ancien; le char des Lacordaires et Jeanne d'Arc: "la Colonisation"; les Défricheurs, char du bas St-Cuthbert; les Amours d'Antan, char spécial de St-Viateur; le Mariage, cortège avec voitures très anciennes, et costumes d'époque: M. et Mme Bertrand Caron (Lise Fafard), des mariés de St-Cuthbert.

Suivaient dans d'autres voitures, les, parents de ce jeune couple et des amis de la noce, même une calèche était de la suite; environ 6 voitures à traction animale; la "soirée canadienne" d'Antan, par le groupe des Loisirs; la vieille charette à poches, char de St-Norbert; la "Prière en famille", par les Tertiaires; la Caisse Populaire, illustrant l'épargne; les particuliers de St-Cuthbert, avec les Vieilles Forges et l'atmosphère d'il y a 100 ans; la Meunerie, avec moulin à vent, char personnel de M. Philibert Lauzon; les Pêcheries, char des Fourches; l'encan d'animaux, char de St-Norbert; le char des Immigrants, par M. et Mme Angélo Bianchi; le char de St-Cuthbert avec la Statue en bois sculpté de 12 pieds de haut, oeuvre d' Amable Gauthier, et remise à point par M. Clément Doucet. Puis le corps des Majorettes de Berthierville, en rouge. Le premier et le dernier char étaient fournis par la Fabrique et le comité du bi-centenaire. Il faut dire qu'entre les chars, il y avait des convertibles avec les dignitaires des corps publics, du clergé, des religieuses et des mouvements paroissiaux.

On peut calculer à environ 12,000 personnes, l'assistance qui admirait le spectacle de cette démonstration expliquant le thème de ces fêtes: St-Cuthbert "terre féconde".

## LE BANQUET

Le soir, il y eut à la salle Ste-Anne, un grand banquet avec plus de 425 couverts dans une salle très décorée. Des allocutions furent prononcées à l'issue du souper par Mgr Omer Valois, M. le Dr Jean-Louis Boucher, président du comité des Fêtes, M. le Maire Gérard Lauzon, (bas de St-Cuthbert), M. le curé Maxime Piette; M. Lucien Mc Guire, représentant personnel de M. le Premier Ministre Jean Lesage, qui d'ailleurs a octroyé \$ 1000.00 pour nos fêtes, et M. Rémi Paul, notre ex-député au fédéral. M. Gérald Bergeron, secrétaire des fêtes, agissait comme maître de cérémonie.

A la salle Ste-Anne, il y eut soirée canadienne, vieilles chansons à répondre et danses "sets carrés". A la salle paroissiale, il y eut soirée populaire avec orchestre "les Elites de Maskinongé". Notre soirée canadienne avec participants en costumes anciens avait été préparée par nos gens avec la participation de M. Auguste Sylvestre et le meneur était M. Rosaire Plante. Merci donc aux violonneux et aux collaborateurs de cette soirée.

Nous voudrions aussi souligner la présence au banquet de personnalités qui sont venues s'ajouter aux personnes nommées plus haut: M. le chanoine Eugène Dumontier, curé de Berthier, M. le juge Gérard Denis, les Dr Jean Marcoux et Jacques Manègre, de Tracy et le dévoué et ancien médecin de St-Cuthbert le Dr Lorenzo Payette, de l'Assomption, natifs d'ici, M. l'abbé Claude Fafard, ptre, enfant d'ici, MM. les curés Héria Héту, de St-Barthélemy et Omer Lane, de St-Viateur, l'abbé Antonio Riopel et l'abbé Paul Bourgeois, anciens vicaires.

M. l'abbé Azellus Fafard, curé de Lanoraie, et le juge Armand Sylvestre ont fait acte de présence pour le défilé des chars.

Nous avons aussi l'honneur de voir de nos yeux le vieux tableau de St-Cuthbert, donné par le Seigneur James Cuthbert en 1785. Il reste exposé dans l'église paroissiale.

Nous voudrions remercier le Comité des fêtes et toutes les personnes qui ont mis tant de coeur et toutes celles qui ont encouragé nos organisateurs et nos organisatrices.



L'imposante sculpture de l'évêque **Saint Cuthbert**.



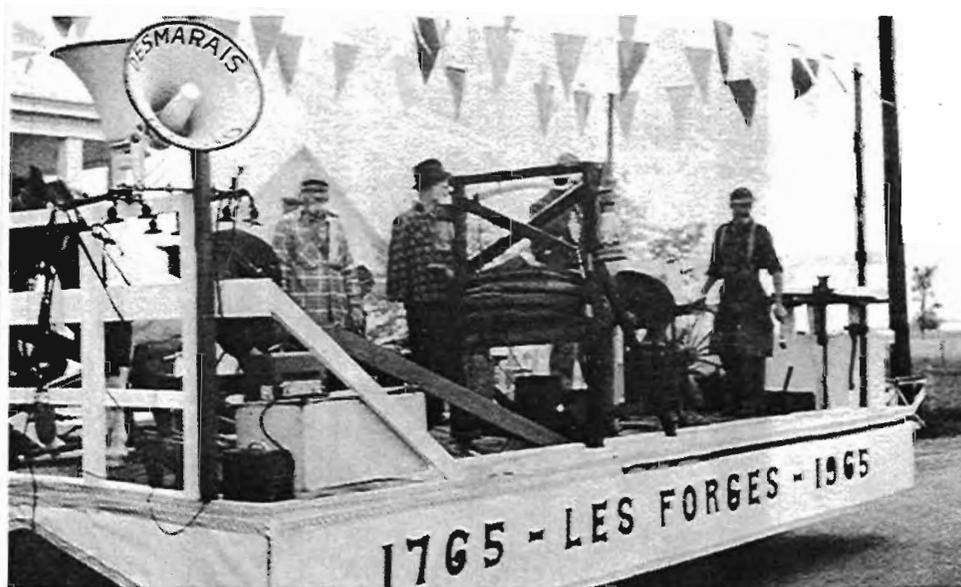
Char allégorique du 200e de St-Cuthbert: "**La prière en famille**".



**Mireille Lambert, reine du 200e de St-Cuthbert; les duchesses Solange Bélanger, Monique Turcotte, Carmen Drainville et Solange Deschênes.**



**La reine et les duchesses du 200e de St-Cuthbert. (1965)**



Le char des forgerons Chênevert.



M. l'abbé Gérard Boisjoly, prêtre-vicaire à St-Cuthbert durant douze ans.



(1965).— Char allégorique de la Commission scolaire. "Une classe d'élèves à l'école et au couvent."



(1965).— Un chant par un groupe de l'U.C.F.R. à la soirée du Bon Vieux Temps du 2e centenaire de St-Cuthbert.



(1965).— Char allégorique de St-Viateur. Les amours d'antan".



(1965).— Char allégorique de l'Union catholique des Fermières rurales.



**19 septembre 1965.**— Une partie des convives, lors du **Grand Banquet** du 200e de la paroisse de St-Cuthbert.



**Au Banquet du 200e:** Les duchesses Solange Bélanger, Carmen Drainville et Solange Deschênes. **Au premier plan:** l'abbé Gilles Plante. (19 sept, 1965).



(1965).— **Au Banquet du 200e: À la Table d'honneur:** le Dr Jean-Louis Boucher, président des Fêtes; M. le Curé Maxime Piette; Mgr Omer Valois, représentant Mgr l'Évêque de Joliette.



**Au Banquet du 200e de St-Cuthbert:** Assis: l'abbé Antonio Riopel, ancien vicaire; la Reine Mireille Lambert et la duchesse Monique Turcotte.



(1965).— Costumes d'époque, lors des Fêtes du 200e de St-Cuthbert.



(1965).— Diane et Mme Marguerite Fafard, les Religieuses, Mme Adélard Lavallée, Mme et M. Jules Lavallée.



**M.Mme Gérard Fernet.** "Les grands-parents". Char allégorique du 200e de St-Cuthbert en 1965. "La prière en famille".

### **ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. M. LE CURÉ MARC MARCHAND (1969-1972)**

Né le 12 décembre 1911 du mariage de Sinai Marchand et de Blanche Lavallée, Marc Marchand fait ses études classiques au Séminaire de Joliette (1925-1932) et sa théologie au Grand Séminaire de Montréal (1932-1936).

Ordonné le 6 juin 1936, l'abbé Marc Marchand enseigne au Séminaire de Joliette, puis est nommé vicaire à St-Michel-des-Saints (1937-1942), à Lavaltrie (1942-1943) et à Berthierville durant vingt ans (1943-1964). Ensuite il est aumônier chez les Soeurs des Saints Coeurs (1964-1969) et curé à St-Cuthbert (1969-1972). La maladie l'oblige à prendre sa retraite au début de 1972. Il décède le 19 janvier 1973 à l'âge de 61 ans, et est inhumé au cimetière de Joliette.

**27 juin 1969.-** Installation de M. Marc Marchand comme curé par M. le Chanoine Eugène Dumontier, curé de Berthier. Ont signé : Camille Sylvestre, Louis-Joseph Coulombe, Léonide Toupin, Armand Rémillard, Jean-Louis Boucher, Camille Chênevert, Olivier Pilon, Ovide Rousseau, Gérard Lauzon, Émilien Toupin, Gérard Boisjoly, vicaire à St-Cuthbert, Chs-Édouard Guilbault, curé de St-Ignace, Marcel Lavallée, curé.

Vicaire à Berthier durant 20 ans, M. Marchand connaît bien la paroisse de St-Cuthbert pour l'avoir visitée à plusieurs reprises en raison du voisinage et du ministère. De son court séjour comme curé à St-Cuthbert, je mentionnerai quelques points particuliers des Délibérations de la Fabrique :

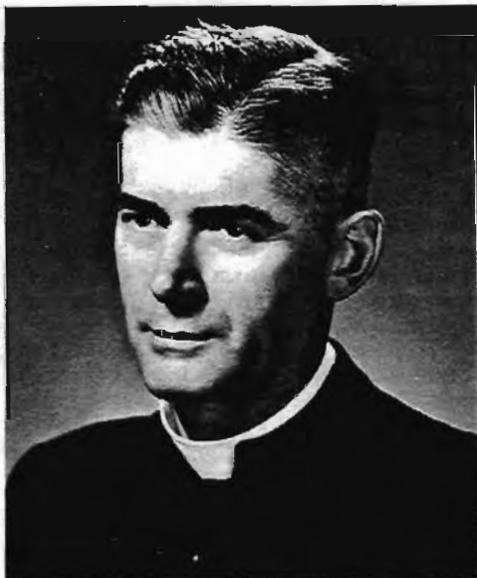
**20 juillet 1969.-** Vente à la Municipalité d'un terrain de la Fabrique pour l'ouverture de la rue de la Fabrique. (Vente pour \$1.00). Ont signé : Camille Sylvestre, Léo-Paul Lambert, Hector Brûlé, Louis-Joseph Coulombe, Léonide Toupin, Herménégilde Dubois et Marc Marchand, ptre-curé.

**3 février 1970.-** Réparation du réseau d'électricité du presbytère et de l'église au montant de \$975.00

**17 août 1970.-** "M. le Curé Marchand expose la situation en hiver dans le presbytère où le système de chauffage n'est pas adéquat, la température se tenant constamment au-dessous d'un niveau de confort normal."

**20 août 1970.-** Installation au presbytère d'une fournaise avec accessoires et deux radiateurs par M. Hermas Massicotte (\$1,850.00).

**6 juin 1971.-** Réparation et peinture des galeries du presbytère pour un montant de \$1,500.00 par MM. Doria Dauphin et Paul-Émile Chrétien.



M. le Curé **Marc Marchand**  
(1969-1972)



M. le Curé **Gaston Lord**  
(1972-1978)

## **ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS. DU TEMPS DE M. LE CURÉ GASTON LORD (1972-1978)**

Successeur de M. Marc Marchand, M. l'abbé Gaston Lord est né à Ste-Marie-Salomé le 15 novembre 1917, fils de M. et Mme Henri Lord, cultivateur (Antoinette Mélançon). Notons que M. Lord est originaire de la région de St-Jacques de Montcalm, comme les curés Adrien Brien et Édouard Leblanc. De plus, la paroisse de St-Cuthbert compte parmi ses curés, de nombreux anciens élèves du Collège de l'Assomption, dont M. Lord. Y-a-t-il une explication à donner au fait que les curés de St-Cuthbert aient fait leurs études à l'Assomption plutôt qu'au Séminaire de Joliette? Est-une pure coïncidence? Je l'ignore complètement. Mais les faits sont là.

Ordonné prêtre le 19 juin 1943 par Mgr Papineau, M. l'abbé Gaston Lord exerce ses fonctions pastorales, tantôt comme vicaire à St-Côme (1943-1957), à St-Roch (1957-1960), à St-Lin (1960-1961), tantôt comme aumônier chez les Soeurs des Saintes Coeurs, à l'Hôpital St-Charles, à l'Hôpital St-Eusèbe, chez les Frères du Sacré-Coeur à Chertsey, et au Foyer à Ste-Élisabeth depuis le 1er juin 1978.

Entre ses charges comme aumônier, il est aussi vicaire à Crabtree en 1962, de nouveau à St-Lin (1965-1967), curé à St-Viateur (1967-1969) et à **St-Cuthbert** (mars 1972-juin 1978).

Durant son mandat, à St-Cuthbert, je mentionnerai quelques faits ou événements particuliers consignés dans nos Livres de Fabrique :

**21 février 1972.**— Durant l'interrègne de M. Marcel Beauséjour, vicaire économe, il est résolu de descendre l'orgue du jubé et de le placer dans le sanctuaire. **Ont signé :** Paul Carpentier, Benoit Laferrière, Roland Denis, Paul-Émile Morel, Jacques Toupin, Armand Rémillard et Marcel Beauséjour, ptre.

**12 juin 1972.**- Du temps de M. Lord, on note que l'eau s'infiltrait au presbytère. Il est résolu de réparer le toit et les portes du presbytère.

**26 novembre 1972.**- On retient les services d'un comptable de l'U.P.A. pour faire la vérification des Livres de la Répartition de la Fabrique "en remontant à deux ans". **Ont signé :** Benoit Laferrière, Roland Denis, Armand Rémillard, Paul-Émile Morel, Jacques Toupin et Gaston Lord, curé.

**20 mai 1973.**- Agrandissement et terrassement du cimetière au montant de \$1,000.

**19 août 1973.**- Engagement de M. Rogatien Fafard en remplacement de M. Bernard Beaucage. M. Fafard donne sa démission en mars 1981 pour raison de santé, accompagnée d'un certificat médical signé le trois mars par le Dr Grégoire. La Fabrique retient les services de M. René Lavallée comme nouveau sacristain-bedeau depuis avril 1981.

**1974.**- Centenaire de l'arrivée des Soeurs de Ste-Anne.

**9 septembre 1974.**-Renouvellement de l'emprunt de la répartition (\$102,000.) pour fin de réparation de l'église aux termes d'un acte de Fiducie en date du 27 décembre 1954, devant Me J.-A. Boivin, notaire à Berthier.

**8 août 1975.**- Résolution de remplacer la clôture de pierre du cimetière qui longe le terrain de M. Simon Chênevert "par une clôture de broche à pacage" **Stelco avec piquets de cinq pouces.** **Ont signé :** Gilles Toupin, Alcide Fontaine, Angelbert Fafard, Doria Dauphin et Gaston Lord, ptre-curé.

**1er septembre 1975.-** La Fabrique renonce à la clause de prohibition incluse dans l'acte de vente de la Salle paroissiale à M. Azellus Vadnais le 18 novembre 1966, du temps de M. Maxime Piette. **Ont signé:** Gilles Toupin, Angelbert Fafard, Alcide Fontaine, Doria Dauphin et Gaston Lord, ptre-curé.

**25 octobre 1975.- On demande de nouveau de faire vérifier les Livres de la Répartition par St-Georges et Lalonde, du 16 juin 1973 au 1er novembre 1975.**

Puis on FERME LES LIVRES DE LA RÉPARTITION le 15 décembre 1975.

**En 1976.-**Vente de plusieurs terrains de la Fabrique sur la rue de la Fabrique.

**25 novembre 1976.-** Rembourage des agenouilloirs des 175 bancs de la nef de l'église de St-Cuthbert au montant de \$1,167.00.

**24 janvier 1977.-**Isolation du mur sud de la sacristie et confection d'armoires.

### **DU TEMPS DE M. LE CURÉ FLORIAN AUBIN (DEPUIS LE 31 MAI 1978)**

Né le 11 avril 1922 dans la paroisse de St-Zotique à Montréal, fils de M. et Mme Eugène Aubin (Aldéa Marion), j'arrive très jeune à St-Félix-de-Valois, où je fais mes études primaires. Cours classique au Séminaire de Joliette (1935-1942) et études théologiques au Grand Séminaire de Montréal, où j'obtiens ma licence en théologie.

Ordonné prêtre le 31 mai 1947 en la cathédrale de Joliette, je suis nommé professeur au Séminaire, chapelain durant un an au Monastère des Moniales dominicaines à Berthierville, puis vicaire dans différentes paroisses du diocèse : Ste-Béatrix, Lavaltrie durant onze ans où je commence à m'intéresser à la petite histoire de nos paroisses, Ste-Élizabeth et Mascouche.

Après une première cure à Notre-Dame-de-la-Merci, près de St-Donat, je suis nommé curé à St-Barthélemy, le 6 septembre 1972. Aux fins de cet ouvrage, je retiendrai deux événements importants durant mon séjour à la paroisse de St-Barthélemy, qui est un démembrement de St-Cuthbert : la restauration de l'église et les fêtes du 150e anniversaire de St-Barthélemy en 1977, avec le concours des paroissiens de St-Barthélemy.

À cette occasion, j'ai publié deux ouvrages sur St-Barthélemy avec la collaboration de M. Jacques Rainville : L'Histoire de St-Barthélemy et un Album-Souvenir avec de nombreuses illustrations. Ce fut un vrai succès : 2,000 exemplaires de l'Histoire et 1,300 exemplaires de l'Album, et l'édition est épuisée depuis longtemps.

Ce désir de la population berthelaise de mieux connaître son passé m'invite à continuer mes recherches et à publier l'Histoire de St-Cuthbert, paroisse-mère de St-Barthélemy.

Mes travaux de recherche depuis une dizaine d'années, à Lavaltrie, à St-Barthélemy et à St-Cuthbert en particulier me permettent aujourd'hui de publier cet essai historique **sur St-Cuthbert**, avec le précieux concours de fidèles collaborateurs : MM. Jacques Rainville et Clément Plante, que je remercie de tout coeur.

À ce chapitre-ci, concernant ma charge pastorale à St-Cuthbert depuis mai 1978, je retiendrai quelques événements particuliers: au point de vue administratif et culturel: tout d'abord, la publication du présent ouvrage: "L'Histoire de St-Cuthbert"; le classement du Presbytère de St-Cuthbert comme "Monument historique" par le Ministère des Affaires culturelles; la tenue d'un concert annuel à l'automne, à la Fête de l'Action de grâce; l'isolation du toit de l'église et de la sacristie; l'installation de trois projecteurs dans les parterres de l'église, etc.

Au sujet du volume de l'Histoire de St-Cuthbert qui m'a demandé de nombreuses heures de recherches et de rédaction, je serai discret. Vous l'avez entre les mains, et je vous l'ai présenté dans les premiers chapitres. J'ai voulu que cet ouvrage soit un hommage à nos ancêtres et un moyen de nous attacher à notre paroisse et d'apprécier encore davantage les richesses spirituelles et matérielles de notre communauté, l'héritage et les valeurs de notre patrimoine.

En ce qui concerne le dossier du Presbytère de St-Cuthbert classé "Monument historique", je m'en tiendrai aux actes et documents officiels et aux procès-verbaux des Délibérations de la Fabrique.



**LES MARGUILLIERS (1980) :**

**Assis:** M. Guy Toupin, Mme Gérald Vadnais et M. Rodrigue Denis.

**Debout:** MM. Réal Drainville, Eugène Morel et Marcel Denommée.



**Son Exc. Mgr René AUDET**, évêque de Joliette. (1968-19 )



**M. Florian AUBIN**, curé de St-Cuthbert. (1978-19 )

## ST-CUTHBERT AU FIL DES ANS.

### LE DOSSIER DU PRESBYTÈRE DE ST-CUTHBERT.-

**Chronique paroissiale** : Résolutions d'Assemblée de Fabrique :-

**6 juin 1978.**-Projet de restauration du vieux presbytère. On demande l'avis d'experts. On retient les services de M. Julien Perreault pour préparer les plans et devis et un estimé des coûts de réparations.

**20 juin 1978.**- Projet de restauration du vieux presbytère. Selon le rapport de M. Julien Perreault, il en coûterait \$60,000. pour défrayer les coûts de réparations du vieux presbytère. Les marguilliers demandent de faire rapport à l'Autorité diocésaine de ces estimés et projets.

**3 juillet 1978.**- Après l'examen de la question, après six assemblées de la Fabrique en juin 1978, après consultation auprès d'experts en construction, MM. Albert Destrempe, Roland Roberge, Léopold Dauphin, Julien Perreault, Albert Aimaro, ingénieur-conseil, devant le coût excessif de la restauration du vieux presbytère, à cause du contexte économique et de l'inflation, et selon l'avis de la majorité des paroissiens qui sont venus visiter les fondations et les pièces du vieux presbytère, les galeries et la couverture, **il est résolu à l'unanimité** par les marguilliers de St-Cuthbert, de **démolir** le vieux presbytère de pierre et de construire sur le même site, un nouveau presbytère plus petit et plus fonctionnel.

Il est entendu que l'on démolit le vieux presbytère à regret, mais selon l'avis certifié des connaisseurs et des compétences dans la construction, les réparations et l'entretien futur du vieux presbytère dépasseraient de beaucoup les capacités financières de la Fabrique de St-Cuthbert et seraient trop onéreuses pour les paroissiens et donateurs volontaires, (car il n'est plus question d'imposer une répartition, une cotisation obligatoire, comme on l'a fait en 1954 pour la réparation des clochers, au montant de \$102,000.).

Après avoir résolu à l'unanimité la démolition du vieux presbytère, les six marguilliers, sur proposition de M. Réal Brizard, appuyé par M. Eugène Morel, passent **une deuxième résolution à l'unanimité** : "confier à M. Julien Perreault, le soin de préparer, avant le 12 juillet 1978, un devis de démolition du presbytère de St-Cuthbert et un modèle de contrat à cet effet. Adopté unanimement.

Enfin, il est proposé par M. Rodrigue Denis, appuyé par M. Eugène Morel, de retenir les services de M. Julien Perreault, pour préparer les plans et devis **du futur presbytère** et de surveiller les dits travaux de construction, laquelle construction devrait se réaliser avec un budget de \$45,000., plus les frais des plans et devis, d'ameublement et de la fosse septique.

**Ont signé** : Mme Victorin Langevin, Mme Jeannine Clément, MM. Rodrigue Denis, Eugène Morel, Bertrand Turcotte et Réal Brizard, tous marguilliers.

**8 juillet 1978.**- Approbation de Mgr René Audet, évêque de Joliette, aux résolutions de l'assemblée de la Fabrique de St-Cuthbert, tenue le 3 juillet 1978.

**12 juillet 1978.**- Opposition du Ministère des Affaires culturelles. **Télégramme et lettre recommandée** du Ministère : " Concernant l'éventuelle démolition du presbytère de St-Cuthbert, le Ministère des Affaires culturelles informe le Conseil des Marguilliers, de son opposition à la démolition de cet immeuble, tant qu'une consultation n'aura pas été faite avec la Direction générale du Patrimoine..."

**13 juillet 1978.**- Assemblée de la Fabrique de St-Cuthbert. Sont présents tous les marguilliers : MM. Réal Brizard, Bertrand Turcotte, Rodrigue Denis, Eugène Morel, Mme Victorin Langevin et Mme Julien Clément, M. le Curé Florian Aubin, M. le Maire Gilles Toupin, M. René Ferland, ptre-procureur diocésain, M. Julien Perreault, technicien en architecture, Mlle Danielle Rondeau et M. Jacques Geoffroy, représentants du Ministère des Affaires culturelles et quelques paroissiens de St-Cuthbert.

À cette assemblée, on a posé **les questions suivantes** : "Peut-on obtenir des engagements précis de la part de Québec au sujet de cette restauration ? Quel montant et à quel rythme le Ministère peut-il donner, selon sa politique actuelle de restauration ?

À quoi peut s'engager la Paroisse de St-Cuthbert? Quelle est la capacité financière de nos familles? Quel sera le coût d'entretien et de chauffage de ce bâtiment à trois étages? alors que le combustible est dispendieux en cette période d'inflation? Peut-on hypothéquer l'avenir de la Fabrique?

Doit-on donner une nouvelle vocation à ce bâtiment? utilisation mixte? à caractère communautaire, socio-culturel? location de bureaux? résidence du prêtre? etc... En un mot, quels sont les besoins et la volonté des paroissiens? quelle sera la participation gouvernementale? et l'implication des organismes, du Conseil municipal, de la région? Pour le moment, les marguilliers veulent assurer une résidence au curé.

**10 août 1978.-** Résolution de louer un logis chez M. Émilien Grégoire pour un temps indéfini... **Ont signé :** MM. Réal Brizard, Bertrand Turcotte, Rodrigue Denis, Eugène Morel, Mme Victorin Langevin et Mme Julien Clément.

**13 septembre 1978.-** Assemblée de la Fabrique : Décision de réparer le vieux presbytère On verra aux points urgents et essentiels. Rendre le bâtiment habitable et confortable. Estimation à \$50,000. Les marguilliers décident **d'attendre le classement final du presbytère** avant de procéder à la restauration, afin de pouvoir bénéficier de subventions gouvernementales.

**12 novembre 1978.-** L'assemblée des marguilliers porte **sur la vocation possible** du presbytère de St-Cuthbert en voie de classement comme monument historique.

Après échange et étude du dossier, les Marguilliers ont convenu qu'il serait préférable de **mettre en vente** le dit presbytère bâti en 1876, de le vendre à une Corporation à **des fins culturelles communautaires**, et cela pour le bien culturel de St-Cuthbert et de la région.

Mais avant de prendre une décision finale, les Marguilliers veulent avoir une rencontre publique avec les paroissiens, une soirée d'information et de **consultation**, laquelle soirée aura lieu le 19 novembre 1979 à l'École Dominique Savio.

**Ont signé :** Eugène Morel, Réal Drainville, Marcel Denommée, Rodrigue Denis, Mme Victorin Langevin et Mme Jeannine Clément, tous marguilliers.

**19 novembre 1979.-** Assemblée générale des paroissiens de St-Cuthbert.

Après deux heures d'exposé, d'information, d'échange, d'étude du dossier du presbytère, les marguilliers **demandent un vote** sur deux hypothèses possibles : 1.- **Garder le vieux presbytère** et le réparer avec l'aide du Gouvernement, mais suivant leurs exigences, plans et devis pour qu'il demeure résidence du curé.

2.- **Vendre le dit presbytère** et en bâtir un nouveau plus petit et plus fonctionnel sur le terrain de la Fabrique, près de l'église.

Les paroissiens présents votent en présence de M. l'abbé René Ferland, procureur diocésain, qui enregistre **18 votes** en faveur de la première hypothèse : garder le vieux presbytère, et **38 votes** en faveur de la vente du vieux presbytère et de la construction d'un nouveau.

**19 novembre 1979.-** Après l'assemblée générale des paroissiens, les marguilliers tiennent une assemblée de Fabrique. Sur proposition de M. Eugène Morel, appuyé par M. Rodrigue Denis, **il est unanimement résolu** : que la Fabrique **offre en vente** par soumission publique le vieux presbytère, et deuxièmement, que la Fabrique demande au Ministère des Affaires culturelles l'**autorisation de construire un nouveau presbytère** dans l'aire de protection, advenant le classement du vieux presbytère. **Ont signé :** MM. Rodrigue Denis, Eugène Morel, Marcel Denommée, Réal Drainville, Mme Victorin Langevin et Mme Julien Clément.

**15 février 1980.- CLASSEMENT DU PRESBYTÈRE COMME MONUMENT HISTORIQUE.—**  
**Gouvernement du Québec.**

"J'ai le plaisir de vous informer de ma décision de classer monument historique, le presbytère de la paroisse de Saint-Cuthbert. Cette décision fait suite à l'avis d'intention qui vous a été transmis le 16 octobre 1979 et à la recommandation favorable au classement par la Commission des Biens culturels, lors de sa réunion du 6 décembre 1979.

L'étude réalisée par la Direction générale du Patrimoine démontre que **les architectes Bourgeau et Leprohon**, par l'attention particulière dont ils ont fait preuve au niveau du détail, ont réalisé un exercice de style d'envergure...

Il va sans dire que le Québec s'enorgueillit de posséder un élément architectural de cette qualité et affirme par le classement, **son intention de vous seconder** dans la conservation et la mise en valeur de ce monument historique...

(signé) **Denis Vaugeois**,

Ministre des Affaires culturelles, Québec.

**17 mars 1980.**- Aucune offre d'achat n'est faite à l'ouverture des soumissions, même si une dizaine de personnes sont venues visiter le presbytère de pierre, durant la mise en vente par soumissions publiques, du 23 janvier au 17 mars 1980.

La question est mise en veilleuse. À plusieurs reprises, notamment aux assemblées du 17 mars 1980, 21 avril 1980 et 4 août 1980, les marguilliers arrivent toujours à la même conclusion, "pour le moment du moins", à savoir : "Ils veulent obtenir de personnes compétentes, un nouvel estimé **le plus exact possible du coût total et final des réparations** à faire. Ils veulent avoir "**des chiffres précis**" avant de commencer les travaux de restauration. La Fabrique **n'est pas prête à s'engager dans un tel projet**. Les paroissiens sont-ils prêts à conserver le patrimoine à n'importe quel prix?" Voilà les propos entendus et consignés dans le Livre des Délibérations de la Fabrique de St-Cuthbert.

J'ai tenu à rapporter et à résumer **le plus fidèlement possible** les procès-verbaux nombreux des assemblées concernant la question du presbytère de St-Cuthbert, dont la photo apparaît sur la couverture de cet ouvrage.

F.Aubin, curé.

### **LE PRESBYTÈRE DE ST-CUTHBERT (1876).**

Sis dans une des plus vieilles paroisses du comté de Berthier, fondée en 1765 par le démembrement de la paroisse Ste-Geniève de Berthier, **le presbytère de St-Cuthbert** - 2e de la paroisse-est une réalisation des architectes bien connus Bourgeau et Leprohon.

Il a été construit entre les années 1874-1876 par l'entrepreneur François Archambault de St-Barthélemy au centre de la paroisse, sur un site concédé plus de cent ans plus tôt par les anciens seigneurs Pierre-Noël Courthiau (1765) et James Cuthbert (1766).

Bien implanté à l'ouest de l'église paroissiale construite par les mêmes architectes (1876-1878), jouissant d'un environnement agréable constitué par les terrains de l'église et de l'enclos paroissial du cimetière, ainsi que par les terrains du Couvent des Soeurs de Ste-Anne, le bâtiment est classé "Monument historique" depuis le 15 février 1980.

Dans l'ensemble, le presbytère est un bâtiment de facture traditionnelle d'esprit français dont la conception a été réalisée dans la mode classique pré-victorienne. Caractérisé par la qualité de son architecture de pierre et par **sa galerie-ceinture exceptionnellement élevée**, le bâtiment, couronné par une toiture à deux versants, s'harmonise bien par les traits traditionnels de son architecture au patrimoine architectural de cette région de Berthier il apparaît comme un bâtiment tout à fait exceptionnel dans ce contexte rural. (IBC, Étude du presbytère de St-Cuthbert, mars 1979).

## NOTRE PATRIMOINE

En 1980, au nom du patrimoine tout est permis ou tout est interdit. Le tracé d'une route importante sera modifié par respect pour un vieux pont couvert.

Il y a quarante ans, qui s'intéressait aux choses d'autrefois? Quelques originaux. La mentalité a changé du tout au tout. Le patrimoine est devenu **une mode voire un culte**.

Le gouvernement lui-même ne ménage ni son énergie ni son argent pour **sauver, restaurer et illustrer** l'ensemble des êtres et des choses qui constituaient la réalité canadienne-française. On se lance à la **recherche de notre identité canadienne - française** ou plutôt québécoise. N'est-il pas urgent de retrouver **les grandes caractéristiques de notre nation?**

Suffit-il de sauver quelques reliques de notre milieu, quelques objets "antiques" pour garder "vivant" l'essentiel de notre patrimoine, **ce qui a façonné l'âme de tout un peuple?** Et sans prendre le ton du sermon, on peut poser la question franchement : À quoi servirait de "collectionner" de vieux calices, si on rejette la célébration eucharistique, centre de la vie chrétienne? de conserver les croix du chemin, si on rejette le sens chrétien du salut? le mystère pascal du Christ

de vénérer le petit ber ou berceau, si on encourage l'avortement?

de sauver "les écuries " des Soeurs, si on conteste la valeur de la vocation religieuse?

de restaurer la chapelle des Cuthbert, si on ignore les valeurs de la religion chrétienne?

On pourrait allonger la liste. Par exemple, on ne saurait enseigner l'histoire du Québec, en taisant l'esprit missionnaire qui animait plusieurs de nos fondateurs et pionniers laïques et religieux, en ignorant le travail apostolique des Récollets, des Jésuites, des Sulpiciens, des Ursulines, des Dames de la congrégation, des Hospitalières, et l'oeuvre admirable de tant de Communautés... De même, on ne peut écarter et "balancer" l'esprit chrétien qui a imprégné la vie quotidienne de nos ancêtres et les manifestations publiques de notre collectivité.

Depuis quelques années surtout, le Québec s'est affirmé dans plusieurs secteurs de l'activité : notamment dans le domaine industriel, économique et culturel. Le FAIT FRANCAIS est plus reconnu et la langue française a marqué des points. Tout le monde s'en réjouit.

La tradition catholique est une des valeurs maîtresses de notre héritage national ; tout comme la culture française et la langue, les valeurs chrétiennes gardent toute leur importance, même si elles sont vécues aujourd'hui d'une manière nouvelle et différente.

Notre vie sera appauvrie sans la dimension spirituelle. Notre patrimoine sera appauvri sans la reconnaissance des valeurs et traditions chrétiennes léguées par nos ancêtres. Pour ne citer qu'un cas : La Fête de la St-Jean le 24 juin sera incomplète, si, de parti pris, on évite toute référence à notre saint patron!

Nos cathédrales et nos églises du Québec , dont quelques-unes sont d'une grande richesse architecturale, deviendront-elles **des musées froids et vides**, que l'on visitera avec intérêt, un peu comme cette petite chapelle presbytérienne des Cuthbert admira-

blement restaurée, mais qui a cessé d'être une chapelle, un lieu de prière, le rendez-vous d'une communauté vivante, croyante, priante, fraternelle, et qui plus est, n'ouvre ses portes aux visiteurs que durant la saison estivale, non plus pour le culte mais pour des activités culturelles : expositions, récitals, Sans doute, on a enregistré un gain par rapport à l'abandon total et à la détérioration qu'a connus cette chapelle durant plusieurs années.

La Corporation du Patrimoine de Berthier a fait un beau travail pour donner à cette Chapelle des Cuthbert tout l'éclat et toute la publicité qu'elle mérite. M. Gilles Tessier, Mme Monique Sarrazin, Mme Lise Schofield et d'autres charmantes hôtes ont organisé des activités culturelles, fait l'accueil des visiteurs et parlé "avec amour" d'histoire, de patrimoine et d'oeuvres d'art. Chapeau bas à ces personnes dévouées et remplies du feu sacré.

Je suis en faveur de la "culture", mais aussi en faveur du "culte", destination propre des chapelles et des objets sacrés. La Chapelle des Cuthbert me rappelle la mémoire de CATHERINE Cairns, épouse du seigneur James Cuthbert, mais aussi LE BERCEAU DE LA RELIGION presbytérienne dans le Bas-Canada.

Les valeurs chrétiennes font partie de notre héritage national : la foi catholique de nos ancêtres, censitaires de James Cuthbert, et la foi presbytérienne des écossais Cuthbert, dont la chapelle St. Andrew demeure un témoin fidèle.

Conserver le patrimoine exige à la fois la conservation de la culture et des valeurs chrétiennes. Détruire ou abandonner sa langue ou sa foi, relève du vandalisme! En tout cas, c'est un manque de fidélité au passé, une perte pour le patrimoine national du Québec qui englobe les deux dimensions : la culture française et les traditions chrétiennes.

De même les ostensoirs, ciboires, ou calices de Salomon Marion ou de François Ranvozy, expression éloquente de la foi de tout un peuple, sont des oeuvres d'art de grand prix qu'il faut admirer et garder en lieux sûrs mais qui demeurent au service de la foi vive et éclairée du peuple de Dieu et gardent toujours comme vocation première, une destination aux mystères sacrés.

## LE PRESBYTÈRE DE ST-CUTHBERT.

La restauration du presbytère de St-Cuthbert porte à controverse dans la population, **au niveau surtout du financement** pour la réhabilitation du dit presbytère et pour l'entretien futur.

Le presbytère ne dort pas, mais il sommeille présentement, plongé dans une réflexion très profonde! Tout est mis en veilleuse pour le moment... et la **décision finale** revient toujours aux contribuables... aux autorités locales, diocésaines et gouvernementales...

Je ne m'implique pas dans ce débat : ce n'est pas mon propos dans ce volume ... Les tenants de la restauration et les tenants d'une construction nouvelle pour donner au prêtre une résidence sont de bonne foi et sincères, de part et d'autre.



(Photo: F. Aubin)  
**Le Presbytère de St-Cuthbert bâti en 1876 suivant les plans des architectes Victor Bourgeau et Alcibiade Leprohon.**

## ON ME POSE SOUVENT LA QUESTION :

### "QU'ALLEZ-VOUS FAIRE DU PRESBYTÈRE DE ST-CUTHBERT?"

La décision finale appartient aux Autorités diocésaines, aux Marguilliers et aux Paroissiens de St-Cuthbert. Elle dépend aussi en large part de l'appui total des Contribuables, de la participation généreuse et accrue du Ministère des Affaires culturelles et de la vocation de ce bâtiment. Il revient aux personnes concernées de définir l'usage ou la nouvelle orientation de cet immeuble : résidence du curé, centre socio-culturel, location de bureaux, clinique médicale, bibliothèque, local des mouvements de l'âge d'Or, de l'A.F.É.A.S., etc...

Quel sera l'avenir du presbytère de St-Cuthbert?  
Quelle vocation ou utilisation en fera-t-on plus tard?  
Quelle sera la participation financière des divers intervenants? Quel sera le partage des coûts?

Le dossier du presbytère est toujours à l'étude! mais il n'y a pas de développement depuis plusieurs mois. **Les marguilliers ont signifié clairement, à plusieurs reprises, leur crainte face à la restauration du dit bâtiment et son avenir, surtout au niveau financier.**

Il faudra, un jour envisager toutes les hypothèses anciennes et nouvelles, réexaminer tous les éléments nouveaux de solution et **faire le point sur la question de l'avenir du presbytère de St-Cuthbert.** Faudra-t-il multiplier encore les assemblées populaires, tenir de plus amples consultations? **À qui appartient le mot final? la dernière décision?** En un mot, les contribuables de St-Cuthbert désirent-ils la restauration de leur presbytère, **à n'importe quel prix?**

### LE PRESBYTÈRE DE ST-CUTHBERT, MONUMENT HISTORIQUE.

Qui va payer la note ? Nous avons des exemples sous les yeux. Qu'il suffise de mentionner quelques cas tout proches de nous : **la Chapelle des Cuthbert à Berthierville a reçu plus de \$300,000.; le Moulin seigneurial de Pointe-du-Lac a coûté plus de \$300,000 au Trésor du Québec; et le Ministre a promis une subvention de plus de \$300,000. pour la restauration de la Maison Gendron ou le Manoir Dumontier à Yamachiche, pour la phase 1 seulement, et le presbytère de St-Cuthbert???**

### UN PRESBYTÈRE CONVERTI EN MAIRIE.

La ville de Saint-Ours vient de se voir accorder une subvention de 82 350\$ pour l'achat du presbytère et sa transformation en hôtel de ville et en centre de services communautaires. Cette subvention lui est venue par la voie du Programme d'amélioration des équipements communautaires (PAEC), administré par le ministère des Affaires municipales.

Partie du patrimoine local, ce presbytère érigé en 1882 à quelques pas de la rivière Richelieu et construit en pierre à bosse n'avait alors coûté que 10 000\$, le système de chauffage inclus.

Un particulier n'aurait sans doute pas pu en faire l'acquisition en 1980 pour moins de 225 000\$ environ. La municipalité de Saint-Ours, dont la population est de 750 habitants mais qui doit son titre prestigieux de ville au fait qu'un lieutenant-gouverneur y avait résidé, pourra en faire son centre administratif pour environ 123 000\$, la subvention gouvernementale comprise.  
(Extrait de "Municipalité-Québec", No 3, mai 1980. Le MAM).

Il faudra un jour arriver à un débloccage...ouvrir les portes à des suggestions concrètes et répondant aux **vrais besoins du milieu**.

Qui va administrer ce presbytère rénové?  
Qui va voir à l'entretien futur, au chauffage?

La survie du presbytère **tient aux politiques de subvention** généreuse du MAC et de **la volonté des contribuables** de St-Cuthbert à rénover le dit bâtiment.

En conclusion, selon le procès-verbal de plusieurs assemblées des marguilliers de 1978-1980, la Fabrique de St-Cuthbert n'est pas prête à s'engager dans des projets très dispendieux, sans connaître d'avance les coûts précis et exacts de cette restauration.

Souhaitons que le problème du presbytère de St-Cuthbert connaisse un dénouement heureux, dans l'intérêt de tous.

**Florian Aubin, ptre-curé.**



**Le Choeur de chant à l'église de St-Cuthbert:**

**1ère rangée:** Emilien Toupin, Mario Toupin, Jean-Pierre Turcotte, Mme Victorin Langevin, René Lavallée et Diane Turcotte.

**2ème rangée:** Mlle Yvette Lambert, Soeurs Claire Lucie, Florentine Toupin et Lucille Beausoleil, Mme Simon Chênevert, Mme Benoit Langevin et Mme Alfred Roberge, organiste.



**LE RÉVÉREND PÈRE JULIEN VÉZINA,  
P.M.E.**

(1941-1945) **Missionnaire aux Philippines**, il est fait prisonnier des Japonais durant quatre ans.

(1945-1956) **Missionnaire à Cuba**. A plusieurs reprises, il rend visite à la mère de Fidel Castro, à qui il porte la sainte communion. Souvent, il prend le déjeuner chez elle.

(1956-1965) **Missionnaire au Honduras**.

(1975-1980) Aumônier du Couvent de St-Cuthbert chez les Soeurs de Ste-Anne et aide dominical à la paroisse.



(1943).- **La Chorale des Enfants de Marie** de St-Cuthbert. Mlle Darie Fafard, directrice.



M. Armand Destrempe, **sacristain**.



M. Bernard Beaucauge, **sacristain**.



**SACRISTAINS:** 1ère rangée: MM. Gérard Vadnais et Viateur Morin. 2ème rangée: MM. Rogatien Fafard, Émérand Belhumeur et Pierre-Damien Toupin.

## PRÊTRES-VICAIRES À ST-CUTHBERT DEPUIS 1895 A NOS JOURS.

1895: A.C. Robillard	1928: C.O. Valois
1895: A. Bourgeois	1928: Vitalien Fafard
1897: J. Chs. Coallier	1929: Lionel Brissette
1897: J. Gagnon	1929: Zotique Beauchamp
1897: L.N. Laporte	1929: Donat Caumartin
1898: O. Forest	1932: Hermas Lavallée
1901: J.C. Perreault	1932: A. Rondeau
1902: J.C. Jeoffrion	1932: Albert Laporte
1903: A.E. Olivier	1933: Antonio Riopel
1905: Oscar Racette	1934: J. Roméo Forest
1907: Charles Gervais	1934: Maxime Piette
1910: J.Louis Martin	1935: Jean Lafrenière
1911: J.O. Lachapelle	1937: J.L. Laurin
1912: J.J. Brien	1938: Arsène Grégoire
1913: Elie Poitras	1941: Antonio Riopel
1915: Hermas Lachapelle	1941: J. Antonio Richard
1917: Omer Bonin	1944: Azellus Poirier
1917: Roméo Forest	1946: Edmond Parent
1918: F.D. Ricard	1948: Henri Locas
1920: Jos. Pelletier	1948: Azellus Poirier
1920: Elphège Filiatrault	1951: Georges Forest
1920: Henri Gaudet	1953: Paul Bourgeois
1924: R. Chevalier	1957: Gérard Boisjoly
1925: Damien Ricard	1972: P. Julien Vézina, P.M.E.
1926: Jos Pelletier	1972: Marcel Beauséjour, vic. économiste
1926: C.A. Coutu	1972: Léo Renaud

## MARGUILLIERS DE ST-CUTHBERT

1765- François Dudemaine — Jean-Baptiste Brisset	
1766- Jean-Baptiste Brisset — Joseph Rainville	
1770- Joseph Roberge — Joseph St-Maurice	
1771- Joseph St-Maurice — Jean-Baptiste Dubois père	
1778- Joseph Perreault — Pierre Sylvestre	
1779- Joseph Roberge — Joseph St-Maurice	
1797- Paul Naulet	1808- Alexis Neveu
1798- Pierre Sylvestre	1809- Pierre Vadnais
1799- Joseph Brûlé	1810- Joseph Lorendeau
1800- Jean-Baptiste Sylvestre	1811- Jean-Baptiste Roberge
1801- Alexis Houde	1812- Pierre Fauteux
1802- Michel De Grandpré	1813- Joseph Rémillard
1803- Joseph Roberge	1814- Emmanuel Drainville
1804- Jean-Baptiste Rémillard	1815- Pierre Rémillard
1805- Joseph Drainville	1816- François Rivard Loranger
1806- Alexis Villandré	1817- Étienne Grégoire
1807- Jean Malboeuf	1818- Antoine Lebeau

## MARGUILLIERS DE ST-CUTHBERT

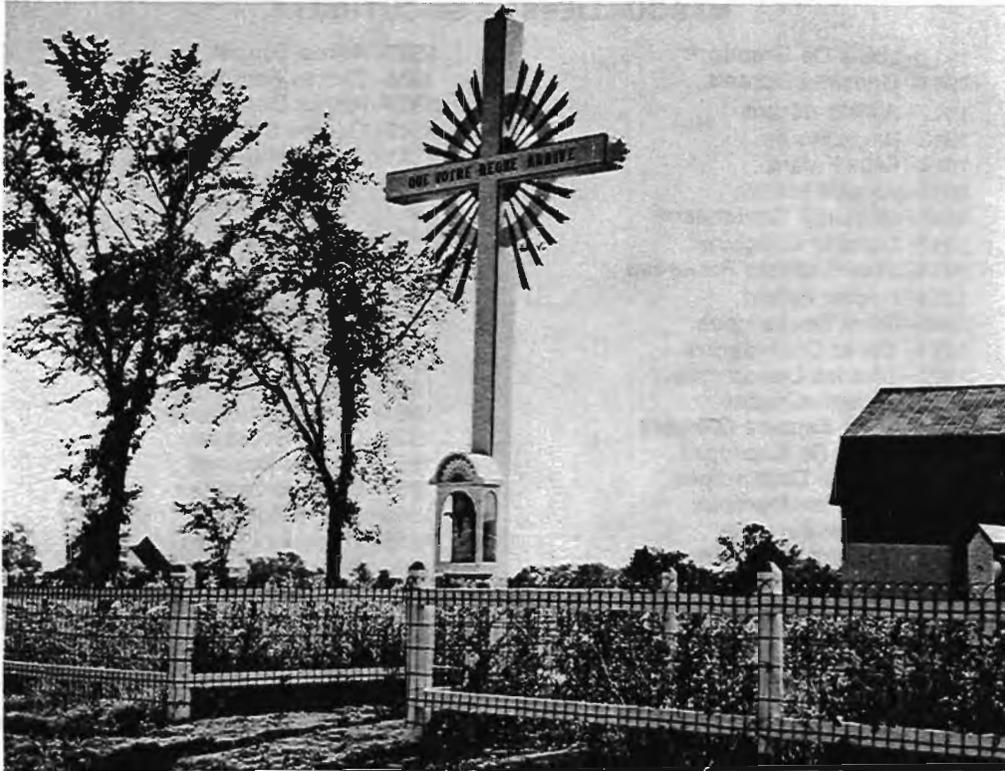
1819- Zacharie Cloutier	1869- Honoré Lambert
1820- Alexis Simper	1870- Louis Vadnais
1821- Antoine Bourgeau	1871- Antoine Bourgeault
1822- Thimothée Paquet	1872- Séaphin De Grandpré
1823- Jean-Baptiste Bérard dit Lépine;	1873- Hercule Roberge
1824- François Prud'homme	1874- Narcisse Sylvestre
1825- Alexis Denys	1875- Narcisse Sylvestre
1826- Michel Barrette	1876- Pierre Manègre
1827- Valentin Barrette	1877- Prosper Allard, fils
1828- Jean-Baptiste Drainville	1878- Magloire Colin Laliberté
1829- Jean-Baptiste De Grandpré	1879- François Marcoux
1830- Alexis Beaugrand dit Champagne	1880- Pierre Gervais
1831- Pierre Fafard	
1832- Joseph Grégoire	1881- Norbert Bérard
1833- François Alin dit Dudemaine	1882- François Mathieu
1834- Joseph Généreux	1883- Narcisse Dubois
1835- Hypolite Morel	1884- Louis Lafontaine
1836- Maxime Houle	1885- Norbert Goulet
1837- Joseph Laferrière	1886- Nazaire Brizard
1838- Alexis Baril	1887- Pierre Sylvestre
1839- Jean-Baptiste Malboeuf	1888- Hilaire Cabana
1840- Prisque Sylvestre	1889- François Tellier
1841- Jean-Baptiste Chênevert	1890- Dieudonné Denis
1842- Amable Auré Laferrière	1891- Dominique Rousseau
1843- Joseph Généreux	1892- Jean-Baptiste Brizard
1844- Gonzague Bérard dit Lépine	1893- Louis Pelland
1845- Augustin Cabanat	1894- Aimé Drainville
1846- Pierre Dubord Lafontaine	1895- Onésime Chaput
1847- Vital Turcot	1896- Félix Lafontaine
1848- Ambroise Fauteux	1897- Anacllet Caumartin
1849- Joseph Plante	1898- Norbert Coulombe
1850- Thomas Clément	1898- Dieudonné Morelle
1851- Pierre Sylvestre	1899- Pierre Robillard
1852- Rémy Rémillard	1899- Georges Landry
1853- Pierre Monfils	1900- Joseph Dudemaine
1854- Alexis Brûlé	1901- Ambroise Barrette
1855- François-Xavier Destrempe	1902- Denis Fafard, fils de Pierre
1856- Antoine Paquet	1903- Noé Marcoux
1857- Jean-Baptiste Désory	1904- Zotique Langevin
1858- Joseph Fafard	1905- Jean-Baptiste Sylvestre
1859- Olivier Allard	1906- Denis Bélanger
1860- Henry Fiset	1906- Joseph Rémillard
1861- Norbert Brûlé	1906- Régis Manègre
1862- Paul Boucher	1907- Joseph Rémillard
1863- Paul Caumartin	1907- Régis Fafard
1864- Pierre Beaugrand Champagne	1908- Philippe Destrempe
1865- Michel Duteau de Grandpré	1908- Philippe Rochette
1866- Michel Dudemaine	1909- Georges Sylvestre
1867- Pierre Turcotte	1909- Onésime Dauphin
1868- Norbert Rouleau	1910- Jean-Baptiste Destrempe
	1910- Octavien Marcoux

### MARGUILLIERS DE ST-CUTHBERT

1911- Louis De Grandpré	1937- Alfred Toupin
1911- Onésime Durand	1938- Esdras Fontaine
1912- Wilfrid Bérard	1939- Arthur Denis
1913- Régis Houle	1940- Gaston Sylvestre
1914- Félix Fafard	1941- Joseph Clément
1915- Joseph Morel	1942- Désiré Fafard
1916- Onésime Courchesne	1943- Dr Lorenzo Payette
1917- Damase Grégoire	1944- Joseph Houle
1918- Jean-Baptiste Rousseau	1945- (Juin) Narcisse Fafard
1919- Hector Fafard	1946- Anselme Roberge
1920- Rémi Destrempe	1947- Cuthbert H. Manègre
1921- Oscar Champagne	1948- Wilfrid Toupin
1922- Charles Dénommée	1949- Gérard Fernet
1923- Joseph Chaput	1950- Cuthbert Dauphin
1924- Jean-Baptiste Clément	1951- Rémi Destrempe
1925- Louis De Grandpré	1952- Ovide Rousseau
1926- Joseph Destrempe	1953- Azellus Bazinet
1927- Octavien Marcoux	1954- Bernard Lanthier
1928- Olivier Turcotte	1955- Alfred Roberge
1929- Clotaire Langevin	1955- Ovide Rousseau
1930- Henri Clément	1956- Olivier Dénommé
1931- Frank Périgard	1957- Philippe Destrempe
1932- Pacifique Fafard	1958- Louis Rousseau
1933- Joseph Dauphin	1959- Antonio Vadnais
1934- Léopold Thibault	1960- Irénée Drainville
1934- Alphonse Deschênes	1961- Eugène Lépine
1935- Cuthbert Plante	1962- Gérard Grégoire
1936- Damien Fafard	1963- Jules Lavallée
	1964- Jean-Louis Boucher. M.D.

### MARGUILLIERS DE ST-CUTHBERT

1965- Pierre-Paul Caumartin — Camille Chênevert — Paul Émery Turcotte — Jules Lavallée — Dr Jean-Louis Boucher, m.d. — Paul-Émile Clément
1966- Léo-Paul Lambert — Hector Brulé
1967- Camille Sylvestre — Léonide Toupin
1968- Louis-Joseph Coulombe — Herménégilde Dubois
1969- Roland Denis — Benoît Laferrière
1970- Paul Carpentier — Armand Rémillard
1971- Paul-Émile Morel — Jacques Toupin
1972- Lionel Fredette — Alcide Fontaine
1973- Julien Clément — Émilien Grégoire
1974- Angelbert Fafard — Doria Dauphin
1975- Bertrand Turcotte — Réal Brizard
1976- Mme Julien Clément — Mme Victorin Langevin
1977- Eugène Morel — Rodrigue Denis
1978- Marcel Dénommée — Réal Drainville
1979- Guy Toupin — Mme Gérald Vadnais
1980- Azellus Vadnais — Marcel Sylvestre



**LA CROIX DE CHEMIN CHEZ MM. GUILLAUME ET YVES FAFARD.** (Rang Côte Joly, St-Cuthbert). La vieille **CROIX DE CHEMIN** de chez nous, dans la simplicité et la pureté de ses lignes, est devenue un symbole. Erigée aux quatre coins de la paroisse par nos ancêtres, elle demeure un témoin vivant de la foi et de l'enracinement de nos pères dans le sol et dans l'histoire.

### **LES CROIX DU CHEMIN**

Depuis Cartier, Champlain, Maisonneuve jusqu'à nos jours, les Québécois ont tous été "des planteurs de croix". Nous sommes les fils de Bâtisseurs qui avaient la foi au mystère pascal, en Jésus mort-ressuscité.

La tradition de venir prier à la Croix, s'est maintenue fort longtemps. Qui ne se souvient de ces soirs paisibles où la prière montait vers le ciel en se mêlant aux chants des oiseaux. Il y avait au moins un ou deux représentants par famille et l'histoire dit que la maman et les enfants venaient le plus souvent, priant pour le papa qui terminait trop tard les travaux des champs.

Avec un grand esprit de foi, tous saluaient la croix. Durant les travaux des champs, on se tournait vers la croix pour y réciter l'Angélus. Étant quelque peu éloignés de l'église, les habitants des rangs se réunissaient au pied de la croix pour implorer le Ciel, la protection des familles et des moissons.

## **NOS VÉNÉRABLES CROIX DU CHEMIN**

Le chapelet et la prière du soir étaient la pratique religieuse du temps et l'on savait que la croix du chemin était chose sacrée. Les passants la saluaient, les enfants la vénéraient. Près d'elle, les gens se pressaient toujours avec joie; d'abord pour l'ouverture du beau mois de Marie, puis la coutume voulait que ces prières de prédilection se continuent aussi en juin pour prier le Sacré-Coeur et en juillet pour honorer la bonne Sainte Anne.

Les bras de la croix grands ouverts accueillaient en ce temps-là quelques grand-mères en robes d'indienne, de petits enfants en blouse de toile, des vieillards parfois moulus de fatigue comme aussi des jeunes gens, espoir de l'avenir.

Toutes les cérémonies étaient d'un caractère des plus impressionnant et chacun retournait à son foyer la joie au coeur emportant un souvenir qui restait gravé dans la mémoire.

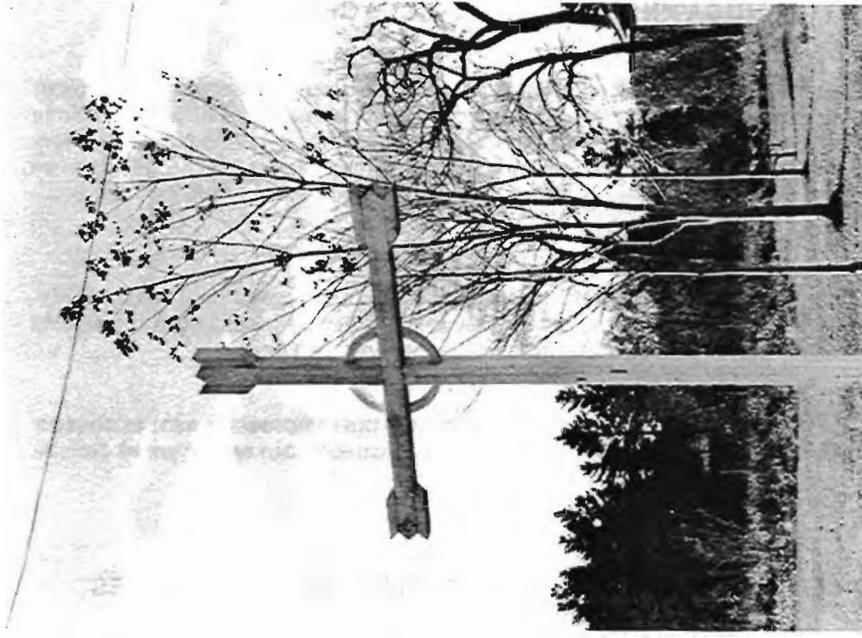
## **LA CROIX DU CHEMIN, LIEU DE PRIÈRE ET DE RENCONTRES**

Les anciens se rappellent les neuvaines de chaque année au cours du mois de mai et quelquefois en juin.

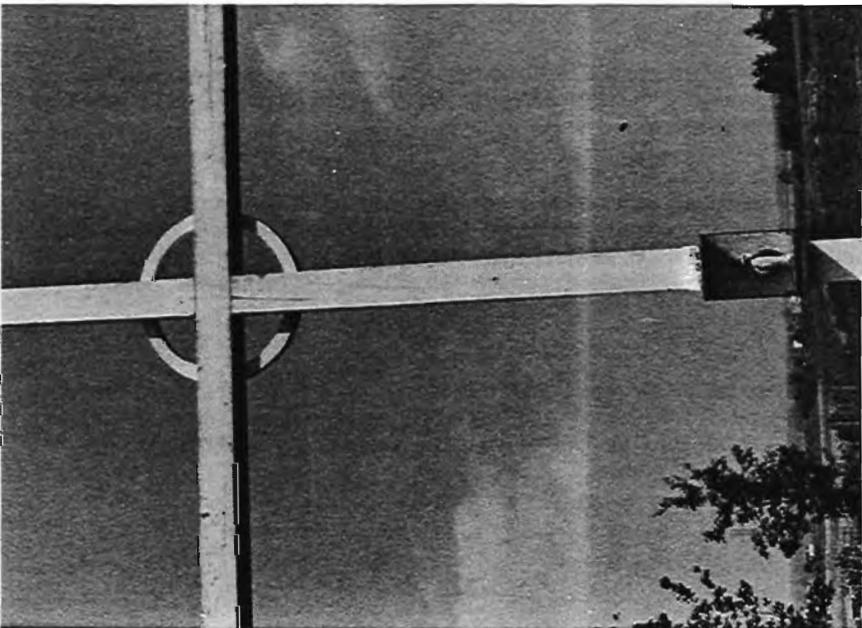
Hommage aux institutrices de nos écoles. Ce sont elles qui organisaient ces neuvaines avec leurs élèves. À la date désignée, les enfants avaient ordre d'aviser tous les foyers de l'arrondissement.

L'institutrice, lorsqu'elle le pouvait, accompagnait les élèves. Il y avait la prière du soir au complet avec litanies de la Ste-Vierge, la récitation du chapelet, entre-coupée d'un cantique et des prières spéciales pour obtenir une température favorable aux travaux des champs et la moisson future. Il y avait des représentants de presque toutes les familles.

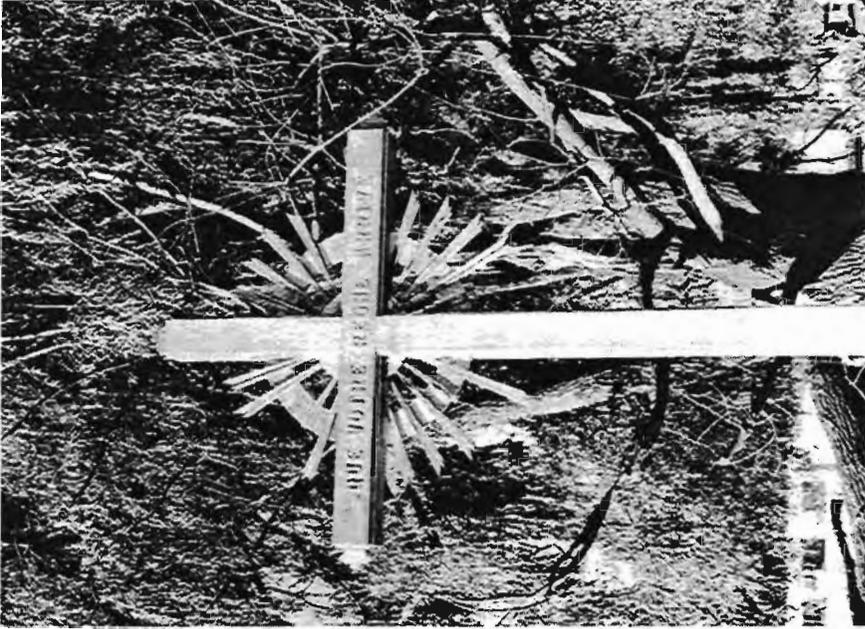
Aussi, c'était l'occasion de rencontres heureuses, de s'informer de nos malades et des absents. Chacun prenait le chemin du retour en jasant, se laissant le bonsoir de porte en porte, et heureux de rentrer chez soi, satisfait d'avoir accompli un acte d'amour, d'espérance et de charité.



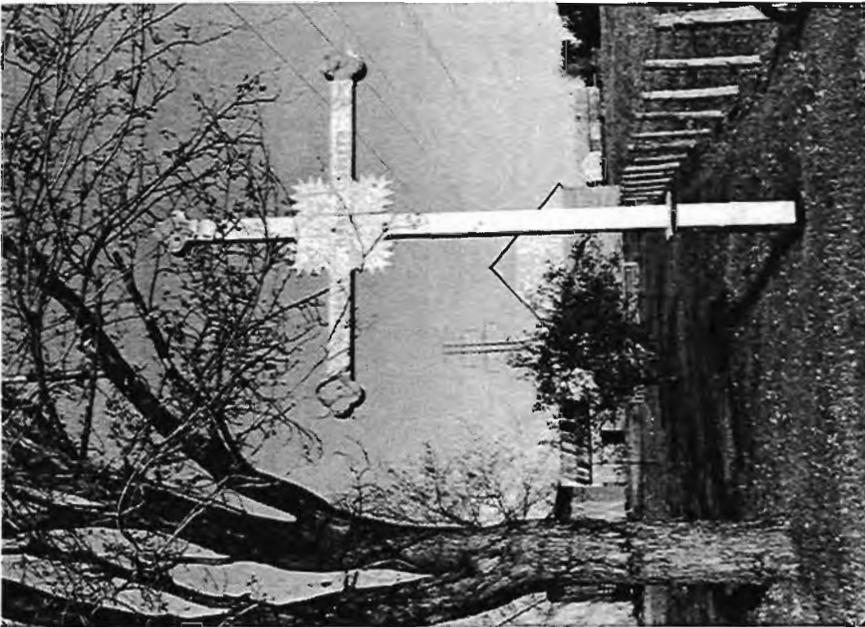
Rang St-André, chez M. Philibert Morel.



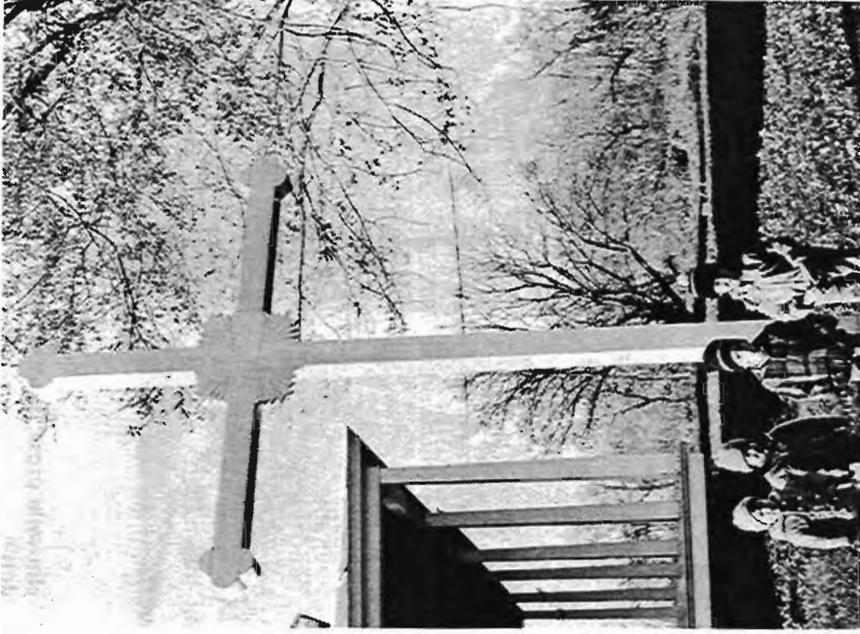
Grand Ste-Catherine, chez M. Philibert Caumartin.



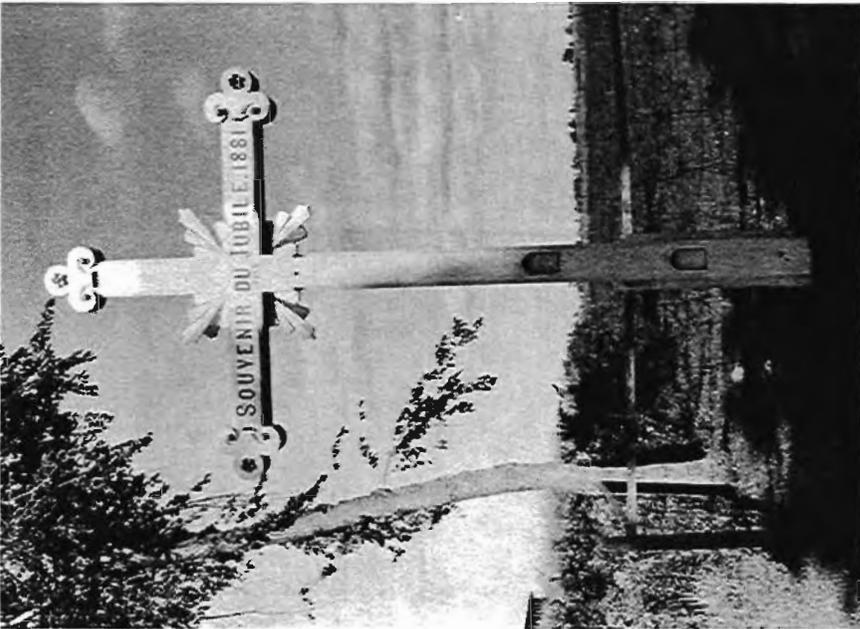
**Nouvelle croix, chez M. Yves Fafard. (Rang Côte à Joly).**



**Chez M. Jacques Toupin, (Montée du Village, Bas-Sud).**



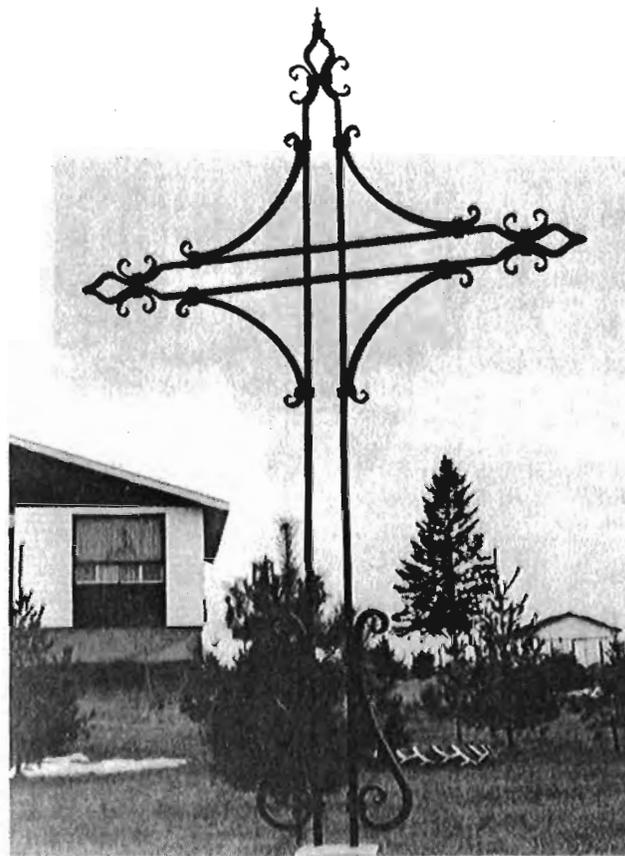
Rang Bas-Nord, St-Cuthbert, chez M. Rosaire Destrempes.



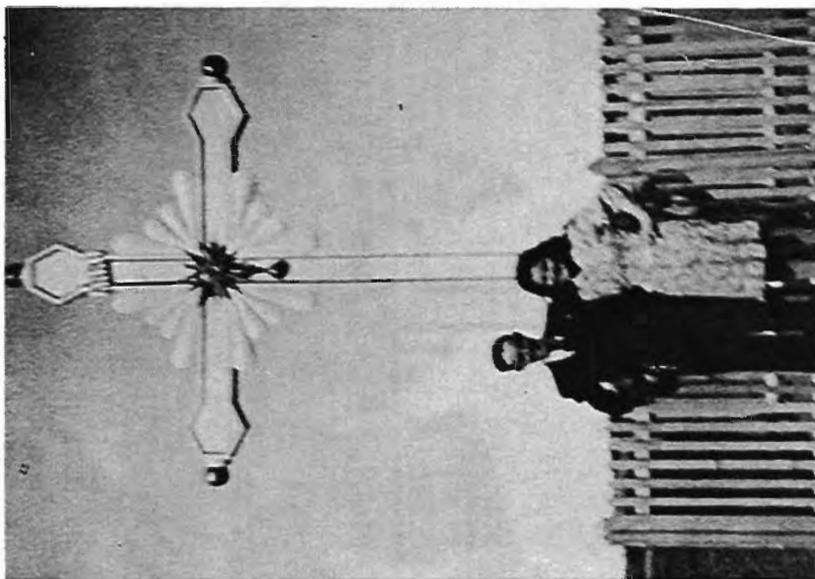
Rang Bas-Nord, St-Cuthbert, chez M. Victor Destrempes.



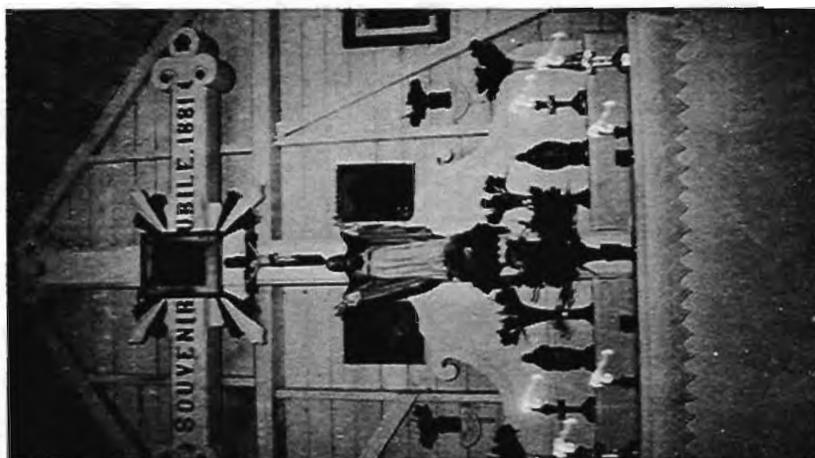
**CROIX DE CHEMIN (DOMAINE BELHUMEUR)**  
Nathalie, fille de M.Mme Gilles et Micheline  
Chrétien.



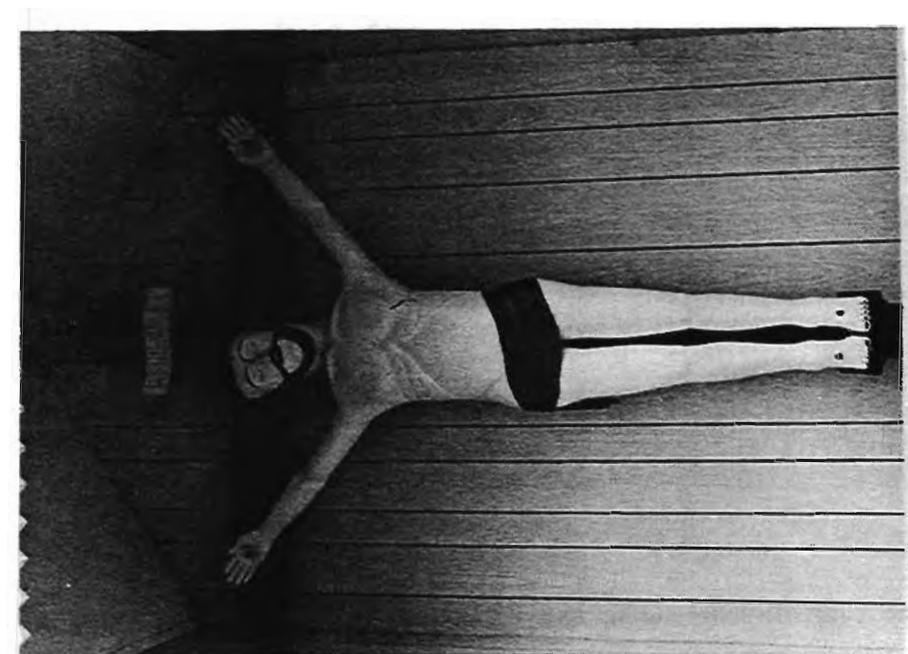
**CROIX HISTORIQUE (CHEZ M. Eugène Durand).**  
Cette croix de fer et sa soeur jumelle ont surplombé  
les deux clochers à trois étages, de 1879 à 1954,  
année où les clochers ont été transformés.



**La croix de chemin** (Rang des Fourches). Chez M. Urgei Plante.



**Oratoire privé construit au Rang Bas-Nord, près de la voie ferrée du C.P.R. (1881).**



**Un Calvaire érigé au Rang Ste-Catherine chez MM. Paul-Émile et Eugène Morel. Oeuvre de M. Noé Ayotte en 1935.**



**1977.- Bénédiction de la croix de chemin chez M. Yves St-Vincent.**

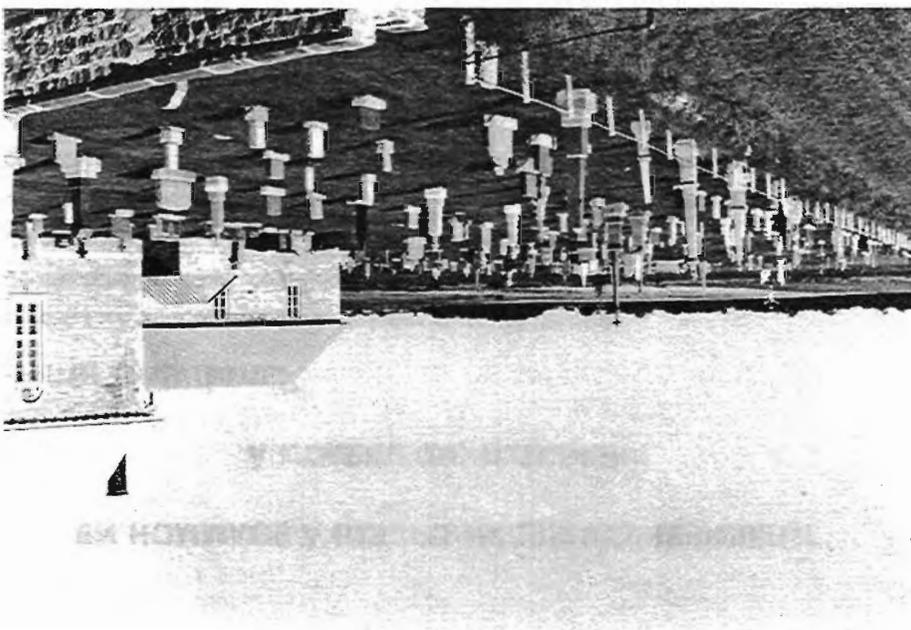
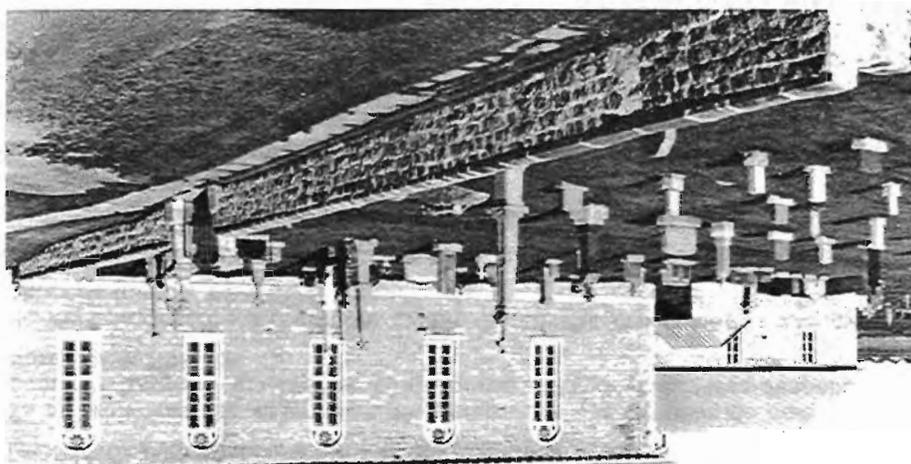


**CROIX DE CHEMIN** chez M. Gérald VADNAIS, Rang St-Jean, St-Cuthbert.



**GROTTE À LA VIERGE MARIE**, chez MM. Avila et Gabriel TOUPIN, Montée du village, Bas-Sud, St-Cuthbert.

**Homage aux pionniers et aux ancêtres** qui reposent à l'ombre des clochers! **Ce mur de pierre**, cédure du cimetière, a été érigé en 1884 avec la pierre de la première église de pierre, bâtie en 1779 et démolie en 1881.



## EN HOMMAGE À NOS PIONNIERS QUI REPOSENT

### À L'OMBRE DU CLOCHER !

#### “Je me souviens”

- Je me souviens des trappeurs et des coureurs de bois;
- Je me souviens des pionniers et des premiers colons;
- Je me souviens des défricheurs de nos forêts vierges;
- Je me souviens des terres du Chicot labourées à la sueur des corps et des cœurs;
- Je me souviens des canots et des barges sur la rivière Chicot;
- Je me souviens des camps de bûcherons et des abris de fortune;
- Je me souviens du flottage du bois et de la “drave” sur la Chicot;
- Je me souviens du four à pain, de la chandelle, de la vieille horloge, du métier, du rouet, de la faucille, du puits, des attelages de boeufs...;
- Je me souviens de l'attente angoissée du douzième petit et du vieux ber qui a bercé les aînés;
- Je me souviens des routes de terre, des sentiers dans le bois et des voyages à dos de cheval et à charrettes à deux roues;
- Je me souviens de l'arrivée des Anglais à Louisbourg et sur les PLaines d'Abraham;
- Je me souviens du premier curé de St-Cuthbert, l'abbé Basile Parent qui a combattu les Anglais à Québec, à la tête de deux cents paroissiens;
- Je me souviens des assemblées de paroissiens à la chapelle de bois sur le St-Laurent à Berthier, “pour délibérer de la construction du presbytère-chapelle sur les bords de la Chicot”;
- Je me souviens de la première cloche qui invitait mes ancêtres à la première chapelle de bois bâtie au Chicot;
- Je me souviens du moulin banal au cœur du village près de la Chicot;
- Je me souviens de l'arrivée de James Cuthbert qui a placé notre paroisse sous la protection de son patron saint Cuthbert;
- Je me souviens de James Cuthbert qui a donné le nom de son épouse Catherine aux rangs “Ste-Catherine” de la paroisse de St-Cuthbert;
- Je me souviens de James Cuthbert qui a changé le nom de la seigneurie Dusablé en la seigneurie de la Nouvelle-York, dont le premier rang est traversé par la route York;
- Je me souviens des premiers reçus du seigneur James Cuthbert à ses censitaires francophones, reçus rédigés uniquement en anglais;
- Je me souviens de l'invasion américaine et de l'incendie du Manoir de James Cuthbert;

- Je me souviens de la défaite électorale du seigneur James Cuthbert par Pierre Margane de Lavaltrie en 1792;
- Je me souviens de la pendaison au Pied du Courant, d'un fils de St-Cuthbert, le Patriote de Lorimier en 1839;
- Je me souviens du grand Mariage de Joseph Dubuc du Manitoba à Mlle Annie Hénault à St-Cuthbert en 1872;
- Je me souviens du massacre du Père Léon-Dollard Fafard, natif de St-Cuthbert, assassiné par les Indiens en 1885, lors de l'Insurrection des Métis de l'Ouest;
- Je me souviens des rassemblements sur le perron de l'église et de la criée pour les âmes;
- Je me souviens des cabales politiques à la boutique de forge et au magasin général;
- Je me souviens du premier annuaire de Bell Canada pour Berthier et St-Cuthbert, rédigé uniquement en anglais;
- Je me souviens des écoles de rang, notre patrimoine, aujourd'hui disparues ou vendues à l'enchère;
- Je me souviens de la marche au catéchisme et du pensionnat dans les Séminaires;
- Je me souviens de la conscription et des chèques bilingues;
- Je me souviens du mois de Marie et des Messes "en latin";
- Je me souviens de la Crise d'Octobre 1970 et du 20 mai 1980;
- Je me souviens d'une certaine Fête de la St-Jean où les paroissiens ont chanté en chœur l'hymne national "O Canada", à l'issue de la messe, à St-Cuthbert;

**Je me souviens** de l'héritage culturel et chrétien de mes ancêtres, du régime de liberté de mon pays et surtout, **je me souviens du coeur de mon père et de ma mère**, les heureux parents d'une famille de onze enfants, et je les remercie de m'avoir donné des frères et des soeurs que j'aime bien et que je fréquente régulièrement.

J'aurais encore beaucoup de souvenirs, des "JE ME SOUVIENS" à vous raconter..., mais ce volume ne contient que 824 pages !

Chers gens de St-Cuthbert, chers lecteurs et lectrices, merci de la patience à me lire jusqu'à la fin.

Florian Aubin, prêtre.

## **Autour du cimetière!**

### **S.19 Barthélemy Hénault.**

Le 24 avril 1858, inhumation de Barthélemy Hénault, fils de Henry Hénault et d'Éléonore Labarre, décédé le 22 avril 1858, âgé de 10 mois. Présents Alexis et Denys Marchand. Antoine Fisette, ptre.

Remarque : Cet enfant a été inhumé **sous l'église**.

Il était le filleul du Seigneur Norbert Hénault.

## LES CLERCS-MÉDECINS AU CIMETIÈRE! (1858).

Voici une lettre qui nous fait connaître les mœurs de l'époque : en 1858, la question du charnier au cimetière, la présence de clercs-médecins et les privilèges des seigneurs, Un document qui en dit long!

**4 mai 1858.- Lettre de M. Joseph Chênevert à Mgr l'Évêque de Montréal.** Il se plaint du règlement de la Fabrique concernant le cimetière. Il a 70 ans. Il est paralysé. Il garde la fillette de son fils qui travaille à St-Félix. Or, cette fillette de 13 ans meurt en mars 1858 à St-Cuthbert.

Un règlement de cimetière défendait l'inhumation des corps durant l'hiver. (On n'avait pas de pelle mécanique et de compresseur en 1858). Tous les corps étaient déposés dans le CHARNIER et inhumés au printemps les uns à la suite des autres, dans une seule fosse creusée à la petite pelle par le bedeau. M. Chênevert demande la permission de creuser une fosse privée dans un lot privé pour la sépulture de sa petite-fille de 13 ans, décédée le 9 mars 1858. Pour ne pas créer de précédent, on lui refuse catégoriquement. "Dans ce cas, j'aime mieux ne pas la faire enterrer à St-Cuthbert", et le grand-père décide de la faire inhumé à St-Félix, où demeure le père de la petite fille .

Il place le cercueil sur une voiture du temps. Vous voyez la scène: Il fait les 6 lieues, de St-Cuthbert à St-Félix, en voiture, au mauvais temps, dans des chemins impraticables à la fin d'avril. "Mgr, c'est un scandale, ma petite fille qui était ma consolation...; ma femme et moi, nos coeurs débordent de chagrin".

De plus, il y a eu injustice. On a fait une exception, un **passe-droit**. De nuit, les portes de la sacristie étant barrées, on a enterré sous l'église le corps de l'enfant du Sieur H.H.!

Enfin, je ne voulais pas que ma petite fille **soit volée** par les clercs-médecins. L'inhumation commune des corps s'est faite le 30 avril 1858 après un service chanté le même jour. "Il y avait déjà des clercs docteurs arrivés sur place. Notre cimetière n'est que trop souvent infecté par de **jeunes étudiants en médecine** qui s'emparent de ces corps du charnier, sans pudeur, ni décence."

(signé : Joseph C.) (Archives E.J.)

Les actes au registre des sépultures confirment les faits. Cette lettre nous fait connaître l'époque des charniers, des sépultures au printemps, de la présence des clercs-médecins. La question du cimetière, des bancs, de la dime, des poteaux d'attache de chevaux, du démembrement de paroisse, du site d'une église, etc, a souvent été l'occasion de difficultés et de controverses. Et cela est très humain et normal ! Mais il reste que M. Chênevert avait une grosse peine d'avoir perdu sa petite fille. Il avait une peur bleue des clercs-médecins...

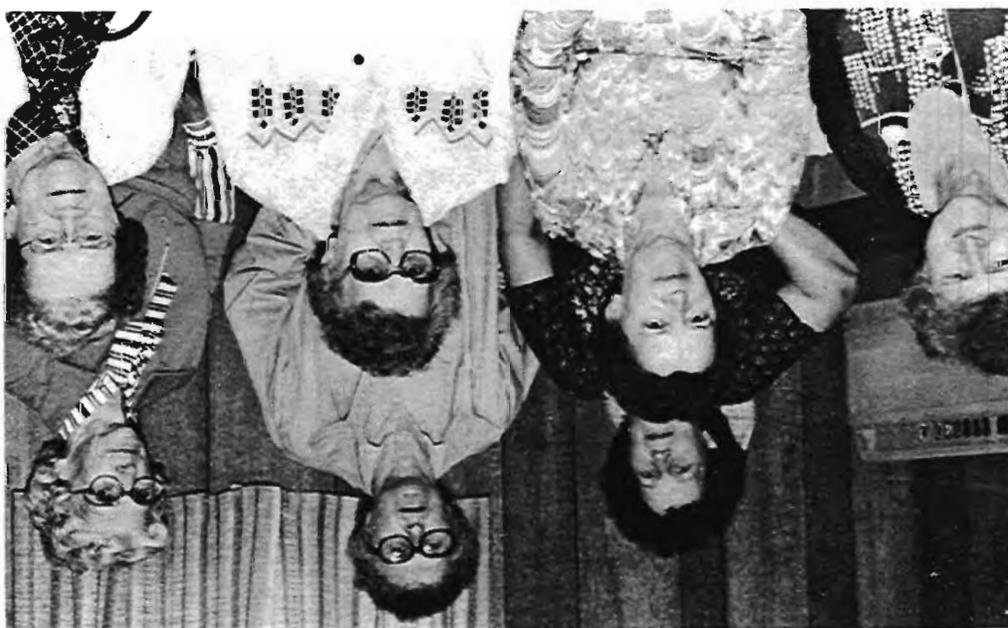
### REGISTRES DE ST-CUTHBERT

#### S. 10 Chênevert, Aglaée.

Le 11 mars 1858, nous prêtre soussigné, avons inhumé dans le cimetière de cette paroisse (il faut lire "**déposé dans le charnier**"), le corps de Aglaée, fille de Olivier Chênevert, cultivateur et de Clarie Méru Barrette, de la paroisse de **St-Félix**, décédée la veille, âgée de 13 ans et demi. Furent présents Jean et Xavier Marchand, qui n'ont su signer.

D.Bérard, ptre

**Membres du Club de l'Age d'Or de St-Cuthbert.- Photo du Haut: Assises: Mmes Herménégilde Dubois, Adalbert Fafard, Ovilla Turcotte et Soeur Laura, s.s.a. Debout: Mmes Jérémie Sylvestre, Ephrem Chicoine et Olivier Denommée. Photo du Bas: Assises: Mmes Donatien Houle, Paul Fafard et Anselme Roberge. Debout: Mmes Joseph Bruneau et Doria Chaput.**

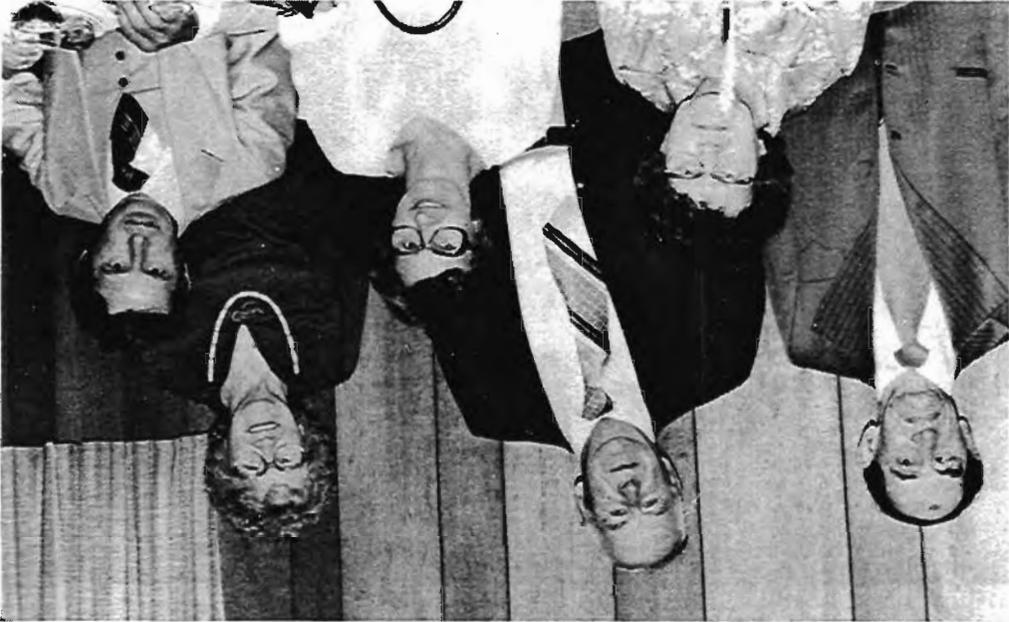




**Haut:** Mme Ovide Rousseau, Paul-Emile Morel, Cuthbert Morel, Mlle Gilberte Fafard et Mme Rita Houde. **Bas:** Mmes Théodore Deschênes, Alcide Coutu, Paul-Emery Turcotte, Gérard Lauzon et Viateur Lapointe.

**Haut:** Mmes Conrad Gervais, Gilles Pelletier et Anguste Sylvestre. **Bas:** Mmes Armand Sylvestre, Julien Sylvestre, Bernadette Valois-Lauzon, M. Paul Destrempe, Mmes Joseph Clément, Paul-Etienne Destrempe, Paul Carpentier et Lucien Vadnais.





1979.- Journée de l'Age d'Or à St-Cuthbert.- Haut: Assis: MM. Paul Carpentier et Lorenzo Sylvestre. Debout: MM. Ovide Rousseau, Lucien Vadnaïs et Avila Belhumeur. Bas: Assis: Mme Adrien Toupin, Mme et M. Gilles Toupin, maire. Debout: M. Adrien Toupin, M. et Mme Auguste Sylvestre.



**Mme Auguste Sylvestre, présidente** du Club de l'Age d'Or de St-Cuthbert.

### **LE CLUB DE L'AGE D'OR.**

La fondation du Club de l'Age d'Or de St-Cuthbert remonte au 5 avril 1973 et la formation du premier Conseil comprenait les directeurs suivants: Mme Auguste Sylvestre comme présidente; M. Bernard Beaucage comme vice-président; et Mme Ovila Turcotte comme secrétaire-trésorière. Le 26 septembre 1974, Mme Rodrigue Denis remplace Mme Ovila Turcotte démissionnaire pour raison de santé. En 1975, les mêmes officiers sont réélus à l'unanimité. Depuis 1978 font partie du Conseil les personnes suivantes: A la présidence: Mme Auguste Sylvestre; Vice-présidence: Mme Adrien Toupin; Secrétaire: Mme Eugène Richard; Trésorière: Mlle Laurette Champagne. Comme directeurs du Club de l'Age d'Or, on mentionne les noms suivants: M. Philibert Fafard, M. Ovide Rousseau, Mme Cuthbert Morel et Mme Anselme Roberge. MM. Gérard Lacourse et Paul Carpentier font les frais de la musique aux soirées récréatives. Les membres du Club, au nombre d'une centaine, s'adonnent à plusieurs activités, telles que le jeu de cartes, les rencontres hebdomadaires, le dîner de fin d'année, les voyages en groupes par autobus, la visite aux personnes malades, etc.

A l'occasion de soirées à l'Age d'Or, on aime à se rencontrer, à causer, à jouer aux cartes, à raconter quelques nouvelles de la semaine, à discuter des affaires du Conseil ou de la Fabrique, à parler du dernier décès, du prochain mariage, du jeune couple qui a hérité d'une grosse fille de neuf livres, et la soirée passe vite...

On annonce le prochain bingo, une excursion, un voyage au Festival du Tabac ou de la Chasse; parfois on organise un bon souper canadien ou une partie à la cabane, où même à un âge avancé, on sait encore déguster les mets de chez nous: le jambon, les oreilles de crisse, les oeufs dans le sirop, les petites crêpes dorées et croustillantes, les marinades, la bonne tire, le tout suivi d'une tasse de réduit ou d'un petit blanc...

A ces fêtes de cabane à sucre, parmi les gens de l'âge d'or, certains octogénaires les plus "braves" tentent encore d'accomplir quelques exploits dans un jeu de société ou à la danse "à la jambe alerte", dans un set carré ou un "pole jaune", tandis que les violonneux Carpentier, Lacourse et Toupin jouent de l'archet et tapent du pied de leur mieux pour entraîner tout ce monde.

Pendant ce temps, attablés par petits groupes, des hommes sirotent lentement une liqueur améliorée et des femmes bavardent gentiment en attendant leur tour d'entrer dans la danse...

Ces sauteriers du vieil âge au milieu de la place, qui fait montre encore de sa vitalité, de son entrain, de sa force, de sa galanterie autour des madames aux cheveux châains, (seul le coiffeur le sait), sont entrecoupées de chansons du folklore et d'histoires du bon vieux temps...On se relance à qui mieux mieux, et la soirée ou la rencontre se termine souvent par un goûter bien préparé par des mains expertes... café, gâteaux, liqueurs, qui fait la joie des gourmets. "Mon médecin me défend ceci ou cela, mais j'ai bien le droit de tricher un peu à la cabane...Une fois n'est pas coutume..." et même à 80 ans, les aînés se gardent encore jeunes et pleins de vie, loin des problèmes trop sérieux et compliqués...Chapeaux bas, amis de l'Age d'Or! Vous savez organiser de belles soirées où les amis se rencontrent et savent "le tour" de s'amuser et de fraterniser...

En un mot, cet organisme vise à offrir des services divers pour l'agrément et le bien-être des personnes âgées, à mettre sur pied des activités qui leur conviennent. Le Club de l'Age d'Or de St-Cuthbert a bénéficié du Projet "Nouveaux Horizons", qui lui a permis d'aménager un très beau local propre, fonctionnel, bien éclairé, avec ameublement, armoires, fauteuils, piano, etc...En un mot, un Mouvement qui fonctionne bien et qui mérite notre encouragement. Comme le dit la chanson: "Le coeur ne vieillit pas..." Que l'Age d'Or reste toujours jeune, vivant et en bonne santé!

## NOS GRANDES MAISONS.

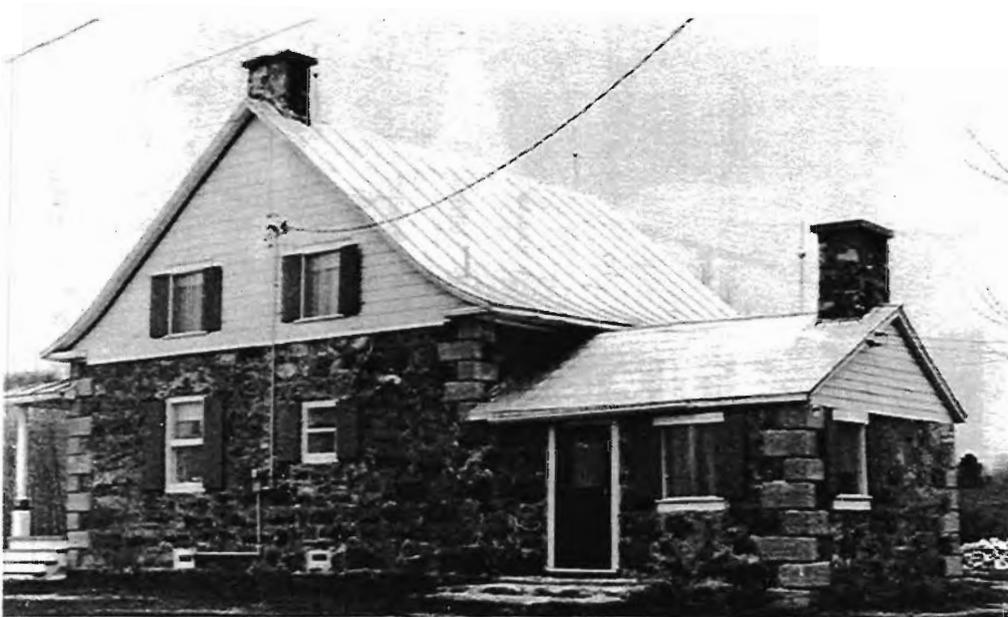
**DANS LES CAMPAGNES, NOS ANCETRES BATISSAIENT DE GRANDES MAISONS** qui étaient un signe de prospérité, de fierté chez les habitants. Nos ancêtres bâtissaient de grandes maisons pour s'accorder aux vastes étendues de leur ferme, aux immenses territoires de la vallée du St-Laurent; on bâtissait "grand" pour accueillir et loger une famille de dix, douze ou quinze enfants, pour recevoir "la parenté et la visite"; on bâtissait "grand" pour pouvoir garder "les vieux" à leur retraite, parfois pour loger un ou deux serviteurs ou aide-fermiers. On a même vu des familles de dix enfants adopter une nièce ou un neveu orphelin.

Non seulement nos grandes maisons répondaient à **un besoin d'espace vital**, mais étaient aussi le signe, le monument visible **de la fierté, de la richesse, du désir de liberté** au sens plein du mot, désir de circuler librement, liberté de vivre, de respirer, de s'épanouir, d'être maître chez soi, comme propriétaire de son "**habitation**" comme on l'est dans son "**habit**", de son vestiaire! au lieu de vivre "locataire", à l'étroit, entassé, emprisonné, emmuré dans un petit logis de deux pièces et demie.

Nos **maisons majestueuses** nous révèlent également **le talent** de nos ancêtres et **leur goût de la beauté**, dans la recherche d'une architecture propre, imposante, accordée aux vastes territoires de la campagne québécoise.



1870.- **Maison de M. Hector Fafard** plus que centenaire. Masse de pierre imposante; solidité, calme, pureté de ses lignes. Fière, elle domine la colline.



Bâtie en 1870 par Louis Grandchamp.  
**Maison de M. Hector Fafard, vue de côté.**  
Maison de M. Hector Fafard, vue de côté.  
"ô foyer, ô maison, première des patries !" (F. Gregh)



**De style victorien**, cette maison fut construite en 1924 par M. Joseph Rondeau. Munie d'un four de boulangerie, toujours existant, qui servit de gagne-pain à plusieurs familles, elle est maintenant la propriété de **MM. Charles-Aimé Marcoux et Serge Simard**.



**Un autre type de style victorien**. Pendant que les couturières font des ornements de dentelle avec du fil, les messieurs en font avec le bois, pour décorer l'extérieur des maisons. Magasin Philippe Asselin, Ferdinand Bergeron, Philibert et Roger Fafard. Aujourd'hui Jean-Claude Vadnais.



**Maison paternelle des familles Sylvestre** (Hercule, Azarie, Lorenzo, Auguste).  
Dans ces vieilles maisons ont vécu des familles de 10, 12, ou 14 enfants...



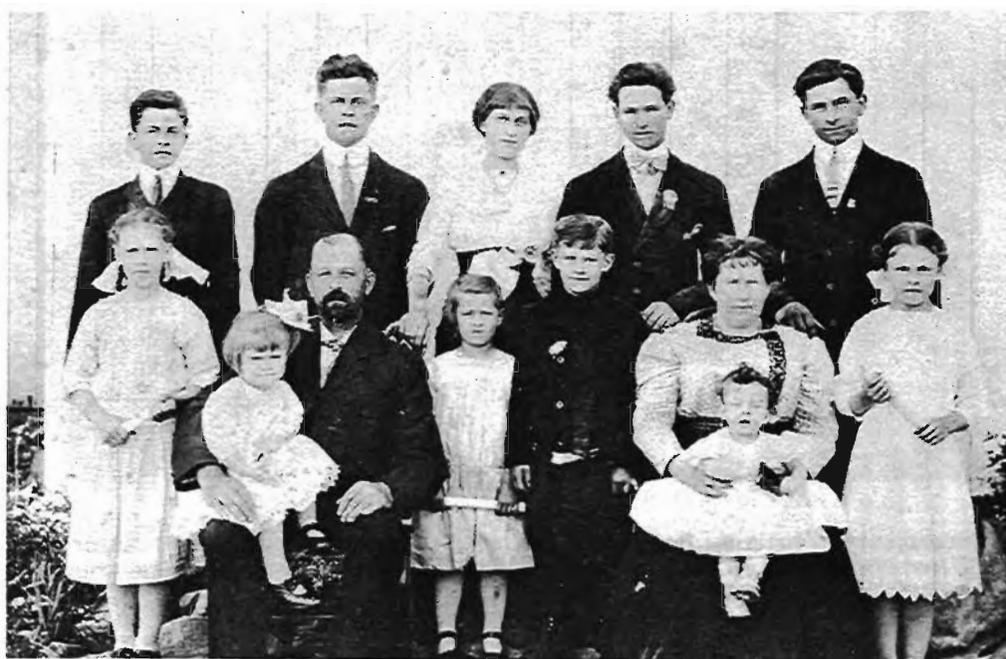
**La Maison des Houle** (Eugène et Tancrede Houle) (en 1904).  
Maison rempli de souvenirs! (Photo Paul-Aimé Houle).



**Maison de bois, deux fois centenaire**, dit-on; l'une des plus vieilles, rénovée, conservée, faite avec les outils de l'époque, d'une façon artisanale, charpente en pin ... équarrie à la hache ... La Maison des familles Grégoire (Joseph, Damase et René Grégoire) ... Aujourd'hui, la propriété de Yves St-Vincent. (Rang Bas-Nord).



**Propriété de M.Vincent Bianchi**, cette maison de style canadien avec lucarnes ne signifie-t-elle pas un retour aux sources, une recherche de la beauté et du calme d'autrefois?



**Famille Anselme Cabana (1910).**



**Famille de M. Mme Damien Fafard (Parmélia Marchand), (Photo: 1923).**



**Compagnons d'école du Rang No 2 (Bas de St-Cuthbert). M. Philibert Lauzon, le P. Denis Périgord, c.s.v., M. Victorin Langevin, M. Paul Carpentier et le Juge Armand Sylvestre. (Photo 1969).**



**La famille de M. et Mme AUGUSTE SYLVESTRE.**



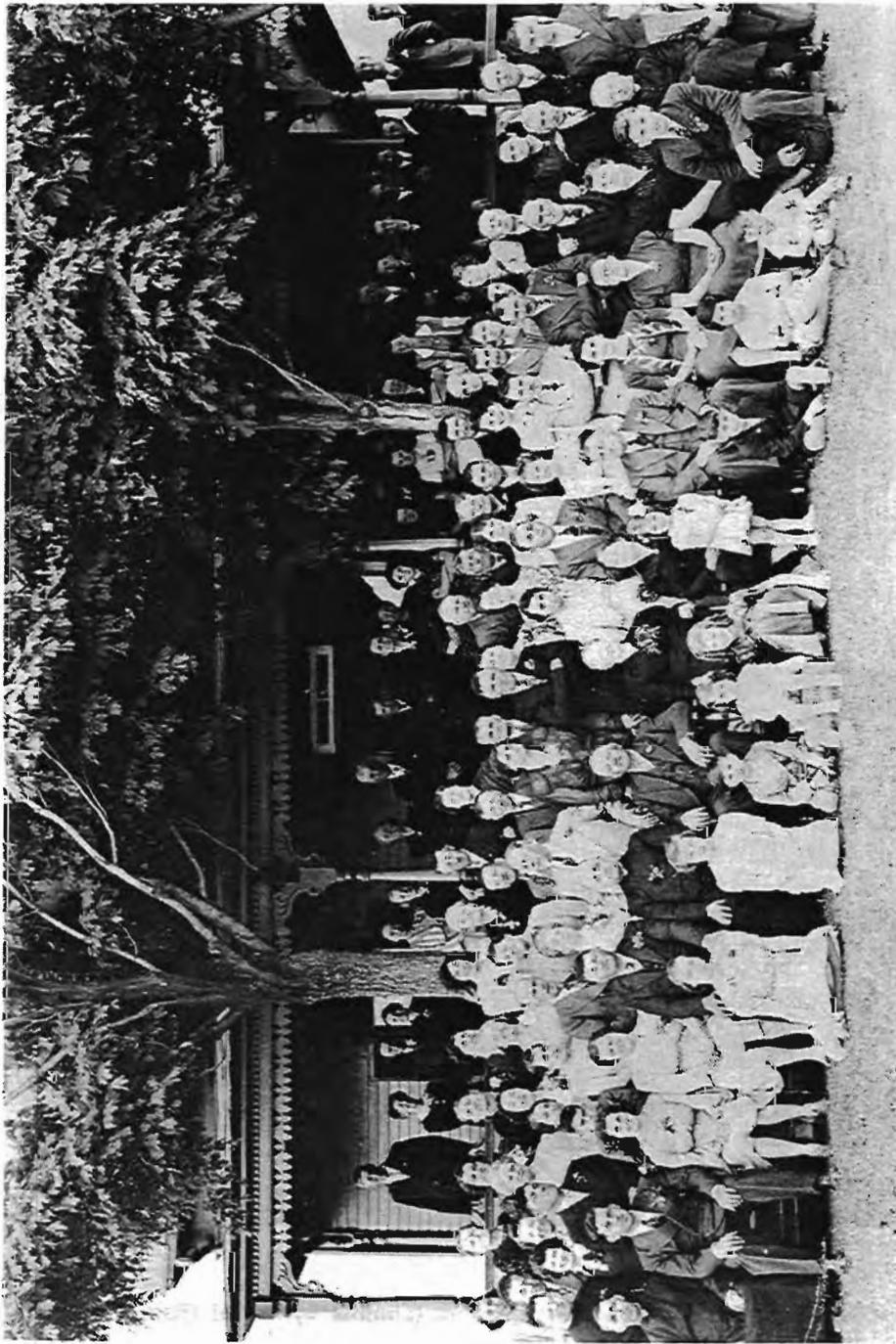
La famille de M. et Mme Lorenzo Sylvestre. (1974)



La famille de M. et Mme Irénée Drainville. (1980)



**LES FAMILLES HOULE** (Onésime, Paul-Aimé Houle, etc).  
Rang Petit Ste-Catherine (Juillet 1950).



**NOCES D'OR DE M. ET MME ANSELME CABANA (Ludivina Denis) 1940.**



La famille de **M. et Mme OSCAR BRIZARD.**



1906.- Famille de **M. Mme Joannès Clément (Lumina Sylvestre)** (Rang St-Jean),  
St-Cuthbert.



**Famille de M. Joseph Morel (18 oct. 1958). Sont présents: 48 petits-enfants et 46 arrière-petits-enfants.**



**80ème anniversaire de naissance de M. Joseph Morel (1958).**



Devant l'église de St-Cuthbert, au 100e anniversaire de Mme Odilon Toupin.



1941.- Parents et amis au 100e anniversaire de naissance de Mme Odilon Toupin (Céline Fafard).



(1941.- **CENTENAIRE DE MME ODILON TOUPIN** (Céline Fafard). Paroissiens, parents et amis entourent la JUBILAIRE. Mgr J.-Arthur Papineau, évêque de Joliette, est présent.



11 novembre 1941.- Centenaire de Mme Odilon Toupin.



**Mme Odilon Toupin,  
CENTENAIRE.**

**Mme Odilon Toupin (Cé-  
lina Fafard)**, fille de Pierre  
Fafard et de Marie Manè-  
gre, née le 12 novembre  
1841 à St-Cuthbert, décé-  
dée le 8 juillet 1942, à l'âge  
de 100 ans, 7 mois et 25  
jours

Mère de sept enfants,  
dont un fils prêtre et deux  
religieuses. **Hommage à  
notre vénérable centenai-  
re!**



**Mme Romulus Farard.  
Louisia De Grandpré),  
nonagénaire.**



**Mme et M. Esdras Fontaine.  
(Monsieur nonagénaire)**



**Noces d'or de M. et Mme Wilfrid Toupin (Parmélia Bélanger) 1908-1958**



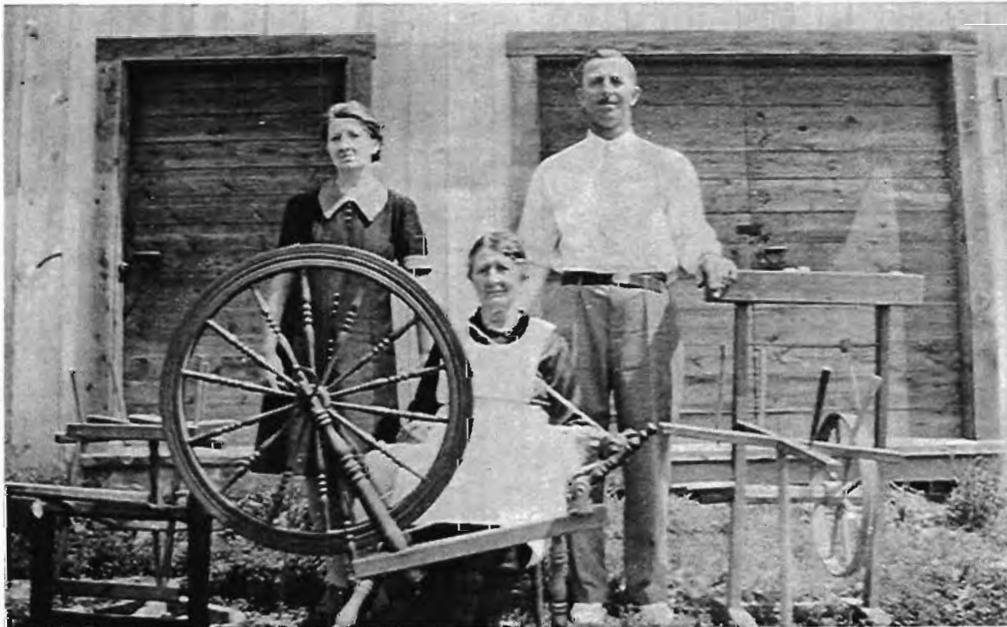
**Noces d'or de M. et Mme Wilfrid Toupin (Parmélia Bélanger) 1908-1958.**



**Mme Anselme Lafferrière** (Caroline Provost (1833-1932), **décédée à 99 ans et un mois.** Grand-mère de M. ALfred Roberge, Mmes Edouard Destrempe, Albany Fafard et Mlle Rosée Roberge.



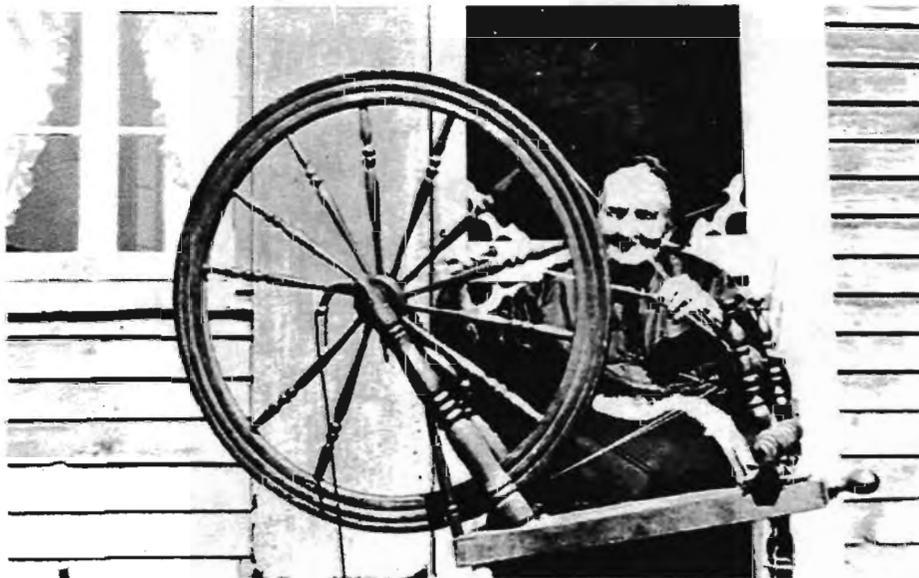
**Soeur Marie-Julienne Roberge, S.S.A.** **Décédée à 98 ans en 1962.** Supérieure du Couvent de St-Cuthbert (1940-1946).



**1920.- Mme Arthur Roberge, sa fille Rosée et son fils Joseph.** Comme toutes nos grand-mères, elle aimait à filer. On voit le **Dévidoi**, le **rouet** et le **rouet à canelles**.



**LE VIEUX ROUET.- Mme Pierre Monfils (Alvia Caumartin) en 1925.**



**Mme Odilon Toupin (Lina ou Céline Fafard) aimait à filer la laine, même à un âge très avancé. (Elle est décédée CENTENAIRE).**



**Les deux soeurs nonagénaires:**

**Haut:** Mme Philias Plante (Alexandrina Coutu) et Mme Roland Plante.

**Bas:** Mme Philippe Durand (Elmire Coutu) et Mme Viateur Lapointe.



**Mme Avila Doucet (Marie Grégoire) nonagénaire, au milieu de ses filles: Rita, Laurette, Yvonne, Berthe-Alice et Jeanne-Mance.**



**Mme Adélar Lavallée (Orize Brizard) nonagénaire, entourée de Manon Fafard, Richard Fafard et Chantal Lavallée.**



**M. Ovide Rousseau "étrenne" une belle volture en 1923. Remarquez le vieux four à pain à droite de la photo.**



**MM. Charles et Octé Marcoux. Une voiture d'été et les pailetots d'hiver.**



Voiture avec cache-soleil ou cache-pluie. 1899.- M. Ambroise Drainville, rang York, St-Cuthbert.



En 1942 au Rang des Fourches, à St-Cuthbert. Une voiture de promenade.



**Ford à pédales.** - M. Lucien Vadnais, de la Cie Beaver Truck Taxi sur le Champ de Mars, Montréal (1926).



**M. Lucien Vadnais, René et Maurice!** Un camion Réo (4 cylindres) , **Modèle 1920.**



Une voiture **FORD 1912** appartenant à **M. Joseph Brizard**. (Photo Jean-Guy Brizard).



1921.— **Les belles d'autrefois** (Photo Mme David Bourgeault).



**Le moulin à laver des années 1920-1930.** On brasse le linge à force de bras. L'ancêtre des laveuses automatiques à sept programmes, à neuf rinçages...

**Le vieux chaudron,** ancêtre des chauffe-eau électriques.



**LE FOUR À PAIN,** chez M. Arthur Roberge

Au rang des Fourches, St-Cuthbert, (1920). Remarquez aussi le VIEUX CHAUDRON qui était le chauffe-eau de l'époque.

## LE RÉGIME SEIGNEURIAL ET LA VIE MUNICIPALE À ST-CUTHBERT.

La paroisse de St-Cuthbert a connu **la régime seigneurial**, depuis sa fondation en 1765 jusqu'à **l'érection civile en 1846** et plus exactement jusqu'à la première session du Conseil municipal le 30 juillet 1855.

Au début, le seigneur voyait à la concession des terres, au défrichement, à l'ouverture des routes, à la construction des ponts, etc. Le Grand-Voyer jouait un rôle important. Je citerai quelques procès-verbaux concernant l'ouverture de nouveaux chemins sur notre territoire et dans la région.

### AVRIL 1799.- CHEMIN DU BAS DE ST-CUTHBERT ET CHEMIN DU ST-ESPRIT.

En 1799, le Régime municipal n'existe pas encore dans la Province de Québec. Le Seigneur, le Capitaine de milice et le sous-voyer remplaçaient le Conseil municipal et remplissaient des tâches administratives. Le Capitaine recevait l'ordre de **commander les Corvées pour les chemins**. Il paraît qu'il n'était pas bien reçu partout.

Ses ordres lui venaient du Grand-Voyer et du Sous-Voyer. Ce dernier jouait le rôle des inspecteurs de chemins, des ponts et fossés. **En 1799, le Grand-Voyer** était à la tête du District de Montréal, qui s'étendait **de Maskinongé à la Province d'Ontario**.

En 1799, il s'agit de verbaliser le chemin qui conduit **du bas de St-Cuthbert au chemin qui longe le fleuve**. Il s'agit de partager les charges. **Qui va payer l'entretien** de ce chemin situé dans Berthier, mais plus utile aux gens de St-Cuthbert ?

Le député grand-voyer dit que ce chemin a été ordonné par le gouvernement. Si cela est, il y a donc un procès-verbal.... Si ce chemin est le chemin du gouvernement, pourquoi les habitants de St-Cuthbert l'auraient-ils fait et réparé jusqu'à présent ?

Mais si c'est le chemin du gouvernement, ce n'est pas le chemin de Berthier.

**Il y a 50 ans** que ce chemin est fait (donc avant 1749), (puisque ce procès-verbal et le plaidoyer ont lieu en 1799), **Il y a 50 ans** que ce chemin est fait par les tenanciers de la rivière du Chicot : ceci veut dire les habitants de chaque côté de la rivière, **de la Côte jusqu'en bas** et l'on communiquait à Québec et à Montréal sans y passer.

**Il n'y a que 20 ans**, donc en 1779, que l'on y fait passer la poste. Ce plaidoyer nous apprend que le chemin du Bas de St-Cuthbert a été fait avant 1749 et que le monde est monde en 1799 comme aujourd'hui!

### TRAVAUX DE VOIRIE.-

Au temps du Seigneur James Cuthbert fils, plusieurs travaux de voirie furent exécutés dans les diverses concessions de la seigneurie de Berthier.

**Paroisse de St-Cuthbert** : le 26 juillet 1799, **procès-verbal de Paul Lacroix**, député grand-voyer du district de Montréal, pour un chemin de ligne et de descente de la **côte Ste-Catherine** au chemin du Roi.

Cette 26e concession de notre seigneurie, de même que la rivière appelée ainsi, rappellent le souvenir de **Catherine Cairns**, 2e femme de James Cuthbert, père. **Autre procès-verbal** du même en date du 27 novembre 1800, pour un chemin de ligne et de sortie et le chemin du Roi de la **Côte St-Jacques**, alors paroisse de St-Cuthbert, et dénommée en l'honneur de **James Cuthbert**, père. Enfin, le 3 août 1833, procès-verbal de Pierre-Louis Panet, grand-voyer du district de Montréal, qui établit un chemin à un endroit appelé les Fourches, dont partie dans St-Cuthbert et partie dans St-Barthélemy. Le ruisseau de même que les Fourches portent le nom de **St-André**, sans doute en l'honneur **du patron de l'Écosse**, pays d'origine de la famille Cuthbert.

### **ST-CUTHBERT (en 1831).**

Voici quelques renseignements sur St-Cuthbert **d'après le recensement de 1831**. (Après le démembrement et la fondation de St-Barthélemy en 1827).

**En 1831**, Population de St-Cuthbert : 2,576.

Maisons habitées : 440; inhabitées : 5; en construction : 7.

Propriétaires de biens fonds : 229

Non-Propriétaires de biens fonds : 141

404 couples mariés : 481 enfants de cinq ans et moins.

647 enfants, de 6 ans à 13 ans.

—**La Concession St-Jean**, établie depuis 1758, compte 43 maisons habitées, **une école** de 30 élèves en 1831 (13 garçons et 17 filles), **un moulin à farine** opéré par Olivier Dumontier.

Voici à titre d'exemples; **quelques noms du rang St-Jean et le nombre de personnes par famille : (en 1831)**

François Dudemaine 11	Jacques Dufresne 12
Joseph Lebeau 10	Claude Bérard 10
Valentin Barrette 15	Jean-Bte Rousseau 11
Jean Allard 10	Louis Jacques 14
Gonzague Bérard 11	Jos Lanoie 10

### **ST-CUTHBERT ( en 1831).**

—**La Concession du SUD-OUEST de la rivière CHicot**, établie depuis 1745. Le Rang **SUD-OUEST** compte 147 maisonshabitées en 1831 et deux écoles.

Voici quelques noms et **le nombre de personnes par famille (en 1831) :**

Damase St-Pierre, aubergiste

Claude Lafrenière 10

Jos. Vilandré 10

**Antoine Hainault, instituteur**

Une école (28 garçons et 26 filles)

Jean-Bte Duteau 10

Pierre Sylvestre 11

A.Sylvestre 12

Alexis Grégoire 12

Dominique Plante, charron

**ST-CUTHBERT (en 1831).**

Jean-Bte Filteau, charron  
François-Xavier Chênevert, ferblantier  
Jos. Dubois, cordonnier  
Jean-Bte Chênevert, marchand

**J.-B. Chênevert, notaire**

Moyse Chênevert, marchand  
Antoine Chênevert, forgeron  
Pierre Turcotte  
Xavier Drouin, charron

**Joseph Drouin, sculpteur**

Paul Lefèbvre, sculpteur  
David Lefèbvre, sculpteur

**Demoiselle S. Pâquet, institutrice**

(une école de 32 garçons et 32 filles).  
François Aubain, maçon  
Pierre Dumontier, bedeau  
Pierre Sévigny, aubergiste

—**La Concession Ste-Catherine**, établie en 1775, compte 35 maisons habitées en 1831 et **un moulin à scie** opéré par Claude Bélanger. Le rang Ste-Catherine rappelle le nom de l'épouse de James Cuthbert : "Catherine" Cairns.

—**La Concession NORD-EST de la rivière Chicot**, établie depuis 1745, compte 131 maisons habitées en 1831. Je citerai encore quelques familles et le nombre de personnes par famille :

André Dufault, <b>moulin à scie</b>	François Lépine 10
Alexis Dubois 10	André Robillard 10
Charles Loiseau 12	Pierre Lafontaine 13
Joseph Généreux 12	Étienne Frappier 10
Michel de Grandpré 10	Joseph Laporte 11
François Sylvestre 12	Paul Toupin 6
Joseph Fauteux 11	Jean-Bte Plante 11
Ambroise Bérard 12	

—**La Concession de York** est établie depuis 1758. **Le rang York** (partie de St-Cuthbert en 1831) compte 83 maisons habitées. (De la Côte Joly à St-Barthélemy). Je cite quelques familles et le nombre de personnes par maison.

Pierre Lefrançois, forgeron 10	Ed. Marchand, tanneur 7
Jean-Bte Rainville 8	François Bourdon, aubergiste 5
<b>NORBERT ÉNO marchand 5</b>	Antoine Rouleau 10
Jos Tranchemontagne 10	<b>Joseph Hubert, instituteur</b>
Joseph Laferrière 9	(une école à York en 1831)
<b>J.F. MERCURE, notaire</b>	Joseph Brûlé 10
Jos. Laurendeau 10	Alexis Brûlé 11
Antoine Laurendeau 9	Pierre Cloutier, forgeron
Pierre Fauteux 10	Amable Laferrière 7

**3 août 1833.** Procès-verbal qui établit **un chemin de front** à un endroit appelé **les Fourches** dont partie dans St-Cuthbert et partie dans St-Barthélemy.

**Le 25 septembre 1833.- Nouveau chemin** demandé pour sortir de la concession du St-Esprit et communiquer **entre Berthier et St-Cuthbert**. (Panet, g.v., proc.-verb. no 23)

Une requête a été présentée par l'hon. James Cuthbert, le capitaine Champagne, le sieur William Morrison, et nombre d'autres censitaires. Ils remontent que **le seul chemin** de communication entre les deux paroisses, qui ont quatre lieues de profondeur, est obstrué tous les ans pendant longtemps **par la crue des eaux du fleuve**, "ce qui le rend dangereux et impraticable, que les voyageurs et la malle aux lettres sont plus particulièrement exposés et ne peuvent s'acheminer **qu'à travers le bois ou en canot...**, et qu'enfin tout charroyage se trouve interrompu..." Ils demandent l'établissement d'un **nouveau chemin** de communication entre les deux paroisses.

Après publication de la dite requête dans les deux paroisses, et convocation de deux assemblées, l'une chez Olivier Généreux, à Berthier, et l'autre chez Jean-Bte Harnois, à **St-Cuthbert**, le grand voyer assiste à celle de Berthier où se trouvent en outre François Magnan, Louis Giroux et quelques autres. Ces gens ont proposé un chemin dans la concession du St-Esprit, entre les terres de Pierre-Célestin Beaugrand dit Champagne et d'Amable Beaugrand dit Champagne, puis dans la ligne de séparation des terres de François Boucher et d'Alexis Grégoire **dans la concession sud-ouest de la rivière St-Cuthbert**.

#### **(1833).- PROCÈS-VERBAL DU GRAND VOYER PANET, CONCERNANT UN CHEMIN À PARTIR DE LA TRAVERSE DE LA RIVIÈRE CHICOT :**

**Le 10 décembre 1833.-** Modification dans le chemin de la première concession du chenal du nord. (Proc.-verb. de Panet, g.v., no 24.)

Une requête fut présentée au grand voyer par Jacques Deligny, Joseph Désorcy, Narcisse Piette et quelques autres propriétaires du **chenail** du Nord, demandant un changement dans le chemin de la première concession, **à partir de la petite rivière du Chicot** jusqu'à la route qui conduit au **rang de St-Jacques**, et de là aux limites de la paroisse.

À une assemblée tenue chez Joseph Giroux, aubergiste du village de Berthier, les intéressés demandent au grand voyer de remettre le chemin **le long du chenal du nord** où il était avant 1831, depuis la petite rivière Chicot jusqu'à la terre du nommé Forget, voisine au nord-est de celle de François Marion. Le grand voyer visite le chemin actuel et l'ancien tracé; il trouve que ce dernier est plus ferme et plus facile d'entretien. Il règle donc ce qui suit :

1o À partir de **la traverse de la petite rivière Chicot**, sur la terre de Louis Lafontaine, le chemin du roi continuera le long du chenal du nord, comme avant 1831, dans les tracés de l'ancien, jusqu'à la sortie du chemin de St-Jacques, et de là jusqu'à et y compris la terre du nommé Forget, voisine au nord-est de celle de François Marion.

2o Les ponts de plus **de six pieds de pontage**, coulées comprises, et spécialement celui du ruisseau appelé **Petit Chicot** sur la terre de Joseph Payette et celui de la coulée de Robert, sur la terre, de Jean-Baptiste Coutu, seront faits et entretenus en commun, selon la loi; le chemin sera fait et entretenu par les propriétaires des terres sur lesquelles il passe, chacun sur sa terre. (La Petite rivière Chicot est dite **Rivière St-Cuthbert** dans ce procès-verbal.)

Une fois St-Barthélemy érigée en municipalité le 17 août 1835, et possédant un conseil municipal, les membres de ce conseil voulurent faire tomber les obligations qu'ils avaient **envers Saint-Cuthbert**.

Les deux premiers rangs à profiter de l'érection de St-Barthélemy en municipalité furent le **Grand St-Jacques** et **celui de York**, comme on peut en juger par les deux alinéas suivants.

Procès-verbal du grand Voyer, 9 décembre 1835, qui exempte les habitants de la concession du **Grand St-Jacques** de l'entretien d'un pont sur la rivière St-Cuthbert dans la paroisse St-Cuthbert. (C No 1A, p. 190).

**9 décembre 1835...** Procès-verbal... qui décharge les habitants de la partie de la concession **d'York**, située dans la paroisse de Saint-Barthélemy, de l'entretien d'un pont sur la rivière de Saint-Cuthbert. (C.A. p. 193)

**28 septembre 1836.-** Procès-verbal qui règle l'entretien d'une route connue sous le nom de "**Quarante-Arpents d'York**" dans la paroisse de St-Cuthbert. (Aujourd'hui, paroisse de St-Viateur).

**21 septembre 1838.-** Rapport du Grand-Voyer.

Procès-verbal du Grand-Voyer qui pourvoit à l'entretien de la **ROUTE DU MOULIN** et qui exempte les habitants de la Concession du Nord-Est du Ruisseau de Ste-Catherine, de l'entretien d'une route conduisant à cette concession.

Sur la requête d'Étienne Chênevert, Joseph Delorme, Vital Turcotte et neuf autres. J.-Bte Lavallée, inspecteur des chemins et ponts de la paroisse de St-Cuthbert. P.L. Panet, grand-voyer.

Au fil des ans les maires et conseillers traitent d'une multitude de problèmes, les uns plus importants que les autres. Tout d'abord, à St-Cuthbert, il n'y a qu'une seule municipalité, contrairement à plusieurs paroisses qui comptent deux Corporations, celle du village et celle de la campagne ou Corporation-paroisse.

On a préféré conserver l'intégrité et l'unité territoriale plutôt que de partager la paroisse en deux municipalités. Qui peut dire les avantages et les inconvénients? lorsqu'il s'agit d'intérêts divergents, d'éclairage de rues, de trottoirs, de systèmes d'aqueduc, de systèmes d'égoûts, de pompes à incendie, de rues nouvelles à ouvrir ou à entretenir, de cours d'eau ou fossés à creuser, de ponts à construire, de zonage, de développement industriel, etc.

Les archives municipales font mention de travaux de gravelage et d'amélioration des chemins de rang ou du village. Le Conseil s'intéresse à divers problèmes : le creusement des fossés, l'élargissement des routes, l'entretien des chemins d'hiver, la construction des trottoirs de bois, la protection contre le feu, l'imposition d'une licence aux marchands, la protection contre feu, l'imposition d'une licence aux marchands, la prohibition, l'éclairage des rues, le travail le dimanche, la question des ruisseaux et fossés, l'alimentation en eau potable, le réseau d'aqueduc, la pollution, le travail des inspecteurs, la vente de liqueurs alcooliques, le problème des vidanges, l'évaluation par un service de professionnels, l'inauguration de l'usine de filtration, l'achat de camions à incendie, la construction de caserne de pompiers, l'installation d'une bibliothèque municipale, la question du zonage et de l'environnement, etc...

**29 septembre 1840...** Procès-verbal de William Bezcy, député grand voyer du comté de Berthier, **déchargeant** certains habitants de la concession du Petit-Jacques de l'entretien de deux routes :

-a) celle du Portage dont partie dans la concession du Chenal du Nord, paroisse de Berthier :

-b) partie d'une route sise dans la ligne qui sépare la paroisse de St-Barthélemy de la paroisse de **St-Cuthbert**, depuis Ste-Thérèse jusqu'au front de la concession du Grand St-Jacques et obligeant les habitants de cette dernière concession à son entretien.

**30 septembre 1840...** Procès-verbal...qui rejette une requête de certains habitants de la concession d'York, dans la paroisse de St-Barthélemy, pour être déchargés de travailler à une route connue sous le nom de route des Quarante arpents de York dans la paroisse de St-Cuthbert.

**Vers 1830-1840**, les habitants de la localité pouvaient circuler facilement **d'un rang à l'autre** et même **d'une paroisse à l'autre**. Tout cela facilitait les relations commerciales et rendait la vie plus agréable. Aussi à une époque où la population rurale n'émigrerait pas dans les villes, St-Cuthbert allait prendre un bel essor.

#### **1843.- Le Comté de Berthier.-**

**Le comté de Berthier** sera borné au nord-est par le comté de Saint-Maurice ci-dessous décrit, au sud-ouest par le dit comté de Lachenaye, au nord-ouest par les limites septentrionales de la Province, et au sud-est par le dit fleuve St-Laurent les plus proches du dit comté, et étant en tout ou en partie vis-à-vis d'icelui; lequel comté ainsi borné comprend les **seigneuries de Berthier** et son augmentation, Du Sablé ou York et partie de Masquinongé, le **fief Chicot**, les seigneuries Lanoraie, Daustray et leurs augmentations, la seigneurie de Lavaltrie et son augmentation, et les seigneuries Daillebout et De Ramsay, et le township de Brandon et partie de la seigneurie de Lanaudière et le township de Kildare, et les îles Saint-Ignace et du Pads.

#### **1847.- Le Conseil de Comté.-**

**Le 1er septembre 1847**, le territoire de la municipalité de St-Cuthbert devint partie de la **Municipalité du comté de Berthier**. L'Écho des Campagnes du 16 septembre suivant donne la liste **des deux conseillers élus** pour représenter chaque paroisse au conseil municipal du comté de Berthier : Berthier : D.M. Armstrong et Pierre F. Lavallée. St-Barthélemy : Charles Sévigny et F.X. Pépin dit Lachance. **St-Cuthbert : Joseph Généreux et Pierre Fauteux**. Lac Brandon : Wm Morrison et Bernard Monday. St-Félix de Valois : Wm Vondenvelden et Pierre Ducharme. Ste-Élisabeth : Prosper J. Brissette et Moïse Gadoury. Dailleboust (Ste-Mélanie) : Wm Berczy et Pierre Riberdy Kildare (St-Ambroise) : Hugh Daly et Narcisse Cornelier dit Grandchamps. St-Charles-Borromée (Joliette) : Élzéar Cornéliier dit Grandchamps et Médard Desmarais. St-Paul : L.A. Derome et Morin. Lanoraie : L.G. Lafontaine et Joseph Hervieux. Ile-Dupas : Georges Sylvestre et Pierre Valois. Saint-Thomas : Jos. Coutu et Alex Pagé. Les noms des représentants de Lavaltrie et de St-Alphonse sont alors inconnus.

La salle du conseil étant située au Village de Berthier, certains conseillers devaient parcourir une grande distance pour venir y siéger. Le 23 septembre 1847, un des rédacteurs de l'Écho des Campagnes s'opposait énergiquement au déplacement du chef-lieu du comté.

## PORTRAIT DE LA PAROISSE DE ST-CUTHBERT

EN 1851,

1851 —

**Sieur Cuthbert**, seigneur et possesseur de moulin  
Docteur Fabien Charpentier  
Jos. Chênevert, magasin général  
Théophile Chênevert, magasin général  
Capitaine Jean Chênevert, commis de la cour des petites causes  
Capitaine Alexis Denis  
**André Dufault**, possesseur de moulin  
Capitaine Pierre Fauteux, magasin général  
J.P. Henri Fiset, commis de la cour des petites causes  
Rév. Antoine Fiset, curé de St-Cuthbert  
Major J.Bte Filteau, commis de la cour des petites causes  
Capitaine Chs DeGrandpré, commis de la cour de petites causes  
Capitaine Louis Goulet, commis de la cour des petites causes  
**P. Lauzon**, possesseur de moulin  
Docteur Ira William Rice, commis des petites causes  
**Joseph Riberdy**, possesseur de moulin

**7 juillet 1851.**- Cours d'eau sur la terre de Félix Grégoire homologué et verbalisé par les instructeurs des fossés et clôtures : Antoine Laurendeau de St-Barthélemy et Joseph Cazabon dit Dostaler, de St-Cuthbert.

F.-X. Antoine Biron, N.P.

Henry Fisette, N.P.

**18 mars 1859.**- F.-Xavier Destremes, officier municipal, concernant l'entretien de la Route Ste-Catherine, décharge les habitants de la Concession Ste-Catherine Sud-Ouest, partant de Pierre Houde, Hercule Houde, Hercule Monfils vers Hilaire Houde. L'entretien se fera par les propriétaires du Haut de la Concession partant de Alfred Sylvestre à Joseph Lambert.

**1855.**- Les registres indiquent qu'une première élection eut lieu le 23 juillet et que la **première session du Conseil** municipal eut lieu le 30 juillet. Norbert Goulet fut choisi le 1er Maire de la Municipalité et M. Joseph Chênevert, Notaire, avait été choisi comme secrétaire.

Norbert Goulet, maire

**1865.**- Les Municipalités des paroisses de St-Cuthbert, St-Norbert, St-Gabriel, St-Félix-de-Valois, Ile Dupas, Lavaltrie et St-Jean-de-Matha déposent des **pétitions contre le projet de Confédération canadienne** et le Député libéral de Berthier, M. Anselme H. Paquet, prononce à la Chambre des Communes un discours voulant démontrer la non-rentabilité du projet présenté par le Gouvernement conservateur.

## SAINT-CUTHBERT EN 1871 —

Prosper Allard, fils, commissaire d'écoles, cultivateur

**Claude Bélanger, moulin à scie**, cultivateur

Capitaine **F.X. Antoine Biron**, notaire, sec.-trés. de la municipalité et de la commission scolaire, commis magistrat, C.C., **agent pour les fiefs Chicot, Dupas et DuSablé.**

F.X. Brizard, forgeron

Joseph Brizard, forgeron

Rév. Antoine R. Brien, curé

André Brûlé, conseiller

Docteur Alexis Charbonneau

Antoine Chênevert, forgeron

François Chênevert, huissier

## ST-CUTHBERT EN 1871

Joseph Chênevert, tanneur  
**Narcisse Chênevert**, moulin à scie  
**Théophile Chênevert**, magasin et moulin à farine  
Valère Chênevert, charpentier  
Isaac Caumartin, conseiller et cultivateur  
Bénoni Dandonneau, inspecteur de chemin et cultivateur  
Capitaine Alexis Denis  
Dieudonné Denis, inspecteur de chemin  
Théophile Drouin, menuisier  
Zéphirin Drouin, charpentier  
Marcel Deschênes, conseiller  
Agapit Destrempes, voiturier  
F.X. Destrempes, cour des petites causes  
Jos. Dubois, cordonnier  
Mlle Marguerite Dubois, institutrice  
Zéphirin Dubois, forgeron  
Honoré Lafontaine, huissier  
Élie Degrandpré, conseiller, commis de la cour des petites causes  
Pierre Fauteux, commissaire pour petites causes  
Antoine Fiset, boulanger, huissier  
Hector Fiset, charpentier  
Mme Desanges Généreux, institutrice  
Olivier Girardin, magasin  
Norbert Goulet, commissaire pour petites causes  
Léandre Hénault, commissaire d'écoles  
Louis Lafontaine, conseiller et cultivateur  
Baron Lafrenière, moulin à carde et à fouler  
**Prosper Lauzon**, moulin à scie  
J. Bte Marchand, menuisier  
F.X. Morel, voiturier  
Mlle Marie Morel, institutrice  
Pierre Tellier, agent de la North British and Mercantile Fire & Life Insurance Co.  
Docteur Anselme Paquette, député fédéral et Juge de paix  
Napoléon Paquin, maître de l'école modèle  
Jos. Plante, conseiller, cultivateur  
Jos. Plante, menuisier  
Anselme Roberge, commerçant  
Louis Roberge, charpentier  
Hercule Sylvestre, commissaire pour les petites causes, cultivateur  
Narcisse Sylvestre, forgeron  
**Henri Tellier, maître de poste**, agent pour North British & Mercantile et pour Trust & Loan, Co.  
Henri Vadnais, commissaire d'écoles, cultivateur  
Louis Vadnais, épicier

**1875.-** On faisait descendre **le bois de corde et les billots** sur la rivière Chicot depuis le haut de la paroisse jusqu'au fleuve St-Laurent.

## EN 1880.

Portrait de la paroisse de St-Cuthbert par les métiers, emplois, charges, il y a cent ans, lors de la construction des principaux édifices: église, presbytère, couvent.

### **Conseil municipal :** Maire, Georges Landry

Conseillers: Paul Denis, Prospère Lauzon, Dieudonné Houle, John St-Germain, Louis Dostaler, Narcisse Dubois, C.O. Tranchemontagne, sec.-trésorier

**Commision Scolaire:** Président: J. Bte Roberge. Commissaires d'écoles: Zotique Langevin, Honoré Lambert, Simon Lavoie, Joseph Lavallée. C.O. Tranchemontagne, sec.-trés.

**Cour des Commissaires:** Prospère Allard, fils; Octave Désy; François Marcoux; Norbert Goulet; Pierre Gervais; Hercule Sylvestre; C.N. Paquin; F.X.A. Biron, greffier.

**Juges de Paix :** Élie Degrandpré; F.X. Destrempe; François Marcoux; Norbert Goulet; Henri Fiset.

**Huissier:** Antoine Fiset.

**Chef de gare:** Thomas Chênevert.

**Claude Barrette**, moulin à scie

Olivier Bernier, maçon

Rév. André Brien, curé

Anselme Brizard, forgeron

Joseph Brizard, forgeron

Joseph Brûlé, cordonnier

J. Caron, menuisier

Antoine Chênevert, forgeron

Joseph Chênevert, épicier

Narcisse Chênevert, cordonnier

**Ul. Fugère**, conducteur de locomotive

Narcisse Gervais, connetable

Sidfroy Godard, menuisier

Frs. Grégoire, cordonnier

Hyacinthe Grégoire, forgeron et ferblantier

**Dame Norbert Hénault, Seigneuresse**

Hercule Lafontaine, orfèvre

Thomas Monfils, cordonnier

Alexis Morel, marchand général

**Valère Chênevert**, moulin à scie

**Irénée Dufault**, moulin à carder

**Pierre Manègre**, moulin à scie

Olivier Grandchamp, moulin à scie

Bénoni Dandonneau, rentier

Docteur A.H. Degrandpré

Paul Denis, commerçant de foin, de grain

Zéphirin Drouin, menuisier

Docteur Charles Désorcy

**Pierre Desrochers**, tailleur de pierre

Chs Desrosiers, menuisier

Élie Dubois, forgeron

Henri Dubois, marchand

Joseph Dubois, cordonnier

Zéphirin Dubois, forgeron

Octavien Dufault, menuisier

Norbert Durand, charrettier

Paul Lévesque, commerçant de foin

Rév. Alphonse Mandeville, vicaire

Mlle Claire Manègre, institutrice

Jérémie Marchand, menuisier

Olivier Marchand, tanneur

Xavier Marchand, **bedeau**

Alfred Mayer, tanneur

F.X.A. Biron, notaire

Zéphirin Mousseau, forgeron

Dr. P.H. Paquette, **Sénateur**

**Joseph Plante**, moulin à farine aux Fourches

**J. Caron**, meunier, et moulin à carder

**J.O.B. Lafrenière**, meunier et moulin à carder

**E.O. Hamelin, gérant du Seigneur Édouard Octavien Cuthbert** pour le moulin à farine et à carde.

### **J. Octave Baron-Lafrenière, propriétaire de moulin**

**Fromagerie St-Cuthbert: propriétaires:** Alfred Sévigny, Narcisse Généreux, Atchez Mousseau, F.X. DeGrandpré; Veuve Anselme Baril

1880 —

**C.N. Paquin, opérateur Cie et Télégraphe Montréal, maître de poste, marchand général**

Alfred Sévigny, voiturier	Joseph Paquette, épicier
Anselme Sylvestre, rentier	<b>Jos. Plante</b> , meunier
Narcisse Sylvestre, forgeron	Dieudonné Roberge, magasin général
Notaire C.O. Tranchemontagne	Anselme Roberge, commerçant
Pierre Turcotte, rentier	Frs. Robillard, boucher
Henri Vadnais, commerçant	Frs. Rochette, pilote et cultivateur
Louis Vadnais, marchand et épicier	J. Bte Germain, père, boucher
	John Germain, épicier

1882.- Le 11 mai, établissement de la Compagnie d'assurance Mutuelle de la Municipalité de la Paroisse de St-Cuthbert, par règlement municipal qui a été abrogé le 4 avril

1898, pour faire place à la fondation de la Compagnie d'assurance Mutuelle contre le feu de la Paroisse de St-Cuthbert par un groupe de contribuables.

1883.- Règlement ordonnant la confection de la route **Morel**. (Rg St-André).

**ST-CUTHBERT (en 1890)**

**(Métiers, emplois commerces ...)**

Voici un portrait sommaire de la paroisse de **St-Cuthbert en 1890**.

St-Cuthbert compte une tannerie, quatre moulins à scie, trois moulins à cardes et plusieurs magasins quatre fromageries, une beurrerie, un poste de télégraphe. Le village compte 900 personnes et toute la paroisse en compte 3,360 en 1890.

Bélangier Claude, moulin à scie	Brizard St-Germain Joseph, épicier
Blais Jos, menuisier	Chênevert Mme Gonzague, couturière
Bonin Zénon, tailleur	Chênevert Pierre, forgeron
Bourdelais Louis, sellier	Chênevert Thomas G. magasin général
Brien André, curé	Collège, Frère Marie Théon, supérieur
Couvent, Soeurs de Ste-Anne	Desfond Gaspard, carrière à chaux
Courchesne Ulric, beurrier	Desorcy Charles, médecin
Godard Geoffry, voiturier	Destrempe Antoine, moulin à farine
Grandchamp Isaie commerçant	Dubois Alfred, forgeron
Grégoire Joachim, fromagerie	Dudemaine Joseph, fromagerie
Hervieux Ulric, ferblantier	Fauteux Dieudonné, tailleur
Lachance Ed., moulin à scie	Fauteux Gonzague, horloger
Lamoureux Joseph, forgeron	Fisette Antoine, boulanger et huissier

Lafrenière J.O.B., moulin à farine et à cardes  
Larue Ferdinand, moulin à cardes  
Lavallée Paul, moulin à scie  
Magnan Augustin, moulin à farine  
Marchand Olivier, tannerie  
Marrier Bonaventure, moulin à farine  
Mayer Wm, tannerie  
Paquette Édouard Gustave, médecin  
Paquette Hon. Anselme, sénateur, médecin  
Paquin C.Nap., maître de poste, marchand général, agent du C.P.R., télégraphiste

## ST-CUTHBERT (en 1890) suite

Payette Joseph, menuisier  
Pelland P. médecin  
Péloquin J.B., agent du C.P.R., télégraphiste  
Rémillard Téléphore, moulin à scie  
Roberge D. Magasin général  
Roberge L.P.A., notaire  
Rondeau, P.G., notaire, secrétaire-trésorier de la municipalité  
Sauvageau F., forgeron  
St-Germain O. forgeron  
St-Germain John, marchand  
Vadnais Henri, fromagerie  
Vadnais Louis, épicier et marchand de grain  
Allard Prosper, moulin à farine  
Denis Paul, marchand de foin  
Marchand Joseph, maître de poste à la gare  
St-Germain J.B. marchand et commerçant de foin

## PAROISSE DE SAINT-CUTHBERT, EN 1895.

Il me fait plaisir de publier une description sommaire ou un portrait de la paroisse de St-Cuthbert **en 1895, brossé par** un Frère de l'Instruction chrétienne, alors professeur au Collège de St-Cuthbert.

Quelques extraits de sa composition nous font connaître l'étendue du territoire de St-Cuthbert **en 1895**, avant le démembrement de la paroisse de St-Viateur, les principales industries à l'époque, le nombre d'écoles, les cultures, la géographie locale, le nombre de rangs etc...

**En 1895**, notre paroisse fait partie du comté de Berthier, du district du Richelieu, **de l'archidiocèse de Montréal.**—Primitivement, elle faisait partie de l'archidiocèse de Québec.

Elle fut érigée canoniquement en avril 1765, et civilement, en février 1846.

Elle est bornée au nord-est par la paroisse de St-Barthélemy;—au sud, par le St-Laurent et la paroisse de Berthier;—à l'ouest, par la paroisse de St-Norbert, et au nord-ouest, par celle de St-Gabriel de Brandon.

La paroisse est, en général, un **pays plat**, légèrement accidenté dans la partie nord qui confine aux pieds des Laurentides.—Dans le sud, on y voit **une belle et fertile plaine** qui n'est que la continuation de la belle vallée du St-Laurent.

Les différents rangs dont se compose la paroisse sont :

Dans la partie nord : Les Fourches, le Grand et le Petit Ste-Catherine;

Au centre : le village et ses rangs, St-Jean, la Côte à Joli, sur la rive gauche du Chicot;

Vers le sud : York, Ste-Thérèse, le N.E. et le S.O. de la rivière Chicot.

La paroisse mesure 13½ milles en longueur et 4 milles en largeur. Ce qui lui donne, en moyenne, 48 milles carrés de superficie, pour une population d'environ **3,180 habitants. (en 1895). La population est essentiellement agricole.**

Les parties les plus élevées de la paroisse se trouvent dans le nord-ouest confinant aux pieds des Laurentides. Elles comprennent les rangs du Haut Ste-Catherine et des Fourches.

Les parties les plus basses sont situées au sud et forment une belle et fertile **plaine** comprenant les rangs d'York, Ste-Thérèse, le N.E. et le S.O. de la rivière Chicot.

Le Centre, qui comprend le Village, le Bas Ste-Catherine, St-Jean et la Côte à Joli, tient le milieu entre les autres parties et forme une **plaine élevée**, propre à toutes les cultures.

La paroisse est arrosée par la **rivière Chicot** dans toute sa longueur. Cette rivière reçoit, sur sa rive gauche, le St-André des Fourches venant des hauteurs de la paroisse de St-Barthélemy; et sur sa rive droite, la rivière Ste-Catherine ou Marais des Bois.

La rivière Chicot prend sa source au lac la Loutre, en St-Gabriel; coule du nord-ouest au sud-est en faisant mille détours; elle est encaissée entre des collines d'un aspect agréable; passe au village et va se jeter dans le St-Laurent, rive gauche, après un cours de 16 milles.

**Elle est navigable, dans son cours inférieur, par des bâtiments de commerce;** partout ailleurs, elle est parsemée de récifs et peu profonde. Sur son cours se trouvent des scieries, des minoteries et des carderies. (en 1895).

**Dans le rang Ste-Thérèse,** il y a plusieurs sources d'eau gazeuse et de gaz hydrogène, qui pourraient être avantageusement utilisées. On croit aussi qu'il s'y trouve un bassin houiller.

Il y a, dans la paroisse, de nombreuses routes, un chemin de fer, le Pacifique Canadien, venant de Montréal et se dirigeant sur Trois-Rivières et Québec.

Il y a aussi, au village, **un bureau de télégraphe; deux bureaux de poste,** un au village et l'autre, en bas de la rivière, près de la gare. (en 1895).

Le sol agricole de la paroisse se divise en *terres de labour; bois et forêts* dans le nord; *prairies et pâturages*.

La partie sud de la paroisse, à un mille ou deux au-dessus du village, est la plus fertile et renferme d'excellentes terres; les rangs d'York, de Ste-Thérèse et du bas de la rivière priment encore pour l'excellence de leurs terres.

La partie nord n'offre pas des conditions aussi avantageuses, à cause de rochers disséminés çà et là; mais, en outre, elle est riche en bois de toutes sortes.

Les produits agricoles sont : *les céréales, les patates, les pois, les légumes, la betterave à sucre, le tabac, le lin, et les cultures fourragères.*

En 1895, l'**industrie** de la paroisse est assez développée.—**On y trouve :** 9 fromageries, 2 beurreries qui donnent de très bons produits, 4 minoteries, 3 moulins à carder, 4 scieries, 1 four à chaux, 2 tanneries. On y fabrique aussi le sucre d'érable. Les produits des carrières n'y sont pas connus.

Notre paroisse exporte le bois, le foin, des bestiaux, des grains, du fromage, du beurre;—elle importe tous les produits concernant l'alimentation qu'elle ne trouve pas chez elle; tous les produits concernant le vêtement, le charbon, l'éclairage, etc.

(1895)—*Municipalité Scolaire*

Notre paroisse comprend neuf arrondissements, dont 8 possèdent deux écoles séparées, une pour les garçons et une pour les filles. Toutes ces écoles sont élémentaires.

De plus, la paroisse possède un couvent, pour les filles, fondé en 1874 et confié aux Soeurs de Ste-Anne de Lachine; et un collège commercial, pour les garçons, fondé en 1889, sous les auspices et par les généreux efforts de Messire André Brien, curé, et de MM. le sénateur Pâquet, le docteur C. Désorcy, F. Marcoux et P. Gervais.

Il est confié aux **Frères de l'Instruction chrétienne**, dont la maison-mère, au Canada, se trouve à Laprairie.

On enseigne dans ces deux maisons toutes les matières indiquées au programme des **écoles académiques** de la Province.

**1898.**- Requête des contribuables de St-Cuthbert demandant au Conseil l'obtention d'une licence d'hôtel de tempérance. Acceptation reçue.

**3 mars 1900.**- "Nous demandons que MM. Élie Rinfret, Ambroise Barrette, Élie Grandpré, J.B. Laferrière soient enclavés dans la Route appelée "Route du Moulin", et que la Route soit remise aux intéressés, afin que chacun prenne sa part. (signé) Tancrède Denis, Willie Robillard, Flavien Grandpré, Frs Robillard, Georges Périgord, J.-Bte Destrempe, J-Bte Périgord, L. Courchesne, Jos. Destrempe, Agapit Destrempe, Louis Désy, Camille Sylvestre et J.-Bte Destrempe.

### ST-CUTHBERT (en 1902)

Roberge L.P.A. notaire et maître de poste	Morel Alexis, magasin général
Bélanger D. moulin à scie	Payette Joseph, transport
Brizard J.B. marchand, grains, etc.	Pelland P. médecin
Carpentier V. forgeron	Rémillard T., moulin à scie
Désorcy Chs, médecin	Roberge Mme D. magasin général
Denis Paul, marchand de foin	Rondeau P.S. notaire
Dubois Alfred, forgeron	St-Germain John marchand
Dubois Hector, cordonnier	St-Germain Octavien, forgeron
Dufresne J. & S. moulin à farine et à cardes	Sylvestre Mlle E. boutique modes
Dupuis V. curé	Sylvestre Ernest, forgeron
Fiset Antoine, boulanger	Sylvestre William, magasin général
Forest Rév. D.J.Z. prêtre	Vadnais Louis, marchand, farine etc.
Hervieux Ulric, ferblantier	Marchand Joseph, maître de poste
Héroux J. Odilon, tailleur	
Laferrière I. forgeron	
Laferrière T. agent de machines et d'outillage	
Lafontaine H., horloger	
Lafrenière Jos., O.B., moulins à farine et à cardes	
Lamoureux Joseph, forgeron	
Lauzon, Prosper, moulins à farine et à cardes	
Lessard A. bottes et chaussures	
Marchand Jos. marchand	
Hénault Mlle D., magasin et boutique de modes	

**1904.-** Le 2 mai, permission est accordée à M. Ulric Hervieux de bâtir **un aqueduc en fer** dans la paroisse, à partir du lot 367, (Donat Morel aujourd'hui) jusqu'aux limites de la paroisse. Réfection à neuf **en 1973** avec construction de l'usine de filtration, durant le mandat du Maire Camille Chênevert.

**1905.-** Le 1er mai, permission est donnée à M. Joseph Romulus Hamelin de la paroisse de St-Barthélemy de poser sur les bords du chemin public, **les poteaux de bois** pour rendre **l'électricité** aux paroissiens de St-Cuthbert.

**1906.-** Le 5 mars, les marchands locaux doivent payer **une licence** pour exercer leur commerce dans la Municipalité (Règlement no 42).

**1906.-** Le 14 septembre, la Compagnie Laferrière et Gervais obtient la permission d'établir **un aqueduc** dans les rangs York et Ste-Thérèse.

**1908.-** Le 3 août - Règlement ordonnant la confection de **trottoirs** du côté sud-ouest du village.

Autre règlement ordonnant la réfection du **pont Baril**.

**1909.-** Le 7 juin, la réfection du **pont Fauteux-Lépine** (Côté moulin Doucet) est rendue nécessaire après 29 ans d'existence; il avait été érigé au printemps de 1880.

Le 6 décembre, règlement ordonnant la confection d'une route entre les rangs York et Ste-Thérèse (**Route Rouleau**).

**1910.-** Le 6 juin, établissement **d'un trottoir de sable** dans le rang St-André, depuis le chemin de fer jusqu'au pont du moulin Lauzon.

**1911.-** En novembre, un règlement est adopté pour l'établissement d'une route sur les terres du Nord, afin de faciliter l'accès au fleuve et de là, à la traverse à l'Île Dupas (Règlement no 62). Cette route a été abolie le 12 décembre 1922.

**1913.-** Érection d'un pont sur la Rivière Chicot (**Pont Lauzon**) par la Cie Phoenix Bridge & Co. d'une longueur de 55 pieds et au coût de \$1,775. - Acceptation des travaux terminés en juillet 1914.

### **ST-CUTHBERT (en 1915)**

Recensement de **1911** : 2,461

Asselin, A., magasin général

Bélanger D., moulin à scie

Bergeron J.H. magasin général

Carpentier V., forgeron

Chênevert Pierre, forgeron

Caumartin Ulric, charretier et agent

Couvent, Soeur Marie Olivier, supérieur

Coutu Joseph, ferblantier

Deschênes A., magasin général

Desfond Gaspard, carrière à chaux

Destrempe J.B. maire

Doucet Avila, moulin à cardes

Dubois Hector, bottes et chaussures

Dubois Alfred, forgeron

Fafard Damien, agent de machineries Deering

Fafard Narcisse, voiturier

Fiset Cuthbert, marchand

Forest Rév. J.Odolon, curé

Hervieux Ulric, ferblantier

Joly Pierre, beurrerie et fromagerie

Laferrière Joseph, forgeron

Laferrière Oscar, tailleur

Lafontaine H., bijoutier

Lafrenière L.A., agent du C.P.R.

Lambert Joseph, boucher

Lamoureux Joseph, forgeron

Morel Joseph, boucher

Payette Joseph, transport

Pelland P., médecin

## **ST-CUTHBERT (en 1915) suite**

Lauzon Prosper, moulins à farine et à cardes  
Livernoche J.Philorum, boulanger  
Marchand Joseph, beurrerie et fromagerie  
Marcoux Paul, agent de machineries Massey Harris  
Mandeville Édouard, commerçant de foin  
Pelland Chs-Auguste, agent de P.T. Légaré  
Poitras Rév. Élie, prêtre  
Roberge L.P. notaire, sec.-trésorier de la municipalité et de la commission scolaire  
Robillard A., agent de machines agricoles  
Robillard Philippe, beurrerie et fromagerie  
Rondeau Omer, boulanger  
Sylvestre C., boucher  
Sylvestre Joseph, maître de poste  
Thibault L., boucher  
Trudel Ed., beurrerie et fromagerie  
Tessier Séverin, auberge postillon et charretier  
Vadnais Oscar, agent de machineries et pièces Moody

**1915.-** Le 30 septembre, établissement d'une route entre les rangs Ste-Catherine et les Fourches - Procès-verbal.

### **ROUTE DES FOURCHES - STE-CATHERINE.-**

**19 janvier 1917.-** Requête signée par **Joseph MacDonald** demandant le changement de site de la Route décrétée le 13 novembre 1916. Cette requête demande une aide aux intéressés. **Ont signé :** Joseph McDonald, Alfred Béland, Georges Chrétien, François Tellier, Paul Vadnais, Viateur Vadnais, Jean Manseau, Pierre Turcotte, Delphis Durand, Octave Lachance, Willie Lafortune, Horace Morel, Octave Brizard, Pacific Morel, Oscar Vadnais, Arthur Beaucage, Henri Drainville, Louis Barrette, Hermégilde Lambert, Philippe Lambert, Désiré Durand, Octave Vadnais, Wilfrid Turcotte, Joseph Turcotte, Gonzague Brizard, Oscar Brizard, Fabien Brizard, Camille Brizard.

**25 janvier 1917.-** Une autre requête signée par **Azarie Langevin** s'opposant au changement de site, mais demande une aide à la Corporation pour la construction de cette route.

Requête demandant que ce chemin soit fait **sur le tracé chez Georges Aubuchon**, Octave Fafard, Philiias Lavallée. **Ont signé :** Azarie Langevin, Vve Prosper Dauphin, Calixte Fafard, Désiré Fafard, Pierre Turcot, Octave Lachance, Clovis Brunelle, Phélisa Coutu, Wilfrid Belhumeur, Zéphirin Belhumeur, François Tellier, Georges Brissette, Octave Fafard, Azarie Lapointe, Philiias Lavallée, Adélarde Lavallée, Joseph Turcot, Émery Turcot, Philippe Lambert, Herménégilde Lambert, Éloïse Savoie, Pierre Robillard, Welly Robillard, Dolphis Durand, Octavienne Paquette, Paul Vadnais, Denis Bélanger, Georges Aubuchon, Dollard Boucher, J.-Bte Langevin, Théophile Belhumeur, Georges Bélanger, Viateur Vadnais, Joseph Brunelle, Joseph Fafard, Clotaire Langevin, Wilfrid Turcotte, Adélarde Dubois, Josaphat Dubois, Wilfrid Dubois, Henri Drainville, Louis Barrette, Désiré Durand, Louis Doucet, Georges Tellier, Vve Alida Belhumeur, Henry Maurice.

**Note.-** Cette dernière requête du 25 janvier 1917 **a eu gain de cause**, et fut suivie par la Session du Conseil du 15 février 1917.

**15 février 1917.- Session du Conseil.**

Ouverture, confection et entretien de la **Route des Fourches-Ste-Catherine** suivant le Règlement No 101 du 13 novembre 1916.- (36 pieds de largeur). Pacifique Fafard, maire; Conseillers : Joseph Charpentier, Cuthbert Plante, Alphonse Deschênes, Oscar Champagne, Oscar Vadnais, Pierre Robillard.

L.P.A. Roberge, sec-trés.

**1919.- Gravelage des chemins** Ste-Catherine et Sud-ouest de la Rivière Chicot.

**1924.-** Électric Service Corporation obtient l'autorisation d'installer des lampes de rues dans le village.

**1928.-** Une demande de soumissions paraît dans la Presse pour la construction d'un **pont en fer** sur la Rivière Chicot (**Chez Barrette**); 13 contracteurs ou individus soumissionnent à des prix variant de \$19,838.50 à \$28,892. Le contrat est accordé à MM. Maynard et Hubert de Montréal, au coût de \$22,809.50. Les travaux ont été approuvés le 2 juillet 1929.

**1929.-** Le 2 avril, une lettre du sous-ministre de la Voirie informait la Corporation municipale que le Gouvernement prendrait à sa charge les travaux d'entretien du **chemin gravelé du rang sud** de la rivière à l'été 1929.

Le 6 mai, M. Pacific Fafard, propriétaire de l'aqueduc permet à la Corporation municipale de se servir de l'eau de son aqueduc pour éteindre des incendies, à la condition que ceux qui veulent l'installation de bornes d'incendie, en défraient le coût.

Le 4 juin, Résolution ordonnant la fermeture des magasins les dimanches et les jours de fête, sous peine d'une amende de \$15.00.

Le 4 juin, une résolution proposée par Joseph Clément, secondée par M. Odilon Toupin pour faire poser **une borne-fontaine** devant l'église.

Le 15 juillet, dépôt d'une requête des contribuables demandant l'installation de borne-fontaines dans le village.

Le 15 juillet, M. Oscar Champagne est autorisée à acheter des borne-fontaines et signer avec M. Pacific Fafard une convention notariée qui a été présentée et approuvée le 5 août.

Le 15 juillet, demande est faite à M.C. Bastien pour défrayer le coût de \$2,800. que coûteraient les bornes-fontaines.

Une lettre de M.F.X. Ahern, Ing. au Commissariat des Incendies à Québec, donne des instructions pour la pose des borne-fontaines.

**1969.-** Achat de l'aqueduc privé de M. Ovila Turcotte par la Corporation municipale de la paroisse au coût de \$55,000.00, plus le matériel en mains évalué à \$15,357.00 N.B. Cet aqueduc avait appartenu à M. Turcotte qui l'avait obtenu de M.Médéric Robillard. Cedernier l'avait acheté de M. Paul Fafard à Pacifique, qui l'avait acheté de son père.

Avril.- Le Maire et les Conseillers commencent à être rémunérés pour leurs services, à raison de \$0.30 par habitant pour le Maire et \$0.10 pour les Conseillers.

Juillet.- **Projet de rue** sur le terrain de la Fabrique accepté par le Conseil. M. Lucien Leclerc prépare un plan de subdivision qui est accepté le 6 octobre.

Les Cours d'eau Coulée des Vaches et "Durand-Fafard" font couler bien de l'encre et de la salive.

**Rang St-André :** Demande est faite au Ministère de la Voirie pour l'élargissement du rang St-André et du pont chez M. Ovila Dubois. Cette demande a été réitérée aux dates suivantes : 05-03-73, 01-04-74, 26-12-74, 17-03-75, 02-09-75.

**1970.-** Le réseau d'aqueduc ne suffisant pas à abreuver les gens et animaux de l'extrémité sud du rang sud, permission est accordée de prendre l'eau de l'aqueduc de Berthier qui est rendu chez M. Placide Beaucage, en attendant la réfection à neuf de l'aqueduc de St-Cuthbert.

**Août.-** Achat d'une lisière de terrain sur la terre de Mme Gérard Beaufort en vue de l'élargissement de la route Ste-Thérèse, à raison de \$200. l'arpent.

**Octobre.-** Sondages dans le rang St-André pour essayer de trouver de l'eau ailleurs que dans la rivière.

Requête de 243 personnes demandant au Ministère des Affaires Municipales et à la Régie des eaux du Québec de hâter la promesse de subvention pour permettre à la Municipalité d'effectuer les travaux de réfection de l'aqueduc et de l'usine de filtration.

Achat d'une lisière de terrain de M. Alfred Dubois pour l'élargissement de la route Gonzague-Brizard, à raison de \$200. l'arpent.

**1971.- Demande à l'Office des Autoroutes du Québec pour obtenir une sortie au rang sud Riv. Chicot : réitérée le 16 mai 1972, le 7 juin 1976 et au Député J.-Guy Mercier, le 6 décembre 1976.**

**Demande de soumissions pour la cueillette des vidanges; contrat accordé aux Entreprises Berthier Inc. pour \$7,500.**

**Achat d'une lisière de terrain de M. Rogatien Fafard pour l'élargissement de la route Bel-Automne à raison de \$200. l'arpent.**

Demande des propriétaires résidant sur la route 2 qui voudraient avoir l'eau de l'aqueduc; demande à la Corporation Municipale de St-Barthélemy.

**Juillet.-** Installation d'une manufacture de couture à la salle Paroissiale (D. & Togs Ltée). La Corporation municipale demande à l'ingénieur Romuald Lemay de préparer un plan pour desservir en eau potable les résidents de la route no 2, à partir de l'habitation de M. Léo-Paul Dauphin jusqu'au terrain de M. Raynald Éthier, propriétaire du restaurant Miss Auroroute de l'est Inc.

**Août .-** Adoption du règlement autorisant la pose d'un tuyau d'aqueduc sur la route no 2.

Lettre de M. Robert Leboeuf, du Ministère des Affaires Municipales autorisant l'octroi d'une subvention de \$160,000. pour les travaux d'aqueduc.

**Septembre.-** Résolution du Conseil demandant au Ministère des Affaires Municipales l'obtention d'une subvention plus élevée.

**Octobre .-** Résolution adressée à la Régie des Eaux demandant d'obliger la paroisse de St-Barthélemy à fournir de l'eau à la paroisse de St-Cuthbert pour les gens de la route no 2.



Pour la construction de routes, de nivellement de terrain. etc., nos ancêtres se servaient de moyens rudimentaires, de **pelles à chevaux**, de pics... avant l'arrivée des pelles mécaniques puissantes et des béliers géants.



Le "Grader" ou "**La Niveleuse hydraulique**" du Ministère de la Voirie du Québec dans la rue de la Fabrique à St-Cuthbert en 1980. M. Rodrigue Denis, opérateur durant vingt ans.